Temps probable aujourd'hui :
**Beau et froid**
Température à Montréal hier :

| | | |
|---|---|---|
| 6.30 a.m. 14 | 12.30 p.m. 20 | 6.30 p.m. 36 |
| 7.30 a.m. 15 | 1.30 p.m. 21 | 7.30 p.m. 37 |
| 8.30 a.m. 15 | 2.30 p.m. 25 | 8.30 p.m. 37 |
| 9.30 a.m. 16 | 3.30 p.m. 29 | 9.30 p.m. 37 |
| 10.30 a.m. 17 | 4.30 p.m. 34 | 10.30 p.m. 44 |
| 11.30 a.m. 19 | 5.30 p.m. 35 | 11.30 p.m. 45 |

(Bulletin météorologique complet en page 2)

1 JAN 50
CHAMBRE DE
LECTURE DU SENAT
OTTAWA ONT.
64-0
9-362-3

# Le Canada

MERCREDI, 11 JANVIER 1950
11ième journée — 1er mois, 31 jours — 2ième semaine

St-Théodose, abbé

**SOLEIL** lever à 7 h. 40 coucher à 4 h. 36 **LUNE** lever à minuit 11 coucher à 11 h. 29

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE — No 232 MONTREAL, MERCREDI 11 JANVIER, 1950 PRIX: CINQ SOUS

# LES ONZE GOUVERNEMENTS DU PAYS EN FAVEUR D'AMENDER LA CONSTITUTION

**Le très hon. Louis Saint-Laurent et les premiers ministres des dix provinces, à une conférence historique**

*Adopter à l'unanimité une procédure permettant d'amender au Canada, au moment opportun, les articles de la constitution qui intéressent à la fois le pouvoir fédéral et les gouvernements provinciaux, tel est le but de la conférence historique qui a commencé hier à Ottawa. On voit sur cette photo le premier ministre Saint-Laurent, au centre, en compagnie des premiers ministres des dix provinces canadiennes. Ces dix premiers ministres sont, pour le Québec, M. Maurice Duplessis; pour l'Ontario, M. Leslie Frost; pour le Manitoba, M. D. L. Campbell; pour l'Alberta, M. E. C. Manning; pour la Colombie britannique, M. B. I. Johnson; pour la Saskatchewan, M. T. C. Douglas; pour le Nouveau-Brunswick, M. J. B. McNair; pour la Nouvelle-Ecosse, M. Angus Macdonald; pour l'Ile du Prince-Edouard, M. Walter Jones, et pour Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood.*

## Notre but est d'en arriver à une entente le plus tôt possible, dit M. Saint-Laurent

OTTAWA, 10. (A.P.) — Les représentants des 11 gouvernements du Canada ont aujourd'hui admis que le Canada, comme nation souveraine, devrait avoir le pouvoir d'amender sa constitution. Dans des déclarations faites à l'ouverture de la conférence fédérale-provinciale sur la Constitution, le premier ministre Saint-Laurent et les premiers ministres des 10 provinces du pays ont convenu de ce que le Canada ne devrait pas avoir à aller au Parlement du Royaume-Uni pour obtenir des amendements à la constitution canadienne.

"Le Canada est aujourd'hui la seule nation du Commonwealth à ne pouvoir complètement amender sa propre constitution, par ses seuls moyens, et notre pays est en effet leur seul Etat souverain au monde à ne pas jouir de cette autorité", a déclaré M. Saint-Laurent.

"Notre but est d'arriver à une entente, aussitôt que possible, pour une manière d'amendement qui libérera le Parlement du Royaume-Uni d'une obligation embarrassante, et qui établira au Canada même la responsabilité entière et finale pour toutes nos affaires nationales."

Alors que les premiers ministres provinciaux ont partagé l'idée de M. Saint-Laurent sur ce point, leurs déclarations ont laissé voir qu'il n'y a pas unité d'opinions sur la formule qui doit être suivie pour des amendements constitutionnels.

**Autre constitution**

Ainsi, M. McNair, du Nouveau-Brunswick, a préconisé l'abolissement de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, fondement de la Constitution canadienne actuelle, et il a demandé qu'on le remplace par une nouvelle constitution fondée sur l'entente unanime entre les gouvernements provinciaux et fédéral.

**Changements moindres**

D'autres premiers ministres ont demandé des changements moins radicaux. Certains ont énuméré des parties qui pourraient être amendées par le Parlement canadien seulement après le consentement de toutes les provinces concernées. Certains ont proposé une redistribution des droits du fédéral et de ceux des provinces fondée sur l'A.A.B.N.

**M. Duplessis**

Le premier ministre Duplessis n'a pas offert de formule définie pour l'adoption d'amendements, mais il a promis son entière coopération pour qu'on puisse trouver une formule acceptable.

M. St-Laurent et les premiers ministres provinciaux se sont réunis autour d'une table rectangulaire dans la Chambre des communes. Leurs collègues de leurs cabinets respectifs et leurs conseillers ont pris place aux sièges ordinairement occupés par les députés.

## Les provinces s'entendent sur des principes généraux

**OTTAWA, 10. (C.P.) — Après avoir entendu les déclarations des 10 premiers ministres à la conférence intergouvernementale sur la constitution, le premier ministre du pays, le très hon. Louis Saint-Laurent, a reconnu qu'il existait une entente entre tous les représentants sur les "principes généraux". Le chef d'Etat a émis cette note encourageante avant l'ajournement de la conférence, à 4 h. 40 de l'après-midi, jusqu'à 11 heures demain matin (mercredi). La conférence, qui avait débuté à 10 h. 45 de l'avant-midi, vise à obtenir au Parlement canadien le pouvoir d'amender la constitution sur des questions relevant de la juridiction conjointe du Fédéral et des provinces.**

M. Saint-Laurent a expliqué que les déclarations des premiers ministres provinciaux indiquaient clairement que ces derniers s'entendaient pour reconnaître que certains droits fondamentaux de la constitution devaient être particulièrement protégés de façon à ce qu'ils ne puissent être amendés d'aucune façon sans le consentement de toutes les provinces.

On semble s'entendre aussi bien sur l'aspect opposé de la question, à savoir sur l'opportunité qu'il y a de permettre au Fédéral d'amender ou de modifier certains articles de la constitution sans recourir au consentement des provinces.

Il a fait allusion aux mesures législatives adoptées à la dernière session, qui ont accordé au Parlement d'amender la constitution sur la plupart des questions relevant de la juridiction fédérale. Il a souligné qu'il ne fallait pas voir dans cette législation un obstacle à l'examen de tout le domaine de la procédure constitutionnelle.

**L'accord existe**

"Je crois que nous sommes tous d'accord sur les principes généraux" de dire M. Saint-Laurent.

Il a alors proposé l'ajournement de la conférence afin de permettre à tout le monde d'étudier les déclarations faites par les chefs des 11 gouvernements représentés aux premières séances.

Demain, (mercredi), les délégués seront à même de juger s'ils peuvent réaliser des progrès aussi encourageants que ceux d'aujourd'hui.

La séance du matin sera ouverte à la presse et au public, mais la conférence aura à décider si les séances ultérieures devront être tenues à huis clos ou non.

**M. Duplessis satisfait**

Faisant écho à M. Saint-Laurent, le premier ministre de la province de Québec, M. Maurice Duplessis, a affirmé après l'ajournement qu'il jugeait les débuts de la conférence fédérale-provinciale "prometteurs".

"Un bel esprit de coopération a régné au cours de cette première journée" a-t-il souligné.

## Points saillants des déclarations des 11 premiers ministres du pays

OTTAWA, 10. (CP) — Voici des citations importantes des déclarations faites par les premiers ministres à la session d'ouverture de la conférence fédérale-provinciale sur la Constitution :

* * *

**Le premier ministre Saint-Laurent :** "Il nous semble désirable d'en arriver à un accord sur une procédure par laquelle des changements pourront être faits ici même, en ce pays, par procédé sur lequel le peuple canadien pourra exercer un contrôle."

* * *

**Le premier ministre Frost, de l'Ontario :** "Les représentants de l'Ontario sont prêts à accorder leur entière collaboration, en espérant qu'une solution prompte et complète sera trouvée."

* * *

**Le premier ministre Duplessis, du Québec :** "La province de Québec est en faveur, presque unanimement en faveur, d'une constitution canadienne élaborée au Canada, par le Canada, et fondée sur l'esprit qui a prévalu à l'accomplissement de l'Acte de l'Amérique du Nord, en 1867."

* * *

**Le premier ministre Macdonald, de la Nouvelle-Ecosse :** "La province (la N.-E.) aborde la conférence comme étant un nouveau point de départ pour assurer une procédure suffisamment simple pour conserver l'équilibre de notre constitution."

* * *

**Le premier ministre McNair, du Nouveau-Brunswick :** "La constitution, qui, je le propose, devrait être élaborée sur des données canadiennes, devrait être fondée sur une nouvelle entente entre le fédéral et les provinces, qui par la suite soit supportée par le caractère sacré ou l'inviolabilité d'un contrat."

* * *

**Le premier ministre Campbell, du Manitoba :** "C'est notre opinion que quelle que soit la méthode d'amendement adoptée, celle-ci contienne un article garantissant le consentement du peuple canadien ; que ce consentement soit exprimé par des représentants élus ou par la population elle-même."

* * *

**Le premier ministre Manning, d'Alberta :** "Nous ne devons pas perdre de vue le fait que le peuple du Canada n'a jamais eu l'occasion, à venir jusqu'à présent, d'adopter et de ratifier une Constitution qui lui soit propre. Nous croyons que la raison fondamentale de prendre les mesures nécessaires à faire une revision adéquate de la constitution canadienne est le besoin évident qui existe de délimiter les responsabilités constitutionnelles du ressort du gouvernement du Dominion et des provinces canadiennes."

* * *

**Le premier ministre Johnson, de Colombie-Britannique :** "La conclusion d'une entente commune sur la méthode d'amender notre constitution peut contribuer largement à notre unification, et la Colombie-Britannique est bien décidée à faire tout en son pouvoir pour faciliter cette tâche et à aider, dans la mesure de ses moyens, le Canada à prendre la place qui lui revient de droit dans le concert des nations du monde en assurant à son peuple une plus grande sécurité et prospérité, si possible."

* * *

**Le premier ministre Douglas, de Saskatchewan:** "Nous sommes entièrement d'accord avec le premier ministre qu'il est temps d'amender la constitution canadienne . . . mais les fermiers sans marché pour écouler leurs produits, les ouvriers sans emploi, et plusieurs autres Canadiens aux prises avec des problèmes économiques, ne doivent pas être portés à croire qu'on ne peut rien faire pour améliorer leur sort aussi longtemps que la constitution ne sera pas amendée."

* * *

**Le premier ministre Jones, de l'Ile du Prince-Edouard:** "Le Parlement du Canada devrait être investi du pouvoir d'amender la constitution, sujet à certaines restrictions en ce qui concerne les droits des provinces et dans le cas des droits fondamentaux".

* * *

**Le premier ministre Smallwood, de Terre-Neuve:** "Nous voulons que le Canada ait une constitution propre et nous voulons qu'il ait le pouvoir de l'amender, mais il faudrait voir à ce que le Parlement ne puisse apporter des changements à la Constitution en ce qui concerne les droits des provinces sans le consentement de ces dernières."

## *M. Attlee fixe au 23 février 1950 la date des élections en Gde-Bretagne*

LONDRES, 11. (C.P.) — Le premier ministre Attlee a annoncé la tenue d'élections générales en Angleterre pour le 23 février.

En annonçant la date officielle des élections, Attlee met fin aux conjectures et rumeurs de toutes sortes qui circulaient depuis des mois. Cette déclaration inaugure une campagne électorale de six semaines qui promet d'être l'une des plus chaudment disputées au cours des récentes années.

La lutte se fera entre le gouvernement travailliste de Attlee, qui en près de cinq ans au pouvoir, s'est fait le défenseur du socialisme, de l'étatisation et de la nationalisation de l'industrie, et les conservateurs de Winston Churchill, qui se prononcent en faveur de l'entreprise privée. Tous deux appuient certains projets, comme le plan national de santé.

L'élection est convoquée en un temps favorable aux travaillistes selon plusieurs observateurs en dépit des récentes défaites essuyées par les régimes travaillistes en Australie et Nouvelle-Zélande.

Attlee a annoncé la date des élections dans une déclaration remise quelque peu avant 6 heures hier soir pour publication à 12 heures 30 du matin. Il convoqua 68 ministres ne faisant pas partie du cabinet afin de leur annoncer la nouvelle. Il avait précédemment fait connaitre sa décision aux membres du cabinet.

**Décisions annoncées**

L'annonce de la date des élections était contenue dans une série de proclamations déclarant que Sa Majesté avait approuvé les décisions suivantes du gouvernement:

1—Tenir une élection générale le 23 février;

2—Ne plus convoquer le Parlement actuel à une autre assemblée;

*(Suite 2e page, 2e col.)*

**La conférence d'Ottawa**

## La première journée s'achève sur une note fort optimiste

**Par Maurice Nantel**

OTTAWA, 10. — Commencée sous d'assez sombres auspices, une vague de noires prédictions sur l'issue de ces historiques délibérations, la première journée de la conférence fédérale - provinciale, que le t. h. Louis Saint-Laurent a invitée à compléter le rapatriement, qu'il a déjà effectué en partie ,de la constitution s'est terminée ce soir sur une note d'encourageant optimisme.

L'accord est évidemment bien loin d'être encore fait. Ce serait trop idéal. On mettra des semaines, des mois, des années peut-être, à y arriver. Il y a tant de problèmes, et qu'on voudrait tous embrasser à la fois, sous le prétexte commode de la question de procédure à régler.

Mais on s'entend déjà sur des points essentiels et fondamentaux. On indique même qu'on n'hésitera pas à entrer, lorsqu'il le faudra, dans la voie d'honorables compromis.

**Des résultats déjà**

Les onze premiers ministres du pays, par exemple, du premier jusqu'au dernier, sont unanimes à reconnaitre qu'il est indigne du Canada qu'il soit, au monde, le seul état souverain qui n'ait pas la prérogative de modifier lui-même, chez lui, sa propre constitution.

Ils conviennent tous du fait que ce déplorable et dangereux état de chose doit cesser au plus tôt, quand on aura trouvé une méthode, satisfaisante pour tous ceux qu'il protège, d'amender, sans plus aller à Londres, l'acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Ils affirment encore, sans une seule exception, que ce qu'on décidera à ce sujet devra, pour employer les paroles mêmes de M. Saint-Laurent, fournir "aux droits historiques des minorités, qui, du point de vue juridique, ne sont pas mieux protégés qu'aucune autre disposition constitutionnelle, des garanties absolues, les plus solides sauvegardes légales qui se puissent concevoir".

Ce sont les choses qui comptent. Il en est d'autres.

**Inquiétude dissipée**

Celle-ci surtout à propos de laquelle presque tous les chefs des administrations provinciales ont exprimé de graves inquiétddes que M. Saint-Laurent s'est empressé d'apaiser sans inutile délai :

Londres ayant, depuis plusieurs années, laissé tomber les provinces, sur le terrain constitutionnel, pour proclamer qu'il acceptera tous les amendements à la constitution qu'Ottawa voudrait bien, qu'Ottawa peut maintenant demander, de M. Frost, de l'Ontario, en passant par M. Duplessis, du Québec, jusqu'à M. Smallwood, de Terre-Neuve, on a, avec vigueur, indiqué que ça ne pouvait pas, sans péril pour notre système fédéral lui-même, se passer comme ça.

C'est là pour l'autonomie provinciale une menace qu'il faut à tout prix écarter. On s'en effraie d'autant plus qu'on voit dans l'abo-

*(Suite 2e page, 2e col.)*

## Le tango des autos et des piétons

**Le tango des autos et des piétons s'est pratiqué hier, sur la plupart des rues de Montréal.**

**Ce spectacle inusité a été vu par les piétons moqueurs qui avaient pris le parti de s'asseoir sur le trottoir et d'attendre que passe le distributeur de sable.**

**le distributeur de sable.**

**Montréal était pratiquement immobilisé. Les automobiles bloquaient la voie des tramways, les tramways bloquaient la voie des automobiles, bref, tout le monde se bloquait l'un l'autre, généralement aux dépends des garde-boue, des phares, et des flancs aréodynamiques des automobiles.**

**Vers trois heures, particulièrement, après que la pluie glacée prédite par Dorval en eût été à sa deuxième heure, les pare-brise des autos étaient couverts de glace et les rues étaient devenues de véritables miroirs de glace concaves. C'est à ce moment que le bal a commencé. Il n'a cessé que vers cinq heures avec la hausse du thermomètre.**

**Pour les piétons, il n'y avait qu'un parti. Celui de rester en place. Le moindre mouvement et la glissade commençait.**

*(Suite 2e page, 3e col.)*

### Un incendie rase une chapelle à Thetford

THETFORD-MINES, (C.P.) — Un incendie causé par un court-circuit a détruit hier après-midi la chapelle temporaire dans la paroisse Notre-Dame de la Présentation, A Thetford-Mines. Les dommages sont évalués à quelque $50,000.

### Les flammes ont menacé l'église

SUSSEX, Nouveau-Brunswick, 10. (C.P.)—La salle paroissiale de l'église catholique de Sussex a été détruite aujourd'hui par les flammes. L'incendie a été maîtrisé avant que les flammes n'atteignent l'église et d'autres immeubles environnants.

## Envoi d'équipement militaire américain à l'île de Formose

PHILADELPHIE, 10. (AP) — Deux cents tanks et chars blindés américains ont été chargés à bord d'un cargo turc pour être expédiés aux nationalistes chinois à Formose.

Cet équipement a été vendu à même "l'excédent des besoins immédiats des Etats-Unis" en entrepôt au dépôt de l'ordonnance de Lima (Ohio).

A Washington, l'ambassade chinoise révèle que les fonds qui ont servi à l'achat de cet équipement ont été puisés à même la somme de $125,000,000 votée par le Congrès, en 1947, en vertu d'un programme d'aide à la Chine.

Le lieutenant-colonel R. B. Fontaine, commandant du dépôt de Lima, a dit que le chargement des véhicules blindés à bord des trains a été complété la semaine dernière.

Ils furent transportés au port de Richmond, dans le nord-est de Philadelphie, d'où ils partirent en direction du Pacifique à bord du S.S. Mardin, un navire appartenant à Marta T.A.S., d'Istamboul.

Le gouvernement nationaliste chinois s'est chargé du transport, tant terrestre que maritime, a déclaré Fontaine.

Michael McDermott, officier de presse du State Department, a déclaré que le gouvernement chinois a dépensé cet argent par l'intermédiaire de ses propres agents qui ont acheté les armements dont ils avaient besoin.

"Nous reconnaissons toujours le gouvernement nationaliste de Chine et nous n'avons aucune objection à ce qu'il importe ce matériel de notre pays," a ajouté McDermott. Des personnages du gouvernement à Washington rapportent que l'équipement vendu comprend 70 tanks medium, 100 chars blindés et 100 chars scout. Trente autres tanks, ajoutent-ils, ont quitté les Etats-Unis en direction de Formose, il y a une semaine environ.

Formose, une île située au large de la côte chinoise, est le site des quartiers-généraux du gouvernement nationaliste du généralissime Chiang Kai-shek.

Jeudi dernier, le président Truman avait déclaré au cours d'une conférence de presse que les Etats-Unis n'apporteraient aucune aide militaire à la citadelle de l'île. Par contre, il promit à la Chine nationaliste qu'elle continuerait à recevoir de l'aide en vertu du plan Marshall.

## On analysera les friandises envoyées à J.-Albert Guay

QUEBEC, 10, (Du correspondant du "Canada") — Le colis mystérieux reçu samedi dernier à la prison de Québec à l'adresse de J.-Albert Guay, accusé du meurtre de sa femme, a été envoyé hier au laboratoire de la Sûreté provinciale de Montréal, où il a été enfin ouvert aujourd'hui. On y a trouvé des friandises qui seront analysées afin de savoir si elles contiennent du poison.

Voilà la substance d'une déclaration faite tard cet après-midi par le département du procureur général, qui a été plongé dans le désarroi par la nouvelle publiée ce matin par le "Canada".

**Rumeurs sinistres**

Toute la journée, les rumeurs les plus sinistres ont circulé. On a cru que le colis pouvait contenir une bombe pour faire sauter la prison de Québec ou des armes pour faciliter l'évasion de Guay.

Ce matin ordre a été donné aux employés du département du procureur général d'observer le plus rigoureux silence sur la réception du colis. Les demandes d'information affluant de partout dans le pays, à la prison de Québec, on a d'abord nié la nouvelle puis on a déclaré que le présumé auteur de la tragédie aérienne du 9 septembre avait reçu des colis mais qu'aucun n'avait paru suspect. Cette demi-admission ne fit qu'aggraver les rumeurs qui circulaient.

**Déclaration officielle**

Tard cet après-midi, M. Charles-Edouard Cantin, C.R., assistant procureur général adjoint, a fait une déclaration aux journaux au nom du département.

"Le département du procureur général", a dit M. Cantin, "regrette qu'une indiscrétion ait permis la publication de la nouvelle qu'un colis a été reçu à la prison de Québec et il croit devoir déclarer ce qui suit : "Un colis emballé avec du papier des fêtes a été reçu à l'adresse de J.-Albert Guay. Le colis avait été expédié de Régina, Saskatchewan. Le gouverneur de la prison a demandé à J.-Albert Guay s'il s'attendait à recevoir quelque chose venant de l'Ouest canadien et sur sa réponse négative, le colis a été remis au département. Le département l'a envoyé à Montréal pour être ouvert et analysé au laboratoire de la Sûreté provinciale.

**Contenu du colis**

"Le colis a été ouvert à Montréal aujourd'hui", a ajouté M. Cantin. "Il contenait deux rangées de friandises, la première de chocolats, la deuxième de sucre à la crème fait à la maison. Il y avait aussi une lettre dedans, signée par un homme et une femme qui seraient supposés s'intéresser au bien-être des prisonniers. Les friandises seront analysées au laboratoire de la sûreté provinciale à Montréal".

Le fait que le colis reçu samedi dernier n'ait pas été ouvert à Québec indique que les autorités provinciales elles-mêmes l'ont jugé suspect en le recevant. C'est le sous-chef de la sûreté Matte et le détective Healy qui ont porté le paquet au laboratoire de la police provinciale à Montréal.

## Mgr Maurice Roy serait bientôt nommé cardinal

**CITE VATICANE, 10. (A.P.) — Sa Sainteté le pape va vraisemblablement convoquer un consistoire secret dans les prochains deux mois afin de nommer des nouveaux cardinaux, a-t-on appris ce soir au Vatican.**

**Il y a 16 vacances au Sacré Collège qui comprend 70 sièges. L'élection des nouveaux cardinaux serait l'une des plus solennelles cérémonies de l'Année sainte.**

**Il est bien possible que Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, soit nommé cardinal. La rumeur circule dans les milieux bien informés du Vatican.**

### ●●●Tout le Canada a les yeux tourné . . .

*(Suite de la dernière page)*

tous les 5 ans sauf possibilité de remise en temps de guerre ou menace de guerre.

M. Saint-Laurent déclara que ses suggestions d'amendements avaient reçu l'appui de porte-parole de tous les partis politiques représentés aux Communes. Et il a précisé qu'un jour viendra peut-être où le développement et les progrès de notre pays mettront tout le monde d'accord sur la nécessité de modifier les relations fédérales-provinciales sous certains aspects.

Le premier ministre a, de plus, ajouté que ces lacunes dans notre constitution étaient explicables et qu'il n'a suffi que des demandes de la part du Parlement canadien pour remédier aux situations où le Canada semblait être désavantagé. En dépit de maintes demandes, toujours exaucées d'ailleurs, le Canada est maintenant le seul pays du commonwealth n'ayant pas la pleine compétence d'amender sa constitution et c'est une demande que Londres ne peut refuser.

En marge de toutes ces considérations, M. Saint-Laurent a donc défini les trois buts de la conférence en termes qui ne laissent pas d'équivoque: 1 — Compléter le transfert, au Canada, du pouvoir de modifier notre propre constitution; 2 — Sauvegarder formellement les droits traditionnels des minorités tels que prévus dans la constitution; 3 — Garantir suffisamment le caractère fédératif de la constitution en faisant participer et les autorités provinciales à une procédure d'amendement.

En terminant, M. Saint-Laurent a insisté sur le fait qu'il est nettement en faveur de sauvegarder les droits provinciaux et qu'il s'attendait à la coopération de toutes les provinces pour un sujet d'importance aussi vitale à l'évolution du pays. Il a terminé en disant que ce serait manquer de sens pratique que d'espérer le règlement définitif de cette question à la présente réunion. Il exprima cependant l'espoir qu'on pourrait jeter les bases d'une entente qui établira au Canada un régime constitutionnel qui soit de juridiction intégralement canadienne.

**Le discours de M. Duplessis**

Parlant en français, M. Duplessis a déclaré que le Québec veut sincèrement coopérer à la grandeur du Canada mais dans le respect des droits de chacun. Il ajouta que sa délégation s'est rendue à Ottawa avec la main ouverte pour coopérer mais non pas pour céder aucun des droits chers à sa province. Etablissant ses positions "de façon claire", il a précisé que la province de Québec "est en faveur, absolument en faveur, quasi unanimement en faveur d'un tribunal canadien siégeant au Canada et traitant en dernier ressort des choses canadiennes".

Il ajouta de plus qu'au cours de cette conférence, la franchise et la loyauté sont de mise et indispensables au progrès et du pays et des provinces. Il a précisé qu'il n'est pas venu à Ottawa en tant que chef de parti mais comme premier ministre de la province de Québec. Il a ajouté de plus qu'il considère l'hon. Saint-Laurent non pas comme chef de parti mais comme premier ministre du pays. "La partisannerie politique n'a pas de place ici", a-t-il déclaré.

Le premier ministre du Québec admit que les amendements à la constitution sont devenus nécessaires mais qu'il est indispensable que l'âme de la constitution canadienne soit respectée.

Avant de terminer, il a tenu à préciser qu'il est, dans la constitution des clauses fondamentales au sujet desquelles, tel que pour la langue et la religion, il ne peut pas y avoir de compromis honnête, et que la province de Québec n'entend pas entrer dans de tels compromis.

En conclusion, M. Duplessis a ajouté: "Nous sommes ici dans un but de cordiale coopération et nous sommes convaincus que tout le monde sait que nous sommes ici les mains ouvertes, non pas pour ne rien céder et ne rien donner, mais pour tâcher de s'entendre sur un plan en autant qu'il ne soit pas étayé sur les droits fondamentaux des provinces".

### ●●●M. Attlee fixe au 23 février 1950 . . .

*(Suite de la 1ère page)*

3—Dissoudre la Chambre des Communes, le 3 février;

4—Fixer la mise en nomination au 13 février;

5—Réunir le nouveau Parlement le 1er mars afin de remplir certaines formalités;

6—Ouvrir les sessions du nouveau Parlement le 6 mars.

Le partit travailliste a cancellé les célébrations projetées pour marquer le 50ième anniversaire de sa fondation, le 3 février, afin de ne pas nuire à sa campagne électorale.

**Position des partis**

La position des partis aux Communes avant le début de la nouvelle année était la suivante: travailliste, 393; conservateurs, 201; nationaux libéraux, 13; libéraux, 11; indépendants et autres, 22. Cependant, sur la liste d'honneurs de la Nouvelle Année figuraient les noms de cinq membres du parti travailliste qui ont été élevés au rang de Pairs et d'autres candidats du parti se présenteront à ces sièges dans la prochaine lutte.

En 1945, sur 32,836,419 électeurs éligibles, 25,018,393 se sont prévalus de leur droit de vote. A la prochaine élection, le nombre des électeurs sera augmenté de 1,500,000. Les partis travailliste et conservateur doivent présenter des candidats aux 625 sièges de la nouvelle Chambre. Les libéraux de Clement Davies doivent présenter environ 400 candidats et les communistes 100.

En vertu de la nouvelle loi de redistribution, 15 anciens sièges disparaissent. Les membres de la Chambre des Communes avaient été élus pour un terme de cinq ans au mois de juillet, 1945. Attlee prit le pouvoir le 26 juillet, 1945, au milieu de la Conférence de Postdam.

## Bulletin météorologique

**Pronostics pour les différentes régions climatériques de la province suivant le rapport du bureau fédéral de météorologie émis à l'aéroport de Dorval à 11 h. a.m.**

Région de Montréal et d'Ottawa: Beau en général avec quelques périodes nuageuses; vents du sud ouest de 30 milles à l'heure retournant vents de l'ouest de 20 milles l'après-midi. Un peu plus froid.

### ●●●La première journée s'achève sur . . .

*(Suite de la 1ère page)*

lition des appels au Conseil Privé; dans la création d'une Cour suprême qui l'est de fait comme de nom; dans le droit d'Ottawa de modifier l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, là où il ne parle que de juridiction nationale, mais de manière qui peut avoir des répercussions dans le champ des juridictions provinciales, un appareil centralisateur contre lequel on ne pourrait bientôt plus rien.

**Méfiances écartées**

Il s'agit de faits accomplis. Les provinces qu'on n'a pas consultées n'ont rien eu à y faire. Et elles soupçonnent maintenant Ottawa d'avoir, au cours de la dernière session, précipité ces choses, justement pour pouvoir mieux tenir en mains les délégations provinciales qui sont venues le rencontrer aujourd'hui.

M. Duplessis l'a crié plus fort encore que les autres, qui a ajouté que cette façon de se conduire n'était pas de nature à inspirer la confiance et la bonne entente indispensables au succès des négociations qu'on amorce.

M. Saint-Laurent est immédiatement intervenu pour donner à entendre que ce qu'on avait fait on pourrait peut-être le défaire ou au moins le corriger, s'il s'avérait d'intérêt national, après entente fédérale-provinciale, que la Cour suprême ne doit pas être, par exemple, tout à fait ce qu'elle est.

**entr'ouvre une porte**
**M. Saint-Laurent**

Le chef de gouvernement canadien, car il sait bien, lui aussi, ménager ses effets, quand ça en vaut la peine, n'a jamais été aussi précis que cela. Mais il a entr'ouvert une porte qu'on avait des raisons de croire hermétiquement et définitivement close. Il a dit en somme que le rapatriement partiel de la constitution n'empêcherait jamais son rapatriement complet.

Il a déclaré: "On a exprimé certaines inquiétudes au sujet du langage du dernier amendement apporté à l'acte de l'Amérique du Nord, celui qui permet à Ottawa de le modifier dans le domaine exclusivement fédéral. On s'est demandé s'il ne serait pas possible d'interpréter ce langage de façon à ce qu'il s'applique à des choses qui ne relèveraient pas uniquement d'Ottawa. On a ajouté que si nous devons étudier tout notre problème constitutionnel, il faudrait le faire de façon à disposer de ces inquiétudes.

"Je ne m'oppose pas du tout à cela. Si nous devons examiner tout le problème, je ne pense pas que nous désirerions dire:: "Voilà, on a fait dans le passé des choses qui sont aujourd'hui un obstacle à ce que nous voulons maintenant accomplir et qui contribuerait à créer dans l'esprit des Canadiens la confiance que ce que nous voulons, tous ensemble, c'est de poser exactement les actes qu'il faut."

Le premier, M. Saint-Laurent, sur un point qui aurait pu faire échec à l'heureuse issue de l'oeuvre difficile qu'on commence, s'il avait montré trop d'intransigeance, a donné l'exemple de compréhension intelligente qu'il s'entend bien qu'on suive.

Ajouté au fait de l'unanimité de rapatrier toute la constitution, à celui aussi de l'unanimité du désir qu'on a de confirmer et même d'accroître les garanties qu'ont déjà les droits des minorités, cet exemple augure bien pour les jours qui vont suivre.

**Agréable surprise**

Même l'hon. Maurice Duplessis, dont on disait encore hier qu'il ne venait pas à Ottawa avec des mains trop pures, à qui l'on prêtait, pour des motifs qui tiennent toujours des desseins plutôt inquiétants, à cause une agréable surprise.

"Pourvu qu'il soit sincère", a-t-on entendu dire dans plusieurs milieux, avec un petit soupir de soulagement.

"Québec, a-t-il déclaré, est en faveur, absolument en faveur, quasi-unanimement en faveur d'un tribunal canadien, siégeant au Canada et traitant en dernier ressort des choses canadiennes. Québec est complètement en faveur, quasi-unanimement en faveur d'une constitution canadienne élaborée au Canada, par le Canada, et basée sur l'esprit fédératif qui a présidé à l'adoption de l'acte de l'Amérique britannique du Nord de 1867".

Il a évidemment, après cela, fait des réserves, parlé avec peut-être un peu trop d'insistance, de franchise, de loyal, de la nécessité de se mettre au-dessus des petites querelles politiques, mais, dans l'ensemble, ça se présentait assez bien.

**Les réserves de M. Duplessis**

Pour lui, comme pour le premier ministre conservateur progressiste de l'Ontario, la constitution est une, on n'aurait jamais dû la morceler, même pour la rapatrier, "la meilleure manière de la respecter c'est de respecter son unité, ses fondements d'unité."

Il n'aime pas beaucoup la Cour suprême actuelle. Il trouve que la manière dont on l'a constituée équivaut pour Ottawa à s'arroger le droit de choisir les arbitres qui seront appelés à décider des droits respectifs de chacune des parties", que ce n'est pas là le vrai "fair-play" britannique.

La mauvaise humeur qu'il a manifesté là-dessus s'est transformée, cependant, en sourires et en hochements approbateurs de la tête, quand M. Saint-Laurent, à la fin de la séance, lui a permis d'espérer, comme aux autres délégués provinciaux qui avaient abondé dans le même sens, que tout ça pourrait s'arranger, à la condition que la conférence atteigne à la fin pour laquelle elle a été convoquée.

M. Duplessis encore n'a mentionné qu'une seule fois que l'idée de profiter des délibérations actuelles pour discuter finances et division des impôts lui trotte toujours dans la cervelle. Ç'aurait pu être bien pis, quand on songe aux seuls experts dont il s'est fait accompagner.

**Pas de huis clos**

Ce fut, en définitive, une bonne journée dont tout le monde, et M. Saint-Laurent l'a souligné, peut à bon droit être fier. Il l'a fait quand quelqu'un demanda si demain l'on n'abandonnerait pas les séances publiques pour le huis clos.

"Je ne veux pas être arbitraire le moins du monde, a dit en souriant le député de Québec-Est, mais chaque fois que nous nous sommes, dans le passé, réunis à huis clos, il y a eu des gens pour dire que nous n'étions pas très fiers de la besogne que nous accomplissions. Si, d'ici la fin de cette conférence, nous pouvons continuer de faire aussi bien que nous avons fait aujourd'hui, je crois que nous pourrons légitimement nous en enorgueillir. Pourquoi ne pas laisser le public voir comment nous nous conduisons."

La note optimiste de la fin du jour est donc, comme on a pu le constater, bien justifiée. Il ne reste qu'à souhaiter qu'on puisse la sonner jusqu'à la fin. Elle fait tout de même une musique plus agréable que le glas sous lequel il avait fallu enterrer la conférence de 1945.

### ●●●Le tango des autos et des piétons

*(Suite de la 1ère page)*

Les rues en pentes étaient les plus dangereuses. Les descendre signifiait généralement le tobogganing jusqu'au pied et l'écrasement sur le premier obstacle rencontré. Les monter représentait un travail patient et souvent mal récompensé. Quelques automobilistes ont descendu l'avenue du Parc qu'ils venaient de gravir, à reculons, les freins et le coeur serré jusqu'à ce qu'ils s'arrêtent sur un arbre, sur un tramway, sur une autre automobile ou sur les piétons pas assez agiles pour leur échapper.

**Sable et sel**

La ville a déversé des tonnes de sable et de sel aux principales intersections et sur les principales côtes. Mais la pluie insidieuse et le gel ont vite recouvert de glace ce noble effort.

La radio-police a couru à des centaines d'appel. Embouteillages, chutes sur le trottoir, accidents d'autos, etc. etc., ont retenu l'attention de nos policiers motorisés.

**Pont du Hâvre**

La circulation sur le pont Jacques-Cartier a été interrompue pendant trente minutes, alors que les agents de la circulation tentaient de reprendre contrôle de la situation.

Une filée, longue de 12 milles, dit-on, attendait, des deux côtés, pour traverser le pont. Le manque de collaboration des automobilistes a gêné la circulation considérablement, dit la police. Alors qu'il n'était possible que de circuler sur une seule rangée, des impatients tentaient de doubler la ligne "pour gagner du temps". Le chaos a résulté de cette impatience.

**Transport immobilisé**

Les avions ont cessé de circuler. Les trains ont été retardés, les employés étant constamment menacés de glisser sous les wagons. Les autobus étaient tous en retard avec une moyenne d'une heure et demie.

Le chaos régnait dans la métropole. Il régnera encore aujourd'hui si les prédictions de M. Dorval s'avèrent justes. Il doit faire froid aujourd'hui avec un minimum de 20 degrés cet après-midi. Gare à la glace.

On espère cependant que le vent d'hier soir aura eu le temps d'assécher les rues. Un vent de 37 milles à l'heure balayait les rues à 11 heures hier soir, par une température de 45 degrés. Mais l'ordre du jour reste: "Méfiez-vous!"

### Appel de Sioui différé sur la demande d'avocat

QUEBEC, 10 (C.P.) — Le procureur Paul Miquelon a annoncé ce soir qu'il demandera au procureur général de la province de différer l'appel de l'Indien Jules Sioui.

Sioui, un Indien Huron de la réserve de Loretteville, a été condamné à deux ans de pénitencier l'année dernière. Il avait été reconnu coupable d'avoir incité les Indiens d'Amérique du Nord à la révolte.

# Réponse de M. Marcel Ouimet à l'Association des musiciens

QUEBEC, 10. (Du correspondant du "Canada") — M. Marcel Ouimet directeur des programmes à Radio-Canada, a été le héros de la première journée de l'enquête de la Commission Massey à Québec, où avec le brio qui caractérisait ses reportages de guerre, il a répondu à l'Association des musiciens de Québec", qui prétendent être traités en parents pauvres par la Société Radio-Canada.

Les commissaires de l'enquête royale sur l'avancement des arts, sciences et lettres ont siégé dans le grand salon de l'Université Laval dont les murs sont ornés de portraits du Pape Pie IX et de la reine Victoria, qui donnèrent en 1852 à l'Université la bulle et la charte de son institution, et de nombreux portraits de chanceliers et recteurs.

Les musiciens de Québec ont présenté leur mémoire cet après-midi. Ils s'y plaignent du fait que presque toutes les émissions de Radio-Canada partent de Montréal.

Le président Massey ayant demandé à M. Marcel Ouimet des explications, le directeur des programmes de Radio-Canada a déclaré: "C'est le manque d'argent qui empêche la décentralisation des services. Il y a aussi d'autres raisons. Montréal a 2,500 musiciens et 250 comédiens. Québec a 200 musiciens et 150 artistes-dramatiques. Le budget du réseau français est de $322,000. Les musiciens de Québec ont reçu $26,000 l'an dernier, ceux de Montréal, un peu plus de $40,000. Depuis l'avènement de la radio, les standards musicaux ont pris un grand essor au Canada. Malheureusement, les standards musicaux de Québec sont inférieurs à ceux de Montréal.

—"Ceux de Montréal sont bien inférieurs à ceux de New-York", a riposté M. Maurice Rousseau, au nom des musiciens québécois, "Radio-Canada ne demande que 2 heures de répétition aux musiciens; A New-York, on en demande 10 et 12 heures. Vous invoquez le budget, M. Ouimet", a ajouté M. Rousseau. "Mais ce n'est pas une excuse, c'est le gouvernement, c'est-à-dire le peuple, qui paie les déficits".

M. Ouimet n'a pas répliqué. Il a souri aimablement et l'incident a été clos.

La Fédération Canadienne des Universitaires Catholiques avait supprimé de son mémoire un paragraphe où il était dit que le fédéral devait remettre aux provinces les domaines de taxation qui leur appartient de droit. Ce paragraphe, qui avait le caractère d'un pamphlet politique, avait provoqué trois démissions dans la Fédération.

Les représentants de la Fédération furent interrogés sur deux autres points de leur mémoire le dernier présenté aujourd'hui.

Le Très Rév. Père Lévesque, O.P., dit: "Vous demandez la nomination de conseillers culturels à la télévision ?

—"Parce que lorsque l'institution de la télévision a été annoncée dans les journaux, il n'a pas été question du haut niveau moral que devraient avoir les émissions", répondit M. Guy Dorion, avocat, membre de la fédération.

—"Le président du bureau des Gouverneurs de Radio-Canada, qui est présent, devrait nous dire si on s'est occupé du niveau moral de ces futures émissions", dit observer le T. R. P. Lévesque.

M. A.-D. Dunton répondit: "Les Gouverneurs de Radio-Canada sont en quelque sorte les conseillers culturels de la société et nous avons des officiers qui ont la compétence voulue et peuvent prendre eux mêmes les responsabilités".

Ce fut un second point scoré par Radio-Canada dans la journée. Me Guy Dorion, en remercia M. Dunton et rendit hommage aux commissaires, en particulier le T.R.P. G.-H. Lévesque, doyen de la faculté des Sciences Sociales.

## Convocations

**Club Kiwanis Saint-Laurent.** — Déjeuner-causerie hebdomadaire à midi et demi, à l'hôtel Ritz-Carlton. Conférencier: Me Bernard Couvrette, c.r., ancien président du club.

**Société de géographie de Montréal.** — Conférence publique à 8 h., à la salle H'404 de l'Université de Montréal, par Mgr Olivier Maurault. Sujet: "De Montréal à Rome par Irun, Castellane et Ancône".

**Electrical Club.** — Déjeuner-causerie à 12 h. 40, à l'hôtel Queen's. Conférencier: M. R. A. Eshelby, de la compagnie Northern Electric.

**Electrical Maintenance Club.** — Réunion mensuelle à 8 h. 30, au salon E de l'hôtey Windsor. Conférencier: M. K. T. McLeod. Sujet: "Les pronostics de la température".

**Société généalogique canadienne-française.** — 65e assemblée plénière, à la Bibliothèque municipale, 1210 est, Sherbrooke, à 8 h. 30, sous la présidence du R. P. Archange Godbout, O.F.M.

**Association des propriétaires d'hôtels et d'auberges de la province.** — Début de la convention annuelle à 3 h. 30, à l'hôtel Mont-Royal.

**Canadian Industrial Trafic League, Quebec Division.** — Réunion à 6 h., à l'hôtel Queen's.

**Association des marchands de meubles et d'appareils électriques.** — Congrès à l'hôtel Windsor. Banquet à 6 h.

**Advertising & Sales Executives Club.** — Déjeuner-causerie hebdomadaire à midi et demi, à l'hôtel Mont-Royal. Conférencier: M. J. L. Rumble, de Toronto, gérant général de la vente des camions à General Motors of Canada.

**Légion Canadienne B.E.S.L.** — Succursale Postale 72, assemblée générale, Salle Brodeur, Legion Hall, 1191, rue de la Montagne à 8.15 p.m.

**Association des fournisseurs d'hôtels et de restaurants** — Congrès à l'hôtel Mont-Royal.

**Association canadienne des consommateurs** — Réunion à 10 h. 30, ce matin, au Windsor.

**Montreal Automobile Trade Association** — Déjeuner au Mont-Royal, à midi et demi.

**Optimist Club of Montréal** — Déjeuner-causerie hebdomadaire à midi et demi, au Berkely. Conférencier: le lieutenant-commandant Ben Hamilton.

**Société médico-chirurgicale de Montréal** — Section de neurologie. Réunion à 5 h. à l'Institut neurologique.

**Canadian Institute of Mining & Metallurgy** — Diner au Montreal Club à 6 h. 30.

**Canadian Credit Institute** — Diner à 6 h. 30, au Queen's. Conférencier: M. David B. Mansur, président de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

### M. Frank Lévesque est élu président des hôteliers de Montréal

M. Frank Lévesque, gérant de l'hôtel Queen's, fut élu hier 1er président de la nouvelle association des Hôteliers de Montréal. M. C.-K. Dwinell, gérant du Mont-Royal, est vice-président, et M. C.-E. Smith est secrétaire. Les directeurs sont MM. E.-H. Frappier, de l'hôtel De La Salle, J.-G. McMichael, du Laurentien, et Jean Contat, du Ritz Carlton.

# *Pas question du 'cas' Guindon à la Commission*

La Commission des écoles catholiques de Montréal n'a pas fait connaître sa réaction, hier après-midi, sur le fait que M. Léo Guindon, président de l'Alliance des professeurs, ne soit pas entré en classe, tel que requis, lundi matin.

L'ordre du jour de la séance ne comportait pas d'ailleurs de discussion sur le "cas" Guindon.

Les spéculations dans bien des milieux, vont leur train depuis dimanche. Les uns s'amusent de la tournure des événements. D'autres, plus calmes, se demandent ce qu'il adviendra. Les plus inquiets parlent d'une autre grève, si la commission par mesure disciplinaire remerciait, sur recommandation de la direction supérieure des études, M. Guindon de ses services professionnels.

Les commissaires ont siégé à huis-clos, hier, au début de la soirée, et sans doute y a-t-on discuté librement de la situation créée par l'attitude des membres de l'Alliance.

Selon l'opinion exprimée par quelques personnes autorisées, à la Commission il appert toutefois que le "cas" Guindon — comme on le désigne maintenant communément — est considéré comme étant de la compétence de la direction supérieure des études. C'est elle qui peut faire des recommandations aux commissaires, si la question doit être soumise à une assemblée de la commission.

La voie la plus logique semble donc que la Commission attende une suggestion de la direction supérieure pour prendre attitude sur l'absence de M. Guindon de la classe qui lui était assignée. Il se peut aussi que la direction supérieure prenne les mesures disciplinaires qu'elle juge opportune dans les circonstances, ayant reçu les pouvoirs pour ce faire.

Hier matin, la Commission a reçu les lettres adressées par M. Guindon au nom de l'Alliance et en son nom personnel.

# *Wilcox, maire suppléant de Verdun*

Le conseiller T. A. B. Wilcox a été nommé, hier soir, maire suppléant de la Cité de Verdun.

L'ancienne étoile des "Maroons" succède au conseiller Jos Lareault.

M. T. A. B. Wilcox

Le mandat de M. Wilcox commencera dimanche prochain et durera trois mois.

C'est le conseiller Lareault, appuyé par le conseiller P.-E. Joannette, qui a proposé M. Wilcox comme son successeur.

Le conseil a adopté à l'unanimité la motion Lareault-Joannette. Et S. H. le maire, M. Edward Wilson, a félicité le nouveau maire suppléant.

# On vante Québec comme l'un des endroits les plus pittoresques

"Il n'y a aucune région dans toute l'Amérique du Nord qui possède autant de charme et de caractéristiques naturelles que la province de Québec et celle-ci n'a même pas encore effleurer la surface de son potentiel de ressources touristiques." C'est ce que déclarait hier soir M. Leo Dolan, directeur du tourisme canadien, au cours du banquet annuel de la Northern Resorts Association, tenu en l'hôtel Mont-Royal.

"Cette province devrait être encore plus française qu'elle ne l'est, a ajouté M. Dolan. J'aimerais voir les gens du Québec retourner de plus en plus aux coutumes de leurs pères. Le plus grand attrait que le Québec possède aux yeux des touristes est son atmosphère canadienne-française."

M. Dolan a aussi préconisé que nous invitions les touristes à venir dans notre province, sans tenir compte de leur race, de leur classe ou de leur religion. Ici nous pouvons nous vanter d'avoir une vraie démocratie", a-t-il dit. Il a fait remarquer que le bureau du tourisme a refusé de distribuer toute brochure qui offenserait une certaine race, une certaine classe ou une certaine religion. "C'est vraiesprit démocratique," a-t-il conclu. ment là une belle preuve de notre

M. Dolan a aussi fortement insisté, au cours de son discours, sur la nécessité d'appuyer le programme de conservation du gouvernement, sans quoi, a-t-il déclaré aux hôteliers et commerçants du Nord, nous ne continuerons guère longtemps à attirer les touristes, car nos forêts seront décimées et nos lacs dépeuplés.

Préconisant aussi, comme M. Dolan un retour à nos vieilles coutumes et la conservation de notre langue, M. J. B. Laing, président de la Northern Resorts Association of Laurentians, a déclaré au cours du même banquet: "Nous, les hôteliers du Nord, sommes fortement d'avis que par la préservation de la langue française, l'encouragement des industries "habitantes", le maintien de nos vieilles coutumes par les parties de sucre et la conservation de nos terres et forêts — ainsi qu'avec un bon réseau, de routes, hiver et été — nous possédons un site naturel pour attirer et retenir les touristes."

**Nouveau poste ministériel ?**

M. Laing a préconisé enfin que la Northern Resorts Association recommande, dans son programme pour 1950, au gouvernement fédéral la création d'un nouveau poste ministériel, afin d'encourager davantage cette industrie grandissante du tourisme.

### En l'honneur des membres de la commission Massey

QUEBEC, 10. (Du correspondant du "Canada")—L'université Laval a donné un diner officiel ce soir au cercle Universitaire en l'honneur de la Commission Royale d'enquête sur l'avancement des arts, sciences et lettres au Canada, son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, visiteur royale et chancellier apostolique, Mgr Ferdinand Vandry, recteur de Laval et Mgr A.-M. Parent, vice-recteur étaient entourés des membres de la commission, le président, l'hon. Vincent Massey et Mme Massey, le très Rev. Père G.-H. Lévesque, o.p., M. et Mme Arthur Surveyer, Mlle Lilda Neatby, le Dr Normar. McKenzie, M. Peter Wright, M. Guy Roberge, conseiller juridique de la Commission, M. Archibald Day et M. René Garneau, secrétaires, et les doyens des facultés de Laval, le chanoine Maurice Laliberté, le chanoine Ernest Lemieux, l'hon. juge J.-A. Gagné, le docteur Charles Vézina, M. Adrien Pouliot, M. Avila Bédard et M. Charles de Koninck.

### Un accident d'autobus fait au moins 18 morts

**MULHOUSE, France. (AP) — Un autobus transportant des ouvriers a passé à travers le parapet d'un pont avant de s'échoir finalement au fond d'un canal.**

# *Le maire Houde n'a pas reçu son invitation*

Le maire Camilien Houde ne sait pas encore s'il se rendra à la conférence des maires, tenue en Australie en février prochain.

Au bureau du maire, hier après-midi, on a déclaré que l'invitation au premier magistrat de Montréal, de même que de celles aux maires de Vancouver et de Québec n'avaient pas encore été reçues. Le maire ne prendra une décision que lorsque l'invitation aura été reçue. Le maire de Toronto n'a pas non plus reçu d'invitation.

Une dépêche de Londres mande que tous les maires mentionnés ont reçu l'invitation de se rendre à Melbourne le mois prochain afin d'assister à une conférence des maires.

Le but de cette réunion est de promouvoir la bonne entente entre toutes les nations et d'attirer l'attention du public sur les jeux olympiques qui doivent être tenus à Melbourne en 1956.

# Grave incendie à la maison Lalumière

Un violent incendie, dont la cause est inconnue, a ravagé hier soir, l'établissement de commerce de la maison Lalumière et Frère, manufacturiers de sucreries, 2229 est, rue Ste-Catherine (entre les rues Fullum et Parthenais). Les dégâts sont très considérables, et une quarantaine d'employés sont subséquemment en chômage.

Cet incendie se déclara à l'étage supérieur, c'est-à-dire au second plancher de la bâtisse, à 7 h. 16 et les pompiers de quatre casernes, commandés par le directeur Raymond-E. Paré, le directeur adjoint Anselme Filion, et le chef de district A. Matte, utilisèrent six puissantes lances pendant plus d'une heure avant de pouvoir maîtriser les flammes.

Personne ne fut blessée au cours des manoeuvres.


**RÉVEILLEZ VOTRE BILE**

**Sans Calomel — Et Vous Sauterez du Lit le Matin Plein d'Entrain**

Le foie devrait déverser environ 2 chopines de bile dans votre appareil digestif tous les jours. Si cette bile ne s'écoule pas comme il faut vos aliments ne sont pas digérés. Ils peuvent se décomposer dans vos intestins. Des gaz gonflent alors votre estomac. Vous devenez constipé. Vous vous sentez aigri, affaibli et tout vous paraît ennuyeux.

Il vous faut ces douces petites Pilules Carter pour le Foie pour que ces deux livres de bile circulent librement et que vous vous sentiez "à merveille." Achetez-en un paquet aujourd'hui. Très efficaces pour faire s'écouler la bile comme il faut. Demandez les Petites Pilules Carter pour le Foie dans n'importe quelle pharmacie. 26c.



HEURES D'AFFAIRES: DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9 H. 30 A 5 H. 30 — LE MAGASIN FERME A 1 H. LE SAMEDI

**EATON — Complets faits sur mesures**

ILLUSTRE: modèle croisé à 3 boutons, 2 à boutonner, confortable coupe lounge. Un de plusieurs modèles.

**Nouveaux arrivages! BAS PRIX!**

Nouveaux tissus

peau-de-requin (Sharskin)

Nouvelles gabardines

**39.50** complet deux-pièces

En tissus "worsted" importés ou domestiques, teints avant ou après tissage ... Nouvelles teintes printannières ! Nouveaux modèles ! Voyez-les mercredi. Vérifiez-en la qualité et l'élégance. Soyez assurés d'une coupe experte selon vos mesures particulières. Notez le bas PRIX !

**Complets 3 pièces: 41.50, 52.50, 57.50 et 62.50**

**Pantalon supplémentaire: 13.50, 16.00, 17.50 et 19.50**

Conditions du Plan Budgétaire si désirées

Vêtements pour hommes, au deuxième, chez Eaton

T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

VÊTEMENTS EATON FAITS SUR MESURES

**Coupés à la main suivant vos mesures**

*Les annonces classées du*

TELEPHONEZ avant midi à GRavelle 3551

CANADA

*SONT EFFICACES*

Le Canada

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE — No 232 MONTREAL, MERCREDI 11 JANVIER, 1950 3.

3527 est, rue Bélanger, Montréal

*Améliorez l'apparence de votre bureau avec les AMEUBLEMENTS*

DUCLOS & DUCLOS

VI. 3645

**Pâtisseries et confiseries primées au Mont-Royal**

*Le salon culinaire tenu cette semaine, au Mont-Royal, sous les auspices du ministère du Commerce et de l'Industrie en collaboration avec la Mutuelle des cuisiniers et pâtissiers professionnels, remporte un plein succès. Ouverte hier, l'exposition se prolonge aujourd'hui et demain. On voit ici quelques-une des superbes pièces montées qui valurent des prix à leurs exposants. M. Gabriel Richard, chef-cuisinier de l'hôtel Pennsylvanie, en fait la démonstration.* (Photo "Le Canada", par Robitaille)

## Banquet annuel de la division des jeux, demain

C'est demain soir qu'aura lieu le banquet annuel que la division des jeux et des sports de la Cité de Montréal organise pour récompenser les participants qui se sont distingués, au cours de l'année dernière, sur les terrains de jeux municipaux, annonce M. Georges Mantha, surintendant de cette division,

Ce banquet se tiendra à sept heures et demie, au gymnase Notre-Dame de Grâce, 5311, chemin de la Côte St-Antoine, à l'angle du boulevard Décarie.

**Président des restaurateurs**

*M. Stanley J. Bush, surintendant général des restaurants Murray's, élu hier après-midi président de l'Association canadienne des Restaurateurs. Comme plusieurs autres organismes du même domaine, les restaurateurs ont fait coïncider leur réunion annuelle avec l'exposition que tient en ce moment l'Association canadienne des Fournisseurs d'Hôtels et de Restaurants. L'exposition, qui dure trois jours, a lieu en l'hôtel Mont-Royal.*

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN

**NE VOUS TROMPEZ PAS À CES BARBES**

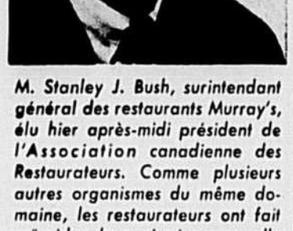

**LA SCIENCE MODERNE PROUVE**

**que cette formule contient 3 des meilleurs ingrédients contre la toux**

Voici pourquoi les pastilles Smith Brothers sont fameuses . . . et populaires, depuis plus de 100 ans. Ces pastilles d'ordonnance contiennent 3 ingrédients médicinaux utilisés par les médecins depuis des années; elles soulagent de trois façons:

1. **Atténuent le chatouillement.**
2. **Adoucissent les membranes irritées.**
3. **Aident à détacher le flegme.**

Cette formule de soulagement rapide contre la toux causée par le rhume ou le tabac est sans égal.

TOUJOURS **10c** SEULEMENT

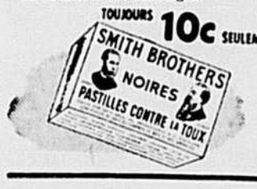


**A l'hôtel de ville**

## Séance de la semaine prochaine considérée comme extraordinaire

La séance spéciale que le conseil municipal de Montréal tiendra à la fin de la semaine prochaine sera décidément d'une importance extraordinaire.

Même s'il est vrai que l'agenda de cette assemblée qui doit avoir lieu au plus tard vendredi de la semaine prochaine n'est pas encore arrêté on peut dès maintenant prévoir qu'il y sera notamment question des problèmes de la circulation et du transport en commun dans la métropole, voire dans le district métropolitain.

**Le deuxième rapport**

En effet, au cours de cette assemblée, la Commission d'étude des problèmes de la circulation et du transport instituée au cours de l'été présentera son deuxième rapport au conseil municipal, rapport qui aurait particulièrement trait à la création d'une Commission du Transport de Montréal.

**Conclusions de l'exécutif**

Le conseil municipal sera aussi saisi des conclusions et recommandations que le comité exécutif doit formuler au sujet du premier rapport soumis par la Commission d'étude, le premier décembre dernier.

**Règlement de la fumée**

D'autre part, le comité exécutif soumettrait à l'approbation du conseil un volumineux projet de règlement concernant la fumée à Montréal.

**Employés à la retraite**

Pour sa part, la Commission chargée par le conseil, au début de décembre, d'étudier où on en est rendu quant aux mesures préconisées en vue de permettre aux employés municipaux mis à leur retraite sans bénéficier d'une pension de pouvoir recevoir quand même une pension, soumettra le résultat de ses délibérations au conseil.

**Amendement à la charte**

Par exemple, le conseiller Marcel Lafaille, président de cette commission, proposera que le conseil prie le comité exécutif d'étudier l'opportunité de demander à la Législature de Québec d'"amender la charte de la Cité de façon que la durée du mandat des commissions d'étude formées par le conseil soit de plus de trente jours, Ainsi, une commission d'étude instituée par le conseil n'aurait pas à soumettre son rapport dans un délai de trente jours. Une fois, la charte amendée comme le demandera la commission Lafaille, le conseil fixerait, dans chaque cas, la durée maximum du mandat de chaque commission.

A la prochaine séance du conseil, le conseiller Lafaille soumettra un avis de motion en ce sens. Il en fera une motion si le conseil le lui permet.

Se faisant l'interprète des membres de la commision, le conseiller Lafaille demandera également au conseil de prier le comité exécutif d'étudier l'opportunité de créer une autre commission d'étude ,constituée des mêmes membres) qui aurait pour mission d'étudier spécifiquement le cas des employés âgés de soixante-dix ans et plus et déjà à leur retraite sans bénéficier d'une pension.

**Successeur de M. Goyette**

En outre, les conseillers de la catégorie "B" seront appelés, conformément à la charte, à nommer le successeur de feu le conseiller Alcide-E. Goyette qui est décédé la veille de Noël et qui représentait le district huit composé des quartiers St-Jean-Baptiste, Lafontaine, St-Jacques, Ville-Marie et Bourget.

Comme on l'a déjà dit, c'est vraisemblablement Me Raymond Noël qui sera appelé à occuper le siège laissé vacant par M. Goyette.

Me Noël s'est classé quatrième, quant au nombre de voix obtenues, chez les candidats de la catégorie "B" dans le district huit, lors de la dernière élection municipale, en décembre 1947.

## "Hold-up" dans une pharmacie de Saint-Henri

Un vol à main armée a été perpétré, peu après 9 h., hier soir, à la pharmacie Senay, 2406 ouest, rue Saint-Jacques, à Saint-Henri. Le montant du vol n'a pas encore été déterminé.

MM. Maurice et Jacques Senay, fils du propriétaire de l'établissement de commerce mentionné étaient seuls en service, quand trois malandrins, dont deux étaient masqués, un d'un mouchoir blanc, et l'autre d'un mouchoir noir, et armés de revolvers, firent irruption dans le magasin.

A la pointe du revolver, les pharmaciens furent conduits au sous-sol de l'immeuble, où M. Jacques Senay fut soulagé de son portefeuille contenant son permis de conduire une auto et autres documents personnels. Les apaches vidèrent ensuite les deux caisses de la pharmacie de leur contenu, et ils prirent la fuite.

Les sergents-détectives Adrien Poulin et Pat Mélançon, de la brigade préposée aux vols à main armée, dont le chef est le sergent-détective Léopold Guérin, de la sûreté municipale, font présentement des perquisitions judiciaires dans cette affaire.

**En préparation à la visite de la Chambre à Ottawa**

*Me Sarto Fournier, député aux Communes de Maisonneuve-Rosemont, était hier l'invité de la Chambre de Commerce des Jeunes, comité des affaires d'Etat, et il a traité des "devoirs et déboires" du député fédéral. De gauche à droite, première rangée: M. Guy Forget, président de la Chambre, Me Sarto Fournier. Deuxième rangée: Me Gilles Godin, M. André Gingras, président du comité des visites industrielles, M. Bernard Morin, président du comité des affaires d'Etat et organisateur du voyage à Ottawa de la Chambre cadette de Montréal.*

# Les hôteliers de la province emplissent les hôtels de Mtl

Notre réseau d'hôtels du centre de la ville est actuellement engorgé au point de saturation.

Impossible de se loger où que ce soit, rapporte-t-on un peu partout, car tout a été réservé pour la semaine ou moins.

La grande majorité des hôteliers de la province est actuellement à Montréal, aussi bien pour parcourir les kiosques de l'Association canadienne des Fournisseurs d'Hôtels et de Restaurants, que pour assister aux réunions de l'une des dix ou douze associations professionnelles d'hôtelleries qui coïncident avec l'exposition.

On estime à plus de 1,500 le nombre de visiteurs venus hier à l'exposition, pour se répandre ensuite un peu partout dans les salons et les chambres de l'hôtel. Tout l'après-midi, il était littéralement impossible de communiquer par téléphone d'une chambre à l'autre, aussi bien qu'avec l'extérieur. Les nombreuses téléphonistes de l'hôtel Mont-Royal devaient répondre à chaque instant: "Mille regrets! Tous les circuits sont occupés".

Sans compter le fait qu'à chaque minute, une réunion quelconque s'ouvrait, à laquelle il fallait canaliser les intéressés.

Ebahis, les hôteliers visiteurs eux-mêmes se demandaient:

"Mais comment diable font-ils pour se retrouver dans cette cohue?

Le fait est qu' "ils" se sont fameusement bien retrouvés, puisque le programme a été suivi à la lettre toute la journée.

**De 9 h. 30 à 10 h.**

L'expo a ouvert ses portes effectivement à 9 h. 30 du matin, et officiellement à 11 h. 45, alors qu'accompagné du président, M. A. T. Brodeur, le maire de Montréal a fait la tournée des kiosques.

**"In camera"**

Pour une raison ou pour l'autre, presque toutes les réunions de la journée ont eu lieu à huis clos, et rien n'a transpiré des délibérations internes des divers groupes.

Seuls, les membres de la Mutuelle des Pâtissiers et Cuisiniers a tenu ouvertement sa réunion, laquelle d'ailleurs n'était pas encore terminée à l'heure où nous mettions sous presse.

A 8 h. hier soir, l'Association Canadienne des Restaurateurs, à son tour, a procédé à l'élection de son nouveau conseil pour 1950. M. Stanley J. Bush, surintendant général des restaurants Murray's, a été élu à la présidence.

Comme vice-présidents, ont été élus, MM. Paul Dandurand, de Drury's Ltd, et B. McAbbie, du restaurant Au Lutin qui Bouffe.

Ont été réélus administrateurs: MM. C. Wright, Honey Dew Shops Ltd; E. C. Phelan, Canada Railway News; Victor Hill, Chic-N-Coop; Geo. Geracimo, Restaurant Géracimo; Harry Grivakis, Restaurant Rialto; Geo. Gershenson, Dinty Moore's; I. W. Hughes, Sun Life Insurance Co.; John Lindfors, Scandinavian Club; A. V. Madge, Crawley & McCracken; E. Hurtubise, Dupuis Frères, Ltée; F. R. Bisaillon, Canadian Canteen Service.

Ont été élus comme nouveaux administrateurs: MM. Henry Poole, Childs Co. of Canada; F. A. McKelvey, Frank De Rice Ltd; Paul Collins, Industrial Caterers, Ltd; J. A. Thibert, Industrial Food Services.

Le secrétaire, M. Eddy Prévost, a été réélu.

"L'année 1949 a été une année difficile pour les restaurateurs en général", dit dans son allocution le président sortant, M. G. Heckman; "les frais généraux se sont encore accrus, sauf pour quelques produits, et les fournitures, la vaisselle, la coutellerie, coûtent plus cher que l'année précédente. Les salaires sans cesse plus élevés tendent encore vers la hausse. Un grand nombre d'administrateurs de restaurants ont été changés, et plusieurs établissements ont changé de main.

"Dans leurs allocutions de fin d'année, la plupart des chefs des grandes entreprises commerciales et financières conseillent la prudence. Il faut les écouter. Ce sont les problèmes de l'heure."

Il faut souligner en passant une remarque tirée de la conférence prononcée par M. Paul Gouin, conseiller technique de l'office provincial du tourisme, devant la Mutuelle des Cuisiniers et Pâtissiers.

M. Gouin trace à grandes lignes un tableau du menu national à travers les siècles, ramène le tout à la cuisine vraiment canadienne et conclut:

"Toutes les provinces de France, tous les pays du monde, ont leur cuisine régionale. Nous en avons une nous aussi. Pourquoi ne pas lui donner la place qui lui convient, c'est-à-dire la place d'honneur? . . . Aucune de nos principales villes ne possède un restaurant canadien-français de grande classe. Nous avons la douteuse distinction d'être seuls dans le monde à ne pas vanter de la sorte notre cuisine. Pourquoi?"

**Programme chargé**

Le programme d'aujourd'hui est encore, si possible, plus chargé que celui d'hier et, en plus des réunions qui doivent avoir lieu, on s'attend à plus de 2,000 visiteurs à l'expo.

## Belle fête aux employés de l'Hôtel Windsor

Samedi soir dernier, la direction de l'hôtel Windsor offrait à ses employés et à leurs familles un souper dansant dans ses grands salons où le président M. J. Aldéric Raymond et Mme Raymond, recevaient près de huit cents invités dans une atmosphère remplie de traditions que conserve cet hôtel célèbre qui a eu l'honneur de recevoir à dîner, il y a quelques années le roi et la reine d'Angleterre.

Au début de la soirée, une magnifique gerbe de roses fut présentée à Mme Raymond par le personnel en témoignage de leur estime.

Cette fête d'employés est certainement l'une des plus vieilles du genre à Montréal, car elle s'est presque continuellement répétée d'année en année depuis un demi-siècle, sauf durant les deux grandes guerres mondiales.

Le souper dansant de cette année revêtait un aspect tout particulier du fait qu'un hommage d'admiration fut rendu à un groupe d'environ cent employés dont les années de loyaux services à l'Hôtel Windsor variaient entre vingt et cinquante ans. Cette manifestation est sûrement un exemple frappant de la bonne entente et de l'esprit de famille qui ont toujours existé à l'Hôtel Windsor entre patron et employés.

## M. Asselin absent et séance de la Comm. d'étude remise à demain

La séance de la commission d'étude des problèmes de la circulation et du transport qui devait avoir lieu hier après-midi, à l'hôtel de ville, a été remise à demain.

La séance en question aurait été remise en raison de l'absence du président de la commission, M. J.-O. Asselin, qui se trouvait à Ottawa.

Hier après-midi, M. Asselin était reçu dans la capitale fédérale, par l'hon. R. H. Winters, ministre de la Reconstruction dans le cabinet St-Laurent.

Des observateurs prétendent que M. J.-O. Asselin a visité l'hon. M. Winters à titre de président de la Commission métropolitaine de Montréal.

**Le boulevard métropolitain?**

D'aucuns disent que l'entretien a porté particulièrement sur la possibilité que le boulevard Métropolitain soit complété comme partie de la route trans-canadienne projetée.

D'autres prétendent que M. Asselin a conféré avec l'hon. M. Winters au sujet de demandes formulées par des villes sous la tutelle de la Commission métropolitaine au sujet de la construction de maisons d'habitation.

Il en est qui disaient aussi que M. Asselin s'était également rendu à Ottawa dans le but d'assister à l'ouverture de la conférence fédérale-provinciale.

On se souvient que la Fédération canadienne des maires et des municipalités dont M. Asselin est un des dirigeants a déjà demandé au gouvernement fédéral de lui permettre de prendre part aux conférences fédérales-provinciales.

**De retour aujourd'hui.**

Quoi qu'il en soit, M. Asselin sera vraisemblablement de retour à Montréal aujourd'hui. Il est appelé à présider à quatre heures cet après-midi, une importante assemblée de la Commission métropolitaine qui sera saisie, notamment, de la décision prise par le conseil de Ville St-Michel — municipalité en tutelle financière — de tenir une enquête sur le corps des policiers-pompiers de l'endroit.

**Suggestions de financement**

Quant à la séance que la Commission d'étude devait tenir hier après-midi, dans les quartiers du service d'urbanisme, à l'hôtel de ville, elle devait avoir trait, dit-on, aux suggestions formulées par le comité de finance de la commission, suggestions ayant trait à des mesures susceptibles d'être prises pour financer la construction d'un métro et d'une autostrade est-ouest à Montréal.

**M. Leo Dolan chez les hôteliers laurentiens**

*A l'issue de leur réunion annuelle, tenue hier en l'hôtel Mont-Royal, les hôteliers membres de la Northern Resort Association et les membres de la Northern Resort Golf Club se sont réunis pour leur banquet annuel. Au dessert, ils ont entendu une conférence de M. Leo Dolan, directeur de l'Office canadien du Tourisme. Ci-dessus, de gauche à droite: M. A. T. Brodeur, président de l'Association canadienne des Fournisseurs d'Hôtels et de Restaurants, M. J. Laing, président de la Northern Resort Association, M. Dolan et M. C. E. Smith, secrétaire de la N.R.A.* (Photo "Le Canada", par Robitaille)

**Mise en vente de la 17e émission de timbres de la St-Jean-Baptiste**

*La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a commencé, hier, la vente de sa 17e émission annuelle de timbres commémorant des personnages de marque du Canada français. Son Honneur le maire Camillien Houde a acheté la première feuille de cent timbres de la petite Lise Martel. De gauche à droite: MM. Emile Pigeon, organisateur général, Y. Malenfant, comptable de la Société, Arthur Tremblay, président général, Léopold Gagner, chef du secrétariat, Lise Martel, Son Honneur le maire, M. Pierre DesMarais, chef du conseil, le Dr Alcide Martel, secrétaire général, M. Thomas Bertrand, administrateur du Prêt d'Honneur.* (Photo "Le Canada", par Robitaille)

## Un cours exceptionnel de McGill pour ceux qui aiment leur région

L'Université McGill vient d'annoncer une série de cours vraiment populaires qui auront pour but d'aider les excursionnistes et les amateurs de belle nature.

La formule qui paraît une excellente formule de vulgarisation apportera des détails précis sur toutes les régions sises dans un rayon de cent milles de la ville de Montréal.

Ces cours, au nombre de 10, ont été organisés conjointement par l'Extension Department et du Musée de l'Université McGill. Ils sont destinés à ceux qui aiment la vie au grand air et veulent ajouter plus d'attrait à leurs excursions de fin de semaine.

Rien de technique en tout cela. Des illustrations. Des détails précis. Une série de voyages par la pensée à travers notre belle province.

Les naturalistes amateurs qui voudront aller dans les Laurentides, les Cantons de l'Est, la vallée de l'Outaouais, ou parcourir la vallée du St-Laurent; les citadins qui n'ont que les terrains vagues et les parcs de la région métropolitaine pour vivre au grand air; les parents qui aiment à faire des excursions avec leurs enfants; les instituteurs, les scoutmestres, les chefs de camps, les cyclistes et les photographes amateurs trouveront tous ici quelque chose qui ajoutera au plaisir de leur travail, de l'organisation de leurs loisirs.

Ces cours vont stimuler l'intérêt que l'on porte déjà à ces différentes régions entourant Montréal. Ils se donneront tous les mercredi soir, à 8 heures, au musée Redpath, où l'on pourra également obtenir le matériel requis pour suivre lesdits cours avec profit.

Voici, l'horaire des conférences, avec les professeurs invités: 1) Comment vous orienter, prof. K. Hare, Dpt de Géographie; 2) Les rochers, Dr T. H. Clark, directeur du Musée Redpath; 3) Les minéraux, Dr A. W. Joliffe, Dpt de Géologie; 4) Sites historiques, Dr J. I. Cooper, Dpt d'Histoire; 5) Les plantes, Dr R. D. Gibbs, Dpt de Botanique; 6) Insectes, M. George Moore, Musée Redpath; 7) Poissons et mammifères, Dr Max Dunbar, Dpt de Zoologie; 8) Photographie naturelle, M. G. Harper Hall, de la Société de protection des oiseaux; 9) Les oiseaux, Dr David Scott, Dpt de Zoologie; 10) Le Camping, Mme Alice Johannsen Turnham, Musée Redpath.

Ces cours sont donnés en langue anglaise.

**Au conseil de Verdun**

## Il est de nouveau question de la commercialisation des lots

Au cours de la séance du conseil municipal de Verdun, il a été de nouveau question de commercialisation de lots.

Le conseil, siégeant sous la présidence de S. H. le maire, M. Edward Wilson, a d'abord décidé de tenir un referendum chez les propriétaires des immeubles situés dans le territoire borné par les centres des avenues Galt, Verdun, Rielle et Bannantyne quant au projet de commercialiser tous ou certains lots ayant front sur l'avenue Gordon, entre les avenues Verdun et Bannantyne.

Donnant aussi suite à une motion présentée par le conseiller Jos Lareault, appuyé par le conseiller P.-E. Joannette, le conseil a aussi résolu de ne pas considérer le projet de règlement préparé en vue de commercialiser deux lots donnant sur la rue Evangéline.

Le requérant, M. J.-A. Poissant, n'obtiendra donc pas un permis dans le but d'exploiter un commerce de ferblantier et de couvreur.

Incidemment, le conseil avait reçu, lundi dernier, alors qu'il siégeait en comité plénier, une délégation de propriétaires d'immeubles de la rue Evangéline appuyant de nouveau leur protêt présenté le vingt-cinq mai dernier.

Quant à la demande de commercialisation d'un lot où une maternité privée serait ensuite établie, à 1195, avenue Beatty, le conseil a décidé que le greffier de la Cité, M. A. J. Burgess, fera tenir un questionnaire aux proprios du voisinage pour connaître leur attitude au sujet de la requête.

Cette dernière décision a été prise à la demande des conseillers J. J. Lennon et A. Rolland.

Le questionnaire envoyé aux proprios du voisinage devra mentionner que le lot en question ne serait commercialisé que pour fins d'établir une maternité privée.

Au cours du débat, l'échevin P. E. Joannette a déclaré qu'il n'a avait pas lieu de faire tenir un questionnaire à ces proprios étant donné qu'une requête soumise au conseil souligne que soixante-quatorze proprios sont opposés à la commercialisation, alors que seulement quatre sont favorables à cette mesure.

Le conseiller T.-A.-W. Wilcox a abondé dans le même sens que le conseiller Joannette.

Le conseiller Rolland a dit préférer que la Cité se renseigne par l'entremise de son greffier. Il a déclaré qu'il ne voulait pas pour cela dire que la requête déjà soumise ne révèle pas fidèlement le tableau.

On a aussi appris, hier soir, qu'une autre association locale est en faveur que l'on construise un nouvel hôtel de ville comprenant un "centre civique", à Verdun.

En effet, la LaSalle Road Home & School Association a fait tenir au conseil une lettre par laquelle elle dit appuyer une résolution antérieurement présentée par le Verdun Women's Club dans le même but.

La requête que le conseil vient de recevoir a connu hier soir le même sort que la lettre, c'est-à-dire qu'elle a été déposée aux archives de la Cité.

## Les hôteliers du Nord ne se plaignent pas

Contrairement à ce que l'on croit et à ce qui a été publié à cet effet jusqu'ici, les hôtels du Nord n'accusent que des pertes de dix pour cent, en regard du chiffre normal d'affaires pour cette saison — et cela vue la persistance des présentes conditions de neige. Voilà la nouvelle étonnante qui nous a été annoncée hier après-midi par des porte-parole de la Northern resorts Association dont l'assemblée annuelle avait lieu en l'hôtel Mont-Royal.

De plus, et pour comble d'étonnement, le chiffre d'affaires des hôtels du Nord, pour la période des fêtes, s'est avéré 50% plus élevé que celui de l'année dernière et que celui de toute autre année. Les seuls qui ont réellement souffert des déplorables conditions de neige que nous avons eues jusqu'ici, nous ont déclaré ces mêmes porte-parole, sont les opérateurs de monte-pente.

En effet, les grands hôtels du Nord, se sont peu ou pas ressenti de la pénurie de neige, car avec tous les confort et les commodités qu'ils possèdent, les clients n'ont pas eu le temps de s'ennuyer, même s'ils ne pouvaient pas faire de ski. Très peu de clients ont cancellé leurs réservations et presque tous, une fois rendus, sont restés.

Même les petits aubergistes n'ont pas trop souffert jusqu'à date, car ils ont très peu de frais d'entretien et de personnel.

**A la Semaine de la famille**

*Le chanoine Jean Viollet, de l'Association du mariage chrétien, est arrivé de France, ces jours-ci, à l'occasion de la "Semaine de la famille et des fiancés". Il prononcera une conférence au Plateau, le jeudi 12 janvier et a choisi comme sujet de sa causerie: "L'amour est-il fait pour durer?"*

Fleurs LOUIS QUINZE INC.

MA. 3661*

760 SHERBROOKE O.

*C'est léger!*

*C'est* SEC!

*C'est de la Frontenac Bleue*

**"la saveur d'autrefois"**

LES BRASSERIES FRONTENAC, LIMITÉE, MONTRÉAL

Brasseurs de la bière blonde Frontenac Blue Label . . . à la saveur d'autrefois

*Le Canada pour tous les Canadiens*

# Le Canada

*Journal du matin Fondé en 1903*

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée, au numéro 8221 rue de Gaspé, Montréal.

SECRETAIRE-TRESORIER
René Décary

TARIF DES ABONNEMENTS
Par la poste

| | | |
|---|---|---|
| Montréal et banlieue | 1 an | $9.00 |
| " " (minimum) | 6 mois | 5.00 |
| Campagne | 1 an | 6.00 |
| | 6 mois | 3.50 |
| " (minimum) | 3 mois | 2.25 |
| Etats-Unis et Emp. Brit. | 1 an | 12.00 |
| Union Postale | 1 an | 15.00 |

Tous les abonnements payables d'avance

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association
Membre de l'Audit Bureau of Circulation.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI, 11 JANVIER 1950

## *La constitution doit dépendre de notre peuple*

La question constitutionnelle peut, chez le Canadien moyen, ne pas soulever un intérêt aussi vif que des questions plus concrètes, et qui sont immédiatement ressenties par tous, comme la question de la vie chère ou de l'augmentation des loyers. Son importance n'en est pas moins grande pour cela, ni son influence sur le sort de chaque Canadien aussi bien que sur l'avenir de toute la nation; en fait, la question constitutionnelle peut très bien toucher à l'occasion ces domaines qui intéressent notre vie de chaque jour, comme le coût des aliments et le niveau des loyers.

C'est donc une réunion du plus haut intérêt national que la conférence constitutionnelle qui groupe présentement, à Ottawa, les représentants de l'administration fédérale et des dix gouvernements provinciaux. De la solution, de façon satisfaisante pour toutes les parties en cause, de notre problème constitutionnel, peut dépendre dans une large mesure le progrès futur de notre pays.

Il ne s'est jamais, dans le monde et dans l'histoire, produit de progrès sans changements. Il peut devenir nécessaire, de temps en temps, pour le progrès de la nation canadienne dans son ensemble, d'apporter quelques modifications à notre constitution. Il importe que nous disposions des moyens d'apporter les changements nécessaires sans être obligés de nous adresser pour cela à un Parlement élu par un peuple étranger, le Parlement du Royaume-Uni. Une telle obligation est incompatible avec le statut d'Etat souverain qui est pleinement celui du Canada. Et la situation, si elle ne présente pas actuellement d'autre inconvénient, pourrait bien à l'occasion comporter certains dangers, avec la marche imprévisible des événements politiques outre-mer.

Déjà, depuis la dernière session du Parlement canadien, celui-ci a le pouvoir d'amender sans s'adresser à Londres toutes les parties de notre constitution qui relèvent uniquement de la juridiction fédérale. Le but de la présente conférence est de compléter l'oeuvre autonomiste si bien commencée, en trouvant le moyen d'amender, à la satisfaction des provinces et de l'autorité fédérale, les parties de notre constitution qui relèvent de la juridiction et de l'une et des autres. Le Parlement fédéral est allé aussi loin qu'il le pouvait, dans le rapatriement de la constitution; toute mesure nouvelle intéresse les provinces et Ottawa se refuse à empiéter dans leur domaine, à agir sans les consulter.

Retenons bien, aussi, ce fait que la présente conférence n'a pas pour but d'apporter quelque réforme que ce soit à la constitution canadienne; d'autres conférences auront lieu plus tard à cette fin. Le but unique de la conférence actuelle, c'est d'amener Ottawa et les provinces à une entente sur la procédure à suivre pour leur permettre, plus tard, de modifier la constitution sans en appeler au Parlement du Royaume-Uni.

S'il est un Canadien capable de résoudre à la satisfaction de toute la nation notre problème constitutionnel, c'est bien Louis Saint-Laurent. Il suffit pour s'en convaincre d'étudier les objectifs essentiels qu'il a fixés à la conférence constitutionnelle qui s'est ouverte hier à Ottawa. Ces buts essentiels sont au nombre de trois:

Assurer la protection absolue des droits des minorités;

Maintenir le caractère fédéral de la nation canadienne en garantissant, dans leurs sphères respectives, l'autonomie des provinces et celle de l'autorité fédérale;

Donner en même temps à notre constitution la souplesse nécessaire pour permettre à notre pays de poursuivre sa marche progressive en tant que nation dynamique.

Sur ces objectifs, l'accord devrait se faire, unanime. La conférence a d'ailleurs débuté dans une atmosphère de cordialité qui fait bien augurer de ses résultats. Tous les délégués semblent, comme M. Saint-Laurent, estimer souhaitable d'en venir à une entente qui permette de faire les modifications constitutionnelles nécessaires, ici, chez nous, d'après un mode dont l'application relèverait du peuple canadien lui-même.

Pour sa part, le premier ministre de la province de Québec, M. Maurice Duplessis, a affirmé son désir de coopérer à la grandeur du Canada, dans le respect des droits de chacun.

Si les actions ne démentent pas les paroles, l'entente est certainement possible, et elle se réalisera pour le plus grand bien de la province de Québec et de l'élément canadien-français, comme pour le plus grand bien de l'ensemble du Canada et de la nation canadienne.

## *La France fidèle à sa tradition de solvabilité*

Le 29 décembre dernier, l'ambassadeur de France, M. Hubert Guérin, remettait au ministère des Finances, à Ottawa, un chèque de $11,325,198.98, en remboursement des obligations de l'emprunt franco-canadien venant à échéance le 31 décembre 1949.

Vers la même date, l'année précédente, M. Francisque Gay, qui représentait alors la France au Canada, avait remis à M. Douglas Abbott, notre grand argentier, un chèque payable en fonds canadiens au montant de $12,198,006.74 représentant, en plus des intérêts, la première annuité de remboursement sur le prêt de $242,500,000 consenti par Ottawa au gouvernement français, le 9 avril 1946.

En faisant ce versement en 1948, la France s'était donné cette distinction d'être la première des nations débitrices du Canada à rembourser une partie du capital prêté par notre pays. En effectuant un deuxième versement dans les derniers jours de l'année qui vient de finir, la France a réaffirmé sa volonté de s'acquitter de ses obligations financières, quelles que soient les difficultés économiques qu'elle puisse traverser.

Et la France ne se croit pas quitte en nous remboursant en argent. Elle n'a cessé de nous témoigner sa reconnaissance d'une aide qui a contribué à son relèvement après les dures épreuves de la guerre.

Tout en donnant une nouvelle preuve de ses traditionnelles vertus de solvabilité, la France ne cesse par ailleurs de démontrer, dans des rapports culturels et autres plus cordiaux que jamais avec le Canada, que l'ingratitude n'est certes pas au nombre de ses défauts.

## *Le titre de "docteur" aux médecins seulement*

Le Dr Roméo Boucher, dans l'*Information médicale*, dénonce avec son brio habituel les parasites de la distinguée profession. Il s'en prend à tous ceux et celles qui, ayant passé quelque examen et obtenu un diplôme quelconque, tiennent à faire précéder leur nom du titre de "docteur," semant ainsi la confusion dans l'esprit des gens.

Sans appartenir à la profession médicale et sans avoir à la défendre, on ne peut qu'approuver cette attitude qui est celle du bon sens. Nous sommes habitués à voir attribuer le titre de "docteur" exclusivement au docteur en médecine, comme le veulent la tradition et la langue française.

Un usage anglo-américain, qui nous vient d'Allemagne, met exactement sur le même pied tous les porteurs de diplôme de doctorat, même honorifique, dans l'une quelconque des nombreuses branches du savoir. Certaines sociétés savantes donnent même droit au titre du seul fait de l'admission parmi leurs membres. A notre époque férue de parchemins et de distinctions, on voit à quel degré de confusion cela peut conduire et combien la profession médicale a raison de se plaindre de ce qui lui apparait justement comme un envahissement déloyal.

Il y a de ces faux docteurs que le jeu n'amuse pas, mais ils sont certainement le petit nombre. N'est-ce pas M. Edouard Montpetit qui disait: "Chaque fois que l'on me donne du titre de docteur, je crains toujours de passer pour un accoucheur." Le distingué universitaire n'entendait nullement rabaisser la noble profession, mais voulait simplement que l'on accorde à chacun son dû.

Le Dr Boucher nous parle d'une brave fille qui est "docteur en sténographie" et dont les cartes de visite portent son nom précédé du mot "Docteur"... Tant qu'il s'agit d'un travail bien défini à accomplir, les résultats compteront toujours plus que les titres ronflants. Mais il n'en va pas de même de certaines nouvautés à la mode où des "docteurs" irresponsables pourront s'engraisser aux dépens d'un public trop confiant.

Comment mettre fin à ces abus? Décréter par une loi que les médecins auront seuls droit au mot "docteur" devant leur nom? Ce serait déchainer un beau tapage dans tous les corps savants.

## *Ce que l'on se raconte ces temps-ci en Europe*

Les correspondants du *New York Times* dans les divers pays européens font régulièrement parvenir à leur journal les dernières anecdotes qui circulent outre-mer. Voici quelques-unes des plus récentes, recueillies dans le journal new-yorkais:

En France, pays du vin, les efforts de James A. Farley pour répandre le Coca-Cola ont au moins provoqué un bon mot, dans les milieux gourmets: "Il tente de coca-coloniser la France!" aurait dit un gastronome.

En Angleterre, un rapport à l'effet que la Russie se proposait de faire flamber les îles britanniques, en harnachant les rayons du soleil, a fait demander à un habitué d'un "pub" de Tottenham Court road: "Quels rayons de quel soleil?"

En Grande-Bretagne, toujours, on raconte qu'un couple au coeur tendre, ayant adopté une orpheline polonaise de six mois, a aussitôt commencé à apprendre le polonais. Les braves époux ont expliqué: "La petite va bientôt se mettre à parler... Alors, on veut comprendre ce qu'elle va dire!"

A Madrid, un amoureux jeune et audacieux fait à sa dulcinée la déclaration suivante: "Chérie, tes yeux sont aussi noirs que l'avenir de Franco!"

A Prague, un Tchèque demande à un autre: "Qu'est-ce que tu ferais, si tu recevais une lettre de la police secrète?" Et l'autre Tchèque de répondre: "J'achèverais de la lire à bord du train qui m'amènerait le plus loin possible d'ici!"

Et pour finir, ce mot d'enfant, qui vient de Francfort, en Allemagne occidentale: Un professeur, ayant entretenu sa classe des guerres de Jules César contre les Goths, demande aux élèves s'ils ont des questions à poser. Un enfant lève la main. "De quel côté étaient les Américains?" demande-t-il.

Et voilà ce dont s'amusent les Européens, par les temps qui courent.

# Ce que nous dit le lecteur

### Le métro communissant

L'ingénieur soussigné a eu l'occasion d'assister à l'Assemblée du Conseil de la Cité le 5 décembre dernier, à laquelle il fut question de prendre certaines décisions sur le rapport de la Commission d'étude des 21 touchant le transport à Montréal.

Nous avons pu admirer la logique de quelques-uns et surtout, l'aveuglement de la majorité de l'Assemblée. Une très grande partie des Conseillers n'étaient pas présents. Est-ce par dégoût, nous l'ignorons, mais il aurait été préférable que les 99 fussent présents et expriment leur dissidence, car il n'y a pas de doute, la majorité apparente, inconsciemment peut-être, subit une influence dirigée en vue d'écraser à petit feu le contribuable et aveugler la saine opinion publique.

Permettez que nous fournissions des preuves: La majorité des ingénieurs qui font partie de la Commission des 21 sont des créatures de la Compagnie des Tramways de près ou de loin, et s'ils osaient contrecarrer les intentions des directeurs des intéressés et des amis du Tramway, ces ingénieurs seraient immédiatement démis de leur fonction. Ces ingénieurs sont salariés et non indépendants d'autant plus qu'ils ont acquis l'habitude d'être des loyaux soumis à leurs supérieurs, lorsqu'il s'agit de prendre des décisions d'intérêt public, dans lesquelles les intérêts particuliers et la politique jouent un grand rôle à l'insu des contribuables.

1—La Commission des 21 a fait ses études à "huis clos" sur les seuls projets qu'on a bien voulu mettre devant elle, se faisant l'instrument de "la conspiration du silence" sur tout autre moyen de solution du transport à Montréal, quoique le désir d'intervenir par le soussigné fusse exprimé au Président de la Commission, monsieur J. O. Asselin.

Rien de surprenant que la majorité des 21 ait signé en blanc le rapport formulé par les deux secrétaires de la Commission, qui sont les deux seules créatures payées ($500.00 par mois pour leurs services). Un de ces secrétaires était certainement compromis d'avance sur le projet du métro souterrain du Tramway.

Son Honneur le Maire, Monsieur Camillien Houde, membre des 21, s'est disculpé d'avoir signer en blanc le rapport, après avoir au préalable consulté certains hommes d'affaires et les unions ouvrières à ce sujet. Ces dernières n'ont pas su le renseigner suffisamment, car s'il avait consulté leurs archives, il aurait constaté que le Board of Trade, la Chambre de Commerce de Montréal et 85 clubs ouvriers y compris le Conseil des Métiers et du Travail, se sont déjà prononcé en faveur d'un tout autre moyen de résoudre le trafic et le transport à Montréal.

Il n'a pas dû avertir les ouvriers qu'ils devront payer 25 centins à 50 centins du billet; car, ils ne l'auraient pas encouragé à signer le rapport, malgré l'insertion des deux clauses politiques et tardives dû au zèle du Commissaire Pitt.

Il fut décidé tacitement à l'Assemblée de la majorité des Conseillers présents de s'adresser à la Législature de Québec afin de municipaliser le tramways *avant terme* au lieu qu'après 1953;

Si nous sommes bien informés, la ville serait obligée de donner un bonis de 10% de l'évaluation brute, soit environ $5,300,000.00. La sentence arbitrale exigera un dédommagement de 6% par année du capital de $53,000,000.00 de la Compagnie, soit $3,200,000.00 par année ou près de $13,000,000.00 en plus des 10% ce qui représente un bonus total de $18,300,000.00. En plus, il faudra ajouter le prix de l'évaluation probablement sans dépréciation d'après le contrat.

C'est donc une somme gratuite de $18,300,000.00 avant de payer l'estimé du matériel de la compagnie. Il est vrai que la municipalisation ne paiera pas de taxe de 1 à 3 millions par année, mais les taxes seront déjà payées de 6 à 18 ans d'avance; ce qui n'est pas réjouissant.

Croyez-vous que les ouvriers voyageurs ne paieront encore que 3 billets pou 25 cents, surtout si on y ajoute les $300,000,000.00 de la masse fantaisiste de travaux proposés par le rapport des 21. Nous avons donc de bonnes raisons de présumer que le rapport a été dirigé en faveur de certains intérêts particuliers afin qu'ils aient la chance de toucher $18,300,000.00.

3—**Ce n'est pas tout:**

a) Le coût moyen estimé du métro à **l'air libre** à Toronto est de $5,000,000.00 du mille, c'est-à-dire $60 million de dollars pour 12 milles de voies. Ce métro est plutôt hygiénique.

b) A Montréal, le coût estimé du métro souterrain proposé par la Commission des 21, est de 12 millions du mille et sera probablement de 14 millions du mille d'après des estimés plus prévis sur une longueur totale de 15 milles seulement. Il faudrait au moins 32 milles de tubes pour satisfaire l'ouvrier et le rapprocher de son domicile; mais ce coût de 384 millions aurait été trop frappant.

Nous attirons l'attention du lecteur que ces projets de métro ne sont pas flexibles et les voyageurs devront prendre d'assaut les tramways ou les autobus de surface pour se rapprocher de leur domicile ou de leur ouvrage. Le résultat déprimant serait encore pire dans une première section de métro de 3 milles et son raccordement avec les tramways ou les autobus de surface.

Le rapport frise le mensonge, lorsqu'il tend à faire croire qu'on va retrancher 110 milles de voies de tramways de surface quand, effectivement, elles ne sont pas assez nombreuses présentement pour dériver et diviser le transport des voyageurs. La Commission des 21, émet là des affirmations plutôt mensongères ou gratuites.

**Trois erreurs**

La rapport met de côté trois autres considérations des plus importantes quand il s'agit de génie civil, d'urbanisme et d'oeuvres sociales. Les membres de la Commission des 21 se sont compromis ingénument en faveur d'un tube à cent pieds sous terre, spécialement depuis que Toronto a agi dans cette direction en se basant sur l'éternelle théorie "**ce qui est fait ailleurs doit toujours être ce qu'il y a de mieux**".

Est-ce que les membres de la Commission des 21 et du Conseil de Ville ont honte de faire mieux qu'à Toronto, quand la situation stratégique de Montréal s'y prête admirablement.

La première considération contre un tube à 100 pieds sous terre dans un pays froid, c'est de provoquer des sautes de température de l'ordre de cinquante degrés sur le corps fragile des voyageurs. Rendre malade ou tuer la population n'est certainement pas de l'urbanisme ou même de la prévoyance contre les maladies. C'est donc créer une situation antihygiénique comme les Londonniens et le gouvernement anglais ont à s'en plaindre. Le métro semble si peu approprié et satisfaisant que les experts de Londres demandent un milliard de dollars pour tenter de résoudre leur problème de circulation. Quoique Londres soit une capitale, les autorités locales se demandent: si **réellement** elles peuvent faire face à une telle dépense. Aussi, la Commission anglaise de transport présidée par Lord Latham en visite d'étude en Amérique, s'est empressée de donner des conseils gratuits à nos autorités municipales en déclarant que le métro souterrain est **tout à fait désuet** aujourd'hui. Ce qu'il y a de plus pratique, c'est le métro autostrade, étagé mais placé aux bons endroits, tel que suggéré et à être construit par la Compagnie d'Entreprise du Terminus de Montréal, sans charge à la Cité.

La deuxième considération contre la localisation des projets souterrains de la Compagnie de Tramway et de celui proposé par la Commission des 21, repose sur l'oublie technique des ingénieurs de la Commission, d'éviter tous barrages ou tous les obstacles au raccordement d'un ou des tunnels sous le fleuve St-Laurent avec les chemins de fer et les voies de surface, qui existent près du port de Montréal; entre la montagne et le port. De ce fait, la Commission a le devoir d'éliminer complètement la loupe St-Denis, Craig et Peel. Elle est un obstacle au développement et à l'avenir économique de notre métropole avec la rive sud du fleuve et à cause de son contact naturel avec les Etats-Unis. Un tunnel sous le fleuve doit avoir priorité sur la localisation du métro de la Commission. Cette loupe qui va coûter au moins 20 millions de dollars peut être remplacée dans un autre système hygiénique de transport ayant un rendement équivalant sinon double, par une ou deux passerelles au coût de $75,000 seulement. La Commission des 21 est donc obligée de reviser complètement son métro à cause de cette erreur technique.

Le 14 novembre dernier, le soussigné écrivait à M. J. O. Asselin, président de la Commission d'étude de la circulation que les ingénieurs de la Commission avaient fait un oubli impardonnable contre l'avenir de Montréal, en maintenant encore une loupe St-Laurent, Craig et Peel, mais en la changeant en une loupe St-Denis, Craig et Peel. J'ai demandé à M. Asselin d'attirer l'attention de sa Commission sur cet oubli, qu'elle devrait retrancher entièrement cette loupe qui entrave le développement de Montréal avec la rive sud du St-Laurent. Or, M. Asselin, dans une causerie devant l'Association des Citoyens du district commercial No 2, d'accord avec M. Aimé Cousineau, directeur de la Commission d'Urbanisme, est d'avis que la boucle de la Place d'Armes devrait être supprimée car elle encombre la circulation. Malheureusement, ces deux messieurs qui s'arrogent le droit de modifier le rapport des 21, ne nous disent pas par quel moyen, ils vont prendre soin de la congestion à la Place d'Armes. Est-ce par la loupe à 135 pieds sous terre sous la rue Craig (qui devrait être éliminée) pour les raisons précitées?

Ce raisonnement ne tient pas debout, car la congestion en surface dans les tramways entraine nécessairement la congestion souterre si vous enlevez les facilités de surface, pour prendre soin plus que du surplus. La Compagnie d'Entreprise du Terminus de Montréal, vous dit comment elle va prendre soin du surplus par ses passerelles vers son transport en commun à la rue Vitré, est-ouest, nord-sud, presqu'au même niveau que la Place d'Armes.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est leur proposition de financement par étape sans conduire l'ouvrier chez lui. Les quartiers et les municipalités excentriques sont-ils intéressés et enclins à contribuer dans un petit métro souterrain de la rue Visitation à la rue Atwater sous la rue Ste-Catherine?

C'est justement ce que les grands magasins de l'ouest de la rue Ste-Catherine voudraient obtenir non pas pour décongestionner la rue Ste-Catherine, mais pour accroitre le nombre de clients. La surcongestion augmente davantage la valeur de leurs propriétés riverraines et de leurs revenus. Leur but est donc tout autre que celui dont le public s'attend. Et après eux le déluge!

Il serait beaucoup plus économique pour la ville d'acheter ces grands magasins et de les transporter au Boulevard Métropolitain avec leurs clients qui les suivraient, que de construire une telle section de transport souterrain d'intérêt plutôt particulier et local.

La Commission de finance et d'administration d'un véritable moyen de solution du transport qui tient compte en même temps de tous les genres de transports à Montréal est déjà toute formée, et sera sous le contrôle de la Cité dans la Compagnie Coopérative de l'Entreprise du Terminus de Montréal.

Continuons donc d'analyser le rapport de la Commission des 21.

La troisième considération est d'ordre financier et social. J'ai déjà traité de ces aspects du problème dans maints articles aux journaux. Résumons-la ainsi:

Le métro souterrain est rigide et ne se prête pas au développement changeable des espaces aménagés sur l'Ile de Montréal. La projet souterrain suggéré est infinançable avec le revenu actuel de la ville et à cause du coût prohibitif du billet. Il est anti-social puisque la Compagnie des Tramways, la Commission des Tramways et la Commission Tremblay ont maintenu trois billets pour 25c, taux déjà exhorbitant, quand Toronto charge encore 4 billets pour 25c. Il le sera davantage, si vous ajoutez au capital actuel des $53 millions du Tramway et en plus $180 millions sinon $324 millions d'un métro éventuel de 30 milles, plus long et plus effectif. Croyez-vous que le public voyageur, les ouvriers paieront encore trois billets pour 25c? faites le calcul vous-même. C'est pour éviter ce chaos que Monsieur Asselin réduit tout le projet à 3 milles de longueur quoique l'effet serait nul vers la périphérie de l'Ile.

La ville de New-York a un déficit croissant de $11,000,000.00 depuis que le prix du billet est de 10 cents. Les mesures proposées par la Commission des 21, de l'ordre des 300 millions, mais plutôt d'au delà de $500 millions éventuellement sont donc des mesures communisantes, partant diaboliques. Ces mesures dressent ainsi des obstacles à tout règlement du problème du logement à Montréal. Londres et New-York sont aux abois avec leurs transports souterrains à cause de leur déficit et de leur inflexibilité.

Les 30 ans sont révolus depuis que nous avons dit que l'exécution d'un plan d'ensemble ne peut s'effectuer économiquement à Montréal qu'avec des revenus hors de ceux provenant des taxes, non seulement avec les revenus municipaux mais même avec des subsides plutôt minimes pris sur les taxes provinciales et fédérales. Ottawa a d'ailleurs refusé toute contribution à Toronto. Les comtés de la province de Québec et les provinces du Canada ne sont nullement intéressées dans des tubes souterrains à Montréal quels que soient les ambitions louables de nos édiles et les désirs d'une population mal renseignée et trompée. Le Conseil de Ville devrait se rendre à l'évidence qu'il est "dans la mauvaise direction," quoique sa majorité a voulu éviter des "airs politiques," et de faire de leur métro un ballon politique, ce qui semble bien être leur seule issue.

Le Comité de finance des 21, dans sa science et sa sagesse n'a rien trouvé de consolant. Au point de vue municipal, leur projet souterrain de grande envergure est et serait aussi difficile à financer qu'un métro dans la lune, ce qui d'ailleurs était à prévoir.

En conclusion que faut-il faire?

Monsieur le Maire s'est écrié: "si nous ne pouvons résoudre le problème nous-mêmes, il y en a d'autres qui le résoudront." C'est justement notre raison d'être dans le conflit. Monsieur le Maire est susceptible de changer d'idée. La publicité coupable au sujet d'un métro souterrain a conduit l'opinion publique dans un cul de sac.

Nous ne sommes pas rendus au point de croire que l'administration municipale a perdu la notion des valeurs. Il y a certainement un fond de bonne foi chez elle. Le malheur est d'avoir été mal renseignée par des supposés experts qui ignorent les problèmes techniques, sociaux, stratégiques et commerciaux de la Métropole du Canada, lesquels sont bien différents de ceux des autres villes.

Il a fallu que quelques citoyens en face de l'incurie ou l'ignorance de nos administrateurs prennent sur eux d'obtenir les moyens légaux d'améliorer et de solutionner quantités de problèmes sans qu'ils soient à la charge des contribuables de Montréal, pour les raisons précitées. Après maintes sollicitations à la Législature de Québec et à celle d'Ottawa, ils ne purent obtenir une existence civile qu'en 1941, sous le nom de "Compagnie d'Entreprise du Terminus de Montréal."

Monsieur Louis St-Laurent avait été un des avocats conseils et monsieur Duplessis fut un des plus ardents supporteurs du Bill devant le Comité des Bills privés. Cette charte est une forme de coopérative dont les plans de circulation couvrent toute l'île de Montréal sur une base rentable. Son métro au lieu d'être un tube à 100 pieds sous terre, est composé d'un tube ou des tubes à 15 pieds au dessus du sol sur un côté de la rue, sur le même plancher qu'un autostrade étagé de 250 à 300 pieds de largeur, sur lequel pourront circuler tous les autres véhicules sans rencontrer de lumières rouges ou vertes. Un tube à la rue Vitré prendra soin de la Place d'Armes. Un autre à la rue Dorchester prendra soin de la rue Ste-Catherine. Il en sera de même à la rue St-Urbain, à la rue Clarke et sur les autostrades en étoile, etc. Le stationnement des autos est sous ces tubes.

Ce transport en commun donnant un meilleur rendement que celui dans un tube à 100 pieds sous terre est susceptible d'être doublé, triplé, quadruplé au besoin. Il est donc flexible et disposé sous formes d'étoiles entre des centres civiques et économiques comme à Paris, à Washington et à Camberra en Australie. Les stationnement des autos se fera au sol sous les tubes pour le même coût d'expropriation. Nous aurons donc au moins quatre étages rentables.

Son objectif économique solutionne bien d'autres problèmes entr'autre comme celui des taudis, de la fumée, des locomotives, des passages à niveau, du stationnement des autos, d'une gare union, d'un forum et d'une salle d'opéra faciles d'accès, du problème du logement à ceux qui ne peuvent payer que $10.00 à $25.00 par mois, de celui d'un marché central, etc... (voir plans).

**Finance**

Le coût de construction du transport en commun est d'environ un million par mille. Le transport en commun et celui par auto sont donc sur le même plancher, des autostrades est-ouest, nord-sud, etc Il n'est pas nécessaire à la ville d'autres rues adjacentes. La Coopérative y verra. Ses revenus sont tels que la Coopérative, dans laquelle la Ville peut participer, a un pouvoir d'emprunt éventuel d'au delà de 900 millions de dollars et c'est ce capital éventuel qui sera appliqué à l'exécution de son entreprise. Comme cette entreprise économique entraine la solution du déficit de nos chemins de fer, la Coopérative est au droit de solliciter la garantie du Gouvernement Fédéral, si cela est nécessaire. C'est une opportunité que ni la ville, ni la Commission dictatoriale que la majorité servile du Conseil voudrait faire passer à Québec avec ou sans referendum peut avoir. La Commision de Transport existe donc. Nous ne voyons pas l'utilité pour la Ville de s'adresser à Québec à moins qu'il soit nécessaire d'obtenir l'autorisation d'investir $10 à $15 millions dans l'entreprise et d'être représentée sur le bureau de direction.

Enfin pour résumer le conflit nous mettons au défit la Commission des 21, l'administration municipale et la majorité du Conseil de prouver le contraire de nos avancés dans notre procédure financière. Cette dernière est repartie sur tous les producteurs et consommateurs du Canada et en particulier sur les consommateurs européens. C'est l'application d'une loi de l'économie politique. "La nature, le travail et le capital"; et le quantum de répartition est très minime. Nous avons déjà établie la raison de cette procédure financière devant la Commission royale d'Enquête sur les chemins de fer et à son invitation; Commission présidée par l'hon. W. F. A. Turgeon. La proposition de construire des tronçons de $5 millions à $10 millions ou $20 millions n'est que la tête du serpent et le corps voudra passer. Son Honneur le Maire en sait quelque chose au sujet de son acceptation du site de la gare centrale du C.N.R. Les voies élevées du Nord avec leur cortège de dépréciation passèrent quand même. D'ailleurs la congestion sera la même en dessous qu'en dessus; c'est changer le mal de place, en vue d'un résultat illusoire. Il ne faut pas oublier le paradoxe que le déficit d'un métro souterrain augmente avec l'accroissement de la population; c'est pourquoi la mesure devient communisante.

Il est grand temps que le public se réveille, s'il ne veut pas tomber dans le même genre d'esclavage que les vieux pays d'Europe. Le public admettra que notre critique est constructive et que nous avons à coeur le bien être des citoyens de notre Cité. Nos mesures ont été étudiées et mises au point non pas après six mois d'étude, mais après plusieurs années de réflexions techniques et financières. Le public doit donc mettre de côté les suggestions fantastiques et communisantes de la Commission des 21 et admettre notre alternatives comme la plus propre à satisfaire la Ville et ses citoyens.

**Séraphin Ouimet,**
I.C.S.A.C

N.D.L.R. — Cette tribune étant ouverte à tout le monde, nous invitons le public à s'en prévaloir. Nous nous réservons cependant les droits qui sont de mise en journalisme sur les lettres qu'on nous envoie et dont le signataire doit se rendre entièrement responsable.

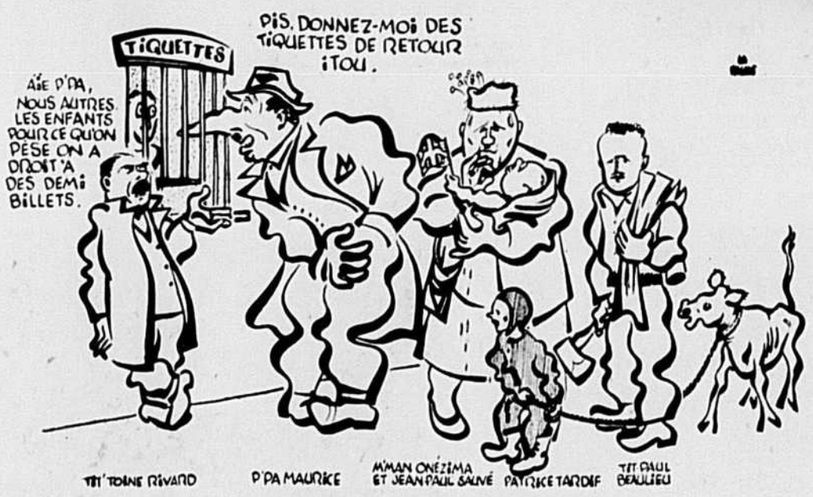


**All aboard pour Ottawa!**

# Lettre d'un Esquimau à un autre Esquimau

Les impressions et les opinions sur nos us et coutumes recueillies par Cebeuq, natif de la Terre de Baffin temporairement domicilié à Montréal, telles que relatées à son cousin Oiratno, habitant les régions arctiques.

### La Régie des alcools et le public

—Brigadier vous avez raison, dit Jean-François en se levant de table, et nous l'imitâmes, soyons optimistes: la vie commence demain! Espérons que la Providence insuflera à nos gouvernants l'inspiration nécessaire, qui leur permettra d'octroyer aux contribuables de Montréal les mêmes avantages dont jouissent leurs congénères de Toronto.

Juste au moment où nous allions sortir, mon ami le chauffeur de taxi, Hippolyte Roulet-ard, entrait:

—Attendez un instant, reclama Hippolyte en s'adressant à nous, le temps de m'acheter des cigarettes. Mes amis, continua-t-il en revenant du comptoir, quand on sort d'ici, il faut prendre tout le temps nécessaire pour faire sa digestion en paix. Je m'en vais rendre visite à mon oncle Jacques Bonhomme qui habite une campagne à trente milles d'ici: la route est belle, la nuit merveilleuse, et mon oncle sera enchanté de vous recevoir; c'est l'homme le plus hospitalier du monde. Venez avec moi.

Comme le diner nous avait fort bien disposés, nous acceptâmes. Trois quarts d'heures après nous entrions chez M. Bonhomme, un guilleret septuagénaire qui nous reçut à bras ouverts et nous présenta à sa femme, une jolie vieille accorte, et gaie comme son mari:

—Mon "stock" est un peu écorné, nous confia M. Bonhomme, à cause des fêtes, mais je peux toujours vous offrir, du "scotch", du "rye" ou du "gin"; quant à la bière, il ne faut pas y penser.

Comment, mon oncle, remarqua Hippolyte, vous êtes à treize milles des magasins de la Commission, et il vous reste autant de provisions que ça? Vous n'avez donc pas d'amis?

M. Bonhomme s'esclaffa:

Pas d'amis! si je peux les compter par les bouteilles vides qui sont dans ma cave, je suis l'homme le plus populaire du canton; mais j'avais pris mes précautions. Ce n'est pas qu'un petit problème pour nous de la campagne, de nous procurer les liqueurs dont nous avons besoin. Il existe un règlement absurbe de la régie des alcools qui empêche tout habitant d'un village, situé dans un rayon à moins de 15 milles d'un magasin de la Commission, de commander et de recevoir par la poste ou les messageries sa provision de boissons. Ainsi moi qui n'ai pas d'auto, parce que mes yeux ne me permettent plus de conduire en sécurité, je suis forcé de prendre le train et me rendre à Ste-Anne où se trouve le dépot de la Commission le plus rapporché d'ici; et mes emplettes faites, attendre durant de longues heures le passage du train de retour. Pour ce qui regarde la bière, c'est une autre paire de manches; dans un village on ne peut s'en procurer à l'épicerie seulement dans un hôtel licencié, et alors le prix qu'on en exige, quand on veut bien nous en vendre, est trop souvent exagéré. Les gens trop vieux ou infirmes, incapables de voyager, ou encore retenus par leur emploi, doivent compter sur la bienveillance de bons samaritains pour se procurer une bouteille de temps à autre. Je me demande toujours comment il se fait que M. Duplessis, toujours soucieux de sa publicité rurale, et qui prend grand soin de ménager les sentiments de ses électeurs de la campagne, envers et contre tous, exemple la margarine, n'a jamais songé à octroyer un permis de vente d'alcool à, une épicerie au moins, dans chaque village où il n'y a pas de magasin de la Commission, ni d'objection locale. Cela accommoderait bien du monde et ne diminuerait pas les revenus de la Commission.

La vente de l'alcool par les épiceries devrait être appliquée à tous les endroits où il existe des magasins de la régie, et ceux-ci supprimés depuis longtemps, approuva le notaire Delile. La loi qui régit les alcools fut instituée jadis pour réprimer les abus au temps des bars et des buvettes; et l'opinion publique l'avait approuvée par referendum. Il y a belle lurette que l'esprit de cette loi s'en est allé ou vont les neiges d'antan, et que le vieux système, évidemment moins nocifs qu'auparavant, est revenu. Je ne critique pas la situation: je suis absolument en faveur d'accorder une liberté raisonnable au commerce de l'alcool, sous la surveillance de l'Etat, parce que c'est le seul moyen d'empêcher le fléau des débits clandestins, les pires repaires de vices et de crimes qui puissent exister. Mais, ce qui me choque, c'est l'obligation que m'impose la régie des alcools de m'exhiber et de parader pendant des demi-heures, soit sur le trottoir, soit dans les magasins de la Commission, toutes les fois que j'ai besoin d'une bouteille de vin ou d'alcool. On a beau avoir l'esprit large, d'être doué de tout le je m'enfichisme du monde, on ne peut pas s'habituer à ce genre d'exhibition. Et je suis prêt à parier ma chemise qu'il n'y a pratiquement pas une femme ou pas un homme qui ne se sentent secrètement humiliés, alors qu'ils poireautent ainsi exposés au regards goguenars des passants et à certaines promiscuités peu désirables.

Pourquoi le gouvernement ne se contenterait-il pas d'être marchand en gros? Il y gagnerait sous tous les rapports, et le public également.

(A suivre)

## Maisons transportables

LONDRES—Une maison galloise fabrique actuellement—ou plutôt "préfabrique" — des "bungalows" transportables qu'on peut changer de place en les chargeant sur une remorque à quatre roues. On a exposé dernièrement dans la Cité de Londres une de ces maisons, complètement équipée et meublée. On assure qu'il ne faut pas plus de six heures de travail à trois ouvriers pour le monter et pas plus de quatre heures pour le démonter au moment de déménager.

Le piano LESAGE
SAINTE-THERESE P.Q.

# SPECTACLES

BANDAGES HERNIAIRES — ASSORTIMENT DES PLUS VARIE
PEU IMPORTE LE GENRE
CONSULTEZ TOUJOURS
Studio Maurice Cloutier
2014 BLEURY, Heures d'affaires: 9 a.m. à 6 p.m. LA. 0756

*Bette Davis, vedette du drame "La Voleuse", que le théâtre Electra mettra à l'affiche aujourd'hui. Son partenaire est Glenn Ford.*

## "That Forsyte Woman", avec Errol Flynn et Greer Garson, à l'affiche vendredi

"The Forsyte Woman", une production en technicolor attendue avec beaucoup d'impatience par tous les cinéphiles, prendra l'affiche du théâtre Palace vendredi. La distribution a été choisie avec soin et groupe Greer Garson, Walter Pidgeon, Errol Flynn, Robert Young et Janet Leigh. Ce film est adapté du livre de John Galsworthy "The Forsyte Saga".

Pour Greer Garson, ce rôle d'Irene Forsythe est l'un des plus intéressants de toute sa carrière. Errol Flynn personnifie son époux, un homme plutôt froid et cruel. Walter Pidgeon incarne le rôle d'un artiste sensible. Quant à Robert Young, il personnifie un jeune architecte.

Compton Bennett a fait la mise en scène de "The Forsyte Woman"; c'est lui qui avait fait celle de "The Seventh Veil".

### AU CAPITOL

La direction du théâtre Capitol mettra à l'affiche vendredi une désopilande comédie "Bride For Sale" dont les vedettes sont Claudette Colbert, George Brent et Robert Young.

Dans cette production, Claudette Colbert personnifie la gérante d'une importante compagnie qui décide qu'il est à peu près temps de se marier. Son futur doit être riche et pour le trouver, elle fouille dans les dossiers de la compagnie afin de dépister le candidat le plus apte à remplir cette condition.

En découvrant ce manège, son patron est scandalisé. Il demande alors à un de ses anciens copains de lui donner une bonne leçon. Mais les choses ne vont pas comme il l'avait espéré.

Dans d'importants rôles de soutien, on verra Max Bear, Gus Scholling et Charles Arnt.

### A L'IMPERIAL

En attraction principale, la direction du théâtre Imperial présentera "The Fighting Kentuckian". Le second film à l'affiche sera "The Lovable Cheat".

L'histoire de ce film mettant en vedette John Wayne, Vera Ralston et Philip Dorn, nous montre que même il y a un siècle les Américains s'intéressaient aux problèmes internationaux. L'intrigue tourne autour de l'établissement de 340 familles françaises exilées qui arrivèrent à Mobile et allèrent ensuite s'établir dans un petit village auquel ils donnèrent le nom de Demopolis.

L'action du deuxième film "The Lovable Cheat" se déroule sous le règne de Napoléon III. C'est une divertissante comédie mettant en vedette Charles Ruggles, Peggy Ann Garner et Richard Ney.

### A L'ORPHEUM

"Without Honor", mettant en vedette Laraine Day, Franchot Tone et Dane Clark, obtient tellement de succès que la direction du théâtre Orpheum a décidé de garder ce film en deuxième semaine à compter de vendredi.

L'action de cette production se déroule dans la maison d'une femme qui croit avoir tué son amant. Arrive alors son beau-frère, un homme jaloux qui la déteste. Ce dernier qui n'ignore pas que son frère est trompé par sa femme a organisé une petite réunion ou il espère tout dévoiler. Heureusement les choses ne vont pas aussi bien qu'il l'avait rêvé. Son frère lui donne une leçon, celle de se mêler de ses affaires.

Bruce Bennett et Agnes Moorehead sont de la distribution.

### AU LOEW'S

"On the Town", mettant en vedette Frank Sinatra, Gene Kelly, Vera-Ellen, Betty Garrett, Ann Miller et Jules Munshin, obtient tellement de succès que la direction du théâtre Loew's a décidé de le garder à l'affiche pour une troisième semaine à compter de vendredi.

"On the Town" est une étourdissante comédie musicale dont l'intrigue est construite autour de trois matelots en permission qui visitent la métropole américaine pour la première fois. Ils ont vingt-quatre heures à leur disposition.

La musique est particulièrement entraînante; les mélodies sont gaies. L'action se déroule à une allure folle.

"On the Town" est une production d'Arthur Freed.

## Deux heures et demie de rigolade avec les Burlesques de Paris

M. Loyal, traditionnel meneur des jeux du cirque, est là, et aussi des bateleurs, la femme-canon, la femme-serpent, la funanbule, le tragédien qui se prend au sérieux, le jeune premier calamistré, et que d'autres personnages encore dans ces "Burlesques de Paris" que la troupe parisienne de Max Revol nous présentera du 14 au 20 janvier sur la scène du His Majesty's, avec en plus dans sa propre personnalité, qui se suffit à elle-même, l'inénarable Bourvil, vedette de l'écran, de la scène, de la radio et du disque.

Mais ce n'est pas là qu'affaire de cirque; tout y passe sous l'optique d'un maître du folichon, de la parodie, de la satire, de l'humour. Max Revol: traits de moeurs, conventions, modes avec comme as de l'interprétation loufoque Bourvil en boute-en-train pour noces et banquets; Max Revol en une grande variété de transformations; Alain Bouvette, Billy Bourbon, Gil Bast, Jeannine Alain, Bernard Charlan, Rayne, Benoite Lab, Jean Tristan, Roger Pierre, André Cornet et Jean Richard.

Le professeur du Conservatoire, les célébrités de l'histoire, la scène réaliste du "Coup de Rouge", la symphonie rythmée, l'hypnotisme, les "Visions Fugitives" de Bourvil, le professeur de bonnes manières, la carte postale 1900, etc..., voilà quelques aperçus de ce qui compose ce spectacle unique qui a fait rire tout Paris et qui ne sera pas moins irrésistible pour nous.

## Son vieux bâtiment étant détruit, le Conservatoire McGill change de local

Quelle surprise nous avons ressentis, récemment, en nous rendant compte que le vieux Conservatoire McGill était disparu! Cet édifice, situé au coin de la rue Sherbrooke et de la rue University, faisait partie du paysage familier, avec son air isolé, son indifférence, sa vieillesse grisâtre. Et voilà qu'on l'a démoli. Il paraît qu'on construira, sur cet emplacement, une fois déblayé, un nouvel édifice pour loger la faculté des sciences, de McGill.

Le Conservatoire a, donc, déménagé. M. Alexander Brott me faisait visiter, il y a quelques jours, le nouveau local de la rue Drummond. C'est une grande maison privée, dotée d'une foule de pièces immenses qu'on a aménagé en salle de concerts, en studios, en cabinets particuliers. M. Brott me montre son studio: il est grand, joliement repeint et des plus commodes avec son petit débarras attenant. Il y a, même un studio pour des émissions radiophoniques, magnifiquement prévenu contre les bruits de l'extérieur par des murs étouffants, où le Conservatoire radiodiffuse ses programmes.

Alexander Brott est avec McGill depuis 11 ans. Douglas Clarke, un musicien bien connu à Montréal, en est le Doyen. M. Clarke a, il y a quelques années, fondé et dirigé, ici, l'Orchestre de Montréal. Il invita, dans notre ville, des compositeurs fameux comme Prokofieff et Medtner. Peu de gens, alors, s'y intéressèrent. Les choses ont, heureusement ,changé, aujourd'hui.

On donne un concert par mois, à McGill. En novembre, ce fut un récital des élèves de violons de M. Brott. En décembre, concert de Quintettes et de Quatuors avec cordes et piano. En janvier, on y exécutera le Quintette de Dohnanyi et, en février, une séance de musique orchestrale fera entendre, entre autres oeuvres, le Concerto Brandebourgeois no 5 de Bach et la Romance de Sibélius.

McGill vient de terminer une série de huit programmes radiophoniques mettant ses professeurs de divers instruments en vedette. On espère pouvoir commencer bientôt une autre série, avec les élèves, cette fois. A Juilliard, il y a de ces émissions radiophoniques. Un Quatuor permanent y réside ainsi qu'à Wisconsin, par exemple, où habite le Quatuor Pro Arte. McGill aura donc, en plus de son Quatuor résident, ses programmes radiophoniques réguliers.

A propos du Concerto pour violon et orchestre qu'il vient de terminer pour George Schick, M. Brott nous apprend qu'il sera entendu en "première" au concert de la Petite Symphonie, à l'Ermitage, le 7 mars prochain. Le directeur de la BBC anglaise lui écrivait, récemment, de Londres. On se souviendra que le poème symphonique "From Sea to Sea" d'Alexander Brott fut joué sur ces ondes anglaises, l'année dernière. Le compositeur lui proposa donc son Concerto. Il est possible que Noël Brunet apprenne la partie de soliste et joue le Concerto en Europe, l'été prochain, alors que le compositeur fera une nouvelle tournée de chef d'orchestre et de violoniste.

Le Concerto, nous dit son auteur, est une oeuvre d'inspiration folklorique. Si l'on entend "A Saint-Malo" dans le premier mouvement, c'est, toutefois, déguisé et non tout simplement harmonisé. L'oeuvre fera connaître un nouveau système organisé par M. Brott qui use d'intervalles superposés.

P. R.

## Trois jeunes artistes montréalais entendus au concert Sarah Fischer

Madame Sarah Fisher présente, cette saison, sa dixième série de concerts consacrés aux jeunes artistes de notre ville. A la 48ième séance musicale, celle de lundi dernier, au Ritz-Carlton, nous avons entendu Yolande Dulude, soprano, Yolande Lemarier, pianiste et Langis Breton, violoniste.

Mlle Lemarier, âgé de 17 ans, fit entendre tout d'abord un Prélude de Bach et un mouvement de la Sonate en la mineur de Mozart. Une nervosité facile a comprendre et à pardonner, étant donnée les circonstances, éprouva un peu cette jeune artiste. Mais elle se rattrapa dans un "Impromptu" de Fauré qui mérita une correction de bon aloi. Cette jeune fille possède certainement les dons qu'il faut pour devenir une excellente pianiste. Sa musicalité, de plus, est évidente et sensible. Mlle Dulude âgé de 18 ans, possède une jolie voix de soprano, bien plaçée mais encore assez faiblement projetée. Elle fit entendre, dans un style méritoire, des pages de Mozart, Schubert et George Hue, révélant une prononciation allemande des plus correctes.

S'il en est à sa première audition aux Concerts Sarah Fisher, Langis Breton, violoniste de 13 ans, n'en est pas à sa première apparition publique. On se rappellera de son récital-conjoint, l'année dernière, avec Gilles Breton, son frère, un pianiste de talent.

Langis Breton a, certainement, fait des progrès remarquables, depuis la saison dernière. Son jeu s'affinne avec le temps et sa compréhension des oeuvres commence à se détacher du problème de la technique. Non point, pour cela, qu'il soit encore tout à fait prêt pour le concert. Mais il est, assurément, en bonne voie. Il fut excellemment accompagné par son jeune frère que nous aimerions bien réentendre cette saison.

P. R.

## Première montréalaise de Sonates de Strawinsky et de Bartok, le 20

La Faculté de Musique de l'Université McGill organise, pour le 20 janvier prochain, un très beau concert qui comportera, en première audition, deux ouvrages intéressants: la Sonate pour deux pianos de Strawinsky et la Sonate pour deux pianos et percussion de Béla Bartock. Le concert aura lieu àà Moyse Hall, à 8 h. 30.

M. Istavan Anhalt, pianiste, dirigera l'exécution de la Sonate de Bartock. Feront partie du concert, avec M. Anhalt, Mlle Jeanne Landry et M. Jean Beaudet, pianistes; M. Louis Charbonneau, première percussion et symbales, et M. John Nadeau, deuxième percussion et xylophone.

Le programme comprendra, en plus des Sonates de Strawinsky et Bartok, une Sonate pour deux pianos de Mozart et la Suite "En Noir et Blanc" pour deux pianos, également, de Claude Debussy.

*Elisa Cegani, célèbre artiste italienne, joue un des principaux rôles dans "The Iron Crown", qui obtient un formidable succès en deuxième semaine au théâtre Séville.*

## Intéressant spectacle nègre présenté au Café Saint-Michel

Omer Lapierre, le gérant du Café St-Michel, présente cette semaine un intéressant spectacle nègre mettant en vedette une chanteuse de très grand talent, May Goddy. C'est Léon Odem qui agit comme maître de cérémonies et qui par son entrain et son humour fait le lien entre tous les numéros présentés et tient tout le monde dans la bonne humeur.

May Goddy est une chanteuse qui possède une belle personnalité, une voix particulièrement agréable et jolie, une certaine émotion. Elle a déjà fait ses preuves sur le programme radiophonique d'Arthur Godfrey. Elle interprète d'une façon remarquable la populaire mélodie "Don't Cry Joe". On soulignera également son interprétation personnelle et orlignale du vieux refrain "That Old Black Magic".

Honey Bowen est une danseuse à claquette; elle a de l'entrain, de l'équilibre et essaye d'être originale.

Pour compléter le spectacle, M. Lapierre a fait appel aux talents d'une excitante danseuse afro-cubaine, Jackie Delmar, et à ceux d'une séduisante danseuse exotique, Cherry Red.

Russ Meredith et son orchestre font les frais de la musique.

## Trois cinéastes de Hollywood reçus par S. H. le maire

M. Maxwell Shane, cinéaste américain, metteur en scène du film 'City Across the River", M. Jules Buck, producer de la Twentieth Century Fox, et M. Gaston Glass, directeur de production de la Twentieth Centry Fox, actuellement de passage à Montréal pour étudier les possibilités de tourner un film ici au printemps, ont été reçus officiellement hier après-midi à l'Hôtel-de-Ville par Son Honneur le maire de Montréal, M. Camillien Houde. Après avoir signé dans le livre d'or, ils ont discuté de leur projet avec le premier magistrat de notre cité.

### HORAIRE DE NOS SPECTACLES

**LOEW'S.** — "On The Town", 10.20 12.40, 2.55, 5.10, 7.25, 9.40.
**PALACE.** — "The Great Lover", "Rhonda Fleming", 10.40, 12.55, 3.15, 5.30, 7.45, 10.00.
**CAPITOL.** — "Prince Of Foxes", 10.25, 12.40, 2.55, 5.05, 7.20, 9.35.
**PRINCESS.** — "Fingtin, Man of the Plains", 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.
**IMPERIAL.** — "Strange Bargain", 9.55, 12.35, 3.20, 6.00, 8.45. "Bagdad", 11.05, 1.50, 4.30, 7.15, 10.00.
**ORPHEUM.** — "Search for Danger", 11.20, 1.45, 4.10, 6.30, 9.00. "Without Honor", 10.05, 12.30, 2.55, 5.20, 7.45, 10.10.
**ST-DENIS.** — "Le Coeur sur la Main", 12.00, 3.20, 6.20, 9.40. "Erreur judiciaire" 1.40, 5.00, 8.20.
**CINEMA DE PARIS.** — "Barry", 11.40, 2.00, 4.30, 6.50, 9.15.
**CHAMPLAIN.** — "Le Manoir de la Haine", 1.03, 3.03, 5.13, 7.18, 9.23.
**ELECTRA.** — "La Voleuse", 12.32, 2.40, 4.50, 7.03, 9.15.
**SEVILLE.** — "The Iron Crown", 10.00, 12.21, 2.42, 5.03, 7.24, 9.45.

Edward Arnold que l'on verra dans "Dear Wife" commença sa carrière théâtrale il y a 40 ans.

Charles Bickford, que l'on verra dans un important rôle aux côtés de Bing Crosby, était un ingénieur en construction. Quand il fut sans travail, il fit du théâtre.

*Greer Garson et Errol Flynn, que l'on verra dans des principaux rôles du film "The Forsyte Woman". Ce film passera à l'écran du théâtre Palace vendredi.*

UNIVERSAL-INTERNATIONAL présente MAUREEN O'HARA PAUL CHRISTIAN VINCENT PRICE BAGDAD color by TECHNICOLOR 2e SEMAINE also STRANGE BARGAIN Imperial

GENE KELLY FRANK SINATRA BETTY GARRETT ANN MILLER ON THE TOWN JULES MUNSHIN VERA ELLEN 2e SEMAINE MGM LOEW'S color by Technicolor

BOB HOPE DEUXIEME SEMAINE The Great Lover with RHONDA FLEMING Palace

Deuxième semaine Samuel Shellaberger's PRINCE of FOXES TYRONE POWER · ORSON WELLES · WANDA HENDRIX 20e Capitol

Randolph SCOTT FIGHTING MAN OF THE PLAINS FREE PARKING DAILY 6 P.M. to MIDNIGHT A L'AFFICHE Princess

BETTE DAVIS avec GLENN FORD et DANE CLARK dans LA VOLEUSE ELECTRA

L'appel de l'aventure et de l'amour
LARRY PARKS dans "Le Manoir de la Haine" TECHNICOLOR

GAYETY Tel MA 3759
TOUS LES JOURS 2.30 - 8.30 p.m.
SAMEDI 2.30 7.30 10.00 p.m. SPECTACLE de MINUIT LUNDI MATIN 12.05 a.m.
EN TROISIEME SEMAINE
LILI ST-CYR
la très belle danseuse
LAMBERT & COMPAGNIE
des comiques remarquables
Le comédien LOU NELSON
personnalité dynamique
Les deux DEAN - Phil IRVING
WINSLOW - JEAN GARRY
JOE CHISHOLS - JIM PENMAN

ELLE EST SENSATIONNELLE!

★ Jeanne D'Arc CHARLEBOIS
inimitable imitatrice
CO-VEDETTES:
★ GEORGES MARCHAL
"l'apache chantant"
★ MARY RAYNOLDS
soprano et M.C.
★ CLAIRE MARQUETTE
ravissante danseuse
★ EDDIE SANBORN
et son orchestre
Tous les soirs au chic
Café de l'Est
4558 est, NOTRE-DAME
Réservations: CL. 4455

En plus sur la scène
CE SOIR
l'émission radiophonique
RADIO CARABIN
CHAMPLAIN
1615 ST-CATHERINE E. . . FA. 1500

Voyez les combats mortels entre les cruels Tartares et les Princes chrétiens!
2e semaine triomphale!
the IRON CROWN
est VRAIMENT un SPECTACLE ÉBLOUISSANT!
SEVILLE Art Theatre
2155 O., STE-CATHERINE près du FORUM
Première matinée — 10-1 25¢

Le spectacle qui vous fera rire aux larmes!
EN PERSONNE
BOURVIL avec LES BURLESQUES de PARIS
de Max Revol
Commençant
SAMEDI SOIR
et jusqu'au 20 jan.
Matinée: Dimanche, 15 jan.
au HIS MAJESTY'S
BILLETS EN VENTE
chez Ed. Archambault Ste-Catherine, est
et chez C. W. Lindsay Ste-Catherine, ouest

ST DENIS A L'AFFICHE
LE RIRE DE BOURVIL dans LE COEUR SUR LA MAIN
EN PROGRAMME DOUBLE AVEC
JEAN DAVY · JIMMY GAILLARD et MICHÈLE ALFA
ERREUR JUDICIAIRE

CINÉMA de PARIS
UNE CRÉATION MAGISTRALE de PIERRE FRESNAY dans BARRY
avec SIMONE VALERE - GERARD LANDRY

Le théâtre au prix du CINEMA
LE THEATRE POPULAIRE chez
Les Compagnons
(coin Sherbrooke et Delorimier)
présente
LE CHANT DU BERCEAU
comédie en 2 actes
du 14 au 22 janvier incl.
AM. 7739

Du rire! De la gaieté!
AU FAISAN DORÉ
Le seul cabaret où l'on présente un spectacle entièrement français avec
ROCHE ET AZNAVOUR
JEAN RAFA
AIDA
Josette FRANCE
Claude PIERNE
AU
FAISAN DORÉ
1417, Boul St-Laurent LA. 3520
Synthonisez tous les vendredis soirs à 10 heures CHLP pour entendre ces artistes dans une émission débordante d'humour et d'entrain.

SIMONE DOLPHEN
Dynamique personnalité parisienne
VOTRE HOTE
★ JOSKA DE BARBARY
★ DONA MASON
★ BOB KENNEDY
★ LEN BERGER
ROBERT FOAS
Ici le stationnement des voitures n'est jamais un problème
Pas de frais de couvert ni de minimum
Le plus vaste restaurant au Canada présentant des plats américains et chinois
7815, boulevard Décarie — EX. 6533

"LE RIDEAU VERT" présente
TROIS GARÇONS, UNE FILLE
pièce en 3 actes de Roger Ferdinand — Mise en scène: HENRI NORBERT
avec MIMI DESTEE — ROGER GARCEAU — MARJOLAINE HEBERT
JEAN DUCEPPE — JEAN DAIGLE et HENRI NORBERT
Th. Compagnons; janvier 25 - 26 - 27 - 28 - 29 soirée
BILLETS: 1.50 — 1.1$ (Dimanche 29, matinée)
COMMANDES POSTALES SEULEMENT: "LE RIDEAU VERT"
1489, rue de la Montagne, app. 31, Montréal — PL. 8323

En dépit des rumeurs à l'effet contraire!
WITHOUT HONOR
sera montré exactement tel que filmé
AUTRE FILM "SEARCH FOR DANGER"
A L'AFFICHE ORPHEUM

2 SOIRS SEULEMENT
JEU. et VEND., 26 et 27 JAN. — au HIS MAJESTY'S
l'incomparable ballerine
Mia SLAVENSKA
et son BALLET VARIANTE
10 personnes
Une soirée d'enchantement consacrée à la danse classique et moderne
BILLETS: $1.50, $2.00, $2.50, $3.00 taxe incl.
EN VENTE chez Ed. Archambault et C. W. Lindsay
Impresario: CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC.

ROXY FOLLIES
1161, BOUL. ST-LAURENT
(Coin Dorchester).
PRESENTE
★ WINNIE GARRETT
danseuse exotique
★ Barbara DAVIS, danseuse exotique
★ EARL & Billie Root, comédiens
★ Russ SOBEY, nouveauté
★ Haynes & Beck, comédie
★ Walter BROWN comédien
★ Harry WHITE maître de cérémonies
★ Bill CARTER, xylophone
★ Joe ALLEN, acrobate
A L'ECRAN
"TRAIL OF THE MOUNTIES"
"WHO KILLED DOC ROBBIN"
ET SUJETS COURTS
2 représentations par jour 3 h. et 8.30 p.m.
3 le vendredi 3 h., 7.30 et 10.30
4 représentations le samedi 1 h. - 3 h. 30 7 h. 30 - 10 h. 30
BILLETS RESERVES
LA. 4352

## Famille! Salut...

La première semaine de l'année est consacrée par le Jour de l'An, le Jour des Rois, les poignées de mains, les visites et bien entendu, les repas de famille. Et pendant qu'on est si bien disposé pour les siens, même si les étrennes ont coûté cher, on a trouvé bon d'insister davantage sur les liens de la famille en proclamant la seconde semaine, celle de la famille et des fiancés.

Pour en mieux souligner l'importance, deux organismes se sont groupés afin d'intensifier la propagande en faveur de la vie familiale. On répète souvent que la famille est à la base de la société. C'est un lieu commun qui n'émeut guère ceux qui trouvent la vie de famille assommante, ahurissante au possible. Mais qu'ils soient privés de leur entourage, ils deviennent des êtres isolés, perdus. Il n'y a pas au monde de gens plus malheureux que les sans-famille.

Le home est comme un petit îlot où l'on vient se retremper, oublier les ennuis de la vie extérieure. Mais sous l'influence même de cette vie du dehors, nous perdons le vrai sens du foyer qui peu à peu est devenu l'endroit où l'on dort, et où l'on dîne volontiers quand on n'en a pas soupé, bien entendu. On lutte si mal contre le courant, qu'on est vite emporté et c'est à croire qu'il n'y a plus de vie de famille, sauf aux Fêtes.

Mais précisément cette atmosphère des Fêtes que nous prisons tellement, à cause de toutes ces réunions familiales, nous pourrions peut-être l'entretenir jusqu'à Pâques ou à la Trinité et même un peu plus longtemps de manière à la garder à longueur d'année. Evidemment que ça n'ira pas tout seul et que si l'on commence à dire : Si tout va mal chez nous, c'est la faute du frère, de la soeur, de la tante, que sais-je, on n'en sortira pas facilement. Espérons donc que tous les membres de la famille entendront la voix de la raison pour se liguer et sauver l'avenir du foyer en y apportant l'harmonie et la paix.

Le rôle des parents est devenu difficile à tel point qu'on a jugé bon de créer des organismes dont le but est d'aider les père et mère à en résoudre les problèmes compliqués. Grâce au Service d'Education Familiale, par exemple, des causeries sont données dans différentes paroisses, et les sujets traités ouvrent des horizons nouveaux à ceux qui se donnent la peine d'y assister. En matière d'éducation, qui n'a pas besoin d'être mieux renseigné ?

Et l'on est même allé plus loin ou plus avant, en instituant des cours de préparation au mariage. Que d'unions bâclées sans véritable connaissance des droits et des devoirs attachés au titre d'époux, d'épouse ! Le mariage, l'amour, le bonheur, les parents, les enfants, la maison, la paix familiale, autant de termes qui reviendront souvent au cours de cette semaine. Puissent-il contribuer au salut de la famille, car sans elle, l'homme est une épave qui se cherche.

M. B.

## LE COURRIER DE Claudette

### Petites questions, petites réponses qui intéresseront les petites amoureuses qui ont de petits problèmes

**Q.— J'ai plusieurs questions à vous poser et c'est pourquoi je ne prends pas cinquante-six chemins pour m'exprimer. Je veux vous laisser de l'espace pour me répondre.**

**1—J'ai vingt ans et je suis fréquentée par un jeune homme de vingt-huit ans. Voilà deux mois que nous nous connaissons et je me demande s'il serait trop tôt pour lui dire : Tu . . .**

**2—Il ne m'a pas parlé de ses intentions, pus-je tout de même commencer mon trousseau ?**

**3—Lorsqu'il arrive pour veiller, je suis toujours occupée à la broderie et il me demande pourquoi. Serait-il déplacé de lui dire que c'est pour mon trousseau ?**

**4—Mon frère se fiancera bientôt, puis-je lui dire que j'aimerais me voir à sa place ?**

**5—Puis-je lui demander s'il vient me voir pour passer le temps ou s'il a des projets sérieux ?**

*Criquette*

R.— Criquette ne prend pas cinquante-six chemins pour savoir ce qu'elle veut, et Claudette n'en prendra pas cinquante-six pour lui répondre de sorte que questions et réponses feront comme un petit catéchisme pour jeunes filles rêvant d'amour, de trousseau, de fiançailles, de mariage, de vie à deux et le reste et le reste.

1—Le temps de passer du vous cérémonieux au toi familier n'est pas strictement établi par le nombre de mois des fréquentations. Le coeur se moque des chiffres et les amoureux ne vont pas consulter de manuels d'étiquette à ce sujet. Nous sommes ici dans le domaine du sentiment ; c'est donc la voix du coeur qui dicte sa loi et le coeur diffère avec chacun. Une nature timide, réservée, prudente, mettra des mois à franchir le pont entre "vous" et "toi" ; une nature audacieuse, conquérante y passera tout de suite. Les jeunes gens de nos jours, sont assez portés à brûler les étapes, à passer tout de go sur le terrain de l'intimité. Pourtant ce n'est pas du temps perdu que de rester dans les bornes de la réserve. Il y a là, l'influence de la mode américaine ; on s'appelle par son petit nom, la première fois qu'on se voit, mais la conquête des gens ne s'en fait pas plus rapidement. Et le fait de dire "tu" à votre ami, n'avancera pas votre conquête. Donc, pas besoin de regarder le calendrier pour régler votre langage, pour décider : Mardi, j'ai dit, vous, à mon ami, jeudi, je dirai, tu. Le tutoiement vous viendra naturellement aux lèvres à tous deux quand vous en aurez assez du "vous" long comme le bras peut-être, mais qui tient en respect, jusqu'à un certain point. Et vous n'y perdrez rien en laissant à votre ami, l'initiative des premiers tu, te, toi.

2—Vous avez vingt ans, vous espérez vous marier un jour, alors vous êtes bien inspirée d'occuper des loisirs aux travaux de broderie qui vous serviront un jour ou l'autre. Mais, ne mentionnez pas trop fort, le mot : trousseau, tant que vous ne serez pas certaine de voir vos voeux se réaliser. Si vos espoirs étaient déçus, si vous étiez célibataire à trente ans on ne manquerait pas de s'amuser à vos dépens avec cette histoire de trousseau.

3—Vous êtes une fine mouche de prouver à votre ami que vous savez broder, mais il serait peut-être maladroit de lui servir le truc chaque fois qu'il va veiller chez vous. Et surtout le mot trousseau le ferait sourire à moins qu'il ne serve à l'effrayer. Il pourrait s'imaginer que vous voulez le pousser au pied du mur, que vous voyez déjà en lui un futur mari : ce qui est peut-être vrai mais il ne faut pas le dire. Pour lui, pour vous, il est encore trop tôt pour l'emballement, s'il vous pose de nouveau la question, aussi bien rester dans le vague et répondre que vous brodez ces choses pour vous, sans mentionner que vous les mettez précieusement de côté pour remplir le coffre de cèdre, qui sait ? D'ailleurs il vous questionne sans doute pour vous faire parler ; ne tombez pas dans le piège.

4—Non, il n'est pas nécessaire de dire crûment à votre ami que vous aimeriez être à la place de votre frère qui se fiance. Ce serait plus qu'une déclaration et presque une proposition. Spontanée comme vous l'êtes, vous avez certainement eu des paroles lui prouvant votre désir de vous marier. Soyez diplomate, tenez-vous-en là.

5—Pouvez-vous lui demander s'il vient pour passer le temps? Je vous réponds en trois lettres: oui, mais vous n'oublierez pas d'y mettre des formes, pour ne pas embarrasser le jeune homme... Il vaudrait toujours mieux mettre cette question sur le tapis au tout début des fréquentations: elle éviterait des situations confuses, pour ne pas dire gênantes. La jeune fille a le coeur vite pris: elle a donc tout intérêt à ne pas servir de simple passe-temps. De plus, on ne badine pas avec l'amour et il est plus aisé de prévenir une déception que d'en guérir. Evidemment que si votre ami vous répond qu'il a des intentions sérieuses, il ne faudra pas en conclure qu'il vous passera la bague au doigt.

## QU'EST-CE QU'ON MANGE?

Coupe de pamplemousse
Blanquette de veau avec légumes
Pommes de terre en escalope
Céleri
Fouet aux pruneaux ou aux abricots
Thé — Café

**Blanquette de veau aux légumes**

3 livres de poitrine de veau, en carrés de deux pouces.
6 petits oignons blancs.
4 brins de persil.
1 pied de céleri avec ses feuilles
½ feuille de laurier.
1 brin de thym.
2 clous de girofle.
1 cuil. à thé de sel.
¼ de cuil. à thé de poivre.

**Pour la sauce**

3 cuil. à soupe de beurre.
3 cuil. à soupe de farine.
3 jaunes d'oeufs.
Jus d'un citron.
Une pincée de muscade.

Couvrir le veau d'eau froide, laisser reposer une heure, égoutter. Recouvrir d'eau fraîche, ajouter les autres ingrédients, cuire 40 minutes.

Oter le veau; fondre le beurre, ajouter la farine, bien remuer, passer, ajouter 3 tasses du bouillon de cuisson; cuire cinq minutes. Battre les jaunes avec le jus de citron et muscade; juste avant de servir, y verser lentement la sauce. Disposer le veau dans un plat et verser la sauce dessus. Pour 6 personnes.

Avec légumes. Ajouter les légumes cuits (12 petites carottes, ½ livre de champignons en tranches, 12 boulettes de pommes de terre, etc.) ou les servir sur un plat à part.

* * *

**Foult aux pruneaux**

1 tasse de pruneaux ou abricots cuits à la vapeur, ou en conserve et sans noyaux.
½ tasse de sucre.
½ cuil. à soupe de jus de citron.
¼ de cuil. à thé de crème de tartre.
4 blancs d'oeufs.

Passer les fruits au tamis. On peut employer les deux par moitiés. Ajouter le sucre et cuire cinq minutes (le mélange doit avoir la consistance d'une marmalade). Refroidir et ajouter le jus de citron. Battre les oeufs en neige ferme et les incorporer au mélange aux fruits.

**Au four**

Tasser légèrement dans un moule à pouding non beurré, installé dans une casserole d'eau bouillante, cuire à four doux (300 d. F.) jusqu'à ce que ce soit ferme, environ 45 minutes. Servir chaud ou froid avec cossetarde claire ou crème fouetté. Pour 6 personnes.

**A la vapeur**

Beurrer le haut d'un bain-marie de deux pintes. Verser le mélange dessus et cuire au bain-Marie 30 minutes jusqu'à ce que le tout soit ferme. Retourner dans le plat à servir.

**Elfes**

*Les femmes à la taille très élancée pourront se permettre ce jeu de plis pressés sur les hanches, de même que le panneau flottant, en toute tranquillité d'esprit. Cette robe en crêpe bleu ardoise fait très habillé.*

## Dans le Monde

**Bal de Thémis**

Le très honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, et Mme Rinfret, viendront à Montréal pour assister au bal de Thémis, dont ils sont les invités d'honneur. Cet événement social a lieu le 21 janvier prochain, à l'hôtel Mont-Royal. Il est organisé conjointement par les facultés de droit des universités de Montréal et McGill. Un cocktail et un dîner seront offerts avant le bal, et le juge Thibaudeau Rinfret sera l'orateur invité.

* * *

**Soumastre-Jobin**

On annonce le mariage de Mlle Suzette Jobin, fille de M. Paul Jobin, décédé, et de Mme Jobin, au lieutenant-colonel Jean B. Soumastre, de Grenoble, France, fils de M. et Mme Jean B. Soumastre. Le mariage a lieu ce matin, dans l'église de Sevigny-sur-Orge, près de Paris.

* * *

**Déplacements**

Le très honorable et Mme Vincent Massey, de Toronto, passent quelques jours à Québec, ils se sont inscrits au Château Frontenac.

* * *

L'honorable Lionel Chevrier est parti pour Halifax d'où il doit s'embarquer pour la Jamaïque.

* * *

Le docteur et Mme Yves Dufresne, de Squateck, Témiscamingue, et leurs enfants, étaient à Québec, à l'occasion des fêtes du Nouvel-An.

* * *

M. et Mme Pierre Leclerc sont retournés à Cleveland, Ohio, après avoir passé le temps des fêtes à Québec.

* * *

Mlle Anne-Marie Gendron est retournée à Ottawa, après un séjour à Québec, chez sa soeur, Mme Alexandre Amyot.

* * *

Mlle Lynn Gaudry, de Washington, a passé la dernière fin de semaine à Québec, chez ses parents, M. et Mme Gustave Gaudry.

* * *

**Fiançailles**

On annonce les fiançailles de Madeleine, fille du juge Jules Desmarais, décédé, et de Mme Desmarais, avec M. Guy Goyer, M.Sc., fils de M. et de Mme Joseph Goyer, de Montréal.

* * *

**Prochains mariages**

Le mariage de Mlle Yvette Frenette, fille de M. Eudore Frenette, décédé, et de Mme Frenette, de Montréal, à M. René Bourbonnais, fils de M. et Mme Emile Bourbonnais, de Montréal, sera célébré dans la plus stricte intimité, le samedi 14 janvier prochain, à 8 heures, en la chapelle de l'église Saint-Stanislas de Kotska. Pas de faire-part.

* * *

Le mariage de Mlle Gisèle Labrosse, fille de M. et Mme Eddy Labrosse, décédés, à M. Guy Boisvert, fils de M. et Mme Louis-Philippe Boisvert, sera célébré dans la plus stricte intimité, le samedi 28 janvier, à huit heures, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Saint-Stanislas de Kotska. Pas de faire-part.

* * *

**Passineau-Desrochers**

Dernièrement, à neuf heures, en l'église Sainte-Philomène de Rosemont, décorée de fleurs rouges et de plantes vertes, a été célébré le mariage de Mlle Pauline Desrochers, fille de M. et de Mme Léopold Desrochers, avec M. Frank-O. Passineau, fils de M. Frank Passineau, décédé. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Robert Ouellet et pendant la messe un programme de chant fut exécuté. M. Henry Passineau était le témoin du marié. Accompagnée de son père, la mariée portait un ensemble bleu français, un chapeau de tulle de même ton garni d'oeillets, un manchon de mêmes fleurs et une jaquette de taupe. Après une réception, les mariés partirent pour un voyage aux Etats-Unis. Pour voyager, Mme Passineau portait un costume tan, un chapeau et des accessoires bruns et un manteau de rat musqué.

* * *

**Lapointe-Richard**

Récemment, à neuf heures et demie, en l'église Notre-Dame d'Hébertville, le R. P. Joachim Lapointe bénissait le mariage de Cécile, fille du notaire et de Mme Joseph Richard, avec M. Raymond Lapointe, décédé, et de Mme Lapointe. Le choeur et la nef étaient alors décorés de pompons blancs et de sapin. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté par Mlle Claire Gaudreault, de Québec. M. l'abbé Jules Simard touchait l'orgue. La mariée, au bras de son père, portait une robe de crêpe-faille gris taupe, un chapeau de plumes et des accessoires de même ton. Son bouquet était composé de roses rougesé Comme bijou, elle portait une parure de pierres du Rhin, cadeau du marié. Après la cérémonie, une réception eut lieu chez les parents de la mariée. M. et Mme Lapointe partirent ensuite pour Montréal. La mariée portait pour voyager un costume brun avec accessoires chamois et manteau de rat musqué naturel.

## BRIDGE-CONTRAT

**Plan d'attaque**

Est ouvre les enchères en quatrième position et son partenaire étire ses valeurs pour sa réponse encourageante de deux carreaux, qui conduit finalement à la manche à sans-atout.

Sud entame à la suite non-déclarée. Il choisit le dix de trèfle qui représente la meilleure carte d'une séquence intérieure incomplète. Il faut remarquer que l'entame de la quatrième meilleure carte à trèfle, soit le sept, permettrait au huit du mort de forcer le jeu de la Dame de Nord et Est remporterait la levée avec l'As. Le Valet qui resterait au jeu du mort deviendrait un arrêt certain et le Déclarant n'aurait alors aucune difficulté d'accomplir son contrat, même de remporter quelques levées supplémentaires.

Donneur: Sud.
Tous vulnérables.

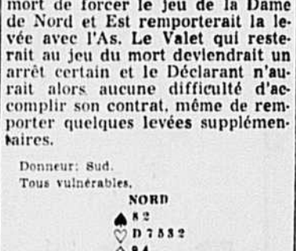


Les déclarations:

| Sud | Ouest | Nord | Est |
|---|---|---|---|
| passe | passe | passe | 1 ♠ |
| passe | 2 ◇ | passe | 3 ♡ |
| passe | 3 ♠ | passe | 3 SA |
| tous passent | | | |

Dans la situation présente, Est emporte la première levée avec l'As de trèfle et s'attaque immédiatement aux carreaux. Sud joue le sept et Nord défausse le neuf, en préparation d'un signal qu'il ne détient que deux carreaux, lorsqu'il jouera le quatre à la ronde suivante, afin de renseigner Sud et lui ander à décider à quel temps il devra jouer son As. Grâce à cette convention, Sud saura combien de carreaux sont au jeu d'Est et il retiendra son As jusqu'à la troisième ronde. Comme il n'y a pas de rentrée au mort dans les suites d'à côté, le Déclarant sera privé de deux levées de jeu avec les deux derniers carreaux maîtres qui restent au mort.

Par la suite, Est cherchera à s'affranchir un long pique, mais cette suite n'est pas divisée également aux adversaires et le côté E-O est tenu à huit levées seulement, ce qui met le contrat de manche à court d'une levée.

TA-RAIS-DU

# Pâtissiers et confiseurs à l'honneur au Mont-Royal

Le salon culinaire, préparé et réalisé par M. Marcel Puvilland, directeur du Service de l'éducation hôtelière du ministère de l'Industrie et du Commerce, qui a ouvert ses portes au public, en l'hôtel Mont-Royal, hier, est une véritable merveille.

Les gourmands comme les gourmets y promènent des yeux pleins de convoitise. Les artistes sont également assurés de ne pas perdre leur temps en la visitant.

**Pâtisserie et confiserie**

La journée d'hier était consacrée à la pâtisserie et à la confiserie. Un spectacle plein d'imprévu nous a retenue alors que nous dévorions, des yeux, bien entendu, des meringues en forme de champignons; des gâteaux au visage distraitement comique ... des éventails, des petits fours, des pièces montées, des biscuits.

Une bûche de Noël sensationnelle, un petit panier tout en sucre, une corne d'abondance, un sabot rempli de bonbons; un bâteau, toutes voiles déployées, aux cordages de sucre filé; le 1er tome d'un livre sur l'Art culinaire, (tout cela en sucre et en tire); une truite genevoise, une corbeille en dresden de sucre filé; une superbe urne blanche remplie de roses et d'oeillets; des pâtisseries pour enfants; par exemple, un gâteau de fête dédié à Toto, sur le dessus duquel des personnages de cirque font des pirouettes, voilà quelques-unes des merveilles que faisait admirer M. Marcel Juvilland, qui dirigeait la visite officielle.

**Membres du jury**

Ces pièces qu'exposent les membres de la Mutuelle des cusiniers et pâtissiers professionnels sont jugées, jour après jour, par un jury composé de MM. Joseph Teyssot, chef inspecteur des cuisines, retraité du C.P.R.; Albert Froissard, gérant du Ritz-Carlton et Marcel Thomas, retraité du Mont-Royal.

**Les gagnants**

Voici maintenant la liste des gagnants des pièces exposées au Salon culinaire, hier. Prix hors-concours, prix d'ensemble et prix individuels pour le **sucre-tire**: M. A. Pellerino, dut Ritz Carlton et M. Albert Dissren, du Mont-Royal. **Sucre**, 2e prix, M. M. Caron, du Mont-Royl; 3e prix, M. Conrad Leclerc, de l'hôpital Notre-Dame. **Pastillage**: 1er prix, M. G. Richard, de l'hôtel Pensylvanie; 2e prix: M. Roger Puvilland, de La Sapinière Val David. **Originalité**: M. R. Massicotte, du Club Montréal. **Pâtisseries françaises et gâteaux** hors-concours: A. Pellerino du Ritz Carlton. **Gâteaux**: 1er prix: M. Max Rupp de chez Dupuis Frères; 2e prix: Joseph Collin, Pâtisserie Collin; 3e prix: J. P. Nault, Pâtisserie Euclide.

**Ensembles**, pastillage et présentation en général de petits fours, etc.: F. Verheuil, Pâtisserie Dansereau. Mention toute spéciale pour **travail artistique**: M. Michel Barbet, Pâtisserie Laurier et M. F Verheuil. Hors concours pour **gâteaux**: M. Roulet, Mont-Royal. Egalement mentions d'honneur à: L. de Bellefeuille, Hôpital Victoria.

Aujourd'hui, les hors-d'oeuvres, les poissons et les viandes auront la vedette au Salon culinaire, à l'hôtel Mont-Royal.

M. T.

## Le chanoine Viollet au Plateau

A l'occasion de la "Semaine de la Famille et des Fiancés", le Service de Préparation au Mariage de Montréal présente M. le chanoine Jean Viollet dans une conférence en l'Auditorium du Plateau le jeudi soir, 12 janvier, à 8 heures 15.

M. le chanoine Viollet récemment arrivé de France, répondra à la question : "L'amour est-il fait pour durer ?" Tous ceux qui ont lu les livres de ce grand éducateur voudront l'entendre, d'autant plus que sa réputation l'a fait connaitre comme le grand apôtre de la famille. N'est-il pas le fondateur de cette admirable Association du Mariage chrétien qui a de l'influence même au Canada grâce à ses trois revues : "Foyers" pour les parents, "Filles et garçons en face de l'amour" pour la jeunesse, "Le Prêtre et la famille" pour le clergé.

Qu'on vienne donc en foule au Plateau; il n'y a pas de places réservées : les premiers arrivés seront les premiers servis; les billets sont à prix populaire.

## *Le patron du jour*

**No 9350**

Une jolie robe d'après-midi. Le peplum festonné n'existe qu'en avant; le même motif de feston se retrouve souligné au corsage par quatre boutons. Le patron 9350 est établi dans les grandeurs 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50. La grandeur 36 requiert 3 verges ⅞ d'un tissu de 39 pouces de largeur.

*Vous pouvez vous procurer ce patron en vous adressant par écrit au Service des Patrons, "Le Canada", 60 Front Sreet West, Toronto, en ayant soin d'inclure un bon postal ou un mandat d'express de 25c, taxe comprise. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTE.) Indiquez clairement votre nom, votre adresse avec votre numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur*

**Une goutte de parfum**

*La femme raffinée connait d'instinct les parfums qui lui conviennent et ceux qui ne lui conviennent pas. La blonde au teint transparent, à l'aspect fragile, n'emploiera pas le même parfum que la brune au teint chaud et à l'allure exhubérante. Le vêtement doit aussi jouer son rôle; ainsi, cette robe d'allure sportive demandera un parfum léger, rappelant l'air pur et l'odeur des bois ombragés. Les parfums capiteux, les parfums orientaux accompagneront la robe de grand soir, de coquetel.*

## LA JOURNEE ASTRALE

*par STELLA*

*Si c'est votre fête aujourd'hui:*

La fortune semble vous sourire de façon bien définie ! Vous pourrez faire presque tout ce que vous voudrez de votre vie. Vous avez une multitude de talents, la volonté de travailler fort, et le don de faire de grands projets qui devraient résister à l'épreuve du temps.

D'un autre côté, vous êtes très émotif et vous vous apercevrez que cela peut nuire beaucoup à votre avancement, à moins que vous ne teniez cette partie de votre nature sous un contrôle très strict. Cela vous porte aux sautes d'humeurs, ce que vous vous devez de surmonter le plus tôt possible. Puisque vous avez en vous l'instinct créateur, en entreprenant un des arts ou une des professions, vous fournirez ainsi à vos énergies créatrices la soupape dont elles ont besoin.

vous l'instinct créateur, en entreprenant pas un refus lorsqu'il vous faut un "oui". Maintenez vos principes en dépit de toute pression ou tentation. Ne soyez pas un opportuniste — tel celui qui ne se fait des amis que pour en tirer parti. Vous vous apercevrez plus tard, à votre regret, qu'en vous a trompé — et ce serait là pour vous une pilule amère à avaler !

Faites très attention en vous choisissant un partenaire de mariage. Il serait mieux pour une personne de votre caractère de rester célibataire que de faire un mauvais mariage.

Pour savoir ce que les étoiles vous réservent, aujourd'hui, consultez le signe sous lequel vous êtes né. Il apparaît ci-dessous avec les dates qu'il domine.

**Capricorne — 23 déc. au 20 janv.** — Les questions domestiques vous seront les plus favorables aujourd'hui. Si vous invitez des amis chez vous, faites montre de tact et de diplomatie.

**Verseau — 21 janv. au 19 fév.** — Si les difficultés commerciales semblent troublantes, cherchez conseil plutôt que d'aller en cours ! Faites des compromis.

**Poissons — 20 fév. au 21 mars** — Si vous projetez un long voyage, vous voudrez peut-être songer à votre foyer et à vos biens. Journée favorable.

**Bélier — 22 mars au 20 avril** — Si un partenaire en affaires vous doit de l'argent, vous pouvez essayer de collecter votre dû aujourd'hui.

**Taureau — 21 avril au 21 mai** — Si vous voyagez par air ou par mer, une rencontre avec de nouveaux amis peut s'avérer très avantageuse pour votre avenir.

**Gemeaux — 22 mai au 22 juin** — Une aventure romanesque inattendue, au bureau, requiert peut-être un peu de prudence. Assurez-vous d'avoir raison !

**Cancer — 23 juin au 23 juillet** — Belle journée pour le véritable amour. Faites, ou acceptez, une demande. Faites des projets de mariage. Journée importante pour vous.

**Lion — 24 juillet au 23 août** — Les questions qui ont trait à votre foyer sont importantes aujourd'hui. Faites des projets, peut-être dans le but de renover votre maison.

**Vierge — 24 août au 22 sept.** — N'hésitez pas à envoyer un télégramme ou à faire un téléphone de longue distance si une question importante dépend d'une décision rapide.

**Balance — 23 sept. au 23 oct.** — Vous montrer sous votre meilleur côté peut vous aider beaucoup à bâcler une affaire importante. Parfois, l'habit fait en effet le moine !

**Scorpion — 24 oct au 22 nov.** — Votre bien-être personnel et vos perspectives pour l'avenir dépendent peut-être d'une bonne santé. Faites-y attention.

**Sagittaire — 23 nov. au 22 déc.** — Si vos projets de mariage sont retardés, ne vous découragez pas. Les conditions s'amélioreront bientôt.

## Le golf à travers les âges

LONDRES. — Une exposition de caractère inusité tenue récemment à l'un des terrains de golf les mieux connus de Grande-Bretagne (Moortown, à Leeds, dans le Nord de l'Angleterre) a révélé l'histoire du golf au cours des cinq siècles écoulés depuis qu'a été d'abord mentionné ce sport populaire en 1457. Les clubs et sociétés de golf de toute la Grande-Bretagne avaient prêté des objets d'un très grand intérêt historique, de ce point de vue, et que le grand public n'avait jamais vus. Ils constituaient un exposé complet de l'évolution du golf, depuis un bâton de golf du 15e siècle découvert au fond du Zuyder Zee en Hollande, jusqu'au portrait tout récent de Bobby Locke, champion de 1949.

## Sécurité d'abord !

Une année nouvelle, c'est une belle page blanche étendue devant nous. Qu'allons-nous y inscrire ? Comme tout le monde, vous avez pris de bonnes résolutions. Faites passer en premier lieu celle de la Prudence, qui vous aidera à éviter les accidents.

C'est surtout à vous, Madame, que cet appel s'adresse. Dans le cours d'une année, les accidents au foyer sont plus nombreux que ceux de la route et de l'usine.

Au seuil de la nouvelle année, vous prendrez la résolution de faire attention à tout ce qui peut, chez-vous, causer des accidents. Vous ne ferez pas la cuisine lorsque les petits seront trop près du poêle. Vous surveillerez les escaliers, les portes donnant sur les escaliers de cave. Vous ne permettrez pas que les tapis garnissant ces mêmes escaliers ne soient pas parfaitement fixés.

Vous surveillerez avec attention vos accessoires électriques et ne laisserez pas, même pour une minute, le fer à repasser, le grille-pain, la chaufferette, branchés, lorsque vous vous absentez. Vous ne remplacerez pas par un sou de cuivre les fusibles qui manquent. Vous surveillerez vos lampes et autres accessoires électriques et remplacerez le fil usé.

Dans la salle de bains, vous ne laisserez jamais traîner de savon, et à plus forte raison tiendrez-vous dans une armoire qui ferme à clé les remèdes et les poisons indispensables. Vous mettrez également sous clé les lames de rasoirs et tous les autres objets coupants.

Dans votre chambre à coucher, vous éviterez de trop cirer le plancher, surtout si vous le garnissez de petits tapis. Il n'est rien de plus propice aux chutes graves qu'une descente de lit qui glisse sur le parquet trop bien astiqué.

Dans la cuisine, vous tiendrez toujours les queues des casseroles ou des poêles à frire tournées vers l'intérieur, pour que les enfants ne puissent les atteindre. Vous porterez des petites robes de cotonnade à manches courtes et vous prendrez bien garde à vos cordons de tabliers, qui peuvent s'accrocher dans les clés du poêle à gaz et les ouvrir. Vous savez le danger d'une fuite de gaz: asphyxie ou explosion. Parfois les deux ensemble.

Tous ces conseils pratiques vous sont donnés par la Ligue de Sécurité du Québec, qui veut absolument que, 1950 soit une année record dans la baisse des accidents en général, et des accidents du foyer en particulier.

Au seuil de la nouvelle année, la Ligue de Sécurité vous dit Bonne et Heureuse Année.

# AU PALAIS DE JUSTICE

Par Adolphe NANTEL

## Impôts à la source

Jacques Beaulieu, Gérard Beaulieu, Bertrand Plamondon et Gérard Parent, faisant affaires sous le nom « : Beaulieu Mobilier d'Art Enregistré, quatre ébénistes de la métropole, qui avaient omis de verser au gouvernement fédéral une somme de $1,700, perçue en impôt à la source, sur le salaire payé à leurs employés ont été condamnés chacun à payer une amende de $45, et les frais, à être divisés en quatre, par le juge T.-A. Fontaine, hier.

Me Albert Théberge, c.r., avocat spécial de la poursuite, avait expliqué au tribunal que la somme due avait été remboursée. Me Charles-Edouard Bertrand, occupant en défense, a obtenu un délai de 60 jours pour le paiement du tout.

## CITÉ DE MONTRÉAL

**MODIFICATION DU PLAN GENERAL DE LA CITE**

Par l'annulation sur le dit plan des lignes homologuées par jugement de la Cour supérieure le 3 novembre 1909, sur le lot No 326-1-A du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet, quartier Ahuntsic; telles lignes étant indiquées en couleur jaune et marquées des lettres A, B, C et D au plan No 4050, en date du 13 octobre 1949, revisé le 5 janvier 1950 et préparé à cette fin par le service des travaux publics de la Cité de Montréal.

Avis est donné que le deuxième jour de février 1950, à 10 heures 30 du matin, une requête sera présentée à la Cour Supérieure, division de pratique, chambre No 31, au Palais de Justice, à Montréal, demandant la permission de modifier le plan général de la cité, par l'annulation des lignes homologuées susdites, le tout conformément au plan No 4050, en date du 13 octobre 1949, revisé le 5 janvier 1950, préparé à cette fin par le service des travaux publics, sous la signature de M. H.-A. Gibeau, directeur, et de M. J.-A. Gravel, directeur adjoint; lequel plan peut maintenant être examiné à l'hôtel de ville, et dont copie certifiée sera produite sur présentation de la dite requête.

Saint-Pierre, Choquette, Berthiaume, Emard, Martineau, McDonald, Séguin, Mercier, Primeau,

Procureurs de la Cité requérante.

Montréal, ce 11 janvier 1950.

## AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est donné que REMENIA BERTHA DUGUAY, ménagère, de la Cité et du District de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce contre son époux, JOSEPH BRIGGS, Commis, de la Cité et du District de Montréal, dans la Province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, ce 20ième jour de décembre 1949.

RENE REEVES,
Procureur de la requérante
60 ouest, rue St-Jacques,
Ch. 201, Montréal.

## Cartes Professionnelles

### AVOCATS

**Geoffrion & Prud'homme**
AVOCATS et PROCUREURS
J.-Alex Prud'homme C.R.
C.-Antoine Geoffrion LL.L.
Guillaume Geoffrion LL.L.
112, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: "Geoffrion"
Tél.: HArbour 8177 MONTREAL

Tél.: HA 5228
**MONTPETIT, DESJARDINS et DUCHARME**
AVOCATS ET PROCUREURS
André Montpetit C.R.
Guy Desjardins, LL.L.
Claude Ducharme LL.L.
10 OUEST, RUE ST-JACQUES
Montréal

**TRUDEAU, BEAUREGARD, BEAULIEU & ETHIER**
Maurice Trudeau, C.R. Roger Beaulieu
Philippe Beauregard, C.R. J. Alfred Ethier
François Morel
204 Notre-Dame ouest
LA. 1126*

# Léo Marcil accusé par un bruit de fermeture-éclair

Léo Marcil, 1176, rue Hôtel-de-Ville, accusé du vol d'un porte-monnaie, contenant $18, le soir du 25 décembre dernier, a été cité à son examen volontaire, hier, devant le juge Edouard Tellier. La date de cet examen a été ajournée au 18 janvier. Me Louis-Philippe Mercure, c.r., représente le service de la police alors que Me Maurice-H. Hébert occupe en défense.

La plaignante Mme Charles McFadden, habite au 1178, dans le même immeuble. Elle serait tombée dans l'escalier. Léo l'aurait transportée en haut pour la redescendre chez elle ensuite, en bon samaritain, jusqu'au moment où on le coffre sous une plainte de vol, après que les agents eurent trouvé le porte-monnaie dans le paletot de l'inculpé, le lendemain matin.

Une chambreuse, Miss Helen, gracieuse dans son manteau de drap noir, avec la plume du chapeau à plume, du plus beau vert, a expliqué au tribunal :

—La bourgeoise m'invite à visiter ses locataires. Ce monsieur, à la barre, me dit des mauvaises paroles, des mots pas polis.

—Il était habillé ? demande Me Mercure.

—Oui, en dimanche. Il avait tout ce qu'il fallait et je lui ai vu son paletot sur le dos.

Helen ne peut cependant identifier le porte-monnaie de la bourgeoise qu'elle accompagna dans ses visites de fin d'année.

C'est Nancy, minois de 18 ans, fillette de maman McFadden, qui tourne les cartes en faveur de la poursuite en expliquant de sa voix d'oiseau, après avoir ajusté un ruban de laine blanche, coupant en deux ses lourds cheveux noirs:

—Quand je suis monté dans l'escalier, j'ai entendu un bruit de fermeture-éclair, (zipper pour les profanes), que l'on ouvrait. Je regarde dans la cuisine et je vois ce monsieur en train de jouer dans la sacoche de maman et y prendre son porte-feuille.

—Avait-il un paletot ? demande Me Hébert.

—Non. Il était en chemise avec un pantalon sport.

Et voilà un autre chapitre de la vie dans les faubourgs.

## Chez les dentistes

Un technicien-dentiste, qui se permit de fabriquer des pièces de prothèse dentaire sans avoir obtenu au préalable une ordonnance d'un dentiste s'est reconnu coupable devant le juge T.-A. Fontaine, hier, pour écoper d'une amende de $50 et du paiement des frais. Mes Jacques Leduc et François Mercier représentaient le Collège de chirurgie dentaire.

C'est la seconde condamnation du genre depuis le premier de l'An et le collège a l'intention de mettre fin à cet abus.

## Autour d'un permis

Patrick McCaffery, de Windsor-Mills, qui se reconnaissait coupable de conduite dangereuse, à St-Hubert, le matin du 9 janvier, a écopé d'une amende de $50 et du paiement des frais, hier, devant le juge T.-A. Fontaine.

Le tribunal n'a pu cependant annuler le permis de conduire de l'automobiliste pour la bonne raison que ce permis a été émis par la province de l'Ontario. Mais la police provinciale va garder la voiture de McCaffery tant qu'il ne se sera pas procuré un permis de la province de Québec, permis qui sera ensuite annulé pour satisfaire les exigences de la loi.

## La manie de Rogers

James Rogers, sans adresse connue, était trop bonne fourchette au restaurant Matthews, 916 ouest, rue St-Jacques. Le gérant de l'établissement, voyant disparaître sa coutellerie en moins de temps qu'il ne faut pour la remplacer, pria les agents spéciaux Emile Vattero et Patrick McMullin de veiller au grain.

Les limiers prirent Rogers en flagrant délit avec tout un arsenal de couteaux, fourchettes, etc., dans ses goussets. Hier, le juge T.-A. Fontaine envoyait le voleur à la prison commune pour trois mois. Là, au moins, la cuillère est à la mode.

# Fuseaux, quenouilles et cinq grosses de fleurs!

René Bourgouin, 3439, rue Ste-Famille, et Juliette Fecteau, 3826, rue de Beullion, accusés du recel de marchandises évaluées à $550, la propriété de la maison Caplan Brothers, 2040 rue Aird, doivent revenir devant le juge Edouard Tellier ce matin, pour la continuation de leur enquête judiciaire. La demande d'ajournement a été faite par Me Louis-Philippe Mercure, c.r., avocat du service de la police, qui désire compléter une preuve plutôt faible, comme l'a d'ailleurs souligné le tribunal. Me Jacques Lessard représente la défense.

Le recel, qui daterait de douze mois, ne manque pas d'originalité puisque le greffier, Me Antoine Mathieu, ne savait que faire avec les 35 fuseaux et quenouilles de fil coloré mises sur sa table par la poursuite.

Fort heureusement que l'on n'a pas jugé à propos d'apporter à l'audience les cinq grosses fleurs artificielles, mentionnées dans l'accusation. La salle aurait alors pris un aspect de serre, surtout avec les nombreux jolis minois qui agrémentent chaque jour le palais de justice.

Un seul témoin doit être entendu ce matin, à la reprise de l'audience.

Province de Québec
District de Montréal

### COUR DE MAGISTRAT

No. 123,862.

S. HYMAN LIMITED, corps politique et incorporé, dûment incorporé, ayant sa principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal,
Demanderesse
vs
DAME J. BOUCHARD, veuve, des cité et district de Montréal,
Défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.

Montréal, 7e jour de janvier 1950.

GEO. GROULX,
D. G. C. M.

Province de Québec
District de Montréal

### COUR SUPERIEURE

No. 280,673

CAMILLE HYMAN RABINOVITCH, marchand, de la Cité et District de Montréal,
Demandeur
vs
DAME MARY RABINOVITCH, ménagère, de la cité et district de Montréal, épouse séparée de biens de JOSEPH LEWIS, du même lieu; MOSES RABINOVITCH, de la Cité et District de Montréal; JACK MOSES, de la Cité de San Francisco dans l'Etat de Californie; HARRY MOSES, aussi connu sous le nom de 'Moss" de la Cité de Los Angeles dans l'Etat de Californie; DAME IDA MOSES, épouse séparée de biens de Mr. Buckett (nom donné inconnu) de la Cité de Hickory, dans l'Etat de Virginie; DAME CORRINE MOLLY MOSES, épouse séparée de biens de M. Behr (nom donné inconnu), de la Cité de San Francisco dans l'Etat de Californie; DAME ANNIE MOSES, épouse séparée de biens de M. Whitehorn (nom donné inconnu) de la cité de San Francisco dans l'Etat de Californie; ledit Virginie et Californie étant deux Etats des Etats-Unis d'Amérique,
Défendeurs

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois.

Montréal, 7 janvier 1950.

J. A. VIGER,
Député-Protonotaire.

Greenblatt, Godinsky & Salmon,
Avocats,
660 ouest, rue Ste-Catherine,
Montréal.

## Laitier trop pressé

Donald Lamarre, laitier, 6346, rue Christophe-Colomb, a admis au juge T.-A. Fontaine, hier, un délit de conduite dangereuse pendant sa ronde de lait. Le tribunal clément imposa une amende de $25 et les frais, puis annula son permis de conduire pour un mois.

D'après la police de la route, Lamarre voulait satisfaire trop de clients à la fois la veille du Nouvel An et fit presque de la crème fouettée avec sa provision du dispendieux liquide.

## Cité de Westmount

### CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux intéressés que ce jour, à l'expiration du délai fixé par la loi pour la nomination de candidats au poste de Conservateur de la Bibliothèque publique, des documents en bonne et due forme sont entre les mains désignant M. William B. Scott, c.r., 611 avenue Sydenham.

Comme il n'y avait qu'un seul candidat au poste en question, M. William B. Scott a été dûment élu Conservateur de la Bibliothèque et cette nomination est conséquemment proclamée.

Donné à Westmount ce neuvième jour de janvier 1950.

C.-W. HOUSTON,
Officier rapporteur

# Pas besoin de la cortisone!

Voulez-vous atteindre cent ans, sans même avoir à vous bourrer de cortisone ?

Le secret de longue vie est tout trouvé et le juge T.-A. Fontaine en a fait mention hier, quand Lionel Lafontaine, sans adresse au dossier, revint devant le tribunal pour avoir battu sa femme, une petite brune nerveuse, qui explique tout d'un trait :

—Lorsqu'il est à jeun, c'est un ange. Mais à tous les trois mois, c'est une brosse traditionnelle et alors il me tape dessus.

Le juge demande au mari:

—Allez-vous cesser de la battre?

Lionel, avec une sincérité admirable, répond:

—Quand ça me prendra de lui toucher, je m'en irai plutôt faire un tour et prendre l'air.

Et le tribunal d'imposer à Lafontaine le temps déjà passé au cachot pour relater l'histoire du vieillard jouissant d'une perpétuelle jeunesse. Des jeunes lui demandent son secret. Il avoue que le jour de ses noces, il bâcla une entente avec sa femme en lui promettant d'aller prendre l'air chaque fois qu'elle disputerait.

Les jeunes intrigués demandent comment cette entente a pu le faire vivre si longtemps et le bonhomme de répondre avec sérénité: "J'ai passé presque toute ma vie au grand air..."

Rideau pour éviter les courants d'air.

# Ecole dans la Grande-Côte

Une intéressante affaire en expropriation s'est terminée hier après-midi, devant la Régie des services publics, sous la présidence de Me Antoine Lamarre, c.r. La commission scolaire du haut de la Grande Côte, à Sainte-Rose, en Laval, vient d'exproprier une parcelle de la terre de M. Hector Beaulieu, pour lui permettre de construire une école et offre à l'exproprié une somme de $11,000; soit $7,800 pour le fonds de terre et $3,200 pour les bâtisses et tous dommages. Me Gérard Trudel, c.r., représente la Commission.

M. Beaulieu, représenté par Me Maurice Cousineau, c.r., a refusé l'offre en question et demande $19,748.00. Il a fait entendre M. Paul-E. Demers, expert en expropriation, pour démontrer que sa réclamation est loin d'être exagérée.

Le tout a été pris en délibéré.

# Un règlement hors de cour

L'hon. juge en chef O. S. Tyndale, de la Cour supérieure, a sanctionné hier un règlement hors de cour, effectué entre M. Roméo Chrétien, demandeur et Mme Roger Charbonneau, propriétaire d'un taxi et son chauffeur, M. Paul Tremblay, défendeurs.

Il s'agit d'un accident de la chaussée, survenu à l'intersection des rues Ste-Catherine et Dufresne, le 12 septembre 1948 quand Chrétien était blessé par la voiture des défendeurs. La victime réclamait des dommages de $4,808.50.

Après discussion entre les parties en cause Me Alphonse Patenaude, c.r., avocat des défendeurs annonça au tribunal que le demandeur avait accepté une compensation de $2,900.

# Un homicide involontaire

Marcel Parent, 2454 est, rue Ste-Catherine, accusé de cambriolage, à Boucherville, le 4 janvier, et du vol de marchandises évaluées à $3,500 la propriété de M. Paul Prosterman, est revenu devant le juge T.-A. Fontaine, hier après-midi, cette fois pour répondre à une accusation d'homicide involontaire. Un plaidoyer de non-culpabilité a été enregistré, avec enquête judiciaire le 18 janvier. Mes Jean Drapeau et Antoine Sénécal, c.r. représentent la défense.

Parent, après une enquête de plusieurs heures devant le coroner Me Duckett, était tenu criminellement responsable de la mort de Fernand Boudriault, tué raide quand le taxi qu'il conduisait frappa une autre voiture sur le pont Jacques-Cartier, à une vitesse de 70 milles à l'heure. Boudriault aurait accompagné les autres suspects, Denis Germain et Claude-Albert Girard, accusés eux aussi de ce cambriolage à Boucherville.

## Important jugement

Dans un jugement rendu hier, l'hon. juge en chef O. S. Tyndale, de la Cour supérieure, a condamné la compagnie des Tramways à rembourser la commission des accidents du travail d'une somme de $8,066 qu'elle avait versée à MM. Roméo Bissonnette et Gérard Proulx, employés de la maison Transport Limited et de Canadair, gravement blessés lors d'un accident au carrefour du boulevard Descaries, entre le viaduc des tramways et le rond-point de St-Laurent.

Le tribunal évalue à 80 pour cent la faute du garde-moteur et à 20 pour cent celle du conducteur du camion qui entra en collision avec la voiture de la défenderesse.

Une voyageuse qui se trouvait à bord du tramway, Mme Lillian Lamoureux, qui réclamait des dommages de $330 a obtenu un montant de $315 avec dépens. Elle était représentée par Me Claude Demers. Me Roger Lacoste, c.r., représentait la commission des accidents du travail alors que Me Lucien Tremblay, c.r., occupait pour le tramway.

## Perte de mémoire

La marâtre de Saint-Elzéar, en Laval, Rose Chabot, 51 ans, reconnue coupable d'avoir négligé de pourvoir aux besoins de ses quatre mioches, y compris un infirme de 10 ans, devait revenir devant le juge Irenée Lagarde, hier, pour le prononcé de sa sentence.

A l'appel de son nom, pas plus de Rose que sur la main. Le tribunal ordonna aussitôt l'émission d'un mandat d'amener. On se souvient de cette sordide affaire, il y a quelques semaines, quand les petits vinrent dire au tribunal avoir couché sur la dure, dans un taudis sans feu. Me Robert Turgeon représente la poursuite.

# Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

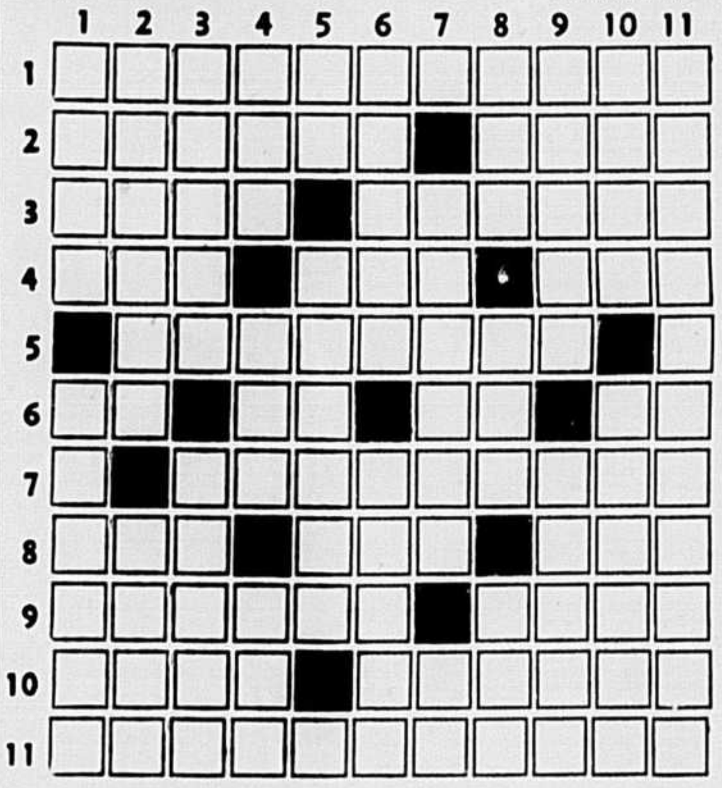

**HORIZONTALEMENT**

1—Mollusque lamellibranche marin à coquille cordiforme.
2—Forcer à garder le lit — Division de l'année solaire.
3—Riv. de Yougoslavie — Magistrats municipaux.
4—Saison — Solipède — Possédée.
5—Meubles formés de tablettes placées par étages.
6—Adj. démonstratif — Mesure itinéraire chinoise — Pron. personne (3e pers.) — Symbole de l'aluminium.
7—Dépendante.
8—Roi de Juda — Première femme — Riv. de Suisse.
9—Oublia — Instrument servant à attaquer ou défendre.
10—Riv. de France — "Perche de mer".
11—Sursautent, tressaillent.

**VERTICALEMENT**

1—Récipient de forme, d'usage variables — Toute maison de campagne.
2—Ville de l'ancienne Phocide — Salé et séché à la fumée.
3—Remise faite en secret à un agent — Crier, en parlant des cerfs.
4—Saison — Bière anglaise légère — Adj. possessif.
5—Ile de l'Atlantique — Légers, souples.
6—Impératrice de Byzance — Elargit une ouverture.
7—Déviation de la route d'un vaisseau — Possédé.
8—Avec qui on est lié d'affection réciproque — Roi d'Israël — Adresse.
9—Listes, catalogues. Récit d'un fait.
10—Etre suprême — Syn. de "HETMAN"
11—Laissèrent seul.

**SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | P | L | A | F | O | N | D | ■ | C | A | P |
| 2 | R | E | G | I | R | ■ | E | T | I | E | R |
| 3 | E | V | E | ■ | T | A | R | I | E | R | E |
| 4 | S | E | N | E | ■ | B | A | R | R | A | S |
| 5 | O | R | ■ | T | R | O | P | ■ | G | I | T |
| 6 | M | ■ | S | A | U | R | A | G | E | ■ | A |
| 7 | P | R | E | ■ | I | D | I | E | ■ | U | T |
| 8 | T | O | N | A | L | E | ■ | L | E | S | A |
| 9 | I | M | A | G | E | R | E | ■ | R | A | I |
| 10 | V | A | T | A | N | ■ | T | A | R | I | R |
| 11 | E | N | S | ■ | T | R | E | M | A | T | E |

# Radio...

Nos postes locaux
**MERCREDI**

CBF (690) - CKAC (730) - CKVL (980) - CJAD (800)

**A.M.**

**8 h.**
CBF, Bulletin
CKAC, Bulletin
CKVL, Bonjour....
CJAD, Bulletin

**8 h. 15**
CBF, Elévations ...
CKAC, Chansons
CKVL, Bonjour ...
CJAD, Heure musicale

**8 h. 30**
CBF, Rythmes et ...
CKAC, Chansons
CKVL, Bonjour ...
CJAD, Heure musicale

**8 h. 45**
CBF, Rythmes et ...
CKAC, Chansons
CKVL, Bulletin
CJAD, Heure musicale

**9 h.**
CBF, Bulletin
CKAC, Bulletin
CKVL, Chansons
CJAD, Température

**9 h. 15**
CBF, Chansons
CKAC, Chansons
CKVL, Chansons
CJAD, Homemakers

**9 h. 30**
CBF, P'tit train ...
CKAC, Nouv. disques
CKVL, Chansons
CJAD, Time was

**9 h. 45**
CBF, P'tit train ...
CKAC, Nouv. disques
CKVL, Avec le sourire
CJAD, Time was

**10 h.**
CBF, Sur nos ondes
CKAC, Actualités
CKVL, Grand prix...
CJAD, Bulletin

**10 h. 15**
CBF, M'Amie d'amour
CKAC, Panier de ...
CKVL, Alb. des fêtes
CJAD, Ballroom

**10 h. 30**
CBF, Mad. est servie
CKAC, Casino ...
CKVL, Chansons
CJAD, Ballroom

**10 h. 45**
CBF, Qu'est-ce qui ...
CKAC, Casino ...
CKVL, Bulletin
CJAD, Ballroom

**11 h.**
CBF, Louvain
CKAC, Bulletin
CKVL, Chansons
CJAD, Bulletin

**11 h. 15**
CBF, Métairie ...
CKAC, Casino ...
CKVL, Chansons
CJAD, Kate Aitken

**11 h. 30**
CBF, Troubadours
CKAC, Casino ...
CKVL, Chansons
CJAD, Record Shop

**11 h. 45**
CBF, Troubadours
CKAC, Casino ...
CKVL, Chansons
CJAD, Record Shop

**Midi**
CBF, Jeunesse dorée
CKAC, Bulletin
CKVL, Chansons
CJAD, Bulletin

**P.M.**

**12 h. 15**
CBF, Rue principale
CKAC, Casino ...
CKVL, Chansons
CJAD, News Quiz

**12 h. 30**
CBF, Réveil rural
CKAC, Coin du disque
CKVL, Edit. spéciale
CJAD, Bulletin

**12 h. 45**
CBF, Signal-horaire
CKAC, En parcourant
CKVL, Edit. spéciale
CJAD, Anne Richard

**1 h.**
CBF, Quelles nouvel.
CKAC, Bulletin
CKVL, Bulletin
CJAD, Bulletin

**1 h. 15**
CBF, Bulletin
CKAC, Buenos amigos
CKVL, Chansons
CJAD, Pops concert

**1 h. 30**
CBF, Tante Lucie
CKAC, Institut Péd.
CKVL, Chansons
CJAD, Pops concert

**1 h. 45**
CBF, A l'enseigne des
CKAC, Institut Péd.
CKVL, Bulletin
CJAD, Pops concert

**2 h.**
CBF, Grande soeur
CKAC, Bulletin
CKVL, Hits on parade
CJAD, Bulletin

**2 h. 15**
CBF, Maman Jeanne
CKAC, Chansons
CKVL, Hits on parade
CJAD, Musique

**2 h. 30**
CBF, L'ardent voyage
CKAC, Chansons
CKVL, Hits on parade
CJAD, Paula Stone

**2 h. 45**
CBF, Lettre à une ...
CKAC, Rêverie musi.
CKVL, On the spot
CJAD, Gospel Singer

**3 h.**
CBF, Chefs-d'oeuvre
CKAC, Bulletin
CKVL, Quelle question
CJAD, Bulletin

**3 h. 15**
CBF, Chefs-d'oeuvre
CKAC, Rendez-vous...
CKVL, Quelle question
CJAD, Garry Moore

**3 h. 30**
CBF, Chefs-d'oeuvre
CKAC, Rendez-vous...
CKVL, Quelle question
CJAD, Garry Moore

**3 h. 45**
CBF, Chefs-d'oeuvre
CKAC, Rendez-vous...
CKVL, Bulletin
CJAD, Garry Moore

**4 h.**
CBF, Nos malades
CKAC, Actualités
CKVL, Nos artistes
CJAD, Bulletin

**4 h. 15**
CBF, Nos malades
CKAC, Evéne. sociaux
CKVL, Oncle Troy
CJAD, Club 800

**4 h. 30**
CBF, Radio-Collège
CKAC, Thé-dansant
CFCF, Dr. Malone
CKVL, Chansons
CJAD, Club 800

**4 h. 45**
CBF, Radio-Collège
CKAC, Thé-dansant
CKVL, Bulletin
CJAD, Club 800

**5 h.**
CBF, Radio-Collège
CKAC, Bulletin
CKVL, Chansons
CJAD, Bulletin

**5 h. 15**
CBF, Radio-Collège
CKAC, Chansons de...
CKVL, Chansons
CJAD, Ballroom

**5 h. 30**
CBF, Faire-part
CKAC, Hollywood
CKVL, Chansons
CJAD, Ballroom

**5 h. 45**
CBF, Chansons
CKAC, Jean-Cl. Lise
CKVL, Bulletin
CJAD, Ballroom

**6 h.**
CBF, Yvan ...
CKAC, Elle et Lui
CFCF, Star Club
CKVL, Chansons
CJAD, Bulletin

**6 h. 15**
CBF, Bulletin
CKAC, Dites-moi
CKVL, Chansons
CJAD, Ballroom

**6 h. 30**
CBF, L'actualité
CKAC, Forum des...
CKVL, Bulletin
CJAD, Ballroom

**6 h. 45**
CBF, En dinant
CKAC, Bulletin
CKVL, Bulletin
CJAD, Ballroom

**7 h.**
CBF, Un homme et...
CKAC, Sélections
CKVL, Chansons
CJAD, Bulletin

**7 h. 15**
CBF, Métropole
CKAC, Cavalcade...
CKVL, Chansons
CJAD, Award Show

**7 h. 30**
CBF, Peintres de la...
CKAC, Rue des pign.
CKVL, Bulletin
CJAD, Stars Sing

**7 h. 45**
CBF, Chansons
CKAC, Faubourg à m.
CKVL, Bulletin
CJAD, Sports

**8 h.**
CBF, Ceux qu'on aime
CKAC, Paris chante
CKVL, Piano
CJAD, M. Mme North

**8 h. 15**
CBF, Ceux qu'on aime
CKAC, Paris Chante
CKVL, Piano
CJAD, Escape

**8 h. 30**
CBF, Mosaïque can.
CKAC, Les trois cloch.
CKVL, Reine d'un...
CJAD, Take a chance

**8 h. 45**
CBF, Mosaïque can.
CKAC, Choses du tem.
CKVL, Bulletin
CJAD, Take a chance

**9 h.**
CBF, Garabin ...
CKAC, Sports
CKVL, Battez les 5 as
CJAD, Adventures ...

**9 h. 15**
CBF, Carabin
CKAC, Sports
CKVL, Battez les ...
CJAD, Adventures ...

**9 h. 30**
CBF, Carabin
CKAC, Sports
CKVL, Paris danse
CJAD, T.B.A.

**9 h. 45**
CBF, Carabin
CKAC, Sports
CKVL, Tour du monde
CJAD, Topics

**10 h.**
CBF, Bulletin
CKAC, Moment mus.
CKVL, Paris danse
CJAD, Température

**10 h. 15**
CBF, Conférence
CKAC, Moment mus.
CKVL, Paris danse
CJAD, The $50 quest.

**10 h. 30**
CBF, Violon
CKAC, L'hon. O. Côté
CKVL, Bulletin
CJAD, Bulletin

**10 h. 45**
CBF, Violon
CKAC, L'hon. O. Côté
CKVL, Paris danse
CJAD, L. Barrymore

**11 h.**
CBF, Adagio
CKAC, Bonsoir les...
CKVL, Here comme...
CJAD, Sports

**11 h. 15**
CBF, Adagio
CKAC, Chansons
CKVL, Here comme...
CJAD, Musique

**11 h. 30**
CBF, Orchestre
CKAC, Orchestre
CKVL, Bulletin
CJAD, Prelude to ...

**11 h. 45**
CBF, Orchestre
CKAC, Orchestre
CKVL, Here come...
CJAD, Musique

**Minuit**
CBF, Fin émissions
CKAC, Bulletin
CKVL, Top Hat Cafe
CJAD, Fin émissions

## Transport sans permis

Les camionneurs qui se permettent de transporter la marchandise sans permis devront y voir à deux fois à l'avenir puisque l'Association du transport par camions du Québec a l'intention de sévir. Hier, le secrétaire-gérant de cette association, M. Camille Archambault, accompagné de son avocat, Me Claude Demers, a obtenu cinq sommations du juge T.-A. Fontaine, contre des camionneurs ayant violé la loi. Le permis obligatoire est émis par la Régie des transports du Québec.

Les statistiques démontrent aux Etats-Unis que la majorité des divorces surviennent au milieu de la 4e année de mariage.

Dès 1669, la Hollande disposait d'un service postal régulier bi-quotidien et d'un service de passagers entre Amsterdam et La Haye.

## Le doute sauveur

Théodore Schowsky, agent de police de la ville de Montréal, accusé de voies de fait graves devant le juge Irenée Lagarde, a été acquitté hier. Le tribunal donne le bénéfice du doute à l'inculpé en regard des trop nombreuses contradictions dans les témoignages.

La plainte avait été logée par M. James Samolaides, 3417, rue Shuter, le 28 juillet dernier.

**Si vous êtes faibles, nerveux, sans entrain**
**Retrouvez vitalité, vigueur, énergie**
Ne souffrez plus de faiblesse, lassitude, dépression nerveuse, dues à la pauvreté du sang. Réveillez-vous frais et dispos, soyez plein d'entrain toute la journée, ayez une réserve d'énergie pour le soir. Prenez Ostrex. Contient fer, vitamine $B_1$, calcium, phosphore. Tonifie le sang, reconstitue l'organisme; stimule et renforcit, améliore l'appétit et la digestion. Coûte peu. Nouveau format d'essai seulement 60c. Essayez aussi les comprimés-toniques Ostrex pour recouvrer vigueur, entrain, vitalité, à partir d'aujourd'hui. Toutes pharmacies.

**LUNETTES**
verres ophtalmiques
EXAMEN DE LA VUE
Albany Philie, O. D.
assisté d'optométristes
et d'opticiens diplômés
BUREAUX CHEZ
PLateau 5151 local 338
Dupuis Frères LIMITÉE
MONTREAL

FEUILLETON DU "CANADA"

# L'OMBRE ET LE SABLE

ROMAN PAR DANIEL GRAY

*No 28* *11 janvier 1950*

*(Suite)*

—Non, non, dit Ojal, je ne veux pas vous entendre ... Je vais partir, Ulrique ... Je suis heureuse de partir ... Vous avez vu tout cela? ... — et du pied, elle désignait les journaux. — Vous avez bien fait de venir. J'hésitais encore. Vous m'avez libérée d'un marin et d'un bûcheron. Je suis Opal Whiteley, l'écrivain qui a donné une conscience à l'Amérique ... Je ne pouvais me contentr de ces hommes ...

Elle téclata de rire. Elle riait, renversée sur le divan et en perdait le souffle. Elle se leva, en s'accrochant aux meubles et passa dans la cuisine. Par-dessus son épaule, elle demanda, d'une voix coupée de rires:

—Buvez un cuba-libre ou un mint-julep, Ulrique ... Buvez à mon succès et je boirai à votre bonheur ...

Opal revint en portant deux verres qu'elle posa sur le bureau auprès de son livre, puis s'écroulant à genoux, elle enfonça le visage dans les coussins du divan et se mit à pleurer. La jeune fille hésita. Avec un élancement de peine, elle revit Jarvis auprès des chevaux et Jarvis caressant Stormy: 'Qu'y a-t-il petit? ... Que vous a-t-on fait, petit?" Elle le revit cette nuit où elle avait marché dans son sommeil. Lui non plus ne savait consoler sa peur. Elle avait appris tant de choses en si peu de mois, depuis que le cadavre de Karl avait été rejeté par la mer: qu'Opal aussi mourait, comme Karl, comme Jarvis, comme Greve et elle. Tout un côté d'Opal était déjà endormi. Quelque chose venait de finir maintenant. Ulrique n'était plus jeune, puisqu'elle savait que les êtres sont imprévisibles et leurs actes inexplicables. A vivre parmi les autres, elle avait gagné beaucoup de pitié et perdu beaucoup de tranquillité. Il n'y avait pas de réponse à l'énigme de la vie. Elle ne comprenait pas pourquoi les bûcherons méprisaient Greve qui était capable de dévouement, pourquoi Greve avait détesté Jarvis qui était bon, pourquoi le cadavre de Karl avait exercé une influence mauvaise sur les vivants de Bandon, pourquoi les plus grandes intelligences de l'Amérique louaient le génie d'Opal Whiteley qui était folle. ... Nul ne lui avait apporté la paix. Ces passants aux mains solitaires qui souffraient et qui aimaient sans recevoir de réponse travaillaient sans connaître leur oeuvre. La mort, avait dit Greve, était leur noblesse. Cette ignorance de leur destin était aussi leur noblesse. Ils étaient les eaux d'un fleuve qui s'écoule depuis le commencement des temps pour finir dans la mer. Ceux qui croyaient et ceux qui ne croyaient pas, ceux qui étaient pauvres et ceux qui s'étaient enrichis, les humbles et les orgueilleux passaient dans le même voyage et la fin pour tous était la même. Il n'y aurait jamais assez d'amour dans un coeur humain pour comprendre la tragédie de ce passage et la solitude de ces compagnons de route. Ils avaient cherché l'amour et ne l'avaient point trouvé. Et cependant l'amour était la seule réponse.

Opal pleurait toujours le front dans ses mains. Ulrique se laissa tomber à genoux auprès d'elle et dit :

—Je suis désolée, Opal... Je suis désolée...

Opal Whiteley passa pour la dernière fois le seuil de sa maison. Sa voiture était lourdement chargée. Elle n'avait pas revu Ulrique et ne voulait pas la revoir. Le chien qui tournait autour d'elle en grognant ne lui rappelait que de mauvais souvenirs. Elle s'avança vers la voiture en tenant comme un talisman le dernier télégramme de son éditeur. Dans deux jours elle serait à New-York, à l'autre bout du continent, elle chercherait encore Greve, et suivrait dans la foule une silhouette masculine qui lui ressemblerait. Il était encore Greve Gunnersen, son beau-frère. Lasse de porter seule tout le fardeau de l'amour, elle écrirait un livre qui parlerait de Karl et de Greve. Ne connaissant pas d'autre moyen de délivrance, elle pourrait dire enfin combien elle l'avait aimé et combien vainement. Elle comprendrait peut-être en l'écrivant pourquoi Greve ne l'avait pas aimée. Greve qui n'était pas revenu voir Ulrique était incapable d'amour. Elle balança la pierre et la jeta tout au bas de la falaise. Pierre-Paul Rubens dévala la pente. Elle s'assit au volant et claqua la portière, heureuse de s'être débarrassée du chien. Ulrique le recueillerait. Elle s'était débarrassée de la mer, de l'amour, de tout, si ce n'est de l'obligation de vivre et de la nécessité d'écrire. Le télégramme parlait de triomphe. Elle aurait beaucoup, beaucoup d'argent ... Elle avait acheté de beaucoup de souffrance la matière d'un autre livre qui ne serait pas indigne des "Gardes de la Ville". Elle tourna le dos au Pacifique. La grande route atteinte, elle pressa sur l'accélérateur. Elle voulait quitter aussi vite qu'elle le pouvait ce rivage et son silence. Mais il avait laissé quelque chose en elle, quelque chose qu'elle emporterait aussi loin qu'elle pût aller, aussi vite qu'elle conduisit, aussi vite qu'elle écrivit, quelque chose que les bruits et les foules de New-York ne pourraient effacer, une solitude profonde et froide comme l'océan.

Donna Maloney se balançait au coin du feu. Jarvis était mort. Le feu était bas. Elle tenait un livre de recettes en main et ne savait pas pour qui cuisiner. C'était le printemps. Bientôt le genêt serait en fleurs devant sa fenêtre. De nouveau, il faudrait s'occuper de l'élevage. Pourquoi ? Pour qui ? ... Elle sentit pour la première fois la vieillesse, abandonnée de tous comme une très vieille femme qui a enterré tous ses enfants. Jarvis ... elle se reprochait de l'avoir trop souvent rudoyé, de s'être moquée de sa lenteur. Son manque d'initiative l'agaçait. Mais il lui était cher. C'était maintenant seulement qu'elle comprenait combien il lui était cher. Elle avait été voir Ed Davis pour lui reprocher cette mort après avoir déposé contre lui à l'enquête, elle avait pris le corps de ... Jarvis et l'avait fait enterrer non pas au cimetière, mais au pied de ces collines qu'il avait tant aimées. Et maintenant qu'elle avait fait tout cela, elle était seule. Ulrique qui n'était pas encore venue, avait quitté le camp. Elle devait convaincre Ulrique de venir vivre au ranch et d'unir leurs deux solitudes. Elle avait besoin de parler à quelqu'un.

Un homme montait les marches du porche. Elle le reconnut et en perdit le souffle.

—Slim Gunnersen !... Que venez-vous faire ici ?

Il avait ôté son feutre et le tenait à la main, le bras pendant.

—Bonsoir, Mrs. Maloney, dit-il courtoisement.

Elle remarqua avec étonnement qu'elle n'effrayait pas cet homme. Il était à sa hauteur. Et de nouveau, comme si elle l'eût trahi, elle pensa à Jarvis.

—Bonsoir, dit-elle d'une voix brève.

Il inclina la tête. Il souriait, mais ses yeux étaient tristes.

—Quelqu'un qui n'est plus m'a dit un jour qu'il n'y avait pas deux femmes comme vous dans tout l'Etat d'Orégon, Mrs. Maloney.

—Quelqu'un qui n'est plus ? ... Jarvis Watt ?

—Oui, dit-il, Jarvis Watt.

Elle s'étonna de son audace. Venir lui parler de Jarvis, se recommander de Jarvis quand on l'accusait de n'avoir rien fait pour le sauver.

—Eh bien ! dit-elle en se détournant, que me voulez-vous?

—Jarvis Watt est mort... J'ai pensé que vous aviez besoin d'un homme au ranch.

Il balançait légèrement le chapeau au bout de ses doigts.

—Je vous servirai loyalement, Mrs. Maloney.

—Vous boirez, vous blasphémerez et vous transformerez ma maison en tripot...

Elle ne l'avait jamais vu aussi bien, en pleine lumière. Il était trop beau. Elle n'arriverait jamais à se souvenir de son visage.

—Vous vous brouillerez avec vos meilleurs amis. Les chiens mourront, votre ranch flambera, vos garçons de ferme se feront écraser sous des arbres pourris et je serai responsable de tout le mal qui se commettra à vingt milles alentour.

Il avait parlé sans amertume. Il étalait devant elle le mal qu'il avait porté seul, l'injustice dont il avait souffert, comme d'inestimables biens.

—J'aime le travail au ranch, reprit-il. Vous ne vous plaindrez pas de moi. Personne, jamais ne s'est plaint de mon travail...

—Mais de votre caractère, Slim Gunnersen...

Il s'appuya contre le mur.

—On dit beaucoup de choses, Mrs. Maloney.

En pensant à la nuit de Noël qu'il avait passée chez Ulrique, elle éprouva un mouvement de haine et de méfiance.

—Une question, dit-elle, les mains sur sa taille. J'ai une jeune amie qui m'est chère. Ulrique d'Entremont. Je sais que vous avez été chez elle la nuit de Noël. Elle ne vous avait pas invité, Greve Gunnersen...

—Non, dit-il, elle ne m'avait pas invité... J'ai eu tort, Mrs. Maloney, en agissant sous l'impulsion de la colère. Je ne connaissais pas cette sorte de jeune fille. J'en ai du regret. Je n'aurais pas voulu la toucher, même avec mes pensées...

—Vous n'avez pas réparé le mal que vous lui avez fait.

Rien n'était perdu. L'homme était droit. Elle allait bâtir le rêve d'une maison pleine d'enfants. Elle pourrait cuire pour eux des crêpes, acheter un poney ou une jument très douce pour qu'ils apprennent à monter.

—Réparer le tort que je lui ai fait?... Comment le puis-je?... J'y ai déjà pensé, Mrs. Maloney.

Elle s'indigna:

—Et vous n'avez pas trouvé?... Vous n'avez guère d'imagination.

—L'épouser?

Il s'était troublé. Il avait hésité sur le mot.

—Parbleu !

—Ulrique me hait... Comment pourrait-elle songer à m'épouser?

Donna pinça les lèvres. Il était semblable aux autres garçons. Pour l'avoir cru indifférent et plus fort elle regrettait presque de le trouver si tendre.

—Ah! vraiment? dit-elle... Ulrique vous hait?... C'est intéressant cela, très intéressant.

Et de bon coeur, elle se mit à rire. Elle ne se souvenait pas d'avoir eu le coeur si léger. Elle les voyait ensemble, elle et lui. Ils feraient un beau couple.

L'espoir parlait haut en elle.

—Elle a toutes les raisons du monde de me haïr...

—Oui, dit Donna.

*(A suivre)*

# DU SOIR AU LENDEMAIN

Par PAUL PARIZEAU

**On parle de baseball l'année durant**

N'avez-vous pas été surpris ces jours derniers lorsque les statistiques officielles des ligues de baseball majeures vous ont appris que Jackie Robinson avait gagné le championnat des frappeurs de la ligue Nationale et que George Kell avait mérité les mêmes honneurs dans la ligue Américaine ?... N'avez-vous apprécié par ailleurs la liste des meilleurs frappeurs, des meilleurs joueurs défensifs et des meilleurs lanceurs publiée dans les journaux ?... Comme le fait remarquer Arthur Daley dans le **New York Times**, si les autorités ne prennent pas les précautions nécessaires, le plus grand secret entre tous sera bientôt révélé. "Au risque d'être accusé de commérage, écrit-il, l'auteur de ces lignes violera toutes les confidences et affirmera carrément que les Yankees ont vaincu les Dodgers dans la Série mondiale."

L'on comprendra sans doute l'idée de Daley. Bien que l'on soit au beau milieu de l'hiver (même si la température ne permet pas de le croire) les journaux regorgent de nouvelles diverses sur le baseball. Un déluge de statistiques a envahi les pages sportives depuis quelque temps, confirmant des choses déjà connues des sportifs. Il ne faut pourtant pas s'en alarmer ni même s'en étonner. C'est l'infaillible moyen employé par le baseball pour maintenir l'intérêt du public durant la saison hivernale. Tous les records publiés au cours de la saison sont **officieux.** Ceux qui viennent d'être publiés sont **officiels.** Généralement les deux diffèrent très peu et le fervent du baseball doit s'étonner et se demander le pourquoi de ces deux tableaux jumeaux.

La chose s'explique facilement. Tous les records publiés durant la saison sont "non officiels" et résultent des compilations effectuées par les "scoreurs" recrutés parmi les rédacteurs de baseball dans chaque ville. Simultanément le "scorer" officiel soumet aux quartiers généraux de la ligue le sommaire "officiel". Les deux sont généralement identiques mais il peut découvrir certaines erreurs en relisant les tableaux ou même changer certaines décisions qu'il pourra croire erronées. C'est ainsi que la version "officielle" est celle qui est inscrite dans les records.

* * *

La meilleure **réclame,** vous diront les experts en publicité, est celle qui frappe continuellement les yeux. Les magnats du baseball ne sont pas sans le savoir et c'est pourquoi il ne se passe pas une semaine au cours de l'année, même en dehors de la saison, sans qu'une nouvelle quelconque de baseball soit publiée. Nous sommes au début de janvier et l'on parle déjà de la mise sous contrat de certains joueurs, de la vente possible de Jackie Robinson par les Dodgers aux Braves de Boston etc. Bientôt s'ouvriront les camps d'entrainement et il y aura tous les jours une chronique quotidienne du baseball dans tous les journaux.

Les magnats du hockey n'y gagneraient-ils pas à suivre dans une certaine mesure l'exemple du baseball. Dès que prennent fin les séries de la coupe Stanley, le printemps, rarement entend-on parler de hockey durant près de cinq mois. Pourquoi, par exemple, ne pas attendre quelques semaines avant d'annoncer les membres de l'équipe d'étoiles ainsi que les vainqueurs des différents trophées ?... Maintenir l'intérêt public en dehors de la saison est aussi important pour le hockey que cela peut l'être pour le baseball.

* * *

L'incompétence des arbitres de la ligue de hockey Nationale est vraiment alarmante. Non seulement les **Canadiens** ont-ils à s'en plaindre mais aussi les autres clubs. Les **Rangers** se plaignent aujourd'hui des punitions non méritées données par l'arbitre **Hugh McLean** à cinq de leurs joueurs. McLean, appointé par le président Campbell après un stage de cinq années dans la ligue Américaine, a donné à **Laprade, O'Connor** et **McLeod** leurs premières punitions de la saison.

McLean était l'officiel en devoir lorsque les Rangers ont annulé avec Chicago au compte de 1-1 dimanche soir. Il est vrai que les punitions n'ont pas influé sur le résultat de la joute mais le contraire aurait pu se produire. Par ailleurs la presse newyorkaise fait une campagne en faveur de **Laprade** pour le trophée **Hart.** S'il est un joueur chez les Rangers susceptible de remporter cet honneur ce serait plutôt le gardien de buts **Chuck Rayner.** Il pourra cependant devancer difficilement Maurice Richard qui a déjà 24 buts à son crédit et devrait atteindre un total de 40. Néanmoins la punition purgée par Laprade peut fort bien le priver du trophée **Lady Byng** et du boni de $1,000 qui lui est inhérent. Car s'il est un joueur gentilhomme en même temps que très effectif, c'est bien l'habile joueur de centre des Rangers dont le rêve est de devenir propriétaire d'un hôtel et d'un club de hockey junior.

* * *

Selon nous **Edgar Laprade** au centre avec **Maurice Richard** à l'aile droite et **Ted Lindsay** à l'aile gauche formeraient la ligne d'attaque idéale . . . **Bill Durnan** continue de conserver une légère avance en tête des gardiens de buts . . . Les quatre buts comptés contre **Sawchuck** à ses débuts contre Boston sont enregistrés contre lui . . . La même chose est arrivée à Bill Durnan l'an dernier lorsqu'il a été remplacé par **Jerry McLein** que les adversaires déjouèrent cinq fois en deux périodes . . . Pas étonnant que **Jake LaMotta** hésite à défendre son championnat poids moyen car il sait sans doute que cette défense de son titre sera sa dernière

# CANADIEN ÉCRASE LE CHICAGO 7-3

## Il se rapproche des Rangers de N.Y. — Gravelle réussit 3 buts

CHICAGO, (A.P.) — Les Canadiens, inspirés par le brillant rendement de Léo Gravelle à l'offensive, ont remporté leur plus brillante victoire de a saison, ici hier soir, alors qu'ils ont déclassé facilement les Back Hawks de Chicago par 7 à 3, dans une partie régulière de la ligue de hockey Nationale. En vertu de ce triomphe, les Habitants demeurent en troisième place dans le classement du circuit Clarence Campbell, un point seulement derrière les Rangers de New York. Ces derniers joueront ce soir contre les Maple Leafs de Toronto, alors que les Habitants seront inactifs.

Gravelle a été le gros canon de son club. Il a en effet enregistrer trois des sept buts de son club pour réussir ainsi son premier tour du chapeau de la campagne 1949-50. Maurice Richard a enregistré son 25e but de la saison en plus d'obtenir un assists, tandis que Curry, Calum Mackay et Howfe Riopelle ont déjoué le gardien de buts du Chicago, Frankie Brimsek, une fois chacun.

Elmer Lach a obtenu deux assists. Les compteurs du Chicago furent Bill Mosienko, Red Hamill et Gus Bodnar. Ce fut une joute entièrement à l'avantage des Canadiens, bien que Durnan dut bloquer plusieurs lancers difficiles au cours des hostilités. Les Hawks se sont montrés souvent menaçants, mais les Canadiens eurent le meilleur.

Les Canadiens n'ont pas tardé à bousculer leurs adversaires. Deux minutes étaient écoulées à peine dans l'engagement initial, quand Léo Gravelle s'empara de son propre rebound pour ensuite loger le puck derrière Frank Brimsek. Ce but donne une avance de 1 à 0 aux Habitants. Normand Dussault reçut le crédit d'un assist sur ce but initial.

Les joueurs de Dick Irvin continuèrent d'envahir la zone du Chicago. Peu avant la quatrième minute d'hostilité, les Habitants portèrent le compte 2 à 0. Encore une fois, Léo Gravelle se distingua en profitant d'une mêlée devant la cage des Black Hawks pour faire allumer la lumière rouge derrière le cerbère du Chicago. Gravelle réussit son 2e but de la joute après une série de passe avec Billy Reay et Butch Bouchard.

**Chicago égalise**

Prystai reçut la première punition de la rencontre, mais les Canadiens ne purent augmenter leur avance, malgré cet avantage numérique. Ensuite ce fut au tour de Mackay de recevoir l'ordre d'aller se reposer pour deux minutes au cachot, mais le magnifique travail de Bill Durnan empêcha les Black Hawks de reprendre le terrain perdu.

Cinq minutes avant la fin de ce premier engagement, Bouchard et Nattrass furent punis chacun pour deux minutes pour avoir porté leurs bâtons trop élevés. Les Hawks en profitèrent pour redoubler d'efforts et enregistrer leurs deux premiers buts de la joute.

Une passe parfaite de Dickens à Red Hamill devant les filets de Durnan permit à Hamill d'enregistrer le premier but des siens. A moins d'une minute plus tard. Gus Bodnar déjoua Durnan avec l'aide de Jim Conacher.

Au moment où la lumière verte s'alluma pour annoncer la fin de la période, Metro Prystai fit éviter le disque dans les filets de Durnan, mais les officiels refusèrent d'accorder ce but, sous prétexte qu'il avait été compté après le 20 minutes réglementaires.

Au cours de cette période, Durna dut bloquer 10 arrêts en comparaison de sept pour Frankie Brimsek.

**Curry compte**

La seconde reprise débuta plus ou moins lentement. Alors que le jeu était relativement monotone, Maurice Richard reçut une sentence mineure pour avoir retenu un adversaire. Deux minutes plus tard, Mosdell attrapa une punition de cinq minutes pour avoir blessé Gaye Stewart au nez. Le sang coula de la blessure et Mosdell reçut une punition automatique de cinq minutes.

Néanmoins, les Black Hawks, malgré des attaques répétées dans le territoire du Bleu-Blanc-Rouge, furent incapables de tromper la vigilance de Durnan. Les Black Hawks pouvaient difficilement organiser leur jeu d'ensemble. Par contre, la défense du Tricolore afficha une solidité merveilleuse à la ligne bleue.

A la 12 minute de jeu, Mosdell s'empara du disque au centre de la glace, patina rapidement en direction de Brimsek pour ensuite passer le puck à Floyd Curry qui enregistra le 3e but du Tricolore sur un dynamique lancer de revers.

Richard vint près de compter, mais Brimsek bloqua le puck du bout de son patin. De nouveau, les Hawks donnèrent du fil à retordre à Durnan, mais sans succès. Ce dernier se signala tout particulièrement sur des durs lancers de Prystai, Jim Conacher et Bodnar. Au cours de l'engagement, Durnan effectua une douzaine d'arrêts, tandis que Brimsek bloqua neuf lancers.

**25e but de Richard**

Les Canadiens continuèrent de bombarder Brimsek dès le début de la troisième période. Après une minute de jeu, Richard compta le 4e but des Canadiens et son 25e de la saison. Lach obtint un assist. A moins d'une minute plus tard, Curry travailla de concert avec Mackay jusqu'à ce dernier parvienne à déjouer Brimsek.

Léo Gravelle réussit son 1er tour du chapeau de la saison après quatre minutes de jeu, quand il compta son 3e but de la partie et le sixième des Canadiens, grâce à une passe précise de Bob Fillion. Les Canadiens continuèrent d'attaquer sans répit, puis à la sixième minute de bataille, Riopelle déjoua Brimsekk pour le 7e but des Habitants, après une série de passes avec Maurice Richard et Elmer Lach.

Mosienko a complété le pointage de la joute quatre minutes avant la fin des hostilités, quand il prit Durnan en défaut, avec l'aide de Red Hamill et Roy Conacher pour le 3e et dernier but des Black Hawks de Chicago.

CANADIEN — Buts: Durnan; défenses: Léger, Harmon; centre: Lach; ailes: Richard, Riopelle. Subs: Harvey Bouchard, Curry, Fillion, Mackay, Reay, Gravelle, Reardon, Mosdell, Dussault, Plamondon.

CHICAGO — Buts: Brimsek; défenses: Nattrass, Gadsby; centre: Prystai; ailes: Guidolin, Olmstead. Subs: Goldham, Dickens, McCair, Mosienko, R. Conacher, Stewart, J. Conacher, Bodnar, Hamill.

Arbitres: Bill Chadwick; Juges de lignes: Doug Young et George Hayes.

**Première période**

1—Canadien, Gravelle (Dussault) . . 2:30
2—Canadien, Gravelle, (Reay-Bouchard) . . . . . 3:31
3—Chicago, Hamill (Dickens) . . . . 16:45
4—Chicago, Bodnar (J. Conacher) . . 17:39
Punitions: Prystai, Mackay, Bouchard, Nattrass.

**Deuxième période**

5—Canadien, Curry (Mosdell) . . . . 12:19
Punitions: Richard, Mosdell, (majeure 5 minutes), Gadsby.

**Troisième période**

6—Canadien, Richard, (Lach) . . . . 1:04
7—Canadien, Mackay (Curry) . . . . 1:56
8—Canadien, Gravelle (Fillion) . . . . 4:44
9—Canadien Riopelle, (Richard-Lach) . . . . . 6:30
10—Chicago, Mosienko, (Hamill-R. Conacher) . . . . . 16:53
Punitions: Richard (2), Nattrass, Mosdell, Gadsby.

**La joute Canadien-Trois-Rivières retardée**

## Geoffrion participe à six buts et National écrase Valleyfield, 8-2

Au Forum, hier soir, une foule assez nombreuse a vu le National vaincre facilement les Braves de Valleyfield par 8 à 2 dans une partie régulière de la ligue de hockey junior "A" du Québec. Dans l'autre partie qui a été retardée d'une demi-heure environ, les Canadiens menaient par 4 à 1 sur les Reds des Trois-Rivières à la fin de l'engagement initial.

Bernard (Boum Boum) Geoffrion brillant joueur du National au lancer redoutable, a de nouveau été en évidence pou. son club en dirigeant l'offensive avec trois buts et autant d'assists pour un total de six points.

Neil Langill et Jesse James ont obtenu deux buts chacun, tandis que Rousseau a été l'autre compteur des vainqueurs. Dubuc et Desrosiers ont enregistré les seuls buts des visiteurs.

**Première période**

1—National, Langill (Rousseau . . . . . 1:45
2—National, James (Geoffrion, Burchell . . . . . 4:30
Punitions: James, Claude, Filion.

**Deuxième période**

4—National, Rousseau (Geoffrion) . . . . . 8:18
Punitions: Pronovost, Jeanneau.

**Troisième période**

5—Valleyfield, Dubuc (Joannette, Campeau) . . . . . 0:09
6—Valleyfield, Desrosiers (Bisaillon) . . . . . 2:16
7—National, Langill (Benoit, Quesnel) . . . . . 5:22
8—National, James (Geoffrion, Fillion) . . . . . 7:19
9—National, Geoffrion (James, Burchell) . . . . . 8:40
10—National, Burchell (Geoffrion, James) . . . . . 15:05
Punitions: Viau, Benoit.

**Dans l'omnium de Los Angeles**

## S. Snead termine ex-aequo avec le diminutif Ben Hogan

LOS ANGELES, (A.P.) — Sammy Snead, un des meilleurs golfers professionnels au monde, a terminé sur un pied d'égalité en 1ère place avec le diminutif Ben Hogan dans l'omnium de Los Angeles d'une bourse de $15,000. Snead a réussi à égaliser le score de Hogan en enregistrant des "birdies" aux deux derniers trous de la quatrième ronde.

Au 18e trou, Snead s'est surtout surpassé en réussissant un "putt" d'une distance de 15 pieds. Snead et Hogan ont terminé chacun avec un score total de 280 coups pour les 72 trous.

Jack Burke, de White Plains, N.Y. a réussi un score de 281 coups, tandis que Ellsworth Vines, ex-fameux joueur de tennis, a enregistré un score total de 285 coups.

Snead et Hogan joueront une route éliminatoire aujourd'hui pour décider du vainqueur.

# HOCKEY

**HIER**

**Ligue Nationale**
Canadien 7, Chicago 3

**Ligue Américaine**
Cincinnati 3, Providence 2
Saint-Louis 1, Pittsburgh 1

**Ligue Junior**
National 8, Valleyfield 2

**AUJOURD'HUI**

**Ligue Nationale**
Toronto à Rangers
Détroit à Boston

**Ligue Américaine**
New-Haven à Buffalo
Hershey à Springfield
Saint-Louis à Cleveland

**Ligue Senior**
Royal à Québec
Chicoutimi à Valleyfield
Shawinigan à Ottawa

**Ligue Provinciale**
Joliette à Lachine

**LE CLASSEMENT**

**Ligue Nationale**

| | J. | G. | P. | N. | P. | C. | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Détroit | 36 | 22 | 10 | 4 | 120 | 81 | 48 |
| Rangers | 36 | 16 | 12 | 8 | 78 | 81 | 40 |
| Canadiens | 38 | 15 | 14 | 9 | 92 | 82 | 39 |
| Boston | 38 | 13 | 17 | 8 | 105 | 119 | 34 |
| Toronto | 38 | 13 | 18 | 7 | 92 | 112 | 33 |
| Chicago | 38 | 11 | 19 | 8 | 111 | 123 | 30 |

**Ligue Américaine**
(Division Est)

| | J. | G. | P. | N. | P. | C. | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Providence | 40 | 20 | 18 | 2 | 148 | 144 | 42 |
| Buffalo | 36 | 18 | 15 | 5 | 116 | 100 | 41 |
| Springfield | 39 | 18 | 17 | 4 | 137 | 137 | 40 |
| New Haven | 42 | 15 | 21 | 6 | 116 | 136 | 36 |
| Hershey | 38 | 10 | 21 | 7 | 119 | 161 | 27 |

(Division Ouest)

| | J. | G. | P. | N. | P. | C. | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Cleveland | 39 | 26 | 6 | 7 | 202 | 117 | 59 |
| Indianapolis | 38 | 18 | 13 | 7 | 127 | 108 | 43 |
| Saint-Louis | 39 | 17 | 15 | 7 | 128 | 131 | 41 |
| Pittsburgh | 40 | 16 | 15 | 9 | 116 | 108 | 41 |
| Cincinnati | 41 | 6 | 23 | 12 | 96 | 163 | 24 |

**Ligue Senior**

| | J. | G. | P. | N. | P. | C. | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Sherbrooke | 35 | 24 | 10 | 1 | 139 | 96 | 49 |
| Québec | 32 | 19 | 12 | 1 | 105 | 86 | 39 |
| Ottawa | 35 | 17 | 16 | 2 | 142 | 138 | 36 |
| Valleyfield | 38 | 14 | 18 | 6 | 129 | 130 | 34 |
| Chicoutimi | 35 | 15 | 17 | 3 | 110 | 130 | 33 |
| Royals | 34 | 13 | 16 | 5 | 106 | 101 | 31 |
| Shawinigan | 37 | 11 | 24 | 2 | 92 | 161 | 24 |

**Ligue Junior**

| | J. | G. | P. | N. | P. | C. | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Canadiens | 22 | 20 | 2 | 0 | 114 | 52 | 40 |
| Québec | 26 | 16 | 9 | 1 | 123 | 83 | 33 |
| T.-Rivières | 26 | 16 | 10 | 0 | 109 | 68 | 32 |
| National | 22 | 14 | 7 | 1 | 112 | 53 | 29 |
| Royal | 23 | 5 | 16 | 2 | 56 | 102 | 12 |
| Verdun | 22 | 4 | 15 | 3 | 55 | 122 | 11 |
| Valleyfield | 25 | 4 | 20 | 1 | 60 | 149 | 9 |

(Joute Canadien-Trois-Rivières non comprise.)

**Ligue Senior des Maritimes**

| | J. | G. | P. | N. | P. | C. | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Halifax | 46 | 28 | 11 | 7 | 244 | 159 | 63 |
| Saint-Jean | 45 | 26 | 11 | 8 | 233 | 161 | 60 |
| Moncton | 46 | 20 | 20 | 6 | 210 | 180 | 46 |
| Amherst | 45 | 5 | 37 | 3 | 134 | 318 | 13 |

**Ligue Senior du Cap-Breton**

| | J. | G. | P. | N. | P. | C. | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Sydney | 48 | 20 | 18 | 9 | 164 | 139 | 49 |
| Glace Bay | 48 | 20 | 21 | 7 | 159 | 173 | 47 |
| Sydney | 46 | 20 | 17 | 9 | 161 | 135 | 49 |
| North Sydney | 47 | 12 | 22 | 4 | 154 | 165 | 46 |

**Ligue Senior O.H.A. "A"**

| | J. | G. | P. | N. | P. | C. | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Marlboros | 31 | 25 | 4 | 2 | 164 | 79 | 52 |
| Kitch.-Wat. | 31 | 15 | 15 | 1 | 106 | 104 | 31 |
| Owen Sound | 29 | 9 | 19 | 1 | 75 | 142 | 19 |
| Hamilton | 29 | 8 | 19 | 2 | 82 | 97 | 18 |

## Cincinnati bat Providence, 3-2

PROVIDENCE, (C.P.) — Les Mohawks de Cincinnati de la ligue de hockey Américaine, ont remporté leur sixième victoire de la saison en 41 parties, ici hier, alors qu'ils ont vaincu les Reds de Providence par 3 à 2.

Tod Campeau, ancien joueur du Royal senior, a dirigé l'offensive du Cincinnati avec une paire de buts, tandis que Gilles Dubé a obtenu une paire d'assistances. Jimmie (Pee Wee) Moore fut l'autre compteur du club-ferme des Canadiens.

Roger Bédard et Johnny Chad furent les seuls joueurs du Providence capables de prendre Jerry McNeil en défaut. Ce dernier, incidemment, a joué une partie colossale dans sa forteresse.

CINCINNATI — Buts, McNeil; défenses, Irwin, Blake; centre, Campeau; ailes, Dubé, Hebenton; subs Deslauriers, Lepine, Hirschfeld, Hergesheimer, Frampton, Stefaniw, Gagnon, Locas, Moore.

PROVIDENCE — Buts, Bennett; défenses, Summers, Michaluk; centre, McGill; ailes, Kullman, Chad; subs, Reardon, Morris; Arcand, Fraser, Laplante, Liscombe, Bédard, Scherza, Apusta Stoddard.

**Première période**

1—Cincinnati, Campeau (Hebenton, Dubé) . . . . . 13.36
Punitions: Morris, Irwin, McGill.

**Deuxième période**

2—Providence, Bédard (Fraser) . . . . . 12.39
Punitions: Gagnon, Deslauriers.

**Troisième période**

3—Cincinnati, Campeau (Dubé) . . . . 9.36
4—Cincinnati, Moore (Lepine, Hirchfeld) . . . . . 10.07
5—Providence, Chad (McGill, Reardon) . . . . . 11.20
Aucune punition.

## Sala défait Pete Zaduk par K.O.T.

BUFFALO, NY. — Lee Sala, un des aspirants logiques au championnat mondial poids moyen, a continué son allure victorieuse en défaisant Pete Zaduk, par K.O.T. au 6e round d'un combat limité à 10 assauts, hier soir, pour remporter sa 10e victoire consécutive et sa 57e en 58 combats professionnels.

Sala a remporté 36 de ses triomphes par K.O. Au cinquième round, Zaduk fut envoyé au plancher par les gauches répétées de Sala. Il fut sauvé par la cloche. L'arbitre décida de mettre fin aux hostilités dans l'assaut suivant, alors que Zaduk pouvait difficilement se tenir sur ses deux jambe.

**St-Louis 1, Pittsburgh 1**

**Première période**

Aucun point.
Punitions — Samis, Horton, Melong, Grigg.

**Deuxième période**

1 — St-Louis, Tustin (Doran, Sullivan) . . . . . 7:58
Punitions — Wilson, Samis.

**Troisième période**

2 — Pittsburgh, Russell (Solinger, Hanigan . . . . . 9:50

## Oscar Grimes a parlé d'affaires avec la direction des Braves, hier, à Saint-Jean

**Par Bert Soulière**

**Les cadres de la ligue de baseball Provinciale ne sont pas encore officiellement complétés pour la prochaine saison, mais déjà les Braves de St-Jean ont entamé leurs démarches pour mettre sous contrat leur nouveau gérant. Oscar Grimes, le pilote qui intéresse les Braves, était de passage à St-Jean, hier, pour parler d'affaires avec les directeurs du club.**

Interrogé au sujet de cet entretien, Oscar Grimes, un porte-couleurs des Royaux de Montréal de la ligue Internationale depuis les deux dernières saisons, a laissé entendre qu'il avait été très enchanté de sa conférence. Il a ajouté que les conditions du contrat offertes par le président des Braves, Edgar Gaudette, étaient très alléchantes.

**Il lui faut son O.K. de Brooklyn**

Grimes est bien prêt à accepter la gérance du club pour 1950, mais il n'a pu rendre une réponse officielle à M. Gaudette et les autres directeurs du club, avant d'obtenir officiellement son congé des Dodgers de Brooklyn, club auquel il est encore la propriété.

On sait que Buzzie Bavasi, gérant général du Royal, a déjà adressé une lettre à Grimes, lui demandant s'il était intéressé à venir piloter un club de la ligue Provinciale, du président Albert Molini. Après avoir reçu une réponse affirmative de Grimes, Bavasi l'a avisé qu'il prendrait les mesures radicales pour qu'il devienne un agent libre en obtenant son congé de l'organisation du club Brooklyn.

Etant donné que Bavasi prend actuellement une vacance dans le sud des Etats-Unis, Grimes se rendra au stadium des Royaux aujourd'hui; pour discuter de son projet avec Gerry Gosselin, secrétaire de route et publiciste des Royaux.

En l'absence de Bavasi, Gerry Gosselin entamera vraisemblablement les démarches nécessaires pour que Grimes obtienne ses papiers de congédiement du Brooklyn dans le plus bref délai possible.

Tout laisse prévoir que Grimes obtiendra sous peu son O. K. des Dodgers pour ensuite accepter officiellement le poste de joueur-gérant des Braves de St-Jean. On sait que la Provinciale fera partie du baseball organisé l'été prochain. Ce circuit sera de calibre "C." Grimes en sera alors à sa première expérience comme pilote, mais ses capacités ne laissent aucun doute qu'il connaitra des succès. C'est un joueur de baseball connaissant son métier dans tous ses angles. Il fut l'assistant No 1 du géréant des Royaux, Clay Hopper, au cours des deux dernières saisons.

**Une lourde tâche**

Grimes a profité de cette visite à St-Jean pour parler des joueurs susceptibles de faire partie du club en 1950. La liste actuelle des joueurs du St-Jean est aux quartiers-généraux de George Trautman, président de l'Association nationale des ligues mineures du B.O. Trautman vérifiera les noms des joueurs afin de savoir si certains d'entre eux appartiennent déjà à des clubs du baseball organisé.

A tout événement, Grimes sait qu'il aura une tâche difficile à sa première année comme gérant des Braves. Mais c'est son intention de développer plusieurs jeunes joueurs locaux, de former un club combatif, rapide et capable de fournir aux amateurs de baseball à St-Jean du jeu d'un intéressant calibre. Un type modeste et très affable, Grimes ne tarderait sûrement pas à devenir une figure populaire à St-Jean et à former une équipe qui saura figurer avantageusement dans la ligue de baseball Provinciale.

BUVEZ Coca-Cola Voyagez rafraichi

FORUM
SOIREE COMMEMORATIVE TAG MILLAR !
(Recettes complètes à la famille)
LE 23 JANVIER 1950
En vedette :
CANADIEN JUNIOR vs UNE EQUIPE D'ETOILES JUNIOR
ROYAL SENIOR vs UNE EQUIPE D'ETOILES SENIOR
CANADIEN PROFESSIONNEL vs UNE EQUIPE D'ETOILES CHOISIES
En plus :
CONCOURS DE VITESSE : un joueur de chaque club de la L.H.N. en compétition
Beaucoup d'autres attractions sont au programme
BILLETS EN VENTE MAINTENANT AU FORUM POUR CETTE NOBLE CAUSE
Prix : $1.50, $1.25, $1.00 — Premiers arrivés ! Premiers servis ! Enfants : .50

Encouragez vos joueurs favoris en courant une chance de gagner l'un des prix de fin de saison offerts par "Le Canada". Adressez vos coupons comme suit :
CONCOURS "3 ETOILES", JOURNAL "LE CANADA", 5221, RUE DE GASPE, MONTREAL
★ ★ ★
LES TROPHEES DU CONCOURS "TROIS ETOILES" sont dus à l'expertise de
Daoust & Fils Ltée
BIJOUTIERS DIAMANTAIRES
SPECIALISTES EN TROPHEES
Succ. Ouest 397 Ste-CATHERINE O. (coin Bishop) BE. 8684
Bureau-chef 3699 Ste-CATHERINE E. (Près Nicolet) FR. 3149
Succ. Est 2480 Ste-CATHERINE E. (près St-Denis) LA. 0642
Catalogue gratuit sur demande

COUPON No 38
CONCOURS "3 ÉTOILES"
Voici mon choix pour les trois étoiles des Canadiens pour la joute de mardi, 10 janvier, contre les Black Hawks de Chicago.
1 .....
2 .....
3 .....
.....
(Signature du concurrent)
.....
(Adresse)

VENTE
COMPLETS
Rég. $59.50 & $65.00 — $39 — 2 pour $75
Rég. $69.50 & $75.00 — $49 — 2 pour $95
PARDESSUS
Rég. $75.00, $85.00, $110.00 — $59
Rég. $45.00 — $29
THE HOUSE OF GOLD
A. Gold & Sons
366
OUEST, RUE STE-CATHERINE, PRES BLEURY

# Tous les billets sont déjà vendus pour le combat Mills vs Maxim

LONDRES (Reuters). — Le prochain combat entre Freddie Mills, champion mondial mi-lourd, et Joey Maxim, un Américain de Cleveland, suscite un intérêt sans précédent en Angleterre. Cette rencontre sera disputée le 24 janvier prochain. Pour la circonstance, le titre de Mills sera en jeu. Déjà, tous les billets pour les 18,000 sièges de l'arena Earls Court sont vendus.

Mills est considéré aujourd'hui comme la figure la plus populaire dans le monde sportif en Angleterre. En 1948, Mills s'est assuré le championnat mondial de la catégorie aux dépens de l'américain Gus Lesnevich. Ce fut une bataille sanglante qui restera longtemps mémorable dans les annales pu-

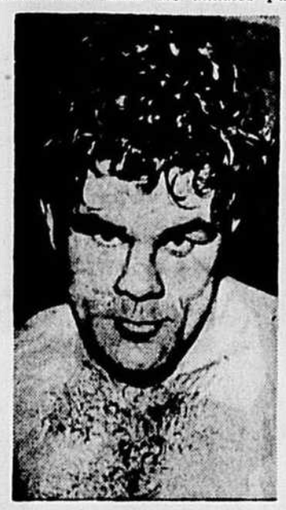

Freddie Mills

gilistiques outre-mer. C'était la première fois qu'un championnat était détenu par un boxeur anglais, depuis que Bob Fitzsimmons a enlevé un titre à George Gardner en 1903.

Ceux qui ont vu Fitzsimmons à l'oeuvre sont d'avis que ce pugiliste aurait battu facilement Freddie Mills. Un type très modeste en dehors de l'arène, Freddie Mills est un boxeur qui ne cesse jamais de foncer sur l'adversaire. Ce n'est pas un boxeur scientifique, mais un dur cogneur qui attaque continuellement.

Agé de 30 ans, Mills est né à Bournemouth, Angleterre. Il a commencé à se battre dès son jeune âge. Il a toujours rêvé de devenir champion. Il a atteint son objectif, non sans peine et misère, car il dut s'entraîner rigoureusement pour connaître le succès.

C'est un promoteur de boxe de Bournemouth qui a vu Mills à l'oeuvre pour la première fois. Ce promoteur s'aperçut que Mills avait l'étoffe nécessaire pour connaître une fructueuse carrière dans le domaine pugilistique.

**Champion poids moyen**

Sous la tutelle de ce promoteur, Mills ne tarda pas à se développer rapidement. Il remporta le championnat poids moyen de l'Angleterre en triomphant du champion Jack Macavoy par décision dans une rencontre limitée à 15 rounds.

Lorsque la deuxième grande guerre fut déclarée, Mills décida de s'enrôler dans la R.A.F. En 1942, à titre de caporal, Mills remporta une brillante victoire aux dépens d'un officier du R.A.F., Len Harvey, qui était alors champion britannique mi-lourd. Durant les deux premiers rounds, Freddie Mills infligea une véritable râclée à son rival pour ensuite lui appliquer un direct et l'expédier en dehors des câbles.

Entre temps, Mills s'était assuré les services d'un nouveau gérant, Ted Broadribb, ex-gérant de Tommy Farr. En 1948, Mills épousa la fille de Broadribb, Chrissie.

Mills rencontra Lesnevich pour la 1ère fois en 1946. Après avoir été envoyé au plancher pour des comptes de six, neuf, huit et neuf secondes respectivement, Mills opéra un sensationnel ralliement pour s'assurer les applaudissements des spectateurs. Cependant, Gus Lesnevich l'emporta à cause de son habileté à éviter les attaques répétées de Mills.

Au 10e round, Gus Lesnevich attrapa Mills à la mâchoire. Ce fut final pour l'Anglais. L'arbitre arrêta les hostilités. Toutefois, deux ans plus tard, Mills prit sa revanche en défaisant Lesnevich par décision dans un combat de 15 rounds. A deux reprises au cours de ce match, Mills envoya Lesnevich au matelas pour le compte de neuf secondes chaque fois.

Mills est maintenant plus confiant que jamais et il prédit qu'il saura battre Joey Maxim le 24 janvier. Plusieurs experts en boxe aux Etats-Unis croient par ailleurs que Maxim aura le meilleur sur Freddie Mills.

# Campagne de recrutement du club A.C.R.

Le club sportif A.C.R. s'est maintenant réorganisé sur des bases solides et les membres de cette organisation travaillent présentement sans relâche afin d'accroître sa popularité auprès des sportifs. Ce club, ayant à sa tête J.-E. St-Gelais devrait faire beaucoup parler de lui au cours de la présente année.

Le club A.C.R. signifie Alouettes-Canadiens-Royaux et il a été formé dans plusieurs buts qui ont été expliqués au cours de la dernière assemblée qui fut tenue au stade du club de baseball Montréal.

Les principaux buts de cette organisation sont les suivants: Créer une entente cordiale entre les supporteurs des trois sports majeurs à Montréal; 2—Augmenter le sens sportif; 3—Développer l'esprit de corps; 4—Favoriser les oeuvres sportives de la jeunesse; 5—Aider au développement de talents sportifs de chez-nous; 6—Provoquer la liaison de différentes organisations sportives; 7—Organiser des lunchs-causeries avec un athlète comme conférencier sur sa profession; 8—Organiser des excursions pour suivre les clubs dans des parties jouées à l'extérieur; 9—Fêter les joueurs à la fin d'une saison d'activités; 10— Faire le bien et favoriser par une aide matérielle sociale et éducationnelle aux moins fortunés et puis finalement le club doit être philanthropique et ne doit réaliser des profits nécessaires que pour les buts décrits par la constitution.

Cette importante organisation lancera une campagne de recrutement dans un avenir rapproché et tout indique qu'elle deviendra l'une des plus importantes à Montréal d'ici une couple d'années. Plusieurs "rooters" de la ligne du troisième but au stade des Royaux font partie du club A.C.R. qui s'est réorganisé il y a environ trois mois.


VENTE

DE REOUVERTURE
CE MATIN à 9 heures

Notre magasin était fermé depuis deux jours pour nous permettre de bien préparer cet événement

**PARDESSUS**

ELYSIEN Rég. 55.00 en vente $38.95
BALANCE de STOCK, Rég. 35.00 en vente $15.95

**HABITS**

WORSTEDS, TWEEDS, Rég. 55.00 en vente $43.95

**CHEMISES**

TOOKE, B.V.D. Rég. 6.00 en vente $3.89
AUTRES MARQUES Rég. 4.00 en vente $2.69
AUTRES MARQUES Rég. 5.50 en vente $3.19
PLAID TOUT LAINE Rég. 8.95 en vente $5.95

**CHAPEAUX**

BALANCE DE STOCK
feutres de fourrure Rég. 8.00 en vente $3.89

**BAS**

TRICOT DE LAINE Rég. 2.50 en vente $1.89
IMPORTATION anglaise Rég. 1.50 en vente $1.19

**FOULARDS**

MARQUE FORSYTH Rég. 3.50 en vente $1.69

Toute notre mercerie et tous nos accessoires pour hommes sont en vente à des prix grandement réduits

C. BERNARD Ste-MARIE
219, EST STE-CATHERINE HA. 7679
Coin Ste-Elizabeth


**Contre les As à Québec, ce soir**

Voici trois porte-couleurs de Frank Carlin qui tenteront de conduire le Royal senior à une victoire sur les As à Québec ce soir. De gauche à droite, Eric Appleby, Dewar Thomson et Gordie Gallaghan.

# Knutson ne jouerait pas contre le Québec

Trois parties régulières sont au programme de la ligue de hockey senior du Québec ce soir. En effet, les Royaux de Montréal rencontrent les As à Québec; les Sagueneens de Chicoutimi rendent visite aux Braves à Valleyfield et les Cataractes de Shawinigan Falls reçoivent les Senators d'Ottawa.

Ces joutes sont très importantes, car elles apporteront plusieurs changements dans le classement. Si l'on fait exception du club Sherbrooke qui sera inactif, ce soir, seulement 15 points séparent les As de Québec, détenteurs de la deuxième position, des Cataractes de Shawinigan Falls, occupants de la dernière place.

Les Royaux ont actuellement un total de 31 points à leur crédit, soit six seulement que le total des As de Québec. Advenant que les Royaux l'emportent ce soir et que les Braves triomphent, les joueurs de Carlin rejoindront alors le Chicoutimi en cinquième place.

La tâche des Royaux de vaincre les As de la Vieille Capitale, ce soir, ne sera pas facile. Le gérant Frank Carlin doutait encore hier que le combatif Gordie Knutson puisse s'aligner ce soir. Knutson ressent encore des douleurs à la cheville. Ernie Laforce ne fera probablement pas le voyage à cause de parties. S'ils jouent comme ils l'ont fait dimanche dernier contre les Braves de Valleyfield, alors qu'ils l'ont emporté par 7 à 3, les Royaux devraient donner beaucoup de fil à retordre ce soir aux Québécois.

Punch Imlach aligne une puissante équipe. Les joueurs de Carson emploi qui le retient dans la métropole canadienne.

En l'absence de Knutson, Carlin composera un trio formé de Pit Morin, Bob Pépin et Gordie Gallaghan. Thompson jouera avec Lulu Denis et Bob Fryday, tandis que l'autre ligne sera composée de Désaulniers, Dolbec et Cliff Malone.

Les Royaux n'ont pas subi la défaite dans leurs quatre dernières lin devront surveiller de près des compteurs potentiels tels Armand Gaudrault, Rollie Rossignol, Herbie Carnegie, George Wylie, Martial Pruneau, et autres, s'ils veulent s'assurer les honneurs de la joute.

La défense du Royal sera composée, ce soir, de Tommy Manastersky, Howie Cox, Eric Appleby et Dollard St-Laurent. Ce sont quatre jeunes arrière-garde capables de se faire valoir à la ligne bleue.

A tout événement, les Royaux quitteront la métropole canadienne aujourd'hui, confiants de revenir à Montréal avec cette distinction d'avoir porté à cinq leur série de joutes sans défaite.

# La disette de joueurs de centre n'existe pas chez les Maple Leafs

TORONTO, (C.P.) — Il n'y a pas très longtemps, les Maple Leafs de Toronto de la ligue de hockey

Teeter Kennedy

Nationale, n'avaient pas assez de joueurs de centre. Aujourd'hui, certains supporteurs du club de la Ville-Reine prétendent que d'ici une couple de semaines, le gérant Happy Day sera embarrassé avec ses joueurs de centre.

Les Maple Leafs aligneront quatre joueurs de centre, ce soir, à New York, alors qu'ils affronteront les Rangers de Lynn Patrick dans une joute régulière de la ligue de hockey Nationale. Ces quatre joueurs de centre sont Teeter Kennedy, Max Bentley, Johnny McCormack et Rudy Migay. Happy Day portera une attention spéciale sur le travail du jeune McCormack contre les Rangers.

McCormack est un athlète natif d'Edmonton, Alberta, qui en sera à sa troisième joute avec les Maple Leafs de Toronto cette saison. A moins qu'il accepte de devenir professionnel après la joute de ce soir, McCormack devra retourner dans les rangs amateurs. Il a obtenu le droit de s'aligner dans trois joutes des Leafs, grâce au règlement du prêt-location. Ce règlement permet à un joueur amateur de jouer trois parties avec un club professionnel sans perdre son statut d'amateurisme.

McCormack est un régulier des Marlboros de Toronto ,de la ligue senior de l'Ontario. Avant de jouer sa première partie avec les Maple Leafs du gérant Happy Day, McCormack menait les compteurs de son circuit avec un magnifique total de 50 points.

Mercredi et samedi dernier contre les Black Hawks de Chicago, McCormack a affiché une tenue digne d'éloges. Il se pourrait fort bien que le gérant Happy Day lui offre un contrat pour devenir professionnel avec les Leafs, s'il continue de jouer avec brio contre les Rangers à New-York ce soir.

**Il deviendrait professionnel**

McCormack aurait laissé entendre qu'il deviendrait professionnel si on lui offrait un contrat. Advenant qu'il prenne une telle décision, McCormack retardera alors ses études en droit. Avec le retour éventuel de Cal Gardner et l'acquisition probable de McCormack, les Leafs auront alors cinq joueurs de centre. Gardner ne joue pas depuis déjà assez longtemps à cause d'une fracture à la mâchoire. On croit qu'il sera en mesure de revenir au jeu d'ici une couple de semaines.

Happy Day n'alignera pas cinq joueurs de centre. Il en désignera un pour prendre le chemin de Pittsburgh. C'est probablement le jeune Rudy Migay qui recevra ordre de Day de quitter Toronto pour aller porter les couleurs des Hornets de Pittsburgh, de la ligue Américaine.

Les Leafs ont commencé la saison 1949-50 avec trois joueurs de centre: Teeter Kennedy, Max Bentley et Cal Gardner. Bobby Dawes était un joueur de centre d'utilité.

Dawes fut ensuite envoyé aux Barons de Cleveland, de la ligue Américaine, dans la transaction qui permit aux Maple Leafs de faire l'acquisition du gardien de buts, Al Rollins. Migay fut rappelé par les Leafs, quand Kennedy dut prendre un long repos forcé à cause d'une fracture à une genou. Durant quatre semaines environ, Max Bentley était le seul joueur de centre sus lequel Happy Day pouvait compter.

Aujourd'hui, Day en aligne trop, mais pas encore assez pour permettre à son club de découvrir une combinaison victorieuse.

# Robert et Moquin joueront au hockey le 15 à Ste-Adèle

Tous les amateurs de hockey et les fervents du sport des Laurentides attendent avec grande anxiété la partie annuelle du 15 janvier qui mettra aux prises l'équipe du populaire Maurice Aveline de Sainte-Adèle et celle de Larry Moquin, célèbre lutteur, aspirant au championnat. La rencontre qui soulève l'enthousiasme général aura lieu sur la patinoire de Sainte-Adèle-en-bas, face au "Petit Chaudron," restaurant reconnu des pays d'en haut.

Disons tout de suite qu'on y verra des célébrités du monde sportif,

Yvon Robert

journalistique et politique sur la glace et parmi les spectateurs. En effet, Yvon Robert, le champion dynamique et favori de la lutte, jouera à la défense et essaiera de briser les gougueux élans des étoiles d'Aveline.

Ce dernier lui-même, jeune homme qui ne pèse que 220 livres, protégera son gardien de buts et s'efforcera d'empêcher Robert de compter. Ce sera une lutte d'un nouveau genre et non moins captivante que l'autre. Nous prévoyons quelque chose de formidable. Il y aura aussi les frères Bolduc et d'autres étoiles. Le fameux Kenney Reardon, défense du Canadien, changera de rôle cette fois et agira comme arbitre afin de calmer les ardeurs des combattants.

Cela vaudra la peine d'être vu. Voyez-vous Reardon arbitre? Incroyable, mais vrai! Parmi les notables, outre plusieurs hôteliers, restaurateurs, marchands et citoyens de la région et des environs, il y aura Claude-Henri Grignon, bien connu à la radio et au cinéma et M. Dave Rochon, président de la Commission athlétique.

Le puck sera mis au jeu dès 8 h. 30. On promet aux assistants toute la gamme des émotions ainsi que des surprises. Un trophée, don de M. Léo Marin, de Sainte-Adèle, sera donné aux heureux gagnants. Tous sont invités à participer à cette belle fête sportive, organisée en vue de promouvoir les sports parmi la jeunesse laurentienne.

N'oubliez pas la date: 15 janvier 1950; l'endroit: Sainte-Adèle-en-bas; l'heure 8 h. 30 p.m.

# Fain, Chapman et Joost partagent l'opinion de Mack

**Ces trois joueurs sont d'avis que les Athletics remporteront le championnat cette année**

SAN FRANCISCO. (UP) — Connie Mack, propriétaire et gérant des Athletics de Philadelphie, n'est pas le seul qui prétend que ses joueurs remporteront le championnat de la ligue de baseball Américaine cette année. Trois joueurs du club partagent l'opinion de leur patron. Il s'agit du premier-but Ferris Fain, du voltigeur Sam Chapman et de l'arrêt-court, Eddie Joost.

Selon ces trois joueurs, l'addition du troisième but Bob Dillinger, du voltigeur Paul Lehner et du lanceur de relève Eddie Klieman devrait assurer le championnat aux Athletics en 1950.

"Il semble que notre club sera le plus difficile à vaincre" de dire Sam Chapman, ancienne étoile de football de l'université de la Californie et un des plus redoutables cogneurs du circuit Will Harridge.

Chapman croit que Connie Mack retirera plusieurs dividendes pour avoir déboursé une somme de $100,000, environ pour s'assurer les services de Dillinger et Lehner. "Dillinger est sans contredit le meilleur troisième but de la ligue Américaine, tandis que Lehner est un frappeur régulier qui devrait aider considérablement la cause du club" de dire Chapman.

L'épouse de Sam Chapman a reçu une lettre récemment de Mme Barney McCosky. Cette dernière écrit que son époux vient de subir une opération pour l'appendice et qu'il devrait être en parfaite condition physique pour la prochaine saison de baseball.

Ferris Fain a laissé entendre qu'à compter du 6 février prochain, il pratiquera son coup de bâton, sous la surveillance étroite de Lefty O'Doul, afin d'augmenter sa moyenne aux environs de .300 l'été prochain. En 1949, Fain a terminé avec un pourcentage de .300 au bâton.

S'il faut en croire Eddie Joost, Klieman est une précieuse acquisition pour les Athletics. "L'an dernier, nous avons perdu plusieurs joutes pour la simple raison que nous n'avions pas un bon lanceur de relève. Avec Klieman, nous devrions combler cette lacune", de dire Joost.

Comme tous les supporteurs des Athletics, Chapman, Joost et Ferris Fain ont été très surpris d'apprendre que la direction du club avait remercié les instructeurs Al Simmons et Earl Brucker de leurs services. "J'aurais cru que Brucker était avec les Athletics pour le reste de ses jours", a dit Fain.

WASHINGTON, (U.P.) — L'Association Olympique des Etats-Unis, a réélu hier, Avery Brundage, président de l'Association. Brundage a choisi Lyman J. Bingha, de Chicago au poste de directeur exécutif.

# L'A.S.M. s'assure les services de Fresco Thompson, Campanis et Sisler

On parlera de baseball lors de la prochaine assemblée de l'association des sportsmen de Montréal les 20 et 21 janvier. Ce programme de deux jours traitera essentiellement de baseball. Il a été organisé en coopération avec la direction des Royaux de Montréal, de la ligue de baseball Internationale, et celle des Dodgers de Brooklyn, de la ligue Nationale.

Branch Rickey senior, président des Dodgers, champions de la ligue Nationale, a laissé entendre à Buzzie Bavasi, gérant général des Royaux de Montréal, que Fresco Thompson, Al Campanis et George Sisler, seront les principaux orateurs à cette réunion de deux jours.

Cette clinique sur le baseball promet d'être très intéressante, car les trois délégués envoyés à Montréal par le Mahatma fourniront aux jeunes joueurs du baseball d'intéressants points concernant le sport national aux Etats-Unis.

**Arthur Prince présent**

Arthur Prince, arbitre avantageusement connu dans les cercles de baseball de la province, sera également présent à la réunion du samedi après-midi pour traduire en français les instructions de Thompson, Campanis et Sisler.

Thompson et Campanis sont deux anciens joueurs des Royaux de Montréal. George Sisler, membre du Panthéon de la Renommée des Immortels du baseball, est l'un des meilleurs joueurs de premier but ayant joué dans les majeures.

L'association des sportsmen de Montréal a sûrement fait un geste digne d'éloges en s'assurant les services de Thompson, Campanis et Sisler pour renseigner davantage nos jeunes sur les dernières méthodes et techniques du baseball.

Les instructeurs des clubs de baseball de la métropole ont donc

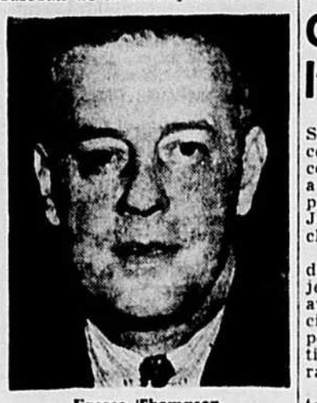

Fresco Thompson

une occasion unique d'assister à cette assemblée de deux jours pour obtenir d'utiles conseils qui les aideront considérablement en vue de la prochaine saison de baseball.

# Kullman retourne avec le Hershey

BOSTON, (U.P.) — Les Bruins de Boston, de la ligue Nationale, ont cédé l'ailier Arnie Kullman à leur club-ferme, les Bears de Hershey, de la ligue Américaine. Kullman est sujet à être rappelé dans 14 jours.

Kullman, âgé de 22 ans, est passé aux Bruins le 8 décembre. Il a remplacé Pete Horeck qui était blessé. Horeck est revenu au jeu et Kullman est retourné à Hershey. Il se rapportera au club de l'Américaine à Springfield ce soir. Avec les Bruins, Kullman avait obtenu une assistance seulement, en 13 parties.

# Le Dostaler vs le Ste-Gertrude

Un autre programme double régulier de la ligue de hockey Métropolitaine sera présenté ce soir sur la glace de l'arena St-Laurent, a annoncé, hier, le publiciste du circuit, Léon Pilon.

Pour la circonstance, le collège Postaler fera face au Ste-Gertrude, A.A.A. dans la première partie, tandis que les clubs St-Ambroise et Chevaliers de Colomb (3050) feront les frais de l'autre rencontre.

# Merle Richards est suspendu

CHICAGO, (U.P.) — La Commission athlétique de l'Etat de l'Illinois a suspendu Merle Richards, et James Riley. La suspension a second des boxeurs Ace Langley été imposée parce que Richards a présenté ces deux boxeurs, qui étaient en pauvre condition physique, élors d'un récent programme au Garden de Chicago. Langley et Riley sontsuspendus pour une semaine.

# LE PASCAL GAGNE

Le club de ballon-balai du restaurant Pascal a blanchi le Ste-Philomène de Rosemont 13 à 0. Gagnon, Lauzon et Desjardins ont été les étoiles des vainqueurs.

## BING CROSBY A L'HONNEUR

LOS ANGELES, (A.P.), — Bing Crosby, artiste du cinéma et excellent golfer, s'est vu décerner le trophée William D. Richardson par l'Association des rédacteurs sur le golf de l'Amérique. Le trophée est décerné annuellement pour le golfer qui a le plus fait pour le golf au cours de l'année. Crosby a reçu un total de 440 points.

# Cleveland congédie l'instructeur Susce

CLEVELAND, (U.P.) — George Susce, instructeur pour les lanceurs des Indians de Cleveland au cours des neuf dernières saisons, a été congédié hier parce qu'il a persuadé son fils, George Susce Jr., de signer un contrat avec un club-ferme des Red Sox de Boston.

Hank Greenberg, gérant général des Indians, a expliqué que le jeune Susce a signé un contrat avec le club Louisville de l'Association Américaine, bien que son père était au courant des intentions du club Cleveland, qui désirait le mettre sous contrat.

"Nous avons dépensé notre temps avec le jeune Susce l'an dernier et nous croyons que son père aurait du être assez loyal pour faire signer son fils avec notre organisation. Il serait maintenant embarrassant pour Susce de revenir avec le club", de dire Greenberg en terminant.

VENTE

50 PALETOTS
REGULIER $45.00
pour
$23.49

100 PALETOTS
REGULIER $52.50
pour
$39.00

200 COMPLETS
REGULIER $59.50
pour
$42.50

25 COMPLETS
REGULIER $45.00
pour
$23.50

CRAVATES
REGULIER $1.00 et $1.50
0.39
3 pour $1.00

CHEMISES
REGULIER $3.95
pour
$2.69

L'homme bien mis recherche le chapeau "STETSON"

SI DESIRE 18 PAIEMENTS HEBDOMADAIRES

ARMAND BOUDRIAS
MERCERIES DE CHOIX
LE MAITRE-CHAPELIER
6816 - 18, rue St-Hubert DO. 0043

# Nos sélections aujourd'hui

(par United Press)

Le meilleur pari : Bewitch
Le meilleur "outsider" : Demavend
Le meilleur "parlay" : Broken Crown et Sub

### Tropical Park

1—Quixotic, Royal Tartan, Bold Knot.
2—Big and Better, Alsiral, Bill Howk.
3—Broken Crown, Sweet Orphan, Social Side.
4—Demavend, Eagle Eye, Midchannel.
5—Bewitch, No Strings, Kay Gibson.
6—Sub, Flaming Bush, Dawn O Peace.
7—Beach Beauty, Aflame, Happy East.
8—Cencerro, Byblaze, Haberdashery.
Le meilleur: BEWITCH.

### Fair Grounds

1—Fearless Ken, Lismore Liz, Dainty Heels.
2—Even Break, Winging Away, Soma Lad.
3—Bold Hal, Hurting Call, Poopsie.
4—Cirrose, Heres A Dream, Anitia Blitzen.
5—Da Do, Bay Acre, Bold Star.
6—Carter Girl, Gilded Trump, Put and Call.
7—Obelisk, Debby J, First Degree.
8—Sutton Place, Arrow Rock, Don O'Sullivan.
Le meilleur: OBELISK.

### Santa Anita

1—Visalia, Mighty Black, Little Nipper.
2—Grog Swizzle, Ida's Pet, War Moment.
3—Sound Off, Butter Roll, King Bolt.
4—Citation, Bold Gallant, Chutney.
5—Twinkly, Miss Blue Lea, Code of Arms.
6—King Rhymer, Speculation, Pitch.
7—Knockdown, Free Soul, Rhodes Bull.
8—Heel Stay, The Man, Warra Nymph.
9—Preface, Wrightwood, Clemie Cash.
Le meilleur: CITATION.

# LES INSCRITS

(Par la United Press)

### Santa Anita

*Temps clair. Piste bonne*
*Départ à 4 h.*

1ère COURSE. — $3,500, à réclamer, 2 ans, 3 furlongs.
Visalia ... 115 War Pep ... 118
Smudger ... 118 Nina Preita ... 115
Jomarojo ... 118 Rare Question ... 118
Mighty-Black ... 118 Jiffy Girl ... 115
Yuba Mike ... 118 Red Cord ... 118
Uncanny ... 118 Regarded ... 115
Little Nipper ... 115 Audacious Boy ... 118
Lisair ... 118 Quaint Maid ... 115
Ruth Lily ... 115 Snip ... 118

2e COURSE. — $3,500, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Golden Mite ... 116 Bargin Lass ... 117
Grog Swizzles ... 115 Bright Angel ... 108
Jeannie ... 105 Pilot Lady ... 111
Peppy Anne ... 103 War Moment ... 116
Ida's Pet ... 108 Wild Kate ... 111
Nan ... 116 Sea Angel ... 112
Like To Step ... 111 Holly Mission ... 105
Dina Dayr ... 109 Madame Fury ... 111

3e COURSE. — $3,500, à réclamer, 3 ans, 1 mille.
Zyzzle ... 105 Sir Tock ... 110
Argyle Lady ... 109 Cubette ... 112
Colita ... 105 Butter Roll ... 107
Recitation ... 107 Taurus ... 117
Sound Off ... 117 Perfect Sweep ... 112
Stalky ... 110 Bullregor ... 109
Nickey Girl ... 107 Sir Gravitator ... 117
Kingbolt ... 114 Sunday Painter ... 110

4e COURSE. — $5,000, allocations, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Roman In ... 116 Citation ... 124
Chutney ... 109 Bold Gallant ... 114

5e COURSE. — $3,500, allocations, 3 ans, 6 furlongs.
Isle Of Mist ... 113 Foxie Green ... 113
Code Of Arms ... 112 Miss Blue Lea ... 113
Swing Again ... 113 Twinkly ... 117
Coming Event ... 117 Little Sinner ... 112
Should Reward ... 117 Bossy Reigh ... 112
Big Gert ... 117

6e COURSE. — $4,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Oration ... 110 bThe Gike ... 110
aPepwell ... 113 Little Rollo ... 118
King Rhymer ... 121 See Me Frist ... 111
Pete Silver ... 118 aSpeculation ... 115
bPitch ... 119
a—Entrée Ecurie Biff et N. Roybark.
b—Entrée Ferme La Favorite et G. Z. Carranza Jr.

7e COURSE. — $4,000, allocations, 4 ans et plus, 1 mille.
aRhodes Bull ... 113 Knockdown ... 114
Gold Heel ... 115 aHigh Conquest ... 103
Muchingo ... 114 Folletin ... 114
Little Joe ... 113 Feudal King ... 108
Free Soul ... 110 Beter Value ... 112
a—Entrée Rorex et Ferme La Jolla.

8e COURSE. — $3,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1⅛ mille.
aKid Rollins ... 107 aMakai ... 112
Warra Nymph ... 120 Carry Message ... 113
Elmo Vistic ... 109 Valdina Andire ... 114
Heel Stay ... 115 Golden Count ... 112
The Man ... 117 Meltonian ... 117
bSun Fair ... 114 bBruit ... 107
a—Entrée Mme J. E. Hadden.
b—Entrée M. et Mme J. R. Freeman.

9e COURSE. — $3,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.
Librarian ... 103 Padnag ... 114
Sun Ireland ... 109 Riplar ... 109
Preface ... 114 Ration ... 114
Bright Scholar ... 114 Bolo Pat ... 109
Harza ... 105 Clemie Cash ... 109
Adan ... 103 Talk Fast ... 109
Wire Prince ... 105 Meadowvale Boy ... 114
Blenfair ... 110 Wrightwood ... 114

### Tropical Park

*Temps clair, piste rapide*
*Départ à 1 h. 30*

1ère COURSE. — $1,800, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.
Bright Warrior ... 118 Maruca ... 102
Maid of Afton ... 104 Crazette ... 104
Don Dinero ... 117 Furthermore ... 104
Killer Mac ... 109 Royal Tartan ... 112
Bold Knot ... 117 Cardan ... 117
Quixotic ... 115 Desert Code ... 114
Rosy Scene ... 107 Ring and Run ... 114
Ariel Pilot ... 112 Costarita ... 112

2e COURSE. — $1,800, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Coral Way ... 111 Sylvia Dear ... 111
Avona ... 108 Big and Better ... 111
Alsiral ... 117 Eternal Dream ... 113
Tomsive ... 105 Manor Miss ... 105
Third Division ... 111 Kings Lady ... 108
Tularch ... 116 Pollys Delay ... 119
Arrested ... 110 Gildsie ... 114
Bill Howk ... 116 Nisi Prius ... 111

3e COURSE. — $1,800, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.
Signal Code ... 111 Macross ... 105
Eternal Road ... 107 Broken Crown ... 113
Surpass ... 105 Social Side ... 105
Dream Again ... 107 Sweet Orphan ... 114

4e COURSE. — $1,900, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Shoe Shine ... 115 Jeans Jay ... 113
Miss Stone ... 108 High Shine ... 112
Yazdegerd ... 113 Demavend ... 110
Eagle Eye ... 118 Siamaranth ... 118
Midchannel ... 108

5e COURSE. — $2,000, allocations, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Missab ... 114 aBewitch ... 116
No Strings ... 111 Fighting Fan ... 114
September ... 111 aLake Success ... 114
Kay Gibson ... 116
a—Entrée Ferme Calumet.

6e COURSE. — $2,200, allocations, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.
Grumpito ... 115 Loot ... 118
Fussact ... 112 Flaming Bush ... 120
Dawn O Peace ... 104 Highbinder ... 115
Indus ... 110 Full Reward ... 120
Poison Arrow ... 114 Sub ... 109

7e COURSE. — $1,800, allocations, 3 ans, 1 1/16 mille.
Helentown ... 104 Beach Beauty ... 110
Isocrates ... 109 County Judge ... 109
Happy East ... 117 Waterwheel ... 120
Aflame ... 114 Nettie Marie ... 115

8e COURSE. — $1,800, à réclamer, 4 ans et plus, 1⅛ mille.
Eugarp ... 114 Cresson Miss ... 107
Impact ... 114 Bold Byrd ... 120
Haberwashery ... 114 Hyyblaze ... 120
Joe Ponzer ... 111 Althird ... 115
Red Pompon ... 120 Custody ... 120
Cencerro ... 114

### Fair Grounds

*Temps clair, piste rapide*
*Départ : 2 h. 45.*

1ère COURSE. — $900, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Royalong ... 107 Glory Song ... 107
Touch Of Time ... 102 Quick Cash ... 110
Handy Sort ... 110 Miguelito ... 115
Quatre Blanc ... 115 Sequoia Chief ... 112
Gay Legend ... 118 Fionne ... 105
Lismore Liz ... 108 Challemain ... 110
Blob Jr ... 104 Dainty Heels ... 100
Fearless Ken ... 121 Survey ... 106

2e COURSE. — $900, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Khams Hour ... 112 Soma Lad ... 112
Sweet Hope ... 102 Sky Plane ... 112
Cloverland Son ... 112 Grandma G ... 100
Burgoo Master ... 91 Silver Sis ... 107
Winging Away ... 111 Republican ... 112
Aristocrat ... 105 Topsy Lass ... 105
Even Break ... 121 Red Girl ... 105
Espino Gold ... 112 Bet Nebraska ... 110

3e COURSE. — $18,000, 4 ans, 6 furlongs.
Gaveittome ... 113 Bold Hal ... 118
Honor Roll ... 108 Hunting Call ... 113
King Afton ... 118 Sunny Concern ... 113
Pleito ... 113 Miss Nap ... 108
Paul W ... 113 Rambling Gus ... 118
Restless Ruth ... 113 Hyp Guinle ... 118
Conney Star ... 108 aPoopsie ... 106
Indian Brook ... 113 aKing aMrie ... 106
a—Entrée D. A. Rosenbaum.

4e COURSE. — $1,000, 2 ans, 2 furlongs.
Miss Kringle ... 115 Char S V ... 115
Hysis ... 110 Orose ... 115
Half Cellar ... 115 Woodstone ... 115
Heres A Dream ... 115 Needle Point ... 115
Juicy Bite ... 115 Venturess ... 115
Cirrose ... 115 Sleek Hand ... 115
Anitia Blitzen ... 115 Blumission ... 115
Lady Pickfield ... 115 Fighting Devil ... 115
Copper Stone ... 115 Miss Trust ... 110

5e COURSE. — $1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.
Bold Star ... 105 Joes Sun ... 112
Da Do ... 107 Hicks ... 118
Bay Acre ... 116 Favonian ... 109
Don Quest ... 113 Biffema ... 108
Our Pick ... 109

6e COURSE. — $1,100, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.
Beach Moss ... 110 Carter Girl ... 115
Willow Twig ... 110 Gilded Trump ... 115
Big Ditch ... 115 Ladolee ... 112
O K Doak ... 107 Bubbins ... 105
Put and Call ... 115

7e COURSE. — $1,100, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.
Templemoyle ... 113 First Degree ... 110
Brownan..e ... 107 Security ... 113
Trance Sleeper ... 115 Debby J ... 111
Obelisk ... 118 Finder Keeper ... 108

8e COURSE. — $1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1½ mille.
Don O'Sullivan ... 117 Idle Hero ... 106
Rotamal ... 111 Stepinfox ... 106
Roy Jay ... 111 Arrow Rock ... 106
Yankee Captain ... 106 Count Quick ... 104
Bright Gallant ... 106 Town Man ... 104
Big Burly ... 106 Spanaqua ... 120
Top Secret ... 106 Sea Otter ... 111
Sutton Place ... 111

# LES RÉSULTATS

(Par la United Press)

### Fair Grounds

1ère COURSE. — $900, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Flaminian Way (Jenkins) 11.20 5.20 3.80
Pourboire (Burns) 5.20 3.80
Mel Cavano (Madden) 2.40
Temps: 1:14 4-5. — Ont aussi couru: Young Buddy, Gal In Calico, Carlonia, Reno Uptart, Betty F, Duke Reed, Pre War Time.

2e COURSE. — $1,000, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.
Double Gift (Brooks) 8.60 6.20 4.40
Lilly Perfume (Hettinger) 14.80 10.20
Classmate (Jenkins) 15.20
Temps: 1:15 1-2. — Ont aussi couru: Blue Daze, Happy Town, Quad Le San, Sir Huaco, Hard Hitter, Oscar Lady, Best Chance.
Le pari-double a rapporté $78.60.

3e COURSE. — $900, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.
Head Me (Carroll) 36.00 15.20 8.80
Toubo Isle (Haber) 12.00 6.20
Our Birthday (Hettinger) 4.00
Temps: 1:50 1-5. — Ont aussi couru: xHike, Mary M. V., Buster Maedic, Miboys Sugar, Cutty Steel, xGrace Powers, xLittle Minn, Stray Tiger, Alemannia.
x-Field.

4e COURSE. — $1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Crafty (Keene 7.20 5.20 2.80
Lena Valenti (Ferrauiolo) 5.20 3.20
Good Hostess (Madden) 2.80
Temps: 1:14 1-5. — Ont aussi couru: Win The Peace, Dale Light, Good Genii, Baguio, Salsand.

5e COURSE. — $1,200, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Fighting Gal (Bone) 29.20 10.60 6.00
Eternal Za (McGonigal) 29.20 10.60 6.00
Merry Zac (Hettinger) 3.00
Temps: 1:13 3-5. — Ont aussi couru: xPlucky Prince, xDixie, Dinah, xEasy Spell, Siddons, Pleasemenow, Bulnes, Miss Montsin, Great Shuffle, Up Grade.
x—Field.

6e COURSE. — $2,000, allocations, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.
Caillou Rouge (Hart) 7.80 4.40 2.60
Grand Isle (Combest) 7.20 2.80
Mister Morgan (Keene) 2.20
Temps: 1:46 2-5. — Ont aussi couru: Lolling, Boo Boo Shoo, Admired.

7e COURSE. — $1,200, à réclamer, 3 ans, 1 1/16 mille.
Mild Justice (Madden) 28.80 12.20 4.80
Pattys Beacon (Ferrauiolo) 4.80 3.20
Hi Ante (Mitchell) 2.80
Temps: 1:51. — Ont aussi couru: My Chris, Third Stitch, Our Future, Crabby, Pro Tanto, Phaelater.

8e COURSE. — $900, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.
Sun Bound (Bright) 11.40 5.20 3.80
Jons (Hettinger) 5.40 3.40
x-Swift Fashion (Keene) 3.60
Temps: 1:49. — Ont aussi couru: xTree Mount, Alito, Chip Reef, Helene, xAtomic City, Rotate, Joan Elise, Khaygram.
x—Field.

### Santa Anita

1ère COURSE. — $3,500, 2 ans, 3 furlongs.
Pauls Pride (Zufelt) 20.00 4.70 3.60
Old Relic (Chojnacki) 2.80 2.40
Old Tar (Brooks) 5.90
Temps: :33 2-5. Ont aussi couru: Balarama, Troy Chief, King Porter, Muy Alto, xNonchalance, xFlatter Me, Royal Rounder, Sea Rajah, Barrator, xTeddy L, Pet Bully.
x—Field.

2e COURSE. — $3,500, 3 ans, 6 furlongs.
Special Touch (Guerin) 4.00 3.20 2.90
Fast Reward (Westrope) 19.20 12.50
Teal (Glisson) 8.50
Temps: 1:13. Ont aussi couru: First Honey, Questophar, Scottish Miss, High Fun, Best Request, Hollybrook, Butter Fingers, Blue Charmer, Credit Line.

3e COURSE. — $3,500, à réclamer, 3 ans, 7 furlongs.
Audacious King (Shoe'er) 5.70 3.60 2.80
Record High (Longden) 5.60 4.20
Shower Down (Chojnacki) 5.60
Temps: 1:27. Ont aussi couru: Noen, Good Faith, Reed Patch, April Caper, Shapy Boy, Cinnamon, Bread, Jenover, Call Me Dear, Dedegal.

4e COURSE. — $3,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.
Ladevo (Laswell) 8.50 3.50 2.90
Gaviota Pass (Glisson) 2.90 2.30
Shasta Goal (Peterson) 3.60
Temps: 1:46 1-5. Ont aussi couru: Hollyson, Talook, Sporty Jack, Adrianna, On To Victory.

5e COURSE. — $3,500, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Rockomme (Shoemaker) 5.80 3.20 2.40
Best Call (Gray) 4.10 2.90
Qillow Way (Westrope) 3.00
Temps: 1:13. Ont aussi couru: Leading Role, Torch Carrier, Iron Grip, Bull Fiddle, Iron Lash, Court Toubo, Toe Tap, Iyvle of Skye, All Bye Bye.

6e COURSE. — $3,500, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.
Cliff House (Longden) 5.70 3.10 2.50
Convair (Brooks) 4.00 3.00
Cita (Boland) 3.80
Temps: 1:12 4-5. Ont aussi couru: Equidea, Beau Cadet, Happy Laobkiyuj Bimenark, Sea Gambol, Hi Chief, Hoop Charm, Spring Formal, Saginay.

7e COURSE. — $4,000, allocations, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Fleeting Star (Boland) 3.40 2.70 2.40
Wide Request (Porch) 4.40 3.60
Dharan (Bierman) 6.00
Temps: 1:11 1-5. Ont aussi coluru: Pride So La Cin Hayseed, Woodside View, Visticson, cRathore.
c—Entrée: Armstrong-Montrose.

8e COURSE. — $3,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille.
aTickalong (Shoemaker) 11.10 4.60 2.60
Pildorin (Lasswell) 4.60 2.70
Epsilon (Glisson) 2.20
Temps: 1:40. Ont aussi couru: Uhdvoke Trail, Firing Uyfohm, aWhirl Top, Loyal Worker, Aamarillo Kid, Jonathan.
a-c—Entrée: Cate-Biff.

### Tropical Park

1ère COURSE. — $1,900, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.
Tel-Aviv (Culmone) 13.90 4.10 2.80
Sickle Did (Garner) 2.70 2.30
Rabs Son (A. Gomez) 3.20
Temps: 1:11 3-5. — Ont aussi couru: Raidicat, Stick By Me, Trarab, Pouter, Lady Ridgewell, Regal Glad, Day Shift, Country Date, Mr Zippo.

2e COURSE. — $1,800, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Heath Fire (Baird) 12.30 6.70 3.70
Catnip Hill (Gomez) 5.70 3.00
By Me (Williams) 2.60
Temps 1:10 2.5. — Ont aussi couru: Grateful, Little Keith, Charm Town, Ringing Tune, Kobold, Wisecracker, Insider, Crackerjack, Star Date.
Le pari-double a payé $195.10.

3e COURSE. — $1,800, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Big Dance (Sanabria) 17.10 9.40 6.50
Nomorwar (Purser) 15.50 9.30
Floral Trail (Rivera) 4.80
Temps: 1:11 2-5. — Ont aussi couru: In Vogue, Mess Boy, Free Transit, Wiseaider, Loose Horsey, Easy Twist, Major Play, Pamlico, Royal Knave.

4e COURSE. — $1,900, allocations, 4 ans et plus, 6 furlongs.
a-Vigorous (Scurlock 4.70 2.90 2.50
Dick Boots (Nelson) 5.10 3.40
Flighty (Boulmetis) 3.00
Temps 1:10 2-5. — Ont aussi couru: Monmouth, Full Flush, Flashy Sir, The Hoya, a-Flying Disc, Lea Mary, Pacific Star, Crew-Cut.

5e COURSE. — $1,900, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Otter Brook (Church) 9.20 5.50 3.90
Eddie Leonard (Culmone) 4.00 3.30
Bull Lead (Atkinson) 4.00
Temps: 1:10. — Ont aussi couru: Shining Deed, Task, Orange Sun, Chaldia, Blue Fedora, Parliament, Vesuvio, Iron Pigeon, No Bull.

6e COURSE. — $2,200, allocations, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Jam Session (Atkinson) 10.60 4.00 3.10
Nathaniel (Errico) 2.90 2.50
Musketeer (Cook) 4.60
Temps: 1:10 1-5. — Ont aussi couru: Eagle River, Jobstown, Rajiifkjlred Dawn.

7e COURSE. — $1,900, à réclamer, 4 ans et plus, 1 3/16 mille.
Eb (McLaughlin) 22.10 11.70 8.30
Tarport Kid (Errico) 7.90 5.60
Shadow Shot (Olah) 4.60
Temps: 1:57 3-5. — Oont aussi couru: Favorito, Chips Down, Glorys Chance, Compassion, Billy Perry, Undercut.

8e COURSE. — $1,800, à réclamer, 4 ans et plus, 1⅛ mille.
Bomb Case (Culmone) 12.10 6.20 3.80
Scotland Yard (Chestnut) 6.90 4.90
Harem (Rajukdbmetis) 3.30
Temps: 1:51 3-5. — Ont aussi couru: Oceanozwup Fujichal Jay, M. Longeine, Opening Day, Empujon, Jalopee.

# Joliette visite le club Lachine

Les Rapides joueront deux parties en autant de jours dans la ligue de hockey Provinciale. Ce soir ils recevront les Cyclones de Joliette et demain soir ils visiteront le Parc Extension à l'aréna du collège St-Laurent.

Ce sera les deux seules joutes au programme régulier du circuit cette semaine. Dimanche prochain plusieurs parties seront disputées. Le Parc Extension visitera le Joliette dans l'après-midi. Le club Valleyfield disputera la victoire au Lachine dans l'après-midi et visitera l'Abord-à-Plouffe dimanche soir à l'aréna St-Laurent.

Dick Brayley, le secrétaire du circuit, nous informe que la rumeur voulant que le circuit cesse ses opérations n'est pas fondée. Il se peut cependant que le club St-François-Xavier, qui est régulièrement défait par des comptes élevés ait joué sa dernière partie.

A Valleyfield, Rolland Boyer a résigné ses fonctions comme joueur-gérant et Gaston Lachance pilotera le club au cours des prochaines parties.

Bernie Lauzon est toujours en première place chez les compteurs du circuit avec 48 points à son actif. Aimé Bourgie du Lachine vient en deuxième place avec 47 points.

Voici les meilleurs compteurs:

| | B. | A. | Pts |
|---|---|---|---|
| B. Lauzon, Plouffe | 22 | 26 | 48 |
| A. Bourgie, Lachine | 20 | 27 | 47 |
| Chiara, Lachine | 20 | 26 | 46 |
| Sauvé, Lachine | 20 | 23 | 43 |
| Lévesque, Joliette | 13 | 29 | 42 |
| D. Munn, Plouffe | 15 | 26 | 41 |
| LaSalle, Joliette | 15 | 26 | 41 |
| Bourrassa, Joliette | 23 | 17 | 40 |
| H. Bourgie, Lachine | 17 | 23 | 40 |
| Petit, Plouffe | 16 | 21 | 37 |
| Lapierre, Plouffe | 11 | 26 | 37 |
| Morin, Lachine | 12 | 20 | 32 |
| Lowe, Joliette | 13 | 17 | 30 |
| Eagan, Plouffe | 12 | 17 | 29 |
| Baillargeon, Plouffe | 10 | 18 | 28 |
| Chevalier, Plouffe | 13 | 14 | 27 |
| Murphy, Extension | 11 | 16 | 27 |
| Tamel, Plouffe | 14 | 12 | 26 |
| Pidcock, Plouffe | 12 | 14 | 26 |
| Labossière, Extension | 11 | 15 | 26 |

## En marge du match Mills-Joe Maxim

LONDRES, (U.P.) — Le promoteur Jack Solomons a déclaré que les 18,000 billets pour le match de championnat mondial chez les poids mi-lourds, qui mettra aux prises le détenteur du titre Freddie Mills et Joe Maxim, sont déjà vendus. Le match aura lieu le 24 janvier prochain.

## Défaite du Yvon Robert

Le club de hockey Yvon Robert a encaissé une défaite de 8 à 2, contre le club Château Ste-Rose. Papineau et Aubé ont sauvé le Yvon Robert du blanchissage.

# Quinze joueurs sont éligibles pour gagner le trophée Calder

Nous sommes à la moitié de la saison 1949-50 et il n'est pas hors d'à propos de jeter un coup d'oeil sur la liste des joueurs éligibles au trophée mémorial Calder, trophée accordé, chaque année, "au joueur jugé le plus effectif à sa première saison de compétition dans la ligue Nationale de hockey".

Il y a quinze joueurs éligibles pour ce trophée, cette saison et les Bruins de Boston et les Rangers de New-York ont le plus de candidats, les premiers avec six, les seconds avec cinq.

Il n'y a qu'un candidat chez les Black Hawks de Chicago, les Canadiens de Montréal, les Maple Leafs de Toronto et les Red Wings de Détroit, respectivement.

Les six éligibles du Boston sont les ailiers Dave Creighton, Sylvio Bettio, Zellio Tappazzani et Arnie Kullman, le centre Phil Maloney et le gardien Jack Gélineau. Ce dernier est le seul éligible chez les gardiens du circuit. Les cinq premiers joueurs mentionnés viennent tous des Bears de Hershey, de la ligue Américaine, tandis que Gélineau est passé rapidement à la ligue Nationale, si l'on peut dire, en tenant compte du fait qu'il était avec l'Université McGill, l'an dernier.

Les défenses Gus Kyle et Jack Lancien et les avants Jackie McLeod, Chick Webster et Bing Juckles sont les éligibles chez les Rangers. Ce club, soit dit en passant, est le seul avec des éligibles chez les joueurs de défense. Kyle, le plus lourd joueur de la ligue à 210 livres, est venu aux Rangers des Caps seniors de Regina, finalistes de la coupe Allan, l'an dernier. Lancien a joué avec les Ramblers de New-Haven de la ligue Américaine, au cours des deux dernières saisons.

Juckles était avec les Saints de St-Paul, dans la ligue des Etats-Unis, l'an dernier, tandis que Webster a évolué avec le New-Haven, au cours des trois dernières saisons. Le jeune Jackie McLeon, âgé de 19 ans seulement, s'est trouvé avec les Rangers, après le début de la présente saison. Il n'avait aucune expérience chez les professionnels, étant venu tout droit des Canucks juniors de Moose Jaw.

**Dubé, le seul joueur du Canadien**

Gilles Dubé, un ailier gauche, est le seul candidat pour le Canadien de Montréal. Il a pris part à 12 parties avec cette équipe, au début de la présente saison.

Bert Olmstead des Black Hawks de Chicago est le seul candidat de ce club à aspirer au trophée Calder. Il a joué avec le Kansas-City de la ligue des Etats-Unis, l'an dernier, bien qu'il ait évolué aussi pour les Hawks dans neuf parties de la dernière saison.

Le seul candidat chez les Leafs de Toronto est le centre de 21 ans Rudy Migay. L'an dernier, il était avec les Hornets de Pittsburgh de la ligue Américaine. Il est passé au Toronto, le 1er décembre.

Steve Black, un solide joueur sur patins à l'aile gauche, qui a brillé avec les Flyers de St-Louis de la ligue Américaine, l'an dernier, est le seul candidat au trophée mentionné chez les Red Wings.

Des 15 recrues éligibles, une est dans les buts, deux à la défense, deux au centre et les autres aux ailes.

**Autres recrues**

Il y a certains joueurs qui, vraiment parlant, sont éligibles pour le trophée Calder, cette saison, mais ils n'ont joué que quelques parties dans la ligue Nationale, cette saison et on ne peut que les mentionner: Frank Mathers du Toronto, Bill McDonagh et Jean Denis des Rangers, Jim Bédard du Chicago et Fred Glover du Detroit.

Voici, maintenant, pour résumer, la liste des éligibles au trophée mémorial Calder, cette saison: Dave Craighton, Zellio Toppazzini, Silvio Bettio, Phil Maloney, Arnie Kullman et Jack Gélineau du Boston; Gus Kyle, Jack Lancien, Jackie McLeod, Chick Webster et Bing Juckles des Rangers; Bert Olmstead, du Chicago; Steve Black, du Detroit; Gilles Dubé, des Canadiens; Rudy Migay du Toronto.

Pour être éligible au trophée Calder, un joueur ne doit pas avoir pris part à plus de 20 parties dans toute saison précédente et il ne doit pas avoir joué dans plus d'une saison.

**"Who's Who In Hockey," courtoisie de la L. N. H.**

Si vous n'avez pas encore reçu une copie du livre de Mendy de 1950 "Who's Who in Hockey," cela ne devrait pas tarder. Ce volume vous est envoyé avec les compliments du service de publicité de la ligue Nationale de hockey.

**40ième anniversaire des Canadiens**

Les Canadiens de Montréal ont célébré le 40ième anniversaire de leur première partie, le 5 janvier. En effet, ce même soir-là, en 1910, les Canadiens jouaient leur première partie contre le Cobalt dans l'organisation bien connue Association Nationale de hockey. Trois des premiers joueurs du Canadien, "Newsy" Lalonde, Jack Laviolette et Art. Bernier, dans cette première partie de 1910, étaient présents, le 5 janvier 1950, comme invités d'honneur aux cérémonies.

Bill Durnan, le fameux gardien des Canadiens qui a gagné le trophée Vézina cinq fois en six saisons, a été le récipiendaire d'une réplique du trophée, sur présentation de Clarence S. Campbell, président de la ligue Nationale de hockey.

## Le club Ste-Cécile

Le Club des Loisirs Sainte-Cécile, section juvénile, géré par Marcel Paré, aimerait visiter tout bon club de la même catégorie dans la ville de Montréal ou les environs. Prière de communiquer avec Roger Bessette, DU. 6188.

# MAX LANIER ET FRED MARTIN SOUS CONTRAT

ST-LOUIS, (U.P.) — Fred Saigh, président des Cardinals de St-Louis, a annoncé que 25 joueurs avaient accepté les conditions du club pour la prochaine saison de baseball. Aucun des joueurs, qui ont retourné leurs contrats signés, a été obligé d'accepter une diminution de salaire.

Tous les joueurs ont déclaré qu'ils étaient très satisfaits. Saigh est enchanté de fait que la majorité des joueurs sont déjà sous contrat. Certains clubs des ligues

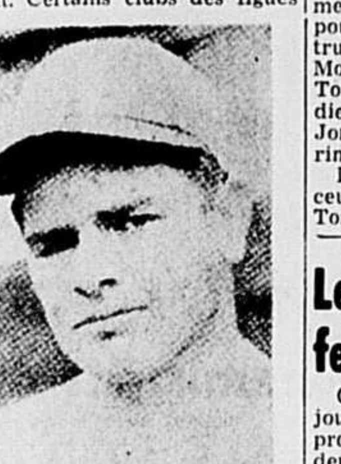

Max Lanier

majeures, de dire Saigh, n'ont pas même fait parvenir les contrats à leurs joueurs.

Sur les 25 joueurs sous contrat douze étaient avec le club la majeure partie de la dernière saison, tandis que les treize sont des recrues qui tenteront leurs chances avec les Cardinals.

Les étoiles déjé sous contrat sont Stan Musial qui avait un contrat de deux ans; les lanceurs Max Lanier, Gerry Staley, Fred Martin et Ken Johnson; le receveur Joe Garagiola; les joueurs d'intérieur receveurs John Bucha et Vernon Rapp ; les joueurs d'intérieur Steve Bilko et Ed Nietopsk ; les voltigeurs Russ Berry, Jim Dickey, Danny Gardella, Bill Howerton et Ed Mierkowicz. Gardella s'alignerait avec les Cubs de Drummondville de la ligue Provinciale du Québec en '49. Gardella avait été suspendu pour avoir joué au Mexique en 1946. Il a joué pour la dernière fois dans les majeures, avec les Giants, en 1945.

Le pilote Eddie Dyer est également sous contrat puisqu'il a signé pour deux ans l'an dernier. Les instructeurs Tony Kaufmann et Terry Moore et l'entraîneur le docteur Tommy Glaviano, Solly Hemus, Eddie Kazak, Glenn Nelson et Nippy Jones; et le voltigeur Chuck Diering.

Les treize autres sont : les lanceurs Ellis Deal, Maurice Garlock, Tom Poholsky et John Yuhas ; les Harison J. Weaver sont également sous contrat.

Le lanceur de relève Ted Wilks n'a pas accepté les conditions du club et il est retourné chez lui à Houston, Texas. Wilks a déclaré qu'il avait accepté les conditions du club mais qu'il n'avait pas encore signé le contrat.

Howie Pollet qui a remporté 20 victoires l'an dernier a également discuté contrat avec la direction mais est retoruné chez lui sans avoir signé. Seigh a déclaré cependant que Wilks et Pollet ne seraient pas des récalcitrants.

## JACK McGUIRE SOUS CONTRAT

NEW-YORK. (U.P.) — Les Giants de New-York ont annoncé que le voltigeur Jack McGuire avait retourné son contrat signé pour la prochaine saison de baseball.

McGuire est dans l'organisation des Giants depuis quatre ans. Un ancien joueur d'intérieur converti en voltigeur, il a conservé une moyenne au bâton de .348 avec le club Minneapolis de l'Association Américaine en '49. Il est âgé de 25 ans et lance et frappe de la droite.

# Le club Calgary fera une demande

CALGARY, (C. P.). — Sept joueurs Américains seront fort probablement sur l'alignement des deux clubs finalistes pour la conquête de la coupe Grey, emblème du championnat du football au pays, l'automne prochain, plutôt que cinq seulement.

Tom Brook, président des Stampeders de Calgary, a déclaré hier qu'il a été décidé, après une réunion des directeurs du club, que ce sera un point que la délégation de Calgary tentera de faire adopter lors de la réunion annuelle de l'union provinciale de football de l'ouest, les 14 et 15 janvier.

Brook demandera d'augmenter le nombre de joueur américains éligibles pour la finale de la coupe Grey. La Canadian Rugby Union ne permet que cinq joueurs américains par club. Au cours de la dernière saison les Alouettes ont aligné sept Américains, durant la campagne régulière, mais furent obligés de réduire le nombre à cinq pour la grande finale.

# Club des 5-D

Pour la troisième année consécutive, le Club des 5-D qui compte présentement plus de 300 membres actifs, commencera ses excursions de ski. Ceux et celles qui ont eu le plaisir, l'an dernier, de voyager avec les membres du Club reviendront encore cette année. En effet, tous les dimanches, des autobus seront réservés pour tous les skieurs du Club des 5-D. La direction compte encore cette année que l'entrain et la bonne humeur, qui régnaient les années passées reprendra dès la première randonnée qui aura lieu dimanche le 15 janvier prochain. Les départs auront lieu un peu partout dans la ville afin de satisfaire le plus grand nombre possible de skieurs. Pour tous renseignements appeler à Talon 8127 ou venez vous-même tous les mardis soirs, entre 7 et 10 heures, à 2175 est, rue Mont-Royal. Un membre de la direction se fera un plaisir de vous renseigner et de vous donner un itinéraire des plus complets de toutes nos randonnées pour cet hiver. Vous êtes tous les bienvenus.

## O'Neil avec les Red Sox de Boston

BOSTON, (U.P.) — Les Red Sox de Boston de la ligue Américaine ont annoncé qu'ils avaient mis sous contrat Steve O'Neil, ex-gérant des Tigers de Détroit et instructeur des Indians de Cleveland, à titre de chef éclaireur dans les états du centre. O'Neil était instructeur avec le Cleveland l'an dernier. Il a été remplacé comme pilote, à Détroit, après la saison 1948.

## Gonzales ne fera pas face à Docusen

NOUVELLE-ORLEANS, (UP) — La commission de boxe de l'état de la Louisiane a refusé de sanctionner un match devant mettre aux prises Jose Gonzales et Maxie Docusen dans un match de 10 rounds le 30 janvier. La commission a expliqué que Gonzales n'était pas un adversaire de calibre pour Docusen, qui n'a pas connu la défaite en 67 matches chez les professionnels.

## Assemblée

Il y aura une importante assemblée des délégués auprès de l'Union des Club Raquetteurs de Montréal, vendredi, le 13 janvier, au Manoir des Oliviers, rue Parc LaFontaine.

Le président de l'Union locale, M. J. A. Cyrille Contant, du club "Le Richelieu" Inc., invite les délégués à se rendre nombreux car le programme du Congrès International, à Lewiston, Me., au début du mois prochain sera étudié. En plus, M. Donat Dépatie, secrétaire-trésorier de cette union, tient à aviser les clubs, que les billets de transport pour ledit Congrès International pourront être obtenus. Plusieurs autres questions seront discutées, dont le programme du 15e anniversaire du club "Le Richelieu" Inc., dimanche le 15 janvier. Cette réunion commencera à 8.30 p.m.

ETRANGE... MAIS VRAI ! Elsie Hix

IL N'Y A PLUS D'ENFANTS Mossler

BEAU-BEC — Mauvais numéro ! Par Jeff Hayes

FERDINAND — "J'vais te montrer comment..." Par Mik

MARIE LINOTTE — Trop tard R. M. Brinkerhoff

### Le danger des carabines à air

*Les carabines à plombs présentent plusieurs dangers pour les jeunes gens qui s'en servent dans leurs jeux. Voici le jeune Jacques Bertrand, à gauche, qui a perdu un oeil après un "combat" en règle avec trois camarades qui avaient reçu chacun une carabine à plombs à l'occasion de Noël. A droite, Robert Paquette et son chien Mickey. La police fait enquête.* (S.N.S.)

# Notre héritage, constitué de coutumes et de traditions, est menacé, dit M. P. Gouin

C'est d'une réflexion recueillie à la suite de sa causerie de la semaine dernière que M. Paul Gouin, Conseiller Technique du Conseil Exécutif de la Province de Québec, a tiré le sujet dont il a entretenu ses auditeurs radiophoniques du 8 janvier. "A la suite de ma dernière causerie", a t-il dit, "l'un de mes parents m'a avoué qu'il n'avait jamais entendu parler de la Quête de l'Enfant-Jésus. J'ai d'abord été étonné de cette ignorance. Puis, à la réflexion, je l'ai trouvée logique, naturelle. Mon cousin a toujours vécu en ville. Je me suis souvenu par ailleurs que ma propre connaissance de la Quête de l'Enfant-Jésus était due au fait que j'avais été élevé jusqu'à l'âge de treize ans par une vieille tante de la campagne qui m'avait transmis nos traditions et coutumes, qu'en réalité je n'avais moi-même jamais vu de Quête de l'Enfant-Jésus en hiver, que j'avais dû avoir recours à de vieux bouquins pour la reconstituer aux fins de ma dernière causerie."

**Question importante**

Et l'analyse rapide de ce petit incident a amené M. Gouin à se poser une question très importante: Ne sommes-nous pas en train de perdre, une à une, nos coutumes, traditions, danses, chansons et légendes; ne sommes-nous pas en train d'en perdre le souvenir même? Certes les gens qui ont connu le début du siècle, peuvent encore évoquer, reconstituer le passé. Mais déjà il y a des exceptions, déjà nous pouvons dire que nous ne vivons plus nos traditions et coutumes, qu'elles ne sont plus que des souvenirs que nous sommes forcés de préciser, de compléter par des recherches et des lectures. Cette évocation, les jeunes générations qui nous suivent et qui n'auront pas comme point de départ essentiel des souvenirs personnels, cette évocation, les jeunes générations sont-elles en état de la faire? C'est la grave question que nous devons tous nous poser puisque nous cherchons à conserver notre patrimoine artistique et culturel.

Certes, il y a certains facteurs contre lesquels nous ne pouvons rien. Le temps, le progrès ont introduit dans notre façon de vivre, des changements dont nous ne nous sommes pas toujours rendu compte parce qu'ils se sont opérés de façon naturelle et successive. Ainsi, c'est l'été maintenant qu'à lieu dans la plupart de nos paroisses la Quête de l'Enfant-Jésus.

Le brillant et spectaculaire cortège d'autrefois est maintenant chose du passé. Devons-nous en conclure que toutes nos coutumes et traditions, danses, contes, légendes et chansons sont appelés irrémédiablement à se transformer et même, comme cela est arrivé en certains cas, à disparaître complètement? Non pas! ce patrimoine culturel et artistique que nous ont légué nos ancêtres, nous pouvons et devons le conserver précieusement, jalousement. Il ne s'agit pas de lutter contre le progrès mais bien au contraire de nous en faire un allié, d'utiliser à bon escient ces innombrables ressources. Il n'y a plus, par exemple, de conteurs d'histoires, de légendes, mais il y a la radio la presse, le théâtre, l'école. Nous devons utiliser davantage ses merveilleux moyens de propagande et d'éducation que la science moderne met à notre disposition.

**Nous avons les outils**

Nous avons des écrivains, des acteurs, des compositeurs, des chanteurs, des metteurs-en-scène, des éditeurs, des éducateurs, bref, nous avons dans tous les domaines, des spécialistes de grand talent, capables de comprendre toute l'importance du problème. Des Archives de Folklore dirigées avec tant de compétence par Luc Lacourcière et ses collaborateurs de l'Université Laval de Québec, ces spécialistes devront tirer sketches radiophoniques, opérettes, manuels de compositions et de lectures, livres de récompenses, ballets et sujets de manifestations, de fêtes populaires. Avec leur collaboration, nous devrions enseigner dans les couvents, collèges et universités, au même degré que l'histoire, la géographie et les sciences sociales, coutumes et traditions, légendes et chansons, contes et danses d'autrefois, en un mot, toutes les richesses, toutes les beautés de notre patrimoine artistique et culturel.

C'est ainsi que notre admirable jeunesse, qui déjà, grâce à Dieu, a su se préparer à son rôle de gardienne de continuatrice de nos traditions et coutumes pourra les vivre dans toutes leur plénitude.

C'est ainsi que nos petits-enfants pourront écouter et comprendre les voix du Québec, les voix que Maria-Capdelaine a su entendre grâce à Louis Hémon les voix qui disaient: "Nous sommes venus il y a trois cents ans et nous sommes restés. Nous avions apporté d'outremer nos prières et nos chansons, elles sont toujours les mêmes. Au pays de Québec rien n'a changé, rien ne changera parce que nous sommes un témoignage. C'est pourquoi il faut rester dans la Province où nos pères sont restés et vive comme ils ont vécu..."

## Les devoirs et les déboires du député

"De toutes les demandes qui nous sont faites", disait lundi Me Sarto Fournier, député de Maisonneuve-Rosemont, aux Communes, "cent sont ridicules et irréalisables pour deux qui sont sérieuses et possibles'. Me Fournier était l'invité du comité des Affaires d'Etat de la Chambre de Commerce des Jeunes, présidé par M. Bernard Morin.

Me Fournier a donné aux membres qui assistaient à cette séance du comité, un avant-goût de ce qui les attendait à leur prochaine visite à Ottawa, au cours du mois de février. Il a expliqué, dans les grandes lignes, le fonctionnement de la procédure parlementaire, et la vie des députés à Ottawa.

Il a parlé de l'élection de l'Orateur, "que l'on appelle ainsi peut-être parce qu'il ne dit jamais rien" mais qui doit posséder des qualités peu communes, un passé irréprochable, une distinction hors pair. "L'Orateur préside à toute la session, il est au-dessus de tout et de tous, il est tout-puissant dans la direction des débats".

Toutes les séances débutent par la prière et la séance s'ouvre toujours à trois heures précises. L'ordre du jour a été remis aux députés, qui comprend les questions posées par écrit par les députés. Les ministres répondent aux questions concernant leurs ministères.

Me Fournier a donné de nombreux autres détails de la procédure que l'on suit au cours des séances du parlement. Il a expliqué les différentes sortes de comités formés pour étudier particulièrement divers aspects du gouvernement. Il a élaboré le rôle des petits comités et celui des grands, comme celui des comités pléniers auxquels siège toute la Chambre; les comités de pouvoir, qui étudient les dépenses proposées par le Cabinet; des comités de voies et moyens, qui trouvent l'argent nécessaire à ces dépenses.

**Demandes de l'électorat**

Me Fournier a ensuite décrit les mille et une misères du député. "Il nous arrive des demandes absolument invraisemblables," dit-il. "Demandes d'emploi, demandes d'aide, demandes d'argent, questions relevant exclusivement du domaine particulier. Il nous est vraiment impossible de répondre à toutes ces questions de façon à plaire à tout le monde. Mais une partie de l'électorat persiste à croire que le député est un homme tout-puissant. Nous continuons à servir de bureau d'information."

"Mais si nous nous plaignons parfois de l'exigence de certains de nos électeurs, nous devons reconnaître que certains d'entre eux nous apportent des problèmes importants que nous pouvons confier à ceux qui peuvent y remédier." De toute façon, notre courrier est volumineux. Mais plaignez plutôt le pauvre député rural dont le courrier est généralement trente fois plus considérable que celui des députés urbains."

"Notre métier est parfois ingrat, toujours dur, mais qui comporte des compensations dont la première est celle de savoir que nous pouvons faire quelque chose pour notre pays."

## Prédominance de l'individu sur le groupe

"La question la plus importante qui confronte aujourd'hui les administrateurs est celle de la valeur de l'individu". Voilà la déclaration-thème de la causerie qu'a prononcée lundi soir Mme Lillian Gilbreth, conférencière invitée au dîner-causerie mensuel de la National Office Management Association, tenu en l'hôtel Queen's. Mme Gilbreth est docteur en génie industriel et auteur du livre "Cheaper by the Dozen".

"Par le passé, nous pensions trop au groupe et pas assez à l'individu, de continuer la conférencière. Il est grandement temps aujourd'hui que nous songions à l'individu, car il est la clef de tout projet d'amélioration industrielle."

**Sérieux problèmes**

En ces temps d'après-guerre, il est absolument essentiel, selon Mme Gilbreth, que la haute administration s'occupe de l'enseignement et de l'apprentissage des travailleurs. Il est nécessaire de reviser sur toute la ligne les anciennes croyances et opinions que l'on entretenait à ce sujet.

La conférencière fit remarquer que c'est là une question pour la haute administration de reviser, non seulement sa ligne de conduite, mais aussi son système de valeurs et sa philosophie.

L'on a de plus en plus remplacé l'homme par des nouvelles machines, dans l'industrie, et de sérieux problèmes se sont élevés à la suite de ces changements. Il s'agit, pour les administrateurs, d'inculper à chaque homme le sentiment que l'organisation pense à lui et qu'il fait partie de ses plans.

**L'aide de la psychologie**

Les tests psychologiques ont remporté un grand succès dans l'industrie, a déclaré Mme Gilbreth. Il n'y a pas si longtemps, les chefs d'industrie et les administrateurs considéraient encore les tests psychologiques comme supplémentaires à la procédure d'embauchage. Aujourd'hui, ces tests sont devenus une partie vitale de la procédure.

Il ne s'agit pas seulement, a fait remarquer Mme Gilbreth, de trouver les personnes capables de faire l'ouvrage, mais celles qui possèdent la bonne attitude envers leur ouvrage. C'est une question d'entrainement, d'apprendre aux gens à connaître leur ouvrage et ensuite à le prendre à coeur.

**Que faire des vieux et des infirmes?**

En effet, la plupart ont besoin de travailler pour vivre. Que peut faire l'industrie pour eux, et à quel emploi les mettre? Répondant à cette question, Mme Gilbreth déclara qu'il était du devoir de l'administration de s'occuper de ce groupe des vieux et des infirmes. Avec toutes les nouvelles machines que nous avons, une administration intelligente peut toujours trouver moyen de donner aux leurs forces.

Quant aux infirmes, Mme Gilbreth cita en exemple le cas des aveugles. Un aveugle parviendra toujours à se débrouiller pourvu que son ouvrage ne comporte pas de changements fréquents et inusités, a-t-elle dit.

En terminant, la conférencière déclara: "Il est de prime importance que la haute administration, si elle désire la réussite de ses projets d'amélioration et de simplification du travail, ne perde jamais de vue la valeur de l'individu et des problèmes humains."

Ce dîner-causerie était sous la présidence de M. Doug. Larke qui prononça une brève allocution, au cours de laquelle il rappela aux membres le code de l'association (la N.O.M.A.) et les devoirs qui s'en suivaient pour la nouvelle année. M. Charles T. Mackenzie présenta Mme Gilbreth et M. Charles Ward se chargea de la remercier.

### Crème glacée pour un renard

*A Brooklyn, comme à Montréal, la température a été suffisamment clémente pour permettre à cet enfant de visiter le zoo. Le jeune Rockie Aversa a voulu témoigner une certaine considération envers le renard encagé et lui a remis un cornet de crème glacée.* (S.N.S.)

# Notre mode de vie est menacé, dit Simmonds

TORONTO, (C. P.) — Le lieutenant-général Guy Simonds, commandant du Collège national de la défense, à Kingston, Ontario, a déclaré hier au club canadien de Toronto que la Russie désire anéantir notre "mode de vie".

Si les démocraties occidentales ne surveillent pas attentivement leurs affaires tant au point de vue économique que militaire, la Russie a toutes les chances de succès. Il a préconisé l'état de préparation militaire.

Le général Simonds désapprouve l'attitude des "heureux penseurs" qui croient que la guerre froide avec la Russie peut être remportée par d'autres moyens que "nos propres efforts". Il a déclaré notamment:

"Nous devons affronter la réalité et comprendre que le salut de la civilisation et de la culture de l'Europe occidentale démocratique repose sur nos efforts".

"Nous devons prouver, a-t-il poursuivi, que nous pouvons réaliser un meilleur mode de vie que les Russes; aussi, nous faut-il maintenir notre puissance militaire malgré l'impopularité de l'expansion militaire dans les pays démocratiques.

Le général a, de plus, déclaré que le relèvement économique est beaucoup plus rapide que le relèvement militaire. C'est pourquoi, a-t-il soutenu, aucun chef militaire dans notre pays ne peut assurer la sécurité contre les agressions militaires.

Il a désigné l'Europe occidentale comme étant la clé du problème russe. Si l'Europe occidentale tombe aux mains des méchants Russes, elle ne pourrait retrouver le flambeau de sa civilisation et de sa culture.

## Reprise des cours à l'Institut de Traduction de Mtl

La Direction de l'Institut de Traduction de l'Université de Montréal tient à rappeler aux étudiants que la reprise des cours de traduction pour les classes "A" et "Spécial" de même que pour les classes de conversation anglaise et française a eu lieu aujourd'hui, 10 janvier à 7 h. 30. Les cours de traduction pour les classes "Préparatoire" et de Première Année" reprendront le jeudi 12 janvier à 7 h. 30. Le cours de stylistique française a repris.

Ce cours confié à M. Richard Bergeron, professeur à l'Ecole Normale Jacques Cartier et à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal, comporte des leçons très pratiques, appuyées sur une méthode nouvelle, et se donne avec succès depuis quelques mois déjà. Ces leçons de stylistique comprennent, en même temps que des exposés théoriques, un grand nombre d'exercices d'appréciation, de substitution, de correction et de composition.

Le cours de stylistique de l'Institut de Traduction semble promis à un brillant avenir, car il veut non seulement perfectionner le style personnel, mais encore assouplir le jugement, affiner le sens critique, faire voir enfin la structure intime de la langue à travers l'ensemble de ses procédés expressifs.

Les étudiants inscrits à ce cours de langue française n'ont pas manqué de témoigner leur enthousiaste satisfaction pour le bénéfice qu'ils en ont retiré et pour l'aide précieuse qu'il leur apporte dans leurs travaux de traduction.

## 38 voyages des navires de la Clarke cet hiver

HALIFAX. — De passage en notre ville, le capitaine R. A. Clarke, gérant général de la Canadian National Steamships, a déclaré que les navires de sa compagnie feraient 38 voyages du port de Halifax cet hiver. Les navires du type "Lady" en feront douze et les navires motorisés, "Canadian Challanger", "Canadian Cruiser" et 'Canadian Constructor" en feront 26.

Le "Lady Nelson" partira de Halifax jeudi, date anniversaire de sa 22ième année de service comme navire commandant de la flotte. Les navires de la Compagnie, y compris les anciens Chomedy, Cathcart, Cornwallis, Colborne et Cavelier qui ont été remplacés par les navires à moteurs Diesel ont fait plus de 1500 voyages du port de Halifax depuis l'inauguration du service en vertu d'une entente commerciale entre le Canada et les Antilles conclue en 1935.

Au cours de la guerre, le "Lady Nelson" a été le premier navire hôpital canadien en service entre Halifax et l'Angleterre, la Hollande, l'Italie, l'Afrique du Nord. Il a ramené au pays les soldats blessés ou malades et plus tard les membres de leurs familles. Le "Lady Rodney" a aussi fait du service de guerre pendant cinq ans de sa base de Halifax.

Le capitaine Clarke est de passage à Halifax pour faire son enquête périodique de l'exploitation du port et des installations de la compagnie. Il est accompagné de M. V. E. Eke, gérant du service des voyageurs, et J. M. Gauthier, gérant du service de fret, tous deux de Montréal.

### Art perdu et retrouvé

LONDRES — Le 18e siècle a été l'âge d'or des potiers. Depuis, les artisans du monde entier s'efforcent d'imiter les maitres de cette époque. Jusqu'ici, ils y ont échoué, surtout parce que maints secrets du fixage des couleurs et des vernis sur l'argile se sont perdus lors de la Révolution industrielle qui a tout balayé dans le vieux monde et le monde nouveau au 19e siècle. Maintenant, toutefois après nombre d'années d'expérience, on a retrouvé certains des secrets ainsi perdus, à en croire une maison anglaise qui prétend que ses techniciens ont réussi à imiter avec exactitude les techniques des vieux maitres.

L'Afghanistan, terre située en Asie occidentale entre les Indes et l'Iran, n'est pas devenue nation distincte avant 1747.

### Chez les Fournisseurs d'Hôtels

*M. A.-T. Brodeur, qui préside l'expo annuelle de l'Association canadienne des Fournisseurs d'Hôtels et de Restaurants, laquelle a lieu actuellement en l'hôtel Mont-Royal.*


**SURMONTEZ LA TIMIDITÉ**

*Nous vous invitons à*

Dale CARNEGIE Auteur

une séance publique de nos cours sur l'art de parler en public, comment devenir un chef, comment se faire des amis et influencer les gens.

**Lundi, 16 janvier - 8 h. p.m.**

à

**L'HOTEL MONT-ROYAL**
**Cardy Hall**

Sans frais ni obligation

**The Dale Carnegie Course**
The Metzler Institute
Montréal, 2 — LA. 2929



**RHUMATISME! ARTHRITE!**

**La souffrance qu'ils causent est souvent inutile.**

Pour apporter un prompt soulagement à la douleur due au rhumatisme, arthrite, sciatique, lumbago et névrite, procurez-vous dès aujourd'hui une bouteille de tablettes DOLCIN! La plupart des gens qui ont souffert de douleurs, irritations musculaires dues à ces maladies ne se doutent pas de la joie et du confort qui les attendent lorsqu'ils auront essayé DOLCIN. Profitez de l'expérience de milliers de personnes qui ont été soulagées par DOLCIN. Seuls les résultats comptent. Essayez DOLCIN pour obtenir un prompt soulagement à ces douleurs. Les tablettes DOLCIN sont très faciles à prendre; vous n'avez qu'à suivre les instructions incluses dans chaque bouteille. Laissez DOLCIN vous prouver combien il peut vous aider et à quel point il est vraiment le soulagement dont vous avez besoin. Il a adouci la douleur de milliers de victimes de maladies semblables qui souffraient terriblement depuis plusieurs années. Ce produit efficace coûte très peu. Procurez-vous DOLCIN aujourd'hui—100 tablettes précieuses coûtent seulement $2.39 et le format économique plus grand — 500 tablettes ne coûte que $10.00. Votre pharmacien a DOLCIN pour vous. Si vous ne pouvez l'obtenir chez lui, écrivez à

DOLCIN Limited, Toronto 10, Ontario.



**Le Scotch le plus décoré au monde!**

Il a mérité plus de 50 médailles et prix

**DEWAR'S**
*Special Liqueur*
UN BON VIEUX **SCOTCH!**

DISTILLÉ, MÉLANGÉ ET MIS EN BOUTEILLE EN ECOSSE F600R



L'ARMÉE CANADIENNE — "GAGE DE PAIX"

**Il veille sur VOTRE avenir!**

De nos jours, la fonction du soldat canadien est de maintenir la paix, d'assurer notre sécurité future. Il est notre garantie que — en tant que Canadiens libres — nous continuerons à décider par *nous-mêmes* de notre avenir collectif et individuel.

Notre soldat canadien est un homme parfaitement qualifié, car l'armée moderne exige des spécialistes de toutes sortes. Formé pour l'un des multiples métiers qui s'exercent dans l'armée, il apprend à se servir de l'équipement technique le plus moderne. Ou encore, comme membre d'une unité de combat, il incarne l'homme de guerre compétent et sûr de lui-même.

Aux hommes de 17 ans ou plus, la *nouvelle* armée canadienne offre une belle carrière — fertile en occasions de s'instruire et en chances d'avancement — un mode de vie et une sécurité qu'ils ne trouveront pas ailleurs. Le bureau de recrutement de votre région vous fournira de plus amples renseignements. Apportez votre extrait de naissance et un certificat de vos diplômes.

***Enrôlez-vous dans***
**L'ARMÉE ACTIVE ou LA RÉSERVE**
***dès aujourd'hui***

Dépôt d'effectif No 3, Hutte 41, Covefields, Québec, P.Q.
Dépôt d'effectif No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q.
Chambre 2218, Immeuble "C", rue Lisgar, Ottawa, Ont.

Ecoutez le programme *Tambour Battant*, tous les vendredis soir à 9 hr. 30 P.M. — réseau français de Radio Canada

A140-0F

# H.-Walker gagne davantage—Moyenne des papeteries à un sommet

## POTINS FINANCIERS

Le début de la semaine n'a par altéré de beaucoup l'optimisme des jours précédents sur les Bourses de Montréal, Toronto et New-York, bien qu'il faille reconnaître que ces bourses aient été un peu moins fermes hier qu'antérieurement. Quant à la bourse de Londres, elle persistait à se montrer lourde hier, tandis que la bourse de Paris continuait d'être active et à la hausse. Quant aux prix du blé, ils furent, hier, moins avilis que la veille à Chicago, tandis que les cours des grains grossiers affichèrent une tendance ferme à Winnipeg. Notre marché des obligations, de même que celui de N-Y étaient soutenus hier.

* * *

Les perspectives d'un record dans l'industrie de la construction durant le 1er trimestre ainsi que dans la production des automoiles aux E-U et au Canada durant la même période et, enfin, les possibilités que le rendement de la sidérurgie demeure à un niveau élevé au cours de cette période expliqueraient la meilleure tenue récemment de bien des valeurs mobilières, canadiennes comme américaines, d'autant plus que les boni élevés, qui seront payés aux vétérans américains sous peu, sont considérés comme un facteur favorable aux affaires. Comme il fallait s'y attendre, après les avances récentes, des réalisations sont maintenant logiques. Si l'on en juge par le fait qu'une partie des pertes initiales étaient regagnées en fermeture hier à Wall Street, ce marché pourrait bien résister davantage aux pressions des ventes aujord'hui, d'autant plus que la participation du public dans le marché continue d'être élevée, vu que le virement excéda, hier, les 2,000,000 d'actions pour la 4ième séance consécutive.

* * *

Hiram Walker - Gooderham & Worts a vu ses profits atteindre les $8,625,821 durant le trimestre terminé le 30 novembre 1949, en regord de $8,366,372 durant le trimestre précédent, soit donc l'équivalent de $2.99 par action ordinaire vs $2.90, selon le rapport rendu public ce matin. Rien d'étonnant que les titres de cette entreprise aient été des plus populaires ces jours derniers.

* * *

Tous les groupes de valeurs mobilières furent avilis hier sur le marché de Toronto. Rien d'étonnant, vu que cette bourse n'avait cessé d'être à la hausse durant les 5 séances précédentes, au point, même, que la moyenne des industriels toucha, avant-hier, le plus haut sommet vu depuis 16 ans.

* * *

Molson's Brewery paiera, ce matin, à ses actionnaires un dividende de 50 cts par actionn ordinaire.

## 75e assemblée annuelle de la Banque Canadienne Nationale

La Banque Canadienne Nationale a tenu, hier, son assemblée annuelle, tandis que la Banque Provinciale du Canada en fera autant aujourd'hui ainsi que la Banque Royale, demain. Nous sommes, donc, dans une véritable semaine bancaire.

### La double responsabilité des actionnaires de banque, maintenant chose du passé . . .

Tout comme il le fait depuis douze ans, M. Charles St-Pierre, gérant général de la Banque Canadienne Nationale, présenta hier aux actionnaires le 75e rapport annuel pour adoption. Comme les bénéfices ressortaient à $1,374,709, soit $60,529 de plus qu'en 1948, le rapport a été adopté à l'unanimité, d'autant plus qu'il laissait voir des records du côté de l'actif global ($430,120,123) et des dépôts ($414,-383,123). Comme nous avons procédé, dans notre chronique du 16 décembre 1949, à une analyse détaillée du rapport de cette banque, nous nous abstiendrons donc de commenter davantage les remarques de M. St-Pierre sur ce sujet. Nous croyons opportun, toutefois, d'insister sur les autres considérations, formulées fort à propos par le gérant général de la BCN. Ainsi, ce dernier a fait remarquer aux actionnaires, hier, que d'ici le 31 janvier, toutes les banques à charte du pays devront remettre à la Banque du Canada une somme égale aux billets, émis par les banques à charte du pays ou encaissés par elles et qui n'avaient pas été encaissés le 1er janvier 1950. A compter de cette date, tous ces billets seront payés par la Banque du Canada, au fur et à mesure qu'ils seront présentés. La mise en vigueur de cette mesure abolit, donc, définitivement la double responsabilité des actionnaires de banque et c'en est assez pour rendre les titres bancaires plus populaires.

### M. Charles St-Pierre invite le public à un optimisme raisonné, tempéré par une prudence de bon aloi

Après une analyse approfondie du bilan de la Banque Canadienne Nationale( M. St-Pierre a donné un bref aperçu de la situation économique. Bien que l'économie canadienne ait continué de manifester une grande activité en 1949, la nouvelle année débute sous d'heureux auspices. Au dire de M. St-Pierre, les immenses richesses naturelles de notre pays, l'absence d'une vague de spéculation sur les valeurs mobilières ainsi que sur les marchandises, comme celle qui a suivi de la première guerre mondiale et amené la crise de 1920-21, et, enfin, l'importance de disponibilités du public constitueraient autant de facteurs permettant d'envisager l'avenir avec confiance. Cet optimisme doit être raisonné ajouta-t-il et il doit, même, être tempéré par la prudence qui est plus nécessaire que jamais, étant donné l'incertitude des facteurs qui détermineront la mesure de l'activité économique de notre pays au cours de 1950. Nul doute que l'on saura tenir compte de cet avertissement salutaire en nos milieux commerciaux, financiers, industriels et autres, d'autant plus qu'ils émanent d'un de nos banquiers forts avertis et dons les talents ont permis à la Banque Canadienne Nationale, comptant aujourd'hui 542 bureaux, de progresser sans cesse au point d'être connue, aujourd'hui, comme "notre plus importante institution financière."

### En marge du 75e anniversaire d'existence de cette institution financière

Comme on sait, sans doute, la Banque Canadienne Nationale compte 75 ans d'existence et ce n'est pas sans raison que son président, M. C.-E. Gravel ait cru bon hier d'effectuer un retour en arrière, à l'occasion de cet annniversaire, afin de faire ressortir les progrès réalisés en trois-quarts de siècle. Sait-on qu'à la fin du premier exercice financier, soit en 1874, l'actif de la Banque Canadienne Nationale atteignait, à peine, $1,000,00, puis, en 1900, il excédait les $9,000,000, pour passer à $$23,000,00, en 1910, $75,0000,000, en 1920, $147,000,000, en 1930, et, enfin, $430,000,000 en 1949 ? Ces progrès ont eu lieu en dépit du fait que les derniers 75 ans ont été témoins de nombreuses crises économiques et financières ainsi que de deux grandes guerre. C'est donc, avec raison que le président actuel de la Banque Canadienne Nationale, un de nos financiers et hommes d'affaires des plus habiles, soit dit en passant, a cru opportun de profiter du 75e anniversaire de l'institution qu'il dirige si habilement, avec le concours d'un conseil d'administration et d'une direction de premier ordre, pour rendre hommage à l'énergie, à la persévérance, et au dévouement des administrateurs qui se sont succédés au cours des derniers 75 ans, sous la présidence de MM. Louis Tourville, F. X. St-Charles, de l'hon. J. D. Rolland, J.A. Vaillancourt, des hons. F. L. Béique, J. M. Wilson, et de M. Beaudry-Leman — ce dernier continue de faire bénéficier la banque de sa haute compétence et de sa vaste expérience.

### Notre province jouit d'une économie bien équilibrée et passablement stable grâce à son évolution récente

Tout comme les présidents des autres banques à charte du pays, le président de la BCN a présenté un clair exposé de l'état des affaires au pays. 1949 fut une année de grande activité économique, disait-il hier, mais les derniers mois furent moins actifs que les premiers. Quoi qu'il en soit, 1949 a été une forte bonne année et les disponibilités du public ont atteint un niveau inconnu à ce jour. S'il y a eu amélioration générale des conditions économiques au pays, M. C. E. Gravel a tenu, aussi, à démontrer que le Québec avait grandement progressé dans le domaine économique, grâce à ses ressources forestières, minérales et hydro-électriques. Bien que plus industrialisée, — elle compte 11,200 établissements manufacturiers — notre province n'en est pas moins restée une grande province agricole. Cette évolutoin assure à l'économie québécoise un meilleur équilibre et une stabilité qui est, sans doute, l'une de ses caractéristiques. Sait-on que Québec produit actuellement plus de la moitié de l'énergie hydro-électrique disponible pour tout le Canada et que les turbines déjà installées ont une puissance de 6,000,000 CV et que de grands travaux d'aménagement sont en voie d'exécution dans 5 des 6 régions de la province ? En outre, tout indiquerait un record pour l'exploitation minière dans le Québec en 1949 et, bientôt, on procédera à la mise en exploitation des vastes gisements de fer et de titane de la région de Havre St-Pierre.

### L'avenir de notre commerce, un sujet de graves préoccupations, au dire de M. C. E. Gravel

Après ces considérations sur l'activité économique dans Québec, le président de la Banque Canadienne Nationale a traité de l'importance du commerce canadien et des facteurs qui l'entravent, soit les accords de troc, les contingentements, les ententes bilatérales, les contrôles monétaires, la crise des changes. Si ces facteurs ont eu peu de répercussions jusqu'à ce jour, par suite des crédits à long termes consentis à l'Angleterre et, aussi, à cause des allocations du plan Marshall à des clients de notre pays, il en sera autrement maintenant que la Grande-Bretagne achète moins de nous et que la concurrence de maints pays européens est à la veille d'être plus vive. Ce n'est donc pas sans raison que M. C. E. Gravel déclarait, hier, que, malgré les éléments favorables que présente la situation au Canada, l'avenir n'est pas sans inspirer à certains observateurs des sujets de préoccupation, évidemment à cause des nouvelles dévaluations des monnaies dans 26 pays, soit un autre sujet traité par le président de la Banque Canadienne Nationale, sujet que nous aurions aimé à commenter au long, mais, ce dont, il nous est impossible de faire dans l'espace nécessairement restreint d'une chronique de journal. Heureusement, que nous reproduisons, aujourd'hui, dans nos pages financières les textes des messages, transmis hier directement par les dirigeants de la Banque Canadienne Nationale aux actionnaires de cette institution et, indirectement, au public et, nul doute, que ce dernier s'empressera de les parcourir, d'autant plus qu'il s'en dégage une leçon d'économie politique qui ne saurait qu'être profitable à tous.

Marcel CLEMENT

## Ventes dans les grands magasins en baisse de 5%

D'après les chiffres provisoires, durant la semaine terminée le 31 décembre les ventes des magasins à rayons diminuent de 5 p. 100 sur celles de la semaine correspondante de l'an dernier. Toutes les régions du pays accusent une baisse, excepté les provinces suivantes: Manitoba, Alberta et la Colombie-Britannique. Les ventes, dans les Maritimes, tombent de 13 p. 100; dans l'Ontario, de 12 p. 100; dans Québec, de 5 p. 100; dans la Saskatchewan, de 3 p. 100. Au Manitoba et en Alberta, les ventes augmentent de 7 p. 100 dans chaque cas, et la Colombie-Britannique accuse un gain de 4 p. 100.

## Record pour la Sullivan C. Mines

### $1,581,646 en 1949 vs $1-106,800 en 1948

Sullivan Consolidated Mines Limited établit un nouveau record de production au cours de 1949 alors que 43,452.45 onces d'or ont été produits, ayant une valeur de $1,581,646 (boni du gouvernement fédéral exclu). Cela se compare à $1,106,800, produit en 1948, d'après M. Pierre Beauchemin, président.

Il a été usiné 182,010 tonnes de minerai au cours de l'an dernier, comparativement à 145,907 en 1948.

Une main-d'oeuvre plus abondante a permis aussi en 1949 de pousser les développements plus activement et d'ouvrir trois fois plus de galeries dans le minerai qu'en 1948.

## OBLIGATIONS INTERNATIONALES

Cours fournis par A. M. KIDDER & Co., 388 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal
Cours de fermeture à New-York

| | Offre | Dem |
|---|---|---|
| Australie 3½% 1966 | 91 | 92 |
| Brésil 3¾%, séries 1-5 | 65½ | 67 |
| Brésil 3¾%, séries 6-30 | 63½ | 65 |
| Bolivie, République 7 | 14¼ | 14¾ |
| Chili 6% 1961 | 28⅝ | .... |
| Colombia 3% 1970 | 41¾ | 42¼ |
| Italie 1%-3% 1977 | 42¼ | 44 |
| Italie 7% 1951 | 62 | .... |
| Medellin 6½% 1954 | 47 | .... |
| Milan 6½% 1952 | 60 | .... |
| Norvège 4½% 1965 | 96¼ | 96½ |
| Pérou 6% 1960 | 22¼ | 22⅝ |
| Pérou 1%-2½% 1997 | 16½ | 19 |
| Rio de Janeiro 6½% 1953 | 44½ | .... |
| Rome 6½% 1952 | 60 | .... |

## Curb de New-York

| | | Haut | Bas | Clot | Ferm ant |
|---|---|---|---|---|---|
| 500 | Alum Ltd | 48¾ | 48½ | 48½ | 48⅞ |
| 1000 | Al. of Am | 53⅞ | 53½ | 53½ | 54 |
| 1100 | Am Maracai | 4 | 3⅞ | 3⅞ | 4 |
| 7200 | Am Super | ¾ | 11-16 | ¾ | ¾ |
| 200 | Bellanca | 2¼ | 2⅛ | 2⅛ | 2 |
| 300 | Brazilian | 17½ | 17⅜ | 17⅜ | 17½ |
| 1200 | Breeze Corp | 5⅞ | 5⅞ | 5⅞ | 5⅝ |
| 4800 | Can Ind Al A | 8 | 7⅞ | 8 | 8½ |
| 3700 | Can. Marconi | 2⅞ | 2¾ | 2¾ | 2¾ |
| 4200 | Cities Serv | 74 | 73½ | 73⅝ | 74⅛ |
| 400 | Club Alum | 7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | 7¾ |
| 1100 | Col Air | 4⅞ | 4⅝ | 4⅞ | 4¾ |
| 1100 | Col F & I | ⅜ | ¼ | ¼ | 5-16 |
| 200 | Con Gas | 71 | 70⅞ | 71 | 71 |
| 600 | Cosden Pet | 6 | 6 | 6 | 6 |
| 4300 | Creole Pet | 32 | 31½ | 31½ | 31⅞ |
| 700 | Dosco B | 18¾ | 18½ | 18¾ | 18¾ |
| 24200 | El B & Share | 19⅛ | 18⅝ | 19 | 18⅞ |
| 800 | Fairchild | 24⅞ | 24⅛ | 24½ | 24¾ |
| 100 | Ford Can A | 22½ | 22½ | 22½ | 22¼ |
| 200 | Ford Ltd | 4⅞ | 4⅞ | 4⅞ | 5 |
| 1200 | Glen Alden | 16¼ | 16 | 16¼ | 16 |
| 1800 | Hollinger | 9⅝ | 9⅜ | 9⅝ | 9½ |
| 1500 | Humble Oil | 83⅝ | 82¾ | 83 | 83¾ |
| 2300 | Imperial Oil | 19⅞ | 19½ | 19¾ | 19⅞ |
| 700 | Int Petrol | 8⅞ | 8⅝ | 8⅝ | 8½ |
| 12100 | Kaiser-Frazer | 5⅛ | 5 | 5 | 5½ |
| 300 | Lake Shore | 12 | 11⅞ | 12 | 11⅞ |
| 1600 | M S P B Vtc | 9½ | 9½ | 9½ | 9⅝ |
| 24400 | Niag Hud | 16 | 15⅞ | 15⅞ | 16 |
| 9400 | Pancoastal | 3 | 2⅞ | 2⅞ | 3 |
| 15100 | Pantepec | 7 | 6⅞ | 7 | 7 |
| 3400 | Pennroad | 11⅛ | 11 | 11⅛ | 11 |
| 300 | S.O. of Ky | 35 | 34⅞ | 34⅞ | 35½ |
| 100 | Stop & Shop | 19¼ | 19¼ | 19¼ | 19½ |
| 800 | Technicolor | 18¾ | 18½ | 18⅝ | 18⅝ |
| 16700 | Un. Lt & Rys | 39⅜ | 39 | 39⅜ | 38¾ |
| 1200 | Rright Harg | 1 15-16 | 1 15-16 | 1 15-16 | |

Totaux des ventes :
Aujourd'hui—510,000 actions.
Hier—560,000 actions.

## A NOTER

**Les papeteries se distinguèrent, hier, sur la place locale; en effet, leur moyenne clôtura au plus haut sommet encore vu en 1949-50, soit à $384.63.**

* * *

**Comonwealth International International Corporation Limited, un fonds mutuel de placement, a déclaré, hier, un dividende de 4 cents, soit le 64e dividende consécutif déclaré par ses administrateurs depuis l'organisation de ce fonds en 1933. Ce dividende est payable le 15 février aux actionnaires inscrits le 1er du même mois. Il est évident que ses administrateurs poursuivent la même politique conservatrice, en cours depuis l'an dernier. L'on notera que les placements diversifiés de cette corporation atteignent, maintenant, près de $7,000,000, dont 14.54 p.c. représentent des titres de papeteries, 11.11 p.c. des titres de bas métaux, 6.76 p.c. des titres de compagnies de construction, 6.46 p.c. de compagnies d'huile et 6.26 p.c. d'entreprise aurifères. Incidemment, depuis quelques semaines, la direction a mis un peu plus d'actions privilégiées et d'obligations de premier ordre dans le portefeuille, augmentant d'autant la sécurité de ce dernier. Si l'on en juge par la continuité du dividende précité, il n'y a, évidemment, rien de tel que la diversification dans ses placements, pour les corporations comme pour les individus et, à défaut de ces derniers d'agir eux-mêmes, il est heureux qu'il existe des fonds mutuels de placement prêts à offrir leurs bons offices.**

* * *

**Les prédictions pratiquement unanimes à l'effet que la production industrielle sur notre continent sera fort élevée durant le 1er semestre de 1950 ont influé fort heureusement ces jours derniers sur le sentiment spéculatif. Comme le marché s'en est ressenti favorablement, c'est dire qu'il est maintenant plus exposé aux pressions des ventes.**

* * *

**C'est aujourd'hui que la Banque Provinciale du Canada réunit ses actionnaires pour la tenue de l'assemblée annuelle.**

* * *

**Nous apprenons qu'une émission de $236,150 d'obligations 3%, 1 à 5 ans, 3¼%, 6 à 10 ans et 3½%, 11 à 15 ans des Syndics de la Paroisse de St-Albert-le-Grand, de Montréal vient d'être adjugée à la maison de valeurs de placements McNeil Mentha Inc. — Il y avait six soumissionnaires pour cette émission.**

## Bourse de MONTRÉAL

### MacDonald, Laura Secord, Ford et Ham. Bridge, à de nouveaux sommets sur la place locale

La liste locale gardait son optimisme des jours précédents, mais les fluctuations furent moins accentuées hier qu'antérieurement.

76,900 actions industrielles changèrent de mains hier, en regard de 79,800 la veille. Quant au virement minier, il atteignit 246,700 actions, contre 272,000 la veille.

Ford se distinguait parmi les titres d'automobiles en se hissant au sommet de 26 1-8, et on pouvait en dire autant de United Corp, B, à 27, parmi les spécialités. East Sullivan glissait de 10 cents à 5.10, parmi les métaux, tandis que Normetal était ferme, à 2.79.

MacDonald touchait un sommet de 83 parmi les mines d'or, puis clôturait à 69. Sullivan était ferme, à 2.65.

Superior se hissait au plus haut point encore vu, soit 49 1-2, mais les autres pétroles accusaient peu de changement.

Hamilton Bridge clôturait au plus haut point encore vu, soit 13 1-4, mais les autres aciéries ne bougeaient pas. Laura Secord atteignait, aussi, un nouveau haut à 17, parmi les titres de bonbons. Int. Utilities se hissait au sommet de de 22 1-2 parmi les services publics.

## Marché des grains

WINNIPEG

| | Ouv. | Haut | Bas | Clot. |
|---|---|---|---|---|
| **Avoine** | | | | |
| Mai | 78¼ | 78¾ | 77½ | 78¾ |
| Juillet | 75⅝ | 76⅛ | 75 | 76⅛ |
| **Orge** | | | | |
| Mai | 125¼ | 124⅞ | 123 | 123⅞ |
| Juillet | 118⅛ | 120 | 117¾ | 120 |
| **Seigle** | | | | |
| Mai | 151½ | 154⅞ | 151½ | 154⅞ |
| Juillet | 148⅜ | 152¼ | 148¾ | 152¼ |
| **Lin** | | | | |
| Mai | .... | .... | .... | 369½ |
| Juillet | .... | .... | .... | 370 |

CHICAGO

| | Ouv. | Haut | Bas | Clot. |
|---|---|---|---|---|
| **Blé** | | | | |
| Mars | 215⅝ | 217 | 215⅝ | 217 |
| Mai | 209⅜ | 210⅞ | 209⅜ | 210⅞ |
| Juillet | 190½ | 191¾ | 190⅜ | 191⅝ |
| Septembre | 190⅞ | 192⅜ | 190⅞ | 192¼ |
| **Maïs** | | | | |
| Mars | 128⅜ | 129⅞ | 128⅜ | 129½ |
| Mai | 128⅛ | 129¼ | 128 | 129¼ |
| Juillet | 126½ | 127¾ | 126½ | 127¾ |
| Septembre | 122½ | 123¼ | 122½ | 123¼ |
| Décembre | 115½ | 116 | 115¼ | 115⅞ |
| **Avoine** | | | | |
| Mars | 73 | 74 | 73 | 74 |
| Mai | 68⅞ | 70 | 68⅞ | 70 |
| Juillet | 62 | 63¼ | 62⅞ | 63¼ |
| Septembre | 60⅞ | 61¾ | 60⅞ | 61¾ |
| Décembre | .... | .... | .... | 63½ |
| **Seigle** | | | | |
| Mai | 140½ | 142⅜ | 140½ | 142 |
| Juillet | 140½ | 143 | 140¼ | 142½ |
| Septembre | 141 | 143 | 141 | 142¾ |
| **Fève soya** | | | | |
| Mars | 230½ | 232¾ | 230¼ | 232¾ |
| Mai | 218 | 229¾ | 227¼ | 229¾ |
| Juillet | 224 | 225⅞ | 223⅝ | 225⅞ |
| Novembre | 203 | 204¾ | 203 | 204¾ |

## Moyenne de la Bourse de Montréal

| | 8 banq. | 10 util. | 20 ind. | 10 pap. | 15 aurif. |
|---|---|---|---|---|---|
| Ferm. hier | 29.88 | 75.7 | 146.1 | 384.63 | 68.76 |
| Ferm. ant. | 29.97 | 75.9 | 146.2 | 384.54 | 68.86 |
| Max. 1949 | 28.91 | 75.9 | 145.1 | 384.63 | 60.17 |
| Min. 1949 | 27.09 | 70.0 | 109.3 | 251.34 | 60.17 |
| Max. 1948 | 28.00 | 77.7 | 135.6 | 384.80 | 74.92 |
| Min. 1948 | 26.03 | 70.7 | 108.0 | 290.25 | 56.45 |

## Moyenne des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

| | 30 Ind. | 15 Ch. f. | 15 Util. | 60 Stks |
|---|---|---|---|---|
| Fermeture hier | 102.1 | 42.0 | 43.9 | 73.2 |
| Fermeture ant. | 102.4 | 41.7 | 44.0 | 73.2 |
| Haut 1949-50 | 102.4 | 42.0 | 44.0 | 73.2 |
| Bas 1949 | 81.4 | 29.6 | 38.2 | 58.0 |
| Haut 1948 | 98.7 | 48.1 | 42.3 | 72.4 |
| Bas 1948 | 83.3 | 34.2 | 38.0 | 60.3 |

## Moyenne des obligations à New-York

| | 20 Ch. f. | 10 Ind. | 10 Util. | 10 Etr. |
|---|---|---|---|---|
| Fermeture hier | 95.7 | 102.6 | 105.3 | 71.2 |
| Fermeture ant. | 95.7 | 102.5 | 105.3 | 71.2 |
| Haut 1949 | 95.9 | 102.9 | 105.3 | 71.2 |
| Bas 1949 | 88.4 | 101.6 | 100.8 | 62.9 |
| Haut 1948 | 93.7 | 102.0 | 102.0 | 66.9 |
| Bas 1948 | 87.7 | 99.8 | 98.0 | 60.2 |

## BOURSE DE TORONTO

### Tous les groupes avilis sur ce marché

TORONTO, 11. (C.P.) — A la suite de l'allure erratique de la veille, le marché minier de cette ville a paru moins soutenu hier. La moyenne des industriels clôturait, en effet, .16 pt plus bas, tandis que la moyenne des mines d'or cotait .21 pt plus bas. Quant à la moyenne des métaux usuels, elle marquait .46 pt plus bas, tandis que la moyenne des pétroles se fixait .26 pt plus bas.

1,175,000 actions furent échangées hier, en regard de 1,160,000 la veille.

| | | Haut | Bas | Clot |
|---|---|---|---|---|
| 910 | Abitibi | 23 | 22¾ | 22⅞ |
| 1240 | Do P | 22⅜ | 22¼ | 22⅜ |
| 215 | Acadia A | 25 | .... | .... |
| 25 | Do P | 103¾ | .... | .... |
| 2700 | Akaitcho | 75 | 54 | 74 |
| 1570 | Algoma | 14⅞ | 14¾ | 14⅞ |
| 50 | Alum | 56¾ | 56½ | .... |
| 2900 | Am Neph | 63 | 61 | 62 |
| 1200 | Am YKnI | 10 | 09¾ | .... |
| 5450 | Anacon | 51 | 50 | 51 |
| 4975 | Ang Cdn | 465 | 450 | 455 |
| 260 | Ang Hur | 970 | .... | .... |
| 2200 | Ang Rouy | 24 | 23½ | .... |
| 1100 | Apex | 04½ | .... | .... |
| 425 | Argus | 7⅞ | 7¾ | 7⅞ |
| 29500 | Arjon | 26 | 24¼ | 26 |
| 1000 | Armistice | 10 | .... | .... |
| 1000 | Athona | 09 | 08¾ | .... |
| 34700 | Atlant O | 149 | 136 | 143 |
| 725 | Atlas Steel | 8⅝ | 8½ | .... |
| 2500 | Atlas YK | 13 | .... | .... |
| 40000 | Ascot | 62 | 56 | 62 |
| 300 | Aunor | 335 | 330 | .... |
| 215 | Auto Elec | 7½ | .... | .... |
| 2000 | Bagamac | 23 | 22 | 23 |
| 4000 | Bankfield | 07 | 06¼ | 07 |
| 405 | Bk of Mo | 28¼ | 28 | .... |
| 25 | Bk of NS | 39¾ | .... | .... |
| 205 | Bk of Tor | 39¾ | .... | .... |
| 3740 | Barnat | 131 | 128 | .... |
| 4500 | Base Met | 30 | 29 | 30 |
| 85 | Beatty | 13⅛ | 13¾ | .... |
| 1012 | Bell | 40⅞ | 40¾ | 40⅞ |
| 2500 | Bidgood | 04⅝ | 04½ | .... |
| 2500 | Boycon | 03 | .... | .... |
| 265 | Bralorne | 270 | .... | .... |
| 1365 | Brazilian | 20⅛ | 20 | .... |
| 12 | Do P | 115 | .... | .... |
| 200 | Brew & D | 16½ | .... | .... |
| 620 | BA Oil | 27½ | 27¼ | 27½ |
| 575 | Do P | 27½ | 27¼ | .... |
| 20 | BC Elect | 101 | .... | .... |
| 225 | BC Forest | 3⅛ | 3 | .... |
| 610 | BC Pow A | 28 | 27⅞ | .... |
| 10500 | Broulan | 55½ | 54 | 55 |
| 200 | Bruck B | 7¼ | .... | .... |
| 7000 | Buffadiso | 19½ | 19 | 19½ |
| 1300 | Buff Ank | 222 | 221 | 222 |
| 1000 | Buff Cdn | 09⅞ | 09½ | .... |
| 3000 | Buff Rl | 06 | .... | .... |
| 175 | Bldg Pro | 32¾ | .... | .... |
| 100 | Burns B | 19¼ | .... | .... |
| 125 | Burrard A | 8 | .... | .... |
| 575 | Ca & Ed | 785 | 780 | .... |
| 1000 | Campbell | 305 | 300 | .... |
| 160 | Can Cem | 38¼ | .... | .... |
| 150 | Can Crus | 12⅞ | .... | .... |
| 100 | Cn Power | 12 | .... | .... |
| 210 | C Packers | 37 | .... | .... |
| 1575 | Do B | 22¼ | 21⅞ | 22 |
| 5 | C Per Mt | 196 | .... | .... |
| 95 | Can SS | 14¼ | 14 | 14¼ |
| 100 | Do P | 34½ | .... | .... |
| 100 | Can Wire | 32 | .... | .... |
| 200 | Bk of Co | 26 | 25⅝ | .... |
| 1325 | Can Brew | 23¼ | 23 | 23⅛ |
| 935 | Canners | 20¼ | 20 | 20⅛ |
| 400 | Do A | 22¾ | 22⅝ | 22¾ |
| 145 | Do B | 20 | .... | .... |
| 425 | Cdn Car | 12¼ | 12 | 12¼ |
| 150 | Cdn Cel | 30⅝ | 30¼ | 30⅝ |
| 280 | C Dredge | 26¼ | 26 | .... |
| 640 | C Alcohol | 9⅞ | 9¼ | .... |
| 100 | Cdn Loco | 29 | .... | .... |
| 200 | Cdn Oil | 16½ | .... | .... |
| 2935 | CPR | 17⅞ | 17⅝ | .... |
| 125 | Cdn Wire | 26⅛ | 25¾ | .... |
| 400 | Cariboo | 140 | 139 | .... |
| 1850 | Castle T | 220 | .... | .... |
| 2200 | Cent Led | 140 | 135 | 137 |
| 2450 | Cent Pat | 107 | 103 | 107 |
| 6500 | Centrema | 08 | 07¼ | .... |
| 400 | Chatco | 11 | .... | .... |
| 18100 | Chem Res | 87½ | 76 | 81 |
| 3175 | Chesterv | 170 | 164 | 165 |
| 1425 | Cocheno | 220 | 212 | 219 |
| 100 | Cochrane | 9 | .... | .... |
| 590 | Cockshut | 16½ | 16¼ | 16⅜ |
| 3000 | Colomac | 05 | .... | .... |
| 200 | Com Pet | 140 | .... | .... |
| 4500 | Con Ansle | 16¼ | 15½ | .... |
| 3300 | Con Duqu | 70 | 69 | .... |
| 235 | Con Sme | 102¾ | 102 | 102½ |
| 100 | Con Press | 6¼ | .... | .... |
| 34 | Con Gas | 165 | 164 | .... |
| 800 | Conwest | 125 | 124 | 125 |
| 100 | Craig | 7¼ | .... | .... |
| 1000 | Croinor | 55 | .... | .... |
| 3000 | Decalta | 15 | .... | .... |
| 1000 | Del Rio | 63 | .... | .... |
| 21300 | Discovery | 35 | 34 | 35 |
| 325 | Dist Seag | 21¼ | .... | .... |
| 770 | Dome | 19¾ | 19⅝ | .... |
| 209 | Dom Fdry | 28 | .... | .... |
| 1998 | Dom Stl B | 22 | 21⅝ | 21¾ |
| 630 | Dom Stor | 34¾ | 34½ | 34¾ |
| 1725 | Dom Tex | 12 | .... | .... |
| 6000 | Donalda | 56 | 54 | .... |
| 17500 | Dulama | 18¾ | 17 | 18 |
| 7300 | Duvay | 08½ | 08 | .... |
| 1900 | E Crest | 05½ | .... | .... |
| 1500 | E Leduc | 27 | .... | .... |
| 400 | E Malart | 234 | 231 | .... |
| 7970 | E Sulliva | 520 | 510 | .... |
| 500 | E Steel | 6¾ | 6½ | .... |
| 3100 | Elder | 38 | .... | .... |
| 6950 | Eldona | 38 | 37 | 38 |
| 20300 | Eureka | 61 | 52 | 54 |
| 720 | Falconbr | 455 | 450 | .... |
| 755 | Famous P | 16 | 15½ | 15¾ |
| 435 | Fanny Fa | 36 | .... | .... |
| 10 | Fed Gra | 119¾ | .... | .... |
| 13190 | Fed Pete | 255 | 245 | 250 |
| 100 | Fleet | 150 | .... | .... |
| 650 | Ford A | 26 | 25⅞ | .... |
| 1675 | Frobishe | 255 | 250 | 255 |
| 175 | Gat Pow | 18 | 17¾ | .... |
| 20 | Do P | 106½ | 106¼ | .... |
| 100 | Gen Pete | 125 | .... | .... |
| 200 | Do A | 113 | .... | .... |
| 220 | GS Wares | 18½ | .... | .... |
| 5 | D P | 105 | .... | .... |
| 552 | Giant | 660 | 645 | .... |
| 6000 | Gillies | 07 | .... | .... |
| 1800 | Globe | 65 | 64 | 65 |
| 1700 | Gods Lak | 35 | .... | .... |
| 8500 | Gold Ma | 289 | 281 | 286 |
| 2500 | Goldhawk | 06 | .... | .... |
| 100 | Gl Paper | 15 | .... | .... |
| 100 | Gw Coal | 22 | .... | .... |
| 1100 | Gulf Ld | 08½ | .... | .... |
| 1500 | Gunnar | 18 | .... | .... |
| 980 | Gypsum | 19 | .... | .... |
| 1500 | Halcrow | 04 | .... | .... |
| 3500 | Halliwell | 02 | .... | .... |
| 2765 | Ham Brid | 13½ | 12½ | 13⅛ |
| 150 | Hard Car | 10¼ | 10⅛ | 10¼ |
| 16700 | Hard Ro | 35 | 32 | 33 |
| 2027 | Hasaga | 45 | .... | .... |
| 3500 | Hedley | 34½ | 30 | .... |
| 2000 | Highridge | 8½ | .... | .... |
| 425 | Hollinger | 11 | 10⅞ | 11 |
| 8000 | Hosco | 15½ | 14 | 15½ |
| 415 | Hud Bay | 47½ | .... | .... |
| 2037 | Imp Oil | 23 | 22⅞ | 23 |
| 870 | Imp Tob | 14⅝ | 14½ | 14⅝ |
| 100 | Imp Varn | 17 | .... | .... |
| 115 | In Accept | 30⅜ | .... | .... |
| 300 | Inglis | 10 | .... | .... |
| 6500 | Inspira | 48 | 43½ | 46 |
| 70 | I Met p | 102½ | .... | .... |
| 947 | Int Nick | 32⅝ | 32 | .... |
| 3050 | Int Pete | 10⅝ | 9⅞ | .... |
| 5590 | Jaculet | 22 | .... | .... |
| 3090 | Jellicoe | 7¼ | 7 | .... |
| 8700 | Joburke | 11¾ | 11 | .... |
| 9000 | Joliet | 76 | 73 | 76 |
| 2600 | Kayrand | 5 | .... | .... |
| 575 | Kerr Add | 19 | .... | .... |
| 2000 | Kirk G | 4 | .... | .... |
| 2150 | Kirk L | 139 | 135 | 137 |
| 650 | Labrad | 530 | 510 | 520 |
| 8000 | L Dufit | 120 | 110 | 120 |
| 6000 | L Fortune | 5½ | 5 | .... |
| 2600 | L Lingm | 43 | 41 | .... |
| 1250 | L Rowan | 5¾ | 5½ | .... |
| 6500 | L Wasa | 63 | 60 | .... |
| 400 | La Luz | 235 | 230 | .... |
| 100 | Lamaqu | 700 | .... | .... |
| 1000 | Lapaska | 4 | .... | .... |
| 11500 | Larder U | 5½ | 5 | .... |
| 475 | Lau Sec | 16¾ | 16½ | 16¾ |
| 2400 | Leduc | 80 | .... | .... |
| 2333 | Leitch | 120 | 118 | .... |
| 1000 | Lexindin | 5½ | .... | .... |
| 1200 | Little LL | 54 | .... | .... |
| 75 | Loblaw A | 31¾ | 31½ | .... |
| 125 | Do B | 30⅞ | 30¾ | .... |
| 100 | LdnHosA | 19 | .... | .... |
| 1500 | Louvic | 17 | 16½ | .... |
| 2700 | Lynx | 15½ | .... | .... |
| 300 | Macassa | 260 | .... | .... |
| 136275 | MacDon | 80 | 67½ | .... |
| 1000 | Macho | 14½ | .... | .... |
| 15325 | McLeod | 244 | 230 | 235 |
| 110 | MacMill A | 9½ | .... | .... |
| 350 | Do B | 7¾ | .... | .... |
| 1200 | Madsen | 310 | 305 | .... |
| 1300 | Magnet | 35 | .... | .... |
| 2300 | Mal GF | 330 | 325 | 330 |
| 125 | M L Mill | 10 | .... | .... |
| 1500 | Marcus | 15½ | .... | .... |
| 5920 | Massey | 25⅛ | 24⅝ | 25 |
| 600 | McColl | 16⅝ | 16⅝ | .... |
| 20 | McIntyre | 66¾ | .... | .... |
| 800 | McKenz | 55 | .... | .... |
| 575 | Mercury | 6 | 5⅞ | 6 |
| 400 | Milton | 125 | .... | .... |
| 100 | Mng Cor | 12½ | .... | .... |
| 100 | Mod Cont | 15 | .... | .... |
| 1665 | Mtl Loco | 22 | 21¾ | 22 |
| 30 | Moore | 76½ | 76 | .... |
| 28000 | Mosher | 23 | 21 | 22 |
| 100 | N Drug p | 11¾ | 11⅝ | .... |
| 175 | Nat Groc | 11½ | .... | .... |
| 55 | N Hose B | 23 | 22½ | .... |
| 315 | N Stl Car | 20¾ | 20½ | .... |
| 825 | Negus | 155 | 151 | 155 |
| 5950 | Do Rts | 6½ | 6 | .... |
| 1400 | Nw Calu | 130 | 127 | .... |
| 15750 | Nw Goldv | 41 | 40 | 41 |
| 3000 | Nw Jason | 50 | .... | .... |
| 3000 | Nw Norze | 3½ | 3 | .... |
| 6000 | Nw Pacal | 9½ | 9¼ | .... |
| 10900 | Nw Lund | 84 | 82 | 82½ |
| 1000 | Nib | 3½ | .... | .... |
| 44350 | Nichol | 57 | 50 | 51 |
| 100 | Nippiss | 108 | .... | .... |
| 1005 | Noranda | 68 | 67½ | 67⅝ |
| 575 | Normet | 279 | 277 | 279 |
| 1000 | Norpick | 5 | .... | .... |
| 1000 | Norsem | 8½ | .... | .... |
| 2500 | Nor Inca | 10¼ | 9¾ | 10¼ |
| 10000 | Norlartic | 66 | 65 | .... |
| 500 | Nor Star | 10½ | 10¼ | 10½ |
| 100 | Do pr | 6 | .... | .... |
| 1725 | O'Brien | 200 | 197 | .... |
| 13500 | Northland | 8 | 7⅞ | 8 |
| 1000 | Okalta | 172 | .... | .... |
| 1000 | O'Leary | 22 | .... | .... |
| 1467 | Omega | 3 | .... | .... |
| 3000 | Omnitrans | 6¾ | 6½ | .... |
| 100 | Oran Cru | 6½ | .... | .... |
| 2800 | Osisko | 118 | 116 | 117 |
| 2000 | Osulake | 10¼ | 10⅛ | 10¼ |
| 6350 | Pac Pete | 460 | 450 | .... |
| 257 | Page Her | 46¾ | 46¼ | .... |
| 1500 | Pamour | 137 | 133 | .... |
| 18500 | Pan West | 21 | 20 | .... |
| 1000 | Paramaq | 4½ | .... | .... |
| 1000 | Parbec | 3 | .... | .... |
| 4000 | Partanen | 3¼ | .... | .... |
| 3400 | Perron | 62 | 61 | .... |
| 7000 | Piccadilly | 8¼ | .... | .... |
| 1400 | Pick Cro | 195 | 191 | 193 |
| 325 | Pioneer | 330 | .... | .... |
| 7400 | Porc Ree | 78 | 75 | 77 |
| 500 | Pow Riv | 44¼ | 43⅞ | 44 |
| 100 | Pow Cor | 17½ | 17 | 17⅛ |
| 100 | Pres Met | 13 | .... | .... |
| [illegible] | Preston | 186 | .... | .... |
| 1000 | Pros Air | 80 | .... | .... |
| 30 | Purity pr | 48 | 47½ | 48 |
| 3400 | Que Man | 84 | .... | .... |
| 34400 | Queenst | 112 | 105 | 112 |
| 900 | Quemont | 20½ | 20¼ | 20⅜ |
| 1200 | Quesabe | 83 | .... | .... |
| 4000 | Roche | 8 | 7 | 7¼ |
| 23900 | Rochette | 11½ | 10¾ | 11 |
| 1370 | Royalite | 965 | 945 | .... |
| 9200 | Roybar | 15½ | 11 | .... |
| 13000 | Rupununi | 3¼ | .... | .... |
| 230 | San Ant | 380 | 375 | .... |
| 125 | Shawin | 25½ | 25¼ | .... |
| 275 | Sheas A | 17 | .... | .... |
| 500 | Sheep C | 120 | .... | .... |
| 4100 | Sherritt | 235 | 228 | .... |
| 200 | Sicks | 21 | 20¾ | .... |
| 2000 | Silanco | 31 | .... | .... |
| 19100 | Silv Mill | 55 | 51 | 54 |
| 100 | Silv Dal A | 9⅞ | .... | .... |
| 45 | Simps A | 28¼ | .... | .... |
| 275 | Do B | 26¾ | 26½ | 26¾ |
| 130 | Do pr | 100½ | 100¼ | .... |
| 2700 | Sladen | 77 | 75 | .... |
| 1800 | Stadaco | 58 | 56 | .... |
| 610 | Std Chem | 9¼ | .... | .... |
| 470 | Std Pav | 14⅞ | 14¾ | .... |
| 140 | Do pr | 29½ | 29¼ | 29½ |
| 515 | Stedman | 17¼ | .... | .... |
| 325 | Stl Can | 105 | 104 | 105 |
| 10 | Do pr | 106 | .... | .... |
| 20900 | Steep R | 275 | 265 | 274 |
| 2000 | Sullivan | 265 | 262 | .... |
| 21000 | Surf In | 50 | 48 | 49 |
| 3120 | Sylvanit | 160 | 158 | .... |
| 1250 | Teck Hu | 310 | 305 | .... |
| 2000 | Tombil | 15 | 14¼ | 15 |
| 150 | TorIronA | 12 | .... | .... |
| 23 | Tor Mtg | 108 | .... | .... |
| 490 | TraFinA | 27 | 26¾ | .... |
| 7400 | Tran Res | 55 | 50 | 53 |
| 1285 | Un Gas | 15⅝ | 15¼ | 15⅝ |
| 420 | Un Cor B | 27 | 26½ | 27 |
| 1075 | Un Keno | 415 | 400 | .... |
| 3500 | Untd Oil | 21 | 20½ | 21 |
| 145 | Untd Stl | 7½ | 7⅛ | .... |
| 1500 | Upp Cda | 325 | 320 | .... |
| 810 | Venture | 700 | 690 | 700 |
| 1000 | Vulcan | 23 | .... | .... |
| 250 | Wabasso | 14½ | .... | .... |
| 555 | Waite | 930 | 910 | .... |
| 925 | Walker | 38 | 37¾ | 38 |
| 1000 | W Ashley | 9½ | 9 | .... |
| 1500 | Wingait | 5½ | .... | .... |
| 125 | Wpg El | 36¾ | 36½ | .... |
| 100 | Wri Har | 227 | .... | .... |
| 2000 | Yale | 29 | .... | .... |
| 1260 | Ykni Bea | 87½ | .... | .... |
| **Curb** | | | | |
| 270 | Asbestos | 26⅝ | 26¼ | 26⅝ |
| 50 | BCPul p | 139 | 135 | 139 |
| 300 | C&D Sug | 22¼ | .... | .... |
| 900 | Brown | 4 | .... | .... |
| 220 | CIL | 23½ | .... | .... |
| 2210 | C Marconi | 3¼ | 3⅛ | .... |
| 600 | CW Lum | 3⅝ | 3½ | 3⅝ |
| 2175 | Con Pap | 19¼ | 19 | 19¼ |
| 2900 | Dalhous | 42 | .... | .... |
| 175 | DomBrid | 42¾ | 42½ | .... |
| 400 | Foothi | 335 | .... | .... |
| 2180 | Int Paper | 39¾ | 39⅝ | 39¾ |
| 605 | Int Util | 22½ | 22 | .... |
| 275 | M&O Pap | 18¼ | 18⅛ | .... |
| 300 | Pend Or | 580 | 570 | 580 |

Tot. des ventes: 1,175,000 act.

## Nos banquiers

M. C.-E. Gravel,

**président de la Banque Canadienne Nationale, dont le 75e assemblée a eu lieu hier. Les personnes suivantes ont été réélues membres du Conseil d'administration: M. L.-J. Adjutor Amyot, M. Armand Chaput, M. Auguste Desilets, c.r., l'hon. J.-M. Dessureault, M. Geo.-T. Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. C.-E. Gravel, M. Charles Laurendeau, c.r., M. Beaudry Leman, M. A.-J. Major, l'hon, Jacob Nicol, l'hon. Al. Raymond, M. Leo G. Ryan et M. Charles St-Pierre.**

## Dollar canadien, à escompte de 11 p.c.

**NEW-YORK, 11. (C.P.) — Le dollar canadien cotait à escompte 5-16 de 1 ct plus haut, hier, sur le marché du change étranger de cette ville à 11 pour cent d'escompte, par rapport au dollar américain. La livre sterling était inchangée à $2.80⅛.**

## Gains records de Anacon Lead Mines

M. S. E. Malouf, gérant général de Anacon Lead Mines Ltd., annonce que la production au cours du mois de décembre a atteint un nouveau record avec un rendement de 276,323 livres de plomb et 1,533,419 livres de zinc, établissant une moyenne de 448 tonnes pour le rendement quotidien. La production du mois de janvier accuse de nouveaux gains ainsi qu'une hausse dans le rendement quotidien avec l'apport de nouvelles machines et de nouvel équipement. M. Malouf a déclaré que le moulin avait fonctionné à 555 tonnes le 6 janvier.

## Elus directeurs de Royal Securities

Royal Securities Corp. Ltd., annonce l'élection des directeurs suivants: MM. A. S. Gordon et J. R. Hughes, de Montréal; F. L. Glasgow, de Vancouver: Harold Braff, de Québec; G. W. W. Ross, de Saint John, N.-B. Tous ces nouveaux directeurs sont au service de la compagnie depuis plusieurs années.

## Dividendes déclarés

**Celtic Knitting Co.**, 50 cents par action, payable le 31 janvier aux actionnaires inscrits le 18 janvier et 50 cents par action, payable le 31 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juillet.

**Blue Ribbon Corp.**, 62½ cents par action privilégiée, payable le 1er février aux actionnaires inscrits le 20 janvier.

**Commonwealth International Corp.**, 4 cents par action, payable le 15 février aux actionnaires inscrits le 1er février.

**Caldwell Linen Mills**, 20 cents plus un boni de 20 cents par action ordinaire, 38 cents par action de premier privilège et 20 cents plus un boni de 20 cents par action de deuxième privilège, tous payables le 1er février aux actionnaires inscrits le 13 janvier.

**Leitch Gold Mines**, 2 cents par action, payable le 15 février aux actionnaires inscrits le 31 janvier.

## Bourse de NEW-YORK

### 526 reculs vs 363 gains hier à N.-Y. — Activités, moins nombreuses que la veille.

NEW-YORK, 11, (A.P.) — Wall Street gardait plus ou moins son équilibre hier.

Sur 1,185 titres échangés, 363 furent à la hausse, 526 à la baisse et 296 demeurèrent stationnaires.

La moyenne de 60 titres, compilée par la Presse Associée, clôturait inchangée à 73.2.

2,160,000 actions furent échangées hier, en regard de 2,530,000 la veille.

McIntpre était réactionnaire parmi les mines d'or canadiennes, transigées hier sur le marché américain, et cette valeur reculait de 1 point. Dome baissait de ⅛ pt. Le C.P.R. clôturait aussi avili, tandis que Lake Shore et Royalite demeuraient inchangées.

Quelques titres ont résisté et ont enregistré des gains : U. S. Rubber et Goodrich ont progressé modérément et Nickel Plate a grimpé de plus de 6 points à la rumeur d'une subdivisions d'actions.

Union Pacific, Santa Fe, Standard Oil, Gulf Oil, Chrysler, Douglas Aircraft, Western Union, Dow Chemical, American Tobacco, Philco, U. S. Gypsum, Case, Montgomery Ward, Schenley et Anaconda Copper ont perdu du terrain.

## Oeufs à la baisse

Le marché des oeufs est encore faible, les A-gros baissant de 1 à 2 cents la douzaine, à la suite d'une chute de 3 cents, hier; les arrivages vont en augmentant, tandis que la demande est lente, d'après le ministère fédéral de l'agriculture.

ARRIVAGES
(Non compris par camions)

| | Oeufs caisses | Beurre boîtes | From. boîtes |
|---|---|---|---|
| Lundi | 421 | .... | .... |
| Année dernière | 499 | 1 | 15 |
| (y compris par camions) | | | |
| Semaine dernière | 9,679 | 1,288 | 2,758 |
| Semaine précédente | 11,585 | 1,351 | 2,707 |
| Année précédente | 10,804 | 1,054 | 321 |

PRIX DU BEURRE
Québec, 92 points ........ 60¾-61

MARCHE LIBRE
Pain 1 livre ........ 62-62½

PRIX DES OEUFS

| | †Prix du gouv. | ‡Prix de détail |
|---|---|---|
| A-gros | 29-30 | 39-42 |
| A-moyens | 22-23 | 34-39 |
| A-poulettes | 20-22 | 30-35 |
| Catégorie B | 20-22 | 36.40 |
| Catégorie C | 17-20 | .... |

†—Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés

Prix fournis par le ministère fédéral de l'agriculture, service de renseignements sur les marchés, marché local, caisses de bois gratuites.

‡—Prix approximatif aux consommateurs.

## Fonds mutuels

Fournis par A. M. KIDDER & CO., 388 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

| | Offre | Dem. |
|---|---|---|
| *Affiliated Funds Inc. Com | 4.22 | 4.57 |
| *American Business Shares | 3.96 | 4.29 |
| *Boston Fund Inc. | 21.78 | 23.55 |
| *Bullock Fund, Ltd | 19.10 | 20.93 |
| Canadian Investment Fund | 5.05 | 5.50 |
| Commonwealth Intl. Corp. | 3.68 | 4.04 |
| *Divivdend Shares | 1.56 | 1.71 |
| *Eaton & Howard Balance Fund | 27.21 | 29.10 |
| *Fundamental Investors Inc. | 15.19 | 16.65 |
| *Group. Secs. — Auto Shares | 6.29 | 6.90 |
| *Group Secs. — Rail Shares | 4.71 | 5.17 |
| *Group Secs — Steel Shares | 4.89 | 5.37 |
| *Incorporated Investors | 22.86 | 24.71 |
| *Keystone Custodian, B-4 | 9.53 | 10.84 |
| *Mass. Investors Trust | 28.05 | 30.32 |
| *Mass. Investors 2nd Fund Inc. | 12.73 | 13.76 |
| *Wellington Fund Inc. | 18.10 | 12.75 |
| **Investment Trusts** | | |
| *Independant Trust Shares | 2.24 | 2.54 |
| *North Amer. Trust Shares 1955 | 3.69 | ... |
| *North Amer. Trust Shares 1956 | 2.51 | ... |
| United Bond and Share | .12 | ... |

*—En fonds américains.

## Marché des changes

Par le Service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale

Cours des changes entre banques à Montréal:

| | |
|---|---|
| New-York : dollar .. prime | 10-10½% |
| Angleterre : livre | 3.0725-3.0875 |
| France : franc | .003180 |
| Belgique : franc | .022150 |
| Suisse : franc | .2588 |
| Hollande : florin | .2918 |
| Dollar canadien à N.-Y. | 11⅝-11¼% |

## Cardy Corporation Limited a vu ses profits pratiquement doublés

### $991,793 durant le dernier exercice financier vs $501,266 précédemment

Cardy Corporation Limited vient de rendre public le rapport annuel couvrant l'exercice financier clos le 4 juin 1949. On y lit que le profit net a été de $991,793, soit l'équivalant de $4.20 par action de la classe A et l'équivalent de $2.52 par action de la classe B, compte tenu du dividende de $1.00 en faveur des actions de la classe A. Durant l'exercice précédent, le gain avait été de $501,266, ou l'équivalent de $1.95 par action de la classe "A" et 19 cts par action de la classe B. Au cours du présent exercice financier, soit pour la période s'étendant du 4 juin 1949 au 24 septembre 1949, le profit net a été de $452,130, soit l'équivalent de $1.91 par action de la classe A et 72 cts par action de la classe B.

M. Vernon G. Cardy, président, dans ses remarques aux actionnaires, transmises en même temps que le bilan, déclara que le succès des opérations, depuis l'incorporation de l'entreprise il y a 2 ans, doit être mesuré par l'étendue de la réduction des obligations première hypothèque en cours, au moyen de paiements au fonds d'amortissement. Au 24 septembre 1949, il y avait $5,375,000 d'obligations, 1ère hypothèque en cours, soit $1,125,000 de moins que lors de l'offre initiale de ces valeurs.

## Notre province produit plus d'or

### Durant les 11 premiers mois de 1949 qu'en 1948

Lhon. C. D. French, ministre des Mines, vient d'émettre le bulletin statistique du mois de novembre 1949, concernant la production minérale de la province de Québec.

Les productions d'amiante, d'or et d'argent ont été beaucoup plus élevées durant le mois de novembre 1949 que durant le mois correspondant de 1948. Il y a aussi eu une légère augmentation dans le ciment par rapport à la même période. On observe par contre une diminution notable dans les produits d'argile et la chaux.

Comparativement au mois d'octobre, les productions d'amiante et de ciment ont enregistré une hausse appréciable et l'or et la chaux, une faible hausse, durant le mois de novembre, tandis que l'argent et les produits d'argile ont subi une baisse plutôt prononcée.

Les totaux cumulatifs, pour les onze premiers mois de 1949, accusent les augmentations et les diminutions suivantes par rapport à la période correspondante de 1948 : l'or a monté de 26 p.c., l'argent de 38 p.c., les produits d'argile de 10 p.c., le ciment de 6 p.c.; l'amiante a baissé de 22 p.c. et la chaux de 17 p.c.

Mois de novembre 1949

| | Novembre 1949 | Novembre 1948 | Octobre 1949 | Onze mois 1949 | Onze mois 1948 |
|---|---|---|---|---|---|
| Amiante, tonnes | 77,355 | 67,454 | 72,160 | 512,965 | 656,316 |
| **Mét. précieux** | | | | | |
| Or, onces | 87,976 | 67,121 | 87,144 | 873,796 | 693,299 |
| Argent, onces | 318,608 | 181,653 | 359,354 | 2,886,168 | 2,089,434 |
| **Mat. de constr.** | | | | | |
| Prod. d'argile | $465,323 | $518,022 | $533,345 | $5,121,731 | $4,652,476 |
| Chaux, tonnes | 26,632 | 31,757 | 25,479 | 295,579 | 357,557 |
| Ciment, barils | 633,472 | 616,358 | 581,661 | 6,590,706 | 6,205,668 |

## Moyenne de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

| | 20 Ind. | 10 Or | 10 Mét. | 15 Huil |
|---|---|---|---|---|
| Fermeture hier | 211.55 | 103.95 | 112.25 | 63.70 |
| Fermeture ant. | 211.58 | 103.95 | 112.25 | 63.70 |
| Haut 1949 | 211.74 | 112.73 | 114.46 | 70.21 |
| Bas 1949 | 158.93 | 87.96 | 77.94 | 58.67 |
| Haut 1948 | 191.44 | 104.68 | 113.93 | 61.78 |
| Bas 1948 | 149.13 | 79.16 | 77.67 | 28.66 |

## Havilland Aircraft of Canada Limited

### Améliore sa position financière

**Pour l'exercice terminé le 30 septembre 1949, les profits nets de The de Havilland Aircraft of Canada Limited se sont élevés à $65,-114 ou à $2.04 par action "A"; cette catégorie d'actions a droit à un dividende annuel non cumulatif de $2.00. Pour l'exercice précédent, les profits s'étaient chiffrés à $3,-215 en incluant des dividendes de $15,000 provenant d'une filiale.**

**Le fonds de roulement s'est accru d'environ $70,000 au montant de $1,272,733.**

**M. P.-C. Garratt, vice-président et administrateur délégué, a rapporté que le montant des ventes a été le plus élevé de toutes les années d'après-guerre; les perspectives du présent exercice sont bonnes et les ventes devraient se maintenir.**

## Cours des huiles

Cours fournis par GULF SECURITIES CORP. LTD.

| | Offre | Dem. | | Offre | Dem. |
|---|---|---|---|---|---|
| Admiral | 2½ | 4⅞ | Led West | 78 | 83 |
| Alb Pac | 22 | 23 | Lowery | 52 | 60 |
| Anacon | 9½ | 10 | McD Seg | 10½ | 11½ |
| Ang Cdn | 450 | 475 | Mercury | 9 | 10½ |
| Atlantic | 137 | 140 | Mill City | 9 | 11 |
| Brit Dom | 22¼ | 23½ | Model | 32 | 37 |
| Calmont | 51 | 55 | Nat Pet | .... | 38 |
| Calnorth | 9½ | 10½ | N Ranchm | 2 | 3 |
| Cal Edm | 785 | .... | Okalta | 169 | 172 |
| Cent Led | 137 | 140 | Pacalta | 9½ | 9⅞ |
| Coastal | 43½ | 45 | Pac Pet | 465 | .... |
| Command | 30 | .... | Phillips | 4¾ | 5 |
| Commoil | 60 | .... | Princess | 35½ | 36½ |
| C'wealth | 137 | 150 | Richfield | 2½ | 3 |
| Dalhousie | 42 | 45 | Roxana | 45 | 48 |
| Davies | 32 | 36 | Royal Can | 6 | 6½ |
| Decalta | 15 | .... | Royalite | 950 | .... |
| Eastcrest | 5 | .... | Share R | 6½ | 7½ |
| East Led | 25 | 27 | Sou Braz | 10¼ | 12 |
| Foothills | 318 | .... | Southwest | 31 | .... |
| Globe Oil | 63½ | .... | Sunset | 19½ | 20½ |
| Grease | 2 | 2¼ | Spooner | 16 | 20 |
| Hanna | 9¾ | 10 | Superior | 48 | 48½ |
| Highwood | 6¾ | 7¾ | Three Pt | 6 | .... |
| Home | $13 | $13⅜ | Turner | 13½ | .... |
| Led Cal | 11¼ | 11½ | United | 21 | 22 |
| Leduc C | 13 | 16 | Vulcan | 21 | 23½ |

## Fortes dépenses d'Imperial Oil

### $40 à $50,000,00 en 1949 — 380 puits forés

CALGARY, 11. — Imperial Oil Ltd a placé entre $40 et $50 millions dans le développement des ressources pétrolifères de l'Alberta en 1949, d'après les représentants officiels de la compagnie. Elle a terminé le forage d'au moins 380 puits, dont 29 puits d'essai en territoire non éprouvé, au coût moyen de $80,000 par puits. Le forage a coûté à lui seul la somme de $30,-600,000, sans compter les 9,000,000 d'acres sous bail et réserve, ainsi que les frais d'administration.

Ainsi, les capitaux placés par Imperial Oil au cours de l'an dernier dépassent même le revenu de $35 millions réalisé par toute l'industrie pétrolière en 1848 et atteignent presque le revenu approximatif de $50 millions pour 1949. La compagnie a foré près de la moitié de tous les puits creusés dans la province, soit environ 45 pour cent. Les dépenses d'exploration s'élèvent à plus de $100 millions et le coût total de l'exploration dépasse de près de 70 pour cent le revenu total provenant de l'huile et du gaz.

Depuis 1947 jusqu'au 31 octobre 1949, Imperial Oil a extrait des champs Leduc et Redwater un peu plus de 10 millions de barils d'une valeur d'environ $30 millions. Ce chiffre est loin d'atteindre le montant que la compagnie a consacré au développement des champs pétrolifères de l'Alberta durant la seule année 1949.

L'an dernier, la compagnie a foré 29 puits d'essai en territoire non éprouvé, 99 puits de pétrole à Redwater, 245 puits de pétrole à Leduc et quelques autres puits improductifs. En 1947, elle n'avait foré que 10 puits d'essai, tandis que le nombre s'est élevé à 21 en 1948 et à 29 en 1949. A Leduc-Woodbend, Imperial a foré 21 puits en 1947, 109 en 1948 et 115 en 1949. Après la découverte du champ Redwater à la fin de 1948, elle a foré deux puits avant que l'année fut terminée. L'an dernier, elle en a foré 99 en cet endroit.

Gilles Forget Jacques Forget Maurice Forget

FORGET & FORGET

Agents de change

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL
MEMBRES DU CURB DE MONTREAL

51 ouest, rue St-Jacques, Montréal Tél.: BElair 3951

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés

ont le plaisir d'annoncer l'admission en société à compter du 1er février 1950 de

M. Arthur W. Gilmour, B. Com., C.A.

ci-devant Directeur de l'Impôt sur le Revenu et des Droits Successoraux, Montréal

H. MARCEL CARON
A. W. GILMOUR
R. M. PARKINSON
Associés résidents

414 ouest, rue St-Jacques

CLARKSON, GORDON & CIE
ARTHUR YOUNG, CLARKSON, GORDON & Co.
Montréal — Toronto — Hamilton
London — Winnipeg — Calgary — Vancouver
et dans les principales villes des Etats-Unis.

# BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 221 ouest, rue Notre-Dame

| Ventes | Stocks | Ouv | Haut | Bas | Dern Vente | Année Haut | Année Bas |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 998 | Abitibi nouv | 23 | .... | 22⅞ | 22⅞ | 23⅜ | 22⅞ |
| 1730 | Abitibi $1.50 priv | 22⅜ | 22¼ | 22⅜ | 22¼ | 22¼ | 22 |
| 75 | Acadia A priv | 25 | .... | .... | .... | 25 | 24¼ |
| 2905 | Algoma Steel | 14⅞ | 15 | 14⅞ | 15 | 15 | 14 |
| 290 | Aluminum | 57 | .... | 56⅞ | .... | 57 | 56½ |
| 125 | Do 5% priv | 26⅞ | .... | 26½ | .... | 26⅞ | 26½ |
| 50 | Amal Electric | 8¼ | .... | .... | .... | 84 | 84 |
| 1825 | Argus | 7⅞ | 8 | 7⅞ | .... | 8 | 7⅞ |
| 205 | Asbestos | 26½ | 26⅜ | 26½ | 26⅜ | 26⅜ | 25¼ |
| 145 | Bathurst A | 25⅝ | .... | 25⅝ | 25⅞ | 26 | 25¼ |
| 575 | Bell Tel | 40⅞ | .... | 40⅞ | .... | 41 | 40¼ |
| 955 | Brazilian | 20⅛ | .... | 20 | 20⅛ | 20⅜ | 19 |
| 700 | B A Oil | 27¼ | .... | .... | .... | .... | .... |
| 725 | B C Forest | 3 | .... | .... | .... | .... | .... |
| 25 | B C Electric priv | 90 | .... | .... | .... | .... | .... |
| 247 | B C Power A | 28 | .... | .... | .... | .... | .... |
| 75 | Bruck A | 17⅝ | .... | 17¼ | .... | 17⅝ | 17¼ |
| 150 | Do B | 7 | 7½ | 7 | 7½ | 7½ | 6⅞ |
| 30 | Bldg Products | 33 | .... | .... | .... | .... | .... |
| 65 | Can Cement | 38¼ | .... | 38½ | .... | 38⅝ | 38 |
| 10 | Do priv 1.30 | 29½ | .... | .... | .... | 29½ | 29 |
| 100 | Can Nor Power | 12 | .... | .... | .... | 12 | 11⅞ |
| 230 | Can Steamship | 14 | 14½ | 14 | 14½ | 14½ | 14 |
| 160 | Do priv 5% | 34¼ | .... | .... | .... | .... | .... |
| 1185 | Can Breweries | 22⅞ | 23½ | 22⅞ | 23 | 23½ | 22⅝ |
| 175 | Can Car & Fdry | 12 | .... | .... | .... | 12½ | 11¼ |
| 55 | Do priv A | 14¼ | .... | .... | .... | 14¼ | 14 |
| 1490 | Can Celanese | 30¼ | .... | 30½ | 30⅜ | 30⅞ | 29 |
| 230 | Do priv 1.00 | 24⅛ | .... | 24 | .... | 24¼ | 24 |
| 330 | Do priv 1.75 | 39 | .... | 38⅝ | .... | 39 | 38⅝ |
| 25 | Can Cottons | 45 | .... | .... | .... | 45½ | 45 |
| 120 | Can Ind Alcoh A | 93 | .... | .... | .... | 97 | 84 |
| 785 | Do B | 93 | .... | .... | .... | 96 | 81 |
| 658 | Can Loco nouv | 28¼ | 29 | 28¼ | 28⅞ | 29 | 26¼ |
| 40 | Can Oil Cos | 16¼ | .... | .... | .... | 16⅝ | 16½ |
| 2655 | Can Pac Ry | 17⅞ | 17⅞ | 17⅞ | .... | 18 | 17¼ |
| 125 | Cardy Hotel A | 11¼ | .... | .... | .... | 11¼ | 11⅛ |

| Ventes | Stocks | Ouv | Haut | Bas | Dern Clôt | Année Haut | Année Bas |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 560 | Cockshutt | 16⅜ | 16¼ | 16⅜ | 16¼ | 16⅝ | 16 |
| 90 | Cons Mining | 102¼ | 102⅝ | 102¼ | 102⅝ | 103½ | 101¼ |
| 140 | Crown Cork | 32 | 33 | 32 | 33 | 32 | 31¼ |
| 20 | Davis Leather B | 83 | .... | .... | .... | 83 | 83 |
| 215 | Dist Seagrams | 21½ | .... | 21⅛ | .... | 21½ | 20⅝ |
| 145 | Dom Bridge | 42¾ | .... | .... | .... | 42¾ | 42½ |
| 50 | Dom Coal priv | 20¼ | .... | .... | .... | 21 | 20¼ |
| 450 | Dom Foundries | 28 | .... | .... | .... | 28 | 27 |
| 245 | Dom Glass | 46 | .... | .... | .... | 48 | 46 |
| 125 | Do priv | 35¼ | .... | .... | .... | 36 | 35¼ |
| 3360 | Dom Steel B | 22 | .... | 21¾ | 21⅞ | 22⅛ | 19⅛ |
| 255 | Dom Tar | 26¼ | .... | .... | .... | 26¼ | 26⅜ |
| 10 | Do 5½% priv | 22½ | .... | .... | .... | 22½ | 22½ |
| 3445 | Dom Textile | 11⅞ | 12 | 11⅞ | 12 | 12 | 11⅜ |
| 125 | Dryden Paper | 15 | .... | .... | .... | 15 | 15 |
| 150 | East Koot Pwr | 2 | .... | .... | .... | 2 | 2 |
| 205 | Electrolux | 14¼ | 14¼ | 14½ | 14¼ | 14¼ | 13⅞ |
| 946 | Famous Players | 15¾ | 16 | 15¾ | .... | 16 | 15 |
| 135 | Foundation | 30⅜ | 30¼ | 30⅜ | 30¼ | 30¼ | 29¼ |
| 450 | Fraser priv | 25¾ | 26 | 25¾ | 26 | 26 | 25⅛ |
| 100 | Gatineau | 18 | .... | .... | .... | 18 | 17¼ |
| 12 | Do 5% priv | 106¼ | .... | .... | .... | 106¼ | 106¼ |
| 5 | Gen Steel Wares | 18¾ | .... | .... | .... | 18¼ | 18 |
| 5 | Do 7% pr cum | 105 | .... | .... | .... | 104 | 104 |
| 700 | Gypsum | 19⅛ | .... | .... | .... | 19¾ | 19 |
| 1115 | Hamilton Bridge | 12¼ | 13½ | 12¼ | 13 | 13½ | 12 |
| 252 | Howard Smith | 37½ | 37¼ | 37⅛ | 37¼ | 37¼ | 36⅝ |
| 55 | Do 6% priv | 49¼ | .... | .... | .... | 49¾ | 49¼ |
| 175 | Hudson Bay Min | 47 | 47½ | 47 | 47½ | 47¾ | 47 |
| 1785 | Imp Oil | 23 | .... | 22⅞ | .... | 23½ | 22⅞ |
| 670 | Imp Tobacco | 14¼ | 14⅝ | 14¼ | 14⅝ | 14⅝ | 14½ |
| 75 | Do 6% priv | 26½ | .... | .... | .... | 26¼ | 26⅛ |
| 325 | Indust Accept A | 30⅞ | 31 | 30⅞ | 31 | 31 | 29¾ |
| 25 | Do 25. priv | 30¼ | .... | .... | .... | 30¼ | 30 |
| 335 | Int Bronze pr 6% | 17¼ | .... | .... | .... | 17¼ | 17½ |
| 1016 | Int Nickel | 32⅜ | .... | 32 | .... | 32¾ | 31⅞ |
| 1275 | Inter Paper | 39⅝ | .... | 39¼ | .... | 40 | 39 |
| 858 | Int Petroleum | 10½ | .... | 10 | .... | 10½ | 8⅝ |
| 125 | Int Power | 48 | .... | .... | .... | 48 | 47 |
| 420 | Int Utilities | 22¼ | .... | 22 | .... | 22¼ | 21 |
| 15 | Jamaica P S | 11 | .... | .... | .... | 11 | 11 |
| 45 | Lke of Woods pr | 155 | .... | .... | .... | 155 | 155 |
| 5 | Lang & Sons | 19 | .... | .... | .... | 19½ | 19 |
| 100 | Laura Secord | 17 | .... | .... | .... | 17 | 17 |

| Ventes | Stocks | Ouv | Haut | Bas | Dern Vente | Année Haut | Année Bas |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 200 | Lewis Bros | 11¼ | .... | .... | .... | 11¼ | 11¼ |
| 100 | MacMillan B | 76 | .... | .... | .... | 76 | 76 |
| 50 | Mailman | 17 | .... | .... | .... | 17 | 17 |
| 25 | Do priv | 94 | .... | .... | .... | .... | .... |
| 5460 | Massey-Harris | 25 | 25⅛ | 24⅞ | 25⅛ | 25⅛ | 21¾ |
| 951 | McColl-Front | 16¼ | .... | 16½ | .... | 16⅝ | 16½ |
| 125 | Mitchell | 22 | .... | .... | .... | 22 | 21⅞ |
| 50 | Molson | 51½ | .... | .... | .... | 54 | 50 |
| 2575 | Mont Loco | 21¾ | 22 | 21⅝ | 22 | 22 | 20½ |
| 895 | Nat Brew | 36¾ | 37 | 36¼ | 37 | 37 | 36½ |
| 720 | Nat Steel Car | 20¼ | 20¾ | 20¼ | 20⅝ | 20⅝ | 19½ |
| 630 | Noranda | 67⅞ | .... | 67¼ | 67⅞ | 68⅞ | 67¼ |
| 100 | Ogilvie | 21⅞ | .... | 21⅛ | .... | 22 | 21¼ |
| 25 | Ontario Steel | 43¼ | .... | .... | .... | 45 | 43 |
| 15 | Page-Hersey | 47 | .... | .... | .... | 47¼ | 47½ |
| 380 | Powell River | 44 | 44¼ | 44 | 44¼ | 44¼ | 42¼ |
| 150 | Power Corp | 17 | .... | .... | .... | 17⅛ | 16¼ |
| 820 | Price Bros | 69½ | .... | 69 | .... | 70⅛ | 65¼ |
| 10 | Do priv 4% | 99 | .... | .... | .... | .... | .... |
| 750 | Royalite | 9 60 | .... | 9 50 | .... | 9 80 | 9 50 |
| 30 | St Law Corp | 14¼ | .... | .... | .... | 15 | 13¼ |
| 150 | Do priv A | 30⅜ | 30¾ | 30⅜ | 30¾ | 31 | 30½ |
| 100 | Do 2e priv | 15 | .... | .... | .... | 16 | 15 |
| 225 | St L Pap 1er pr | 86 | .... | .... | .... | 86 | 84¼ |
| 80 | Do 2e priv | 50⅝ | .... | .... | .... | 50⅝ | 50⅝ |
| 810 | Shawinigan | 25¼ | .... | 25⅛ | .... | 25¼ | 24¼ |
| 60 | Do priv | 48 | .... | .... | .... | 48¼ | 47¼ |
| 25 | Sicks Brew U T | 21 | .... | .... | .... | 21 | 20¼ |
| 100 | Southam | 21 | .... | .... | .... | 21¾ | 21 |
| 1050 | Stand Chemical | 94 | .... | 93 | .... | 95 | 87 |
| 15 | Do 5% pr cum | 88 | .... | .... | .... | .... | .... |
| 160 | Steel of Can | 104 | .... | .... | .... | 105 | 103¼ |
| 25 | Do priv | 106 | .... | .... | .... | 106 | 105 |
| 30 | Tuckett priv | 172½ | .... | .... | .... | 172½ | 172½ |
| 490 | United Steel | 75 | 75 | 72 | 72 | 76 | 67 |
| 75 | Wabasso | 14¼ | .... | .... | .... | 14⅜ | 14¼ |
| 160 | Walker-Gooder | 38 | .... | .... | .... | 38⅛ | 36⅞ |
| 365 | Winn Electric | 36¼ | .... | .... | .... | 37¾ | 36¼ |
| | **BANQUES** | | | | | | |
| 150 | Canadienne | 20 | .... | .... | .... | 20 | 20 |
| 200 | Commerce | 256 | .... | .... | .... | 26 | 24¼ |
| 255 | Montréal | 27⅞ | .... | 27¾ | .... | 28 | 27½ |
| 75 | Nouv-Ecosse | 39¾ | .... | .... | .... | 40⅛ | 39¾ |
| 300 | Royale | 27¼ | 27⅞ | 27⅛ | 27⅞ | 28 | 27⅛ |
| 5 | Toronto | 40 | .... | .... | .... | 40 | 40 |

# CURB DE MONTREAL

Cours fournis par SAVARD & HART, 276 ouest, rue Saint-Jacques

| Ventes | Stocks | Ouv | Haut | Bas | Vente | Année Haut | Année Bas |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 300 | Brand & Mill A | 40 | .... | .... | .... | 115 | 25 |
| 920 | Brew & Dis of V | 16¼ | 16¾ | 16¼ | 16¾ | 17 | 13 |
| 20 | BC Pulp & Pap | 133 | 138 | 133 | 138 | 103 | 71 |
| 3875 | Brown Co. Com. | 4 | 4⅛ | 3⅞ | .... | 4⅛ | 2 |
| 50 | Butterfly-Hos. | 10½ | .... | .... | .... | 12½ | 9 |
| 180 | Can. & Dom. Su. | 22⅜ | .... | 22¼ | .... | 23 | 18¾ |
| 100 | Can. Packers B | 21⅞ | .... | .... | .... | 20 | 15 |
| 60 | Can. Dr. & Dock | 26 | .... | .... | .... | 28½ | 20 |
| 110 | Can. Ind. Com. | 23½ | .... | .... | .... | 24¾ | 19½ |
| 275 | Can. Marc. Co. | 3¼ | .... | 3⅛ | .... | 3⅛ | 1⅛ |
| 100 | Can. West Lumb | 3⅛ | .... | .... | .... | 4 | 3 |
| 500 | Catelli Food Pr. | 39 | .... | .... | .... | 45 | 30 |
| 100 | Claude Neon Adv | 65 | .... | .... | .... | 100 | 20 |
| 100 | Com. Alcohols | 2¾ | .... | .... | .... | 6 | 2 |
| 1330 | Cons. Paper Cor. | 19 | 19¼ | 19 | 19¼ | 20⅝ | 13½ |
| 350 | Cons. Textile M. | 11½ | 11¾ | 11½ | 11¾ | 12½ | 8 |
| 80 | Dom Oilcl & Li | 39½ | .... | .... | .... | 40¼ | 36⅛ |
| 25 | Donna Paper A | 18 | .... | .... | .... | 20¼ | 13½ |
| 675 | East Steel Prod | 62 | 6⅝ | 6½ | 6⅝ | 7¼ | 5 |
| 325 | Fairchild Airc Lt | 140 | .... | .... | .... | 155 | 60 |
| 380 | Ford Mot Ca A | 26 | 26⅛ | 26 | 26⅛ | 26⅛ | 20¾ |

| Ventes | Stocks | Ouv | Haut | Bas | Vente | Année Haut | Année Bas |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4100 | Fleet MFG | 140 | 150 | 140 | 150 | 250 | 125 |
| 99 | Halif Fi Ins Co | 12¼ | .... | .... | .... | 13 | 8¼ |
| 25 | Horner F. W. A | 7¾ | .... | .... | .... | 8 | 7 |
| 135 | Lowney Walt M | 15½ | .... | .... | .... | 16¼ | 13½ |
| 51 | MacLe Po & Pa | 37 | .... | .... | .... | 39¼ | 32 |
| 25 | Mas Har Co Pr | 27¾ | .... | .... | .... | 28 | 23⅜ |
| 70 | Moore Corp Ltd | 77 | .... | .... | .... | 78¾ | 65 |
| 225 | Minn & Ont Pa | 18¼ | .... | .... | .... | 22¼ | 12⅞ |
| 75 | Nuclear Entrep. | 10¾ | .... | .... | .... | 11½ | 9¾ |
| 10 | South Ca Pr Co | 114 | .... | .... | .... | 118 | 108 |
| 1250 | South Mount Inv | 43 | .... | .... | .... | 46 | 41 |
| 125 | Stand Pa & Mat | 14¾ | .... | .... | .... | 14½ | 8 |
| 50 | Union Gas of Ca | 15¼ | .... | .... | .... | 15½ | 9 |
| 60 | United Corp B | 27 | .... | .... | .... | 30 | 27 |
| 305 | Windsor Hotel | 14½ | .... | .... | .... | .... | .... |
| | **MINES** | | | | | | |
| 1250 | Anacon | 52 | .... | 50 | 52 | 65 | 17¾ |
| 22000 | Ascot | 57 | 61 | 57 | 61 | 69 | 50 |
| 2000 | Base M Mi Corp | 30 | .... | .... | .... | 65 | 20½ |
| 6000 | Bob's Lake | 06 | .... | .... | .... | .... | .... |
| 7000 | Bouzan | 14 | .... | 13⅞ | .... | 25 | 5 |
| 5000 | Cartier Mal G M | 03¼ | .... | .... | .... | 3½ | 1½ |
| 18700 | Candego Mines | 09 | 10½ | 9 | 10 | 39 | 5 |
| 1000 | Cons Cent Cad | 05 | .... | .... | .... | 16 | 3½ |
| 1500 | Centre Maque G | 07½ | 07¾ | 07½ | 07¾ | 13 | 3½ |
| 1500 | Cortez | 07 | .... | .... | .... | 07½ | 3½ |
| 2200 | East Sullivan | 520 | .... | 510 | .... | 540 | 165 |
| 1000 | Elsol Gold M | 10 | .... | .... | .... | 14 | 05 |

| Ventes | Stocks | Ouv | Haut | Bas | Vente | Année Haut | Année Bas |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 360 | Hollinger | 11 | .... | .... | .... | 12½ | 875 |
| 800 | Joliet-Que M Ltd | 74 | .... | .... | .... | 87 | 26 |
| 1000 | Jaculet | 23 | .... | .... | .... | 30 | 15 |
| 200 | Labrador Min | 515 | 525 | 515 | 525 | 625 | 285 |
| 79700 | MacDonal Mines | 83 | .... | 69 | .... | 83 | 19 |
| 500 | Malart Gold Lt | 330 | .... | 325 | .... | 340 | 212 |
| 8325 | New Goldvue | 40 | 41 | 40 | 41 | 43 | 18 |
| 1700 | Norm Min Corp | 279 | .... | .... | .... | 370 | 172 |
| 1000 | O'Brien Gold M | 200 | .... | 199 | .... | 250 | 145 |
| 2500 | Pand Cadil G M | 05 | .... | .... | .... | 8½ | 4 |
| 200 | Pato Cons G Dr | 250 | .... | .... | .... | 405 | 310 |
| 3500 | Rochette Gold | 11 | 12 | 11 | 12 | 14 | 6 |
| 8500 | Stantiago Mines | 12½ | 14 | 12½ | 14 | 16½ | 5 |
| 300 | Sherrit-Gord M | 235 | .... | .... | .... | 335 | 125 |
| 500 | Sladen Mal M | 75 | .... | .... | .... | 98 | 25 |
| 1600 | Stadacona 1944 | 58 | .... | .... | .... | 63 | 41 |
| 100 | Steep Rock Iron | 267 | .... | .... | .... | 261 | 135 |
| 600 | Sulliv Cons Min | 265 | .... | 261 | 265 | 275 | 130 |
| 700 | Torbit | 120 | .... | .... | .... | 134 | 74 |
| 1000 | Trebor | 13 | .... | .... | .... | 73 | 7½ |
| 8700 | United Asbestos | 65 | .... | 64 | .... | 128 | 42 |
| | **HUILES** | | | | | | |
| 700 | Ang-Can Oil Co | 450 | 455 | 450 | 455 | 530 | 290 |
| 500 | Cons Homes Oil | 05 | .... | .... | .... | 12 | 4½ |
| 300 | Gaspe Oil Vent | 125 | .... | 120 | .... | 239 | 89½ |
| 200 | Gen Pete | 125 | .... | .... | .... | 125 | 75 |
| 2000 | Pan West | 20 | .... | .... | .... | 28 | 9¼ |
| 531 | Home Oil | 13¼ | .... | 13⅛ | 13¼ | 14 | 8½ |

## "Hors-liste"

C. E. LESLIE & CO.
260 ouest, St-Jacques, Montréal

| | Offre | Dem. | | Offre | Dem. |
|---|---|---|---|---|---|
| Abenakis | 3 | 4 | Lloyd R | 6 | 10 |
| Amal Kirk | 6 | 8 | Major | 5 | 6 |
| Annameque | 3 | 4 | Martin Brd | 5 | 7 |
| Baker Lake | 1½ | 3 | Marbenor | 12 | 14 |
| Batchelor | .... | 26 | Metalore | 2 | 4 |
| zBright R 1 | 2 | 3 | NatMalar | 63 | 67 |
| Bar Lan | .... | 14 | Nw Augu | 13 | 16 |
| BrownMcD | 6 | 8 | Nw Malar | .... | .... |
| Carricona | 1½ | 2½ | Norford | 2 | 4 |
| Circle Yel | 3 | 4 | Norbeau | 140 | 150 |
| Claremont | .... | 17 | Norcourt | 3 | 5 |
| Cons Chib | 33 | 35 | Obaska L | 9 | 11 |
| Cont Copp | 9 | 11 | Obalski | 6 | 8 |
| Columbiere | 1¼ | 2¼ | Obalski 45 | 18 | 21 |
| Courtm't | .... | 10 | Ont Nick | 1 | 2 |
| Cuyuni nv | 38 | 48 | Opem Cop | 16 | 18 |
| De Santis | 5 | 7 | P Can | .... | 5 |
| Dickenson | .... | 50 | Pardnors | .... | 8 |
| Donrand | 2 | 5 | Pascalis | 12 | 14 |
| Dorbaska | .... | 4 | Payne | 3 | 4 |
| Dumico | 2 | .... | Payore | .... | 5 |
| Dunford | 3 | 5 | Persh Man | .... | 8 |
| Duparquet | .... | 2 | Pinnacle | 1 | 2 |
| Gaymont | .... | 5 | Presdor | 2 | 3 |
| Glencona | 4½ | 5½ | Que Smelt | 50 | 54 |
| Goldpac | .... | 15 | Quejo | 6 | 8 |
| Gord Lebel | 1½ | 3 | Rainville | 13 | 18 |
| Granleduc | 14 | 17 | Rand Mal | 14 | 16 |
| Greenlee | 4 | 6 | Randona | 2 | 4 |
| Hugh Pam | 16 | 18 | Renfort | 4 | 5 |
| Insco | 4 | 6 | Scott Chib | 7½ | 8½ |
| Kamlac | 14 | 16 | Southvue | .... | 16 |
| Kenbay | 5 | 7 | Sovereign | 3 | 5 |
| L Expanse | 7 | 9 | Starlight | 2 | 4 |
| L Geneva | 3 | 5 | Trans Duv | .... | 15 |
| LaSalle | 2 | 4 | Trident | .... | 11 |
| Lasidon | .... | 9 | Vauze Duf | 7 | 9 |
| Lassie R 1 | 4 | 6 | Wendell | 18 | 21 |
| Lavalie | 2 | 3 | Young D | 19 | 21 |

## Moyennes de Dow-Jones

| | Ouv. | Haut | Bas | Clot. | Ch'ge |
|---|---|---|---|---|---|
| 30 indust. | 201.60 | 201.98 | 200.13 | 201.17 | —0.81 |
| 20 ch. de f. | 54.91 | 55.64 | 54.45 | 55.32 | +0.32 |
| 15 utilités | 41.61 | 41.74 | 41.30 | 41.48 | —0.16 |
| 65 stocks | 72.85 | 73.21 | 72.30 | 72.85 | —0.12 |

## Fruits et légumes au marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, ministère provincial de l'agriculture, 424-A, Place Jacques-Cartier.

Betteraves: mar. tranquille, petites 1.00, moyennes 70-75, grosses 50-60/50 lbs.

Carottes: mar. plus ferme, lavées no 1, 1.15-1.25, no 2 et non lavées 75-90/50 lbs.

Choux: mar. tranquille, 65-75, rouges et Savoy 1.00-1.25/50 lbs., chinois 1.75 doz.

Cresson: mar. inchangé, de serre 1.00 doz. pqts.

Endives: mar. ferme, .35 lb.

Menthe: mar. inchangé, de serre 1.00 doz. pqts.

Navets: mar. ferme, no 1, lavés 1.20-1.25, no 2, 75-80/50 lbs.

Oignons: mar. ferme, jaunes et rouges gros 2.25-2.50, moyens 1.75-2.00/50 lbs.

Panais: mar. tranquille, lavés 1.00-1.25 minot.

Persil: mar. ferme, .50 doz. pqts.

Poireaux: mar. inchangé, 35-40, moyens .25 doz.

Salsifis: mar. ferme, 1.00-1.25 doz. pqts.

Sauge et sarriette: mar. inchangé, 35-40 doz.

Tomates: mar. tranquille, de serre No 1, .15, no 2, .10 lb.

## Bourse de New-York

Cours fournis par A. M. KIDDER & CO., 188 St-Jacques O. Montréal

| | Haut | Bas | Ferm |
|---|---|---|---|
| Abbott Lab | 52¼ | 51⅝ | .... |
| Air Reduc | 24⅞ | ½ | ⅜ |
| Allied Chel | 207½ | 207 | .... |
| Allis-Chal | 34 | 33⅝ | 34 |
| Am Airl | 10⅜ | ½ | .... |
| Am Br Sh | 34⅛ | 33¾ | 33⅞ |
| Am Can | 106½ | 106 | .... |
| Am Can F | 28⅛ | 27⅝ | .... |
| Am Gas El | 51 | 50¾ | 51 |
| Am Loco | 16½ | 16¼ | 16⅜ |
| Am Pow Lt | 15¼ | .... | ¼ |
| Do Pf $5 | 110⅛ | 109¾ | 110 |
| Do $6 Pf | 131⅛ | 130¾ | .... |
| Am Radia | 14⅞ | ½ | ⅝ |
| Armco | 28⅞ | ⅝ | .... |
| Am Smelt | 56⅜ | ¼ | ⅜ |
| Am Stl Fdy | 26⅜ | 26 | ⅜ |
| Am Sugar | .... | .... | .... |
| Am Tel T | 147¼ | 147 | 147¼ |
| Am Woolen | 29⅜ | 28¼ | 29⅜ |
| Am Wl Pfd | 87 | 87⅜ | 87 |
| Anaconda | 30⅞ | ½ | ⅝ |
| Armour Ill | 8 | 7⅞ | 8 |
| Atchin SF | 104⅛ | 103 | 103¾ |
| Avco Mfg | 6⅜ | ¼ | ¼ |
| Adams Exp | 23 | 22⅞ | 23 |
| Atlas Coys | 23⅝ | 23 | .... |
| Baldw CT | 12 | 11⅞ | 12 |
| Balt Ohio | 11½ | ⅛ | ½ |
| Bendix Av | 36⅞ | 36¼ | .... |
| Bethl Stl | 32⅝ | ¼ | ½ |
| Boeing Air | 26¾ | ¼ | ½ |
| Bord's Co | 48¼ | ⅛ | .... |
| Borg Warn | 59½ | 59 | ⅜ |
| Briggs Mfg | 30⅜ | 30 | ¼ |
| Budd M Co | 13½ | ¼ | .... |
| Burrghs Ad | 15 | 14¾ | 14⅞ |
| Can Dry | 11¼ | 11⅛ | ¼ |
| Can Pacific | 15½ | ⅜ | ⅜ |
| Case JI | 40⅝ | ¼ | ⅝ |
| Caterp Tr | 35⅞ | ¼ | .... |
| Celanese Cp | 34⅛ | ⅝ | .... |
| Ches Ohio | 30⅛ | 29⅞ | 30⅛ |
| Chrysler | 66⅞ | ⅛ | .... |
| Colgate P | 43¼ | ⅛ | .... |
| Col Gas El | 12⅝ | ½ | ⅝ |
| Com Solv | 21⅛ | 20½ | .... |
| Cong Nairn | 28⅛ | 27¾ | .... |
| Con Ed NY | 29 | 28⅞ | 28¾ |
| Cont Can | 37⅜ | 36⅞ | .... |
| Cont Mot | 7⅛ | 7 | .... |
| Cont Oil | 59½ | 58⅞ | 59¼ |
| Crane Co | 29⅜ | 28⅞ | 28⅞ |
| Cr Zeller | 30¼ | 29⅞ | .... |
| Cruc Steel | 18⅜ | ⅛ | ¼ |
| Curt Wr A | 8⅞ | ⅞ | .... |
| Deere Co N | 41⅞ | 40½ | 41 |
| Del Hudson | 31¾ | ½ | .... |

| | Haut | Bas | Ferm |
|---|---|---|---|
| Dist Seag | 18⅜ | ⅛ | ¼ |
| Dome M | 16⅞ | 16⅝ | .... |
| Douglas Air | 73 | 72½ | 73½ |
| DuP De N | 62¾ | ⅝ | ⅝ |
| Eastm Kod | 47½ | 47 | ½ |
| El Auto Lite | 46⅛ | 45¾ | .... |
| Elec Boat | 17 | 16¾ | 16⅞ |
| Eversharp | 10¾ | ⅝ | .... |
| Flintkote | 33 | 32¼ | 32½ |
| Gen Am Tr | 48¼ | 47¼ | .... |
| Gen Elect | 43⅛ | 43 | ⅛ |
| Gen Food | 48¾ | 48 | .... |
| Gen Mot | 73⅛ | ⅝ | ⅞ |
| Gillette | 35⅞ | ⅝ | .... |
| Glidden | 25¼ | .... | .... |
| Goodrich | 74⅞ | 72⅞ | 74⅜ |
| Goodyear | 47¼ | 36 | 47¼ |
| Goth Hos | 13 | .... | .... |
| Graham P | 2⅜ | ¼ | .... |
| G. N. Ry Pf | .... | .... | .... |
| Grt Wt Sug | 19½ | 19 | ¼ |
| Greyh N | 11½ | ¼ | ⅜ |
| Gulf Oil | 62⅞ | 61⅝ | 61⅞ |
| Hiram Wal | 32⅞ | .... | .... |
| Homestake | 47⅜ | ⅜ | .... |
| Houston O | 40⅝ | ⅝ | ¾ |
| Howe Sd | .... | .... | .... |
| Hudson B | 40¾ | .... | .... |
| Ill Ct Ry | 38½ | 38 | ¼ |
| Inspiration | 14¾ | ½ | .... |
| Interl Iron | 13⅞ | ⅝ | .... |
| Int Bus M | 230 | 229 | .... |
| Int Harv | 28½ | 28 | ⅛ |
| Int Nick L | 29½ | 28¾ | 28⅞ |
| Int Pap | 36⅞ | 36 | ¼ |
| Int Tel T | 11 | 10¾ | 10⅞ |
| Johns-Man | 48¾ | ½ | ¾ |
| Kennecott | 53¼ | 52⅝ | 53¼ |
| Kresge SS | 42⅛ | 41½ | .... |
| LOF Glass | 65 | 64 | 65 |
| Ligg Myers | 88½ | 88 | .... |
| Liq Carb | 20¾ | 20⅛ | .... |
| Lockheed | 26⅜ | 25⅜ | .... |
| Loews Inc | 18⅛ | 17¾ | .... |
| Louis Nash | 37⅜ | 37 | .... |
| Mack Tr | 13⅝ | 12¾ | 13⅝ |
| Macy Co | 32½ | 31⅞ | 32 |
| May Pp Str | 18⅜ | 17¾ | .... |
| McIntyre P | 57 | .... | .... |
| Mead Corp | 16¼ | 16 | .... |
| Montg Wd | 57 | 56⅝ | ⅞ |
| Nash Kelv | 17⅝ | ½ | .... |
| Nat Biscuit | 38¾ | ¼ | ⅝ |
| Nat Can Cp | 7⅛ | ¼ | ¾ |
| Nat Cash R | 36⅞ | ½ | ¾ |
| Nat Dry Pd | 39½ | 38⅝ | ⅛ |
| Nat Distill | 24 | 23⅝ | ¼ |
| Nat Pr Lt | 11/16 | ⅝ | .... |
| Nat Steel | 91¼ | 91 | ¼ |
| NY Central | 13⅝ | ½ | ¼ |
| Norf West | 50 | 49⅝ | 50 |
| Nor Amer | 19⅜ | ¼ | .... |
| Nor Am Av | 11¾ | ⅝ | .... |
| Nor Pacific | 18⅝ | ¼ | ⅝ |
| Ohio Oil | 28½ | 27⅞ | 28 |

| | Haut | Bas | Ferm |
|---|---|---|---|
| Omnibus | 11⅛ | 10⅞ | 11 |
| Owens Il G | 66 | 65½ | ¾ |
| Ohio Ed Co | 32¼ | ⅛ | .... |
| Pac Gas El | 34½ | 33⅜ | 34½ |
| Packard Mot | 4⅜ | ⅛ | ⅜ |
| Paramount | .... | .... | .... |
| Penn RR | 17¾ | ½ | .... |
| Pepsi Cola | 9⅝ | ⅜ | ½ |
| Phelps Ddg | 50⅝ | 50⅛ | ¼ |
| Phillips P | 61⅞ | 60½ | 61 |
| Press St Car | 8⅛ | 8 | .... |
| Procter G | 84 | 83½ | .... |
| Pullm In A | 36⅜ | 35⅛ | ⅛ |
| Pure Oil | 29⅜ | 29 | .... |
| Radio Cp | 13⅜ | ½ | ¾ |
| Rad CV Pd | 75¼ | .... | .... |
| Rayonier In | 27 | 26⅞ | .... |
| Reming Rd | 12⅞ | ⅝ | ⅝ |
| Rep Steel | 24¾ | ½ | .... |
| Rey Tob B | 39⅝ | ⅜ | .... |
| Safew Strs | 31¼ | 31 | ¼ |
| Schenley Dt | 33⅝ | 32⅞ | 33¼ |
| Sears Roe | 44 | 43¾ | ⅞ |
| Servel Co | 12 | 11⅞ | ⅞ |
| Southn Co | 12½ | ⅜ | .... |
| Shell Un O | 37⅝ | 37 | .... |
| Simm Co | 29¼ | 28½ | 29 |
| Sinclair O | 24 | 23¾ | .... |
| Socony Va | 16⅛ | ⅛ | ¾ |
| Sou Cal Ed | 34⅝ | ¼ | .... |
| Sou Pacific | 53¾ | ¼ | ¼ |
| Sou Raily | 37⅞ | ⅝ | ⅜ |
| Do Pf | 56 | 55⅝ | .... |
| Sperry Cp | 27¼ | 27 | .... |
| Stand Brds | 22⅜ | ⅛ | ⅛ |
| Std O Cal | 64½ | 64 | .... |
| Do Ind | 44⅛ | 43⅝ | 44 |
| Do NJ | 68⅝ | 67⅝ | 68 |
| Studebaker | .... | .... | .... |
| Texas Co | 62 | 61⅜ | 62 |
| Texas G S | 71¼ | 71 | ½ |
| Timken Rol | 36 | 35⅞ | 36 |
| Twent CPF | 25⅜ | 24⅝ | .... |
| Un Bag P | 27¾ | 28⅜ | .... |
| Un Carbide | 45⅛ | 44⅝ | ¾ |
| Un Pacific | 88⅛ | 87 | .... |
| Un Aircraft | 27⅛ | 27 | .... |
| Un Air Lt | 15¼ | 15 | .... |
| Un Corp | 3⅛ | ¾ | .... |
| Un Fruit | 55½ | 54⅜ | 55½ |
| Un Gas Ip | 27 | .... | .... |
| US Pipe F | 49 | .... | .... |
| US Rubber | 40½ | 38¾ | 40½ |
| Do Pfd | 129⅛ | ½ | .... |
| US Smelt | 39 | 38½ | .... |
| US Steel | 27⅜ | ¼ | .... |
| Do Pfd | 142 | 141¼ | 142 |
| Vanad Steel | 22⅛ | 21¾ | 22 |
| Warn Pic's | 15½ | 15 | ½ |
| Wt Penn El | 24 | 23¾ | 24 |
| Wtn Un A | 22⅞ | ½ | .... |
| Westing El | 32¼ | 31⅞ | 32 |
| Woolworth | 49⅞ | ½ | .... |
| Worth Pp | 17¾ | .... | .... |
| Young ST | 76¼ | 75⅞ | .... |

## OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par The Investment Dealers Association of Canada

Cours de fermeture

**Gouvernement du Canada**

| | | | Offre | Dem |
|---|---|---|---|---|
| 1¾ | 1 nov. | 1951 | 99.80 | 100.30 |
| 1½ | 1 mars | 1950 | 99.80 | 100.30 |
| 3 | 1 juin | 50-55 | 100.25 | 101.00 |
| 3¼ | 1 juin | 56-66 | 103.75 | 104.25 |
| 3 | 1 juin | 53-58 | 102.00 | 102.75 |
| 3 | Perpétuité | | 101.50 | 102.50 |
| **Emprunts de Guerre et de la Victoire** | | | | |
| 3¼ | 1 fév. | 51-52 | 102.50 | 103.50 |
| 3 | 15 juin | 50-51 | 101.15 | 101.90 |
| 3 | 1 mars | 52-54 | 102.85 | 103.60 |
| 3 | 1 nov. | 53-56 | 103.00 | 103.75 |
| 3 | 1 mai | 54-57 | 102.00 | 102.75 |
| 3 | 1 jan. | 56-59 | 102.00 | 103.00 |
| 3 | 1 juin | 57-60 | 102.25 | 103.25 |
| 3 | 1 fév. | 59-62 | 102.25 | 103.25 |
| 3 | 1 oct. | 59-63 | 102.25 | 103.25 |
| 3 | 1 sept | 61-68 | 102.25 | 103.25 |
| 1¾ | 1 nov. | 1950 | 99.85 | 100.35 |
| **Obligations garanties du gouvernement canadien** | | | | |
| CNR | 3 | 54-59 | 101⅞ | 102⅝ |
| CNR | 3 | 61-66 | 101.50 | 102.50 |
| CNR | 2¾ | 64-67 | 99.25 | 100.25 |
| CNR | 5 | 1954 | 109.50 | 110.50 |
| ‡CNR | 4½ | 1956 | 124.25 | .... |
| CNR | 2⅞ | 1969 | 99.50 | 100.50 |
| **Obligations provinciales** | | | | |
| Albert | 3½ | 50-65 | 100.00 | 101.00 |
| Man | 3 | 1965 | 98⅞ | 100⅝ |
| C.-B. | 3 | 1964 | 98.75 | 99.75 |
| N.-E. | 3¼ | 63-65 | 101.25 | 102.25 |
| Ont. | 3 | 62-65 | 100.25 | 101.25 |
| H Ont | 3 | 67-69 | 99.50 | 100.50 |
| I P E | 3¼ | 1961 | 101.25 | 102.25 |
| Qué. | 3 | 63-65 | 98⅞ | 99⅞ |
| H Qué | 3 | 69-73 | 100.00 | 101.00 |
| CMQu | 3¼ | 1967 | 101.25 | 102.25 |
| Sask. | 3¼ | 61-63 | 100.00 | 101.50 |
| **Obligations municipales** | | | | |
| Halifax | 3½ | '68 | 99.50 | 101.50 |
| CMdeMtl | 2¾ | '59 | 95.00 | 97.00 |
| Montréal | 3 | '60 | 97.50 | 99.00 |

| | | | Offre | Dem |
|---|---|---|---|---|
| Montréal | 3 | '74 | 92.50 | 94.50 |
| Québec | 3½ | '64 | 99.00 | 101.00 |
| Tr.-Riv. | 3½ | '63 | 100.00 | 102.00 |
| Toronto | 3 | '68 | 100.00 | 102.00 |
| Vanc'ver | 3¾ | '68 | 99.50 | 101.50 |
| St.John | 3½ | '68 | 98.00 | 100.00 |
| Winnipeg | 3 | '69 | 99.25 | .... |
| Calgary | 3¾ | '79 | 100.00 | .... |
| Edm'ton | 3¾ | '79 | 100.00 | .... |
| **Obligations industrielles** | | | | |
| Abit P&P | 3½ | '67 | 101½ | 103¼ |
| Acad Atl | 3¾ | '65 | 101¼ | 103½ |
| Ang Cdn O | 4 | '64 | 108½ | 110½ |
| Bowaters | 3½ | '68 | 95 | 98 |
| BC Forest P | 4 | '66 | 91 | 93 |
| BC Pulp | 3½ | '67 | 95½ | |
| Brompton | 3½ | '66 | 94½ | |
| ‡Brown Co | 5 | '59 | 96 | 98 |
| Burns & Co | 4 | '63 | 98½ | |
| Can Brew | 3½ | '67 | 95½ | 97½ |
| Can Brew | 4 | '69 | 99½ | 101¾ |
| Can Cela | 3 | '62 | 98¾ | 101⅛ |
| Can Oil C | 3¼ | '62 | 99 | |
| Can Oil C | 3½ | '64 | 100 | 102 |
| ‡Can P&P I | 5 | '58 | 114½ | |
| Cocksh Pl | 4¼ | '65 | 101½ | 102½ |
| Col Cellu | 4½ | '65 | 102½ | |
| Col Cellu | 5 | '68 | 102 | 104 |
| Cons Pap | 3½ | '67 | 101¼ | 103¼ |
| Credit Fonc | 4 | '64 | 99½ | 101½ |
| Dom Coal | 4½ | '52 | 100¾ | |
| Dom Dairies | 4 | '66 | 91 | |
| Dom Text | 3½ | '59 | 101½ | |
| Dom Wool | 5 | '64 | 97 | 100 |
| Dryden Pap | 4 | '61 | 100¾ | |
| E B Eddy | 3½ | '66 | 99½ | 102 |
| E B Eddy | 4 | '66 | 102 | |
| Fed Grain | 4 | '64 | 99⅛ | |
| Imp Oil | 3 | '69 | 98 | 100 |
| Imp Tob | 2¾ | '66 | 96½ | 99 |
| Ind Accep | 3½ | '66 | 97 | 99½ |
| Ind Accep | 4 | '66 | 101 | 104½ |
| Interp Pipe | 4 | '70 | 169½ | 170 |
| Lke St John | 5 | '61 | 101¾ | 104 |
| MapLeaM | 3¾ | '63 | 97 | |
| Massey-H | 4¾ | '63 | 102 | 104¼ |
| Massey-H | 3 | '66 | 96 | 98¼ |
| McColl-Fr | 3 | '71 | 96 | 98½ |
| Nat Brew | 3¼ | '63 | 100 | 103 |
| N S Stl&C | 3½ | '63 | 99¼ | 101½ |
| JA Ogilvy | 4 | '67 | 99¼ | 101¼ |
| JA Ogilvy | 4½ | '67 | 96 | 99 |
| Price Bros | 3¼ | '63 | 101⅛ | 103¾ |
| Rolland Pap | 4 | '65 | 96 | 101 |
| Simpsons | 3½ | '60 | 102¼ | 104½ |

| | | | Offre | Dem. |
|---|---|---|---|---|
| Stl of Can | 2¾ | '67 | 96 | 98½ |
| Wabasso | 4½ | '61 | 101¾ | 104 |
| West Grain | 5 | '63 | 84½ | 88 |
| **Services publics** | | | | |
| Bell Tel | 3 | '77 | 98 | 100 |
| Bell Tel | 3¼ | '73 | 101½ | 103½ |
| B C Elect | 3¼ | '67 | 97¼ | 99¼ |
| B C Elect | 3¾ | '68 | 101¾ | 103¾ |
| B C Elect | 3¾ | '69 | 101½ | 103½ |
| B C Tel | 4 | '62 | 101 | 103½ |
| Calg Pow | 3¼ | '72 | 98 | |
| Gatin Pw | 3¾ | '72 | 101⅛ | |
| GtLakPw | 3½ | '69 | 99½ | |
| *Int Hy El | 6 | '44 | 66 | 68 |
| LowSLwP | 3¾ | '65 | 97½ | 100½ |
| MaclQuePw | 3 | '69 | 96 | 98½ |
| MaritElec | 5½ | '56 | 100¼ | |
| Mtl Tram | 3 | '53 | 98 | 100 |
| Mtl Tram | 5 | '55 | 97½ | 99¼ |
| Nat L & P | 4½ | '61 | 100½ | 102½ |
| Pow Corp | 3½ | '67 | 97 | |
| Quebec Pow | 3 | '62 | 98¾ | 100¾ |
| Quebec Pow | 3 | '72 | 95½ | |
| StMaur P | 3½ | '70 | 99¾ | 101¾ |
| Shawinigan | 3 | '61 | 99½ | 101½ |
| Shawinigan | 3 | '71 | 97½ | |
| Shawinig | 3¼ | '70 | 101¾ | 103¾ |
| Shawinig | 3¼ | '72 | 99 | 101½ |
| Shawinig | 3½ | '73 | 101¾ | 103¼ |
| United Sec | 3 | '52 | 99½ | |
| Winnap E | 3¾ | '71 | 101¾ | 103¾ |
| **Obligations immobilières** | | | | |
| Acadia Apts | 4 | '59 | 97½ | |
| Alex Bldg | 6 | '62 | 79½ | |
| Dom Square | 4 | '59 | 102 | 103 |
| Eaton Rty | 3½ | '68 | 102 | |
| Gleneag In | 5 | '59 | 112 | |
| Hot LaSalle | 5 | '55 | 68½ | |
| Linton Apts | 5 | '59 | 98½ | |
| Ld NelsonH | 4 | '67 | 86½ | |
| MtlAp 1st | 4½ | '65 | 98 | 100 |
| MtlAp Ge | 4½ | '54 | 92½ | |
| MorganPr | 3¼ | '67 | 100 | 102½ |
| Queens Hot | 5 | '53 | 99½ | |
| RlwyExBldg | 3 | '59 | 74½ | |
| Sherbr'keSt | 4 | '52 | 98 | |
| **Chemins de fer et compagnies maritimes** | | | | |
| *Algoma C | 5 | '59 | 91 | 93½ |
| ‡Can Atlant | 4 | '55 | 114 | 116 |
| Can SSL | 3½ | '57 | 96½ | 98½ |
| Can SSL | 4 | '66 | 98 | 101 |
| ‡Can Pac | 3½ | '51 | 101 | 103 |
| ‡Can Pac | 4 | Perp | 113 | 116 |

‡ Payable à N.-Y. * Payable au Canada et N.-Y. † Payable au Canada, N.-Y. et Londres

## RENDEMENT DES VALEURS

Cours fournis par L.-J. FORGET & CIE, 471, St-François-Xavier, Montréal.

| | Taux div. | Prix | Ren. % |
|---|---|---|---|
| Agnew-Surp | .60 | 9 | 6.65 |
| Aluminium | 2.00 | 57 | 3.50 |
| Bathurst A | 1.50 | 15½ | 5.90 |
| B C Pow A | 1.60 | 27¾ | 5.80 |
| B A Oil | 1.00 | 27 | 3.71 |
| Beld Corticel | 6.00 | 160 | 3.65 |
| Bell Tel | 2.00 | 40⅛ | 4.93 |
| Brazilian | 2.00 | 19 | 10.50 |
| Can Forg A | 1.50 | 27 | 5.55 |
| C & D Sugar | 1.00 | 22 | 4.51 |
| Can Malting | 2.00 | 52 | 3.85 |
| Can Steam | 1.00 | 14 | 7.15 |
| Can Brew | 2.00 | 22½ | 8.86 |
| Can Cottons | 2.80 | 43½ | 6.45 |
| Can Celanese | 1.20 | 29 | 4.14 |
| Can Bronze | 1.24 | 25 | 4.96 |
| Cons Glass | 1.50 | 25 | 6.00 |
| Crown Corp | 2.00 | 37 | 5.40 |
| Dom Bridge | 1.20 | 42½ | 2.81 |
| Dom Fdries | 1.40 | 27 | 5.19 |
| Dom Glass | 1.00 | 36 | 2.29 |
| Dom Textile | .60 | 11⅛ | 5.50 |

| | Taux div. | Prix | Ren. % |
|---|---|---|---|
| Fam Players | 1.00 | 15 | 6.65 |
| Foundation | 1.40 | 30⅝ | 4.60 |
| Imperial Oil | .50 | 23 | 2.17 |
| Imp Tobacco | .40 | 14 | 2.86 |
| Int Nickel | 2.00 | 32 | 6.24 |
| Lake Woods | 1.60 | 27⅛ | 5.61 |
| Labatt | 1.00 | 19½ | 5.14 |
| Lang | 1.00 | 19 | 5.25 |
| Laura Secord | .80 | 15¾ | 5.10 |
| McLaren | 2.00 | 34 | 5.90 |
| Molson | 1.00 | 52 | 1.91 |
| Nat Stl Car | 1.50 | 20 | 7.50 |
| Noranda | 4.00 | 68 | 5.85 |
| Ogilvie | 1.00 | 23 | 4.35 |
| Steel of Can | 3.00 | 105 | 2.87 |
| Southam | 1.00 | 19 | 5.25 |
| Ott L H & P | .55 | 26⅛ | 1.80 |
| Penmans | 3.00 | 56 | 5.35 |
| Powell River | 2.00 | 38⅛ | 5.15 |
| Quebec Pow | 1.00 | 16½ | 6.05 |
| St Law Flour | 1.60 | 21 | 7.60 |
| Shawinigan | 1.20 | 24½ | 4.90 |
| So Can Pow | 1.20 | 18 | 6.55 |
| Wabasso | 1.00 | 14½ | 6.84 |
| Walker G | 2.00 | 36⅛ | 5.49 |
| Wilsil | 1.00 | 18 | 5.51 |
| **Banques** | | | |
| Can Nat | .80 | 20 | 4.00 |
| Commerce | .80 | 24¾ | 3.22 |
| Montréal | .80 | 27½ | 2.90 |
| Dominion | 1.00 | 26⅛ | 3.78 |

| | Taux div. | Prix | Ren. % |
|---|---|---|---|
| Nouv-Ecosse | 1.20 | 34½ | 3.47 |
| Royale | 1.00 | 26 | 3.83 |
| Toronto | 1.20 | 35½ | 3.39 |
| **Stocks privilégiés** | | | |
| Belt Corticel | 7.00 | 165 | 4.32 |
| Can Bronze | .500 | 102½ | 4.86 |
| Can Cement | 1.30 | 27 | 4.80 |
| Can Steam | 2.50 | 37 | 6.75 |
| Can Cottons | 1.20 | 27 | 4.45 |
| Can Ind | 7.00 | 168 | 4.16 |
| Dom Glass | 1.40 | 33 | 4.25 |
| Dom Textile | 7.00 | 178 | 3.92 |
| Gat Power | 5.00 | 103 | 4.85 |
| G S Wares | 5.00 | 105 | 4.75 |
| How Smith P | 2.00 | 44 | 4.51 |
| Imp Tobacco | 1.00 | 26 | 3.85 |
| Ind Accep | 5.00 | 98 | 5.10 |
| Massey Har | 1.20 | 27½ | 4.36 |
| Nat Brew | 1.75 | 42 | 4.16 |
| Sher William | 7.00 | 145 | 4.81 |
| Penmans | 6.00 | 145 | 4.14 |
| Power Corp | 6.00 | 110 | 5.45 |
| Steel of Can | 3.00 | 101 | 2.98 |
| Sou Can Pow | 6.00 | 110 | 5.45 |
| Tuckett Tob | 7.00 | 172 | 4.05 |
| **Mines** | | | |
| Cons Smelt | 3.00 | 102 | 2.92 |
| Dome | 1.17 | 17¼ | 6.80 |
| Hudson Bay | 4.00 | 47 | 8.50 |
| Lake Shore | .72 | 15 | 4.80 |

## Canada Vinegars Ltd

TORONTO, 11. (C.P.) — Les profits nets de Canada Vinegars Limited se sont élevés à $100,828 ou $1.09 par action au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 1949, comparativement à $93,152 ou $1.01 par action pendant l'exercice précédent. Le fonds de roulement s'établit à $229,645.


Lisez les

# ANNONCES CLASSÉES

GRavelle 3551 pour vos aubaines quotidiennes GRavelle 3551

### Propriétés à vendre

**PLACEMENT APPARTEMENTS**

Prix .................. $166,000.
Reneveu .............. $ 19,500.
Comptant requis ....... $ 30,000.

Boulevard St-Joseph est, 2 bâtisses complètement détachées de 3 étages de 15 logis chacune (30 logis en tout) 4½ pièces dans chaque logis chauffages individuels. Les loyers sont assurés par le gouvernement.

**GUARANTY TRUST** CO. OF CANADA

Ouvert ce soir jusqu'à 9 p.m.

J. L. Fortier MA. 9131

**MAGASIN LIBRE**

Pte-St-Charles, rue Wellington, magasin libre immédiatement de 20 x 25 et logement de 4 pièces avec chambre de bain. 3 morceaux, loués au mois. Vraie aubaine à $5300, comptant requis $2800. Pour plus détails, Wellington Realties, 1925 Wellington. WE. 1866 ou 6667.

**A Outremont $18,000**

Maison enviable et située dans un des endroits les plus commodes à Outremont, 7 pièces en plus d'un sous-sol fini, garage et buanderie. Cuisine moderne et organisée, système de chauffage à l'huile et nouveau chauffe-eau automatique, linoléum neuf, broadloom, poêle à gaz et accessoires. Vastes pièces et placards. Téléphone, CR. 0366.

A AHUNTSIC ET DANS LE NORD
Pour faire la demande
IMMEUBLE BURKE
DUpont 5090
126-25

### Propriétés demandées

Ahuntsic — Nord de Montréal. Communiquez Immeubles Burke, DU. 5090. 227-25

### Aide domestique demandée

**REPOSEZ-VOUS !**

Laissez nos experts entraînés "Wallmaster" nettoyer à fond votre maison. Les innovateurs du nettoyage des murs à la machine. Appelez FI. 9679. 231-6

### Articles de ménage

**ATTENTION**

Nouveaux modèles 1950, sets chambres, chesterfields, sets chromés, directement manufacture. 2454 Des Carrières. Victoria 2277. 231-24

### Ecole de métier

**APPRENEZ A CONDUIRE**

En quelques leçons. Auto double conduite 20 ans au service du public. Ecole Fédérale, 1621, rue St-Denis. BE. 2881. 50-25

**APPRENEZ L'ELECTRICITE**

Le génie de la radio. Apprenez d'une manière pratique sur moteurs, générateurs, montage d'armature, etc. Plusieurs de nos élèves ont maintenant positions payantes. Canadian School of Electricity, 282 ouest, rue Ontario. 110-12

### Education

**L'ASSOCIATION DES AIDES MALADES ENRG.**

Les cours commencent le 20 janvier. Pour information s'adresser à Mlle Casault, 4921, Ave Coronet. Tél.: AT. 4948. 231-6

ELEMENTS de phonétique, diction et interprétation enseignés, cours semi-privés: préparation à étude sérieuse de l'Art dramatique. Pour renseignements appeler WI. 8659, de 1 à 7. 227-6

### Médecin

**DOCTEUR ALFRED ADAM**

Spécialité
RHUMATISME DESINTOXICATION
6780 rue St-Denis — CR 3958

### Occasion exceptionnelle

POUR TOUS

FAITES faire un enregistrement sur disques et gardez ainsi un souvenir de vos joyeuses réunions des fêtes. Service à domicile, prix modique. Canadian Recording System. EX. 2349. 228-6

### Peinture — Décoration

Au plus bas prix, travaux d'enduits de peinture, de tapissage, de veinage, de plâtre et de "graftex". CA. 9227. 228-6

### Position demandée

STENOGRAPHE BILINGUE

Avec 5 années d'expérience, dont 3 ans dans C.W.A.C. Demande emploi comme secrétaire. Peut fournir de bonnes références. Jour: PL. 9091. Soir: FI. 4212.

### Secrétaire demandée

**Secrétaire-sténographe**

Pour aider à un gérant local dans le fonctionnement d'un petit bureau de service d'une compagnie de tarif d'assurance américaine avec une autre jeune fille du personnel. Devra être âgée de 25 à 30 ans, posséder au moins 5 années d'expérience dans les affaires et il est essentiel qu'elle parle et écrive dans les deux langues. Semaine de 5 jours et assurance-groupe. Excellente rémunération pour la personne qualifiée. Prière de ne pas se présenter si on ne possède pas les caractéristiques ci-haut mentionnées. Gérant MA. 7313. 231-3


# BANQUE CANADIENNE NATIONALE

## 75ème ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

### Commentaires du gérant général sur les résultats de l'exercice et sur les progrès de la Banque

### LE 75ème ANNIVERSAIRE

### Observations du président sur la situation générale

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 10 janvier, à son siège social, à Montréal, la 75ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. C.-E. Gravel.

Après les formalités d'usage, le président invite le gérant général, M. Charles St-Pierre, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration :

Messieurs,

Le rapport financier de l'exercice de votre Banque terminé le 30 novembre 1949, qui vous a été communiqué, constate des résultats et une situation dont il y a sans doute lieu d'être satisfaits.

Les bénéfices, en augmentation de $60,529 par rapport à l'exercice précédent, ressortent à $1,374,709. Ils ont été répartis comme suit: provision pour impôts fédéraux et provinciaux, $362,590; contribution au Fonds de pension du personnel, $150,000; amortissement des immeubles sociaux, $243,844; dividendes, $560,000. Le solde du Compte des Profits et Pertes a été porté de $487,515 à $545,789.

Les dépôts, dont la somme s'est accrue de plus de 22 millions et demi depuis un an, forment le total le plus élevé qu'ils aient encore atteint, soit $414,383,123. Les dépôts des gouvernements ont augmenté de plus de 4 millions et demi; les dépôts du public ne portant pas intérêt, de plus de 7 millions, et les dépôts du public portant intérêt, de près de 10 millions et demi.

Les dépôts d'épargne, qui avaient plus que doublé en 1948, par rapport à 1943, ont continué à s'élever; ils sont passés, depuis un an, de 285 à plus de 295 millions et demi. Cette remarquable progression, attribuable à l'augmentation du nombre des déposants, atteste aussi que la clientèle de la Banque sait profiter des années de grande activité économique et d'abondance monétaire pour se constituer des réserves.

La somme des billets de la Banque en circulation s'élevait, le 30 novembre 1949, à $541,592. C'est la dernière fois que ce poste figure au bilan. Aux termes de l'article 61, paragraphe 7, de la Loi sur la banque de 1944, toutes les banques à charte devront remettre à la Banque du Canada, d'ici le 31 janvier de cette année, une somme égale aux billets émis par ces banques ou assumés par elles et qui n'étaient pas encaissés le 1er janvier 1950. A compter de cette date, tous ces billets seront payés par la Banque du Canada, au fur et à mesure qu'ils seront présentés.

La mise en vigueur de cet article abolit définitivement la double responsabilité des actionnaires de banque.

L'actif total de la Banque se chiffre par $430,120,124, somme qui constitue un nouveau record. Les disponibilités de caisse s'établissent à $67,721,108, à rapprocher de $65,083,069 l'année précédente, et elles sont l'équivalent de 16.31% du passif envers le public. L'actif rapidement réalisable, qui s'est accru de plus de 25 millions et demi depuis un an, s'élève à $281,923,915, soit 67.93% du passif envers le public, contre 65.31% en 1948. Les placements de la Banque, en augmentation de $22,852,758, forment une somme de $210,836,117.

Les prêts courants et escomptes se totalisent par $132,188,625, en comparaison de $136,901,610 au 30 novembre 1948. Cette légère diminution s'explique par la réduction des avances de la Banque à l'industrie forestière dont les opérations, dans la province de Québec, ont subi l'an dernier une contraction de 10% par rapport à 1948. Il est peut-être à propos de rappeler que la somme des prêts courants et escomptes de la Banque a doublé depuis quatre ans : elle a passé de $64,988,700 au 30 novembre 1945 à plus de 132 millions à la clôture du dernier exercice.

Le bilan fait ressortir la valeur des immeubles de la Banque à $6,629,592, à rapprocher de $5,791,535 au 30 novembbre 1948. Cette augmentation de $838,057 est attribuable à la construction, au coin des rues Ste-Catherine et Metcalfe, de l'édifice qu'occupera la succursale de la rue Ste-Catherine Ouest, ainsi qu'aux travaux de réfection et de modernisation effectués dans d'autres bureaux.

L'économie canadienne a continué de manifester une grande activité en 1949. Que nous réserve l'année qui commence ? Les immenses richesses naturelles de notre pays, l'absence d'une vague de spéculation sur les valeurs mobilières et sur les marchandises, comme celle qui a suivi la première guerre mondiale et amené la crise de 1920-21, et l'importance des disponibilités du public, voilà autant de raisons qui nous justifient d'envisager l'avenir avec confiance. Mais il convient que notre optimisme soit raisonné, qu'il soit tempéré par la prudence qui est plus nécessaire que jamais, étant donné l'incertitude des facteurs qui détermineront la mesure de l'activité économique de notre pays au cours de l'année.

Au cours de l'exercice, la Banque a ouvert une seconde succursale à St-Hyacinthe et une quinzième succursale à Québec; elle a converti en succursales ses agences des Sept-Iles, de Ville LaSalle, de Métabetchouan et de Fournier (Ontario), et elle a ouvert des agences à Bordeaux, à Laprairie, à Mistassini et à St-Michel de Squatteck. Elle tient maintenant à la disposition de sa clientèle et du public 542 bureaux, soit 235 succursales et 307 agences.

Il nous fait toujours plaisir de vous signaler que les progrès de la Banque sont dus, en grande partie, au travail efficace du personnel dont nous apprécions hautement le précieux concours.

#### REMARQUES DU PRESIDENT
#### 75ème ANNIVERSAIRE

Ainsi que vous l'avez constaté, Messieurs, le rapport que vient de vous soumettre le gérant général, M. Charles St-Pierre, porte sur le soixante-quinzième exercice de votre Banque. Nous estimons qu'on ne saurait laisser passer cet anniversaire sans jeter un regard en arrière. Quelques chiffres suffiront pour faire ressortir les progrès réalisés en trois quarts de siècle. L'actif total de la Banque, qui ne dépassait guère le million à la fin du premier exercice, en 1874, était déjà de 9 millions en 1900, de 23 millions et demi en 1910, de 75 millions et demi en 1920, de 147 millions en 1930, et il excède aujourd'hui 430 millions de dollars. La Banque Canadienne Nationale maintient 542 bureaux dont 516 dans la province de Québec.

Depuis 1874, tous les pays ont subi nombre de crises économiques et financières — et le Canada n'en a pas été exempt — sans mentionner les deux plus grandes guerres de l'histoire. Votre Banque, depuis ses modestes débuts, a donc connu bien des difficultés, et ce n'est pas sans peine qu'elle a ainsi progressé. Aussi convient-il de profiter de cet anniversaire pour rendre hommage à l'énergie, à la persévérance et au dévouement des administrateurs qui se sont succédé au cours de cette longue période, sous la présidence de MM. Louis Tourville, F. X. St-Charles, de l'honorable J. D. Rolland, de M. J. A. Vaillancourt, des honorables F. L. Béique et J. M. Wilson et de M. Beaudry Leman, qui continue de faire bénéficier la Banque de sa haute compétence et de sa vaste expérience.

Il convient également de reconnaître les mérites du personnel, qui s'est souvent renouvelé en trois quarts de siècle, mais qui toujours a fait preuve d'une diligence et d'une loyauté qui ont largement contribué à faire de la Banque d'Hochelaga de 1874 le grand établissement de crédit qu'est aujourd'hui la Banque Canadienne Nationale.

#### LA SITUATION ECONOMIQUE

Chacun a pu observer que 1949 fut une année de grande activité. La production industrielle a atteint, au cours du premier semestre, le niveau le plus élevé de la période d'après-guerre. Toutefois, pendant les derniers mois, un certain ralentissement s'est manifesté dans quelques branches, par suite de la contraction de la demande de divers marchés extérieurs, résultat de difficultés croissantes en matière de change. Néanmoins, d'après les renseignements partiels disponibles jusqu'à présent, il semble que le mouvement général des affaires aura été à peu près aussi considérable que l'année précédente.

Les derniers relevés officiels évaluent à 367 millions de boisseaux la moisson de blé au Canada, soit une diminution de quelque 26 millions de boisseaux par rapport à 1948. Ils prévoient en outre une importante réduction de la moisson d'avoine, d'orge et de seigle. On peut espérer, cependant, que ces régressions seront compensées, du moins en partie, par l'abondance de plusieurs autres récoltes. On estime que, malgré le relèvement des frais d'exploitation des fermes, le pouvoir d'achat des cultivateurs au cours de la période de douze mois terminée le 30 juin dernier était sensiblement plus élevé que pendant les douze mois précédents.

Le fléchissement de nos exportations de bois de charpente et de construction a eu, dans quelques régions, une influence défavorable sur l'exploitation forestière; mais, dans l'ensemble du pays, celle-ci a poursuivi activement ses opérations grâce à la demande accrue de l'industrie des pâtes et papiers et de celle du bâtiment.

La baisse des prix du cuivre, du plomb et du zinc suscite certaines difficultés d'autant plus sérieuses qu'elle coïncide avec le relèvement des frais d'exploitation. Toutefois, les besoins croissants du marché intérieur et la demande soutenue des Etats-Unis, qui se constituent des réserves de métaux communs, ont augmenté le rendement des mines par rapport à 1948. Si l'on constate une diminution, d'ailleurs légère, dans l'extraction du nickel et du plomb, on relève un notable accroissement dans la production du cuivre, du zinc, du minerai de fer, du charbon et du pétrole, ainsi que de l'or et de l'argent.

L'industrie du bâtiment, dont l'activité a de profondes répercussions sur la production de plusieurs matières premières et d'un grand nombre d'industries manufacturières, est en progression. La valeur des contrats de construction octroyés du 1er janvier au 30 novembre 1949 a dépassé le milliard de dollars, chiffre qu'elle n'avait jamais atteint même en douze mois. Le total de 1948, qui constituait un record, était d'environ 954 millions. La crise du logement donne un intérêt particulier au fait que les contrats relatifs à la construction de maisons d'habitation, dont plusieurs sont financés en partie par les gouvernements, figurent au premier rang parmi les diverses catégories d'entreprises. Ils représentent une valeur d'environ 404 millions et demi, soit une augmentation de 24% relativement aux mêmes mois de 1948.

Certaines branches de l'industrie manufacturière, surtout parmi celles qui trouvent à l'extérieur leurs principaux débouchés, ont dû restreindre leurs opérations pendant les derniers mois de l'année. Dans l'ensemble, cependant, le rendement des usines et fabriques reste considérable, ainsi que l'attestent l'activité de l'embauchage, qui n'a subi qu'un léger ralentissement pendant les derniers mois de l'année, et la production d'énergie hydroélectrique, qui aura probablement atteint un nouveau sommet en 1949.

Plusieurs facteurs ont contribué à porter les disponibilités du public à un niveau qu'elles n'avaient peut-être jamais atteint, même pendant les hostilités. Les revenus de la classe ouvrière ont été plus élevés qu'en 1948 et ceux de la classe agricole n'auront probablement pas fléchi d'une façon appréciable dans l'ensemble du pays. Le gouvernement fédéral, après avoir remboursé l'épargne obligatoire du temps de guerre et réduit l'impôt sur le revenu, a mis en circulation des centaines de millions de dollars sous forme d'allocations, de primes et de subventions. Grâce à l'accroissement du pouvoir d'achat du public, le commerce de détail a fait un chiffre d'affaires plus important qu'en 1948, ce qui n'a pas empêché les dépôts confiés aux banques à charte de s'élever, à la fin de septembre, au plus fort total qu'on eût jamais vu.

#### LES PROGRES DU QUEBEC

Il semble que le temps soit venu de mettre bien en évidence les progrès considérables réalisés par la province de Québec depuis quelques années, non seulement dans le domaine de l'éducation et de l'art, mais également dans le domaine économique, qui nous intéresse particulièrement ici. Elle contribue, d'une façon de plus en plus sensible, à la prospérité du Canada.

L'augmentation graduelle des dépôts confiés aux banques à charte, dont il est question plus haut, ne reflète pas toute l'étendue de ces progrès, car dans la province de Québec, nombre d'établissements bancaires et autres institutions ont vu s'accroître les sommes qui leur sont confiées.

Les richesses forestières et minérales et les sources d'énergie hydroélectrique, qui abondent sur son territoire, ont favorisé la rapide industrialisation du Québec, qui n'en est pas moins resté une grande province agricole. Cette évolution assure à son économie un meilleur équilibre et une stabilité qui est sans doute l'une de ses caractéristiques.

Dans toutes les branches de la production, la province de Québec fait, d'année en année, de nouveaux et importants progrès. Elle étend graduellement son domaine agricole en conquérant sur la forêt des terres arables et en récupérant des terrains incultes au moyen du drainage. Les cultivateurs s'efforcent de diversifier leurs cultures et d'en augmenter le rendement en utilisant davantage le matériel mécanique ainsi que les engrais chimiques. La modernisation de leurs procédés et les prix rémunérateurs des produits de la ferme leur ont permis d'améliorer d'une façon remarquable l'exploitation de leurs terres, leur situation financière et leur niveau de vie.

Le Québec produit actuellement plus de la moitié de l'énergie hydroélectrique disponible dans tout le Canada. Les turbines déjà installées ont une puissance de plus de 6 millions de chevaux-vapeur et de grands travaux d'aménagement sont en voie d'exécution dans cinq ou six régions de la Province.

L'exploitation des mines a été très active l'année dernière. La statistique constate, par rapport à 1948, des augmentations dans l'extraction de l'or, de l'argent, du cuivre et du zinc. La production d'amiante est en régression par suite de la grève prolongée des mineurs; mais, dès la reprise du travail, elle a atteint un volume record. On estime que la valeur de la production minérale du Québec s'établira, en 1949, au chiffre le plus élevé qu'elle ait jamais touché.

La mise en valeur du sous-sol n'en est pourtant qu'à ses débuts. Les vastes gisements de fer et de titane de la région du Hâvre-St-Pierre seront bientôt mis en exploitation et seront reliés, par un chemin de fer en voie de construction, à ce port, du Saint-Laurent d'où le minerai sera expédié. Une usine d'affinage, à Sorel, pourra traiter, dès le début, 1,500 tonnes de ce minerai par jour. L'exploration des immenses gisements de minerai de fer du Labrador permet d'en évaluer les réserves à 300 millions de tonnes. On espère trouver en outre, sur ce vaste territoire, d'importants dépôts de manganèse, minéral qui est l'objet d'une grande demande, notamment aux Etats-Unis. Enfin, dans plusieurs régions de la Province, des travaux de prospection se poursuivent sans relâche.

Les richesses naturelles de la Province, qui ont amené notamment l'établissement sur son territoire des grandes usines d'aluminium d'Arvida et du centre de fabrication de pâtes et papiers le plus important qui soit au monde, continuent d'attirer des entreprises industrielles de tout genre.

L'industrie manufacturière du Québec a donc progressé, depuis quatre ou cinq ans, d'une façon formidable, et on estime qu'elle compte actuellement environ 11,200 établissements, et que la valeur brute de sa production dépasse trois milliards de dollars, soit environ 30% de la valeur totale de la production canadienne.

#### NOTRE COMMERCE

La grande activité qui règne dans le pays tient, pour une bonne part, aux remarquables progrès de l'industrialisation qui, en une dizaine d'années, ont transformé l'économie nationale.

Depuis 1939, l'industrie a vu doubler le chiffre de ses effectifs et la valeur de sa production. Cet essor, résultant de la guerre, s'est poursuivi, et on estime que, depuis 1946, les dépenses en immobilisations, aux fins d'établissement de nouvelles entreprises, d'agrandissement et de modernisation, ont dépassé dix milliards de dollars, dont deux milliards ont été engagés dans l'industrie manufacturière.

La population du Canada, bien qu'elle dépasse aujourd'hui treize millions et demi d'habitants, est loin d'avoir augmenté dans la même proportion que le volume de sa production industrielle. Le développement économique de notre pays a donc pour conséquence de faire dépendre davantage encore sa prospérité des marchés extérieurs. Or le partage du monde d'après-guerre en deux camps, les accords de troc, les contingentements, les ententes commerciales bilatérales, les contrôles monétaires et, plus récemment, la crise des changes, restreignent actuellement la reprise des échanges internationaux.

Si ces facteurs adverses n'ont guère influé jusqu'à présent sur notre commerce d'exportation, c'est que celui-ci se soutenait au moyen de crédits à long terme, de contrats de vente avec l'Angleterre à des prix de faveur, et des allocations du plan Marshall à des clients européens de notre pays. Il ne sera pas possible de dresser avant quelques semaines le tableau du commerce extérieur du Canada en 1949, mais les chiffres publiés jusqu'ici indiquent qu'il se sera à peu près maintenu au niveau de 1948. Pouvons-nous cependant envisager sans appréhension le jour où notre commerce d'exportation devra se passer de ces appuis et faire face, sur tous les marchés, à la concurrence des pays européens, qui s'intensifie au fur et à mesure qu'ils restaurent leur économie ? Si l'on craint que le plan Marshall n'atteigne pas son objectif ultime, qui était de mettre les pays bénéficiaires en mesure de reprendre leurs relations commerciales normales avec le reste du monde, il est certain qu'il a déjà rempli son objet immédiat, qui consistait à améliorer la situation économique de ces pays.

Nos échanges avec les Etats-Unis accusent un accroissement de nos achats et une contraction de nos ventes, ce qui va à l'encontre du redressement de notre balance commerciale. Il y a lieu d'espérer toutefois que la dévaluation du dollar canadien, en septembre dernier, aura accéléré le mouvement de nos exportations, au cours du dernier trimestre de l'année. Nos importations de pétrole de la République voisine se sont chiffrées, l'an dernier, par 300 millions de dollars, mais l'on estime que, grâce aux immenses gisements de l'Alberta, nous économiserons de ce chef, cette année, quelque 90 millions de dollars. Ces gisements de l'Alberta, dont l'exploration est d'ailleurs loin d'être terminée, seraient même si riches qu'il est possible que le Canada devienne un jour pays exportateur. En attendant, la mise en valeur des terrains pétrolifères de l'Ouest détermine un afflux de capitaux américains qui prendra, d'ici quelques années, des proportions considérables.

L'excédent de nos exportations résultant de nos échanges avec le Royaume-Uni est légèrement inférieur au chiffre de 1948, et il est probable qu'il aura subi, pendant les trois derniers mois de l'année, une nouvelle diminution, par suite de la dévaluation de la livre sterling et des moyens que prend l'Angleterre pour augmenter ses exportations vers la zone du dollar, tout en restreignant les importations qui en proviennent. Le Royaume-Uni s'efforcera de développer au Canada ses ventes de produits de l'industrie lourde, machines-outils, outillage mécanique, moteurs à essence, etc., que nous fournissent les Etats-Unis, plutôt que ses ventes d'articles de consommation dont elle ne saurait augmenter rapidement la production et qui, dans bien des cas, ne pourraient soutenir la concurrence de l'industrie canadienne dont les prix de revient sont moins élevés.

Quant au commerce international, parmi les obstacles qui en entravent la reprise, on ne saurait passer sous silence l'incomparable esprit d'initiative des Américains et les immenses progrès technologiques qu'ils ont réalisés depuis une trentaine d'années. Sauf dans les cas d'impossibilité absolue, ils ont réussi à cultiver ou à fabriquer — fût-ce en inventant des produits de remplacement — ce qu'ils devaient se procurer à l'extérieur. Des économistes estiment que les Etats-Unis produisent aujourd'hui 94% de ce qu'ils consomment. Les besoins d'importation de la grande République, même s'ils ne sont que l'équivalent de 6% de sa consommation, n'en représentent pas moins un énorme volume de marchandises; mais il est douteux que cela soit suffisant pour rétablir l'équilibre de ses échanges avec le reste du monde.

#### DEVALUATION DES MONNAIES

Les pays à monnaie faible s'efforcent de se suffire, dans toute la mesure du possible, et d'effectuer entre eux la plus grande partie de leurs échanges. Ils réservent leurs dollars pour l'importation des produits que seuls les pays à monnaie forte peuvent leur fournir. Malgré ces précautions, le Royaume-Uni a vu diminuer si rapidement ses ressources en or et en dollars qu'il a dû, le 18 septembre dernier, dévaluer la livre sterling de 30.5 pour cent.

Quand un pays dévalue sa monnaie, il stimule ses exportations, théoriquement du moins, puisque ses produits coûtent moins cher aux acheteurs de l'extérieur. En revanche, il doit payer plus cher les produits qu'il importe. S'il est, comme l'Angleterre, tributaire d'autres nations pour une grande partie de ses denrées alimentaires et de ses matières premières, il ne saurait empêcher le coût de la vie et les prix de revient de s'élever. Depuis le mois de septembre, on a constaté la hausse des prix exprimés en dollars, de plusieurs produits de la zone du sterling.

Un pays ne trouve, du reste, de réels avantages dans la dévaluation monétaire qu'à la condition d'être seul, ou à peu près seul, à y recourir. Or, pour protéger leur commerce d'exportation, près d'une soixantaine d'Etats, de protectorats ou de colonies ont aussi dévalué leur monnaie. Quarante-trois d'entre eux en ont abaissé le cours de 30.5 pour cent, et il en est qui l'ont réduit de 33, de 43 et même de plus de 45 pour cent. Quand un si grand nombre de pays dévaluent leur monnaie, il est évident qu'aucun n'y trouve le moindre profit.

Seuls les Etats-Unis et la Suisse ont conservé l'ancienne parité de leur devise. Tous ceux qui ont dévalué la leur l'ont fait dans l'espoir d'augmenter leurs ventes aux Etats-Unis. Washington reconnaît d'ailleurs qu'un pays créancier ne peut maintenir ses exportations vers les pays débiteurs à moins que ses importations ne leur fournissent les moyens de paiement nécessaires. Aussi a-t-il adhéré aux accords commerciaux de Genève et d'Annecy, aux termes desquels un grand nombre de nations se font des concessions mutuelles, et a-t-il participé à des conférences ayant pour objet l'abaissement des tarifs douaniers.

#### PERSPECTIVES D'AVENIR

L'avenir, cependant, n'est pas sans inspirer à certains observateurs des sujets de préoccupation. Depuis quatre ans, l'industrie canadienne répond aux besoins différés pendant la guerre; elle satisfait, là où la concurrence n'est pas encore très active, aux exigences, en grande partie temporaires, des pays dévastés. L'importance de la demande du marché national et des marchés étrangers entretient une grande activité économique et a même amené des placements considérables en immobilisations. Nous connaissons donc l'une de ces vagues de prospérité qui déferlent après toutes les guerres dans les pays qui ont été épargnés matériellement.

Néanmoins, les nombreux aspects favorables que présente la situation du Canada et les brillantes perspectives qu'elle offre ne doivent pas nous faire perdre de vue l'état d'incertitude dans lequel se trouve le monde. Aussi serait-il prudent d'envisager, dans nos prévisions et dans les dispositions que doivent prendre les chefs d'entreprise, l'éventualité de quelque changement dans la tendance des affaires, au cours de l'année qui commence. Mais il y a place pour l'optimisme que justifient les immenses richesses naturelles de notre pays et celles, plus considérables encore, qu'il a en réserve, notre outillage national, que nous avons si bien développé et modernisé, et, surtout, une population saine, laborieuse et économe, et respectueuse des lois et de l'ordre.

#### L'HONORABLE CHARLES P. BEAUBIEN

Nous désirons ici rendre hommage à la mémoire de l'un des administrateurs de la Banque Canadienne Nationale, l'honorable C. P. Beaubien, décédé à Montréal le 17 janvier 1949. Il siégeait au Conseil d'administration depuis près de 17 ans, et ses collègues appréciaient hautement sa clairvoyance et son dévouement.

L'honorable Wilfrid Gagnon, industriel avisé et homme d'affaires éminent de Montréal, a bien voulu accepter, le 4 février 1949, de faire partie du Conseil d'administration où il succède à l'honorable sénateur Beaubien. Son expérience dans le domaine économique et financier justifie pleinement cet heureux choix de vos administrateurs.

Les actionnaires ont élu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé : M. L.-J. Adjutor Amyot, M. Armand Chaput, M. Auguste Desilets, c.r., l'hon. J.-M. Dessureault, M. Geo.-T. Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. C.-E. Gravel, M. Charles Laurendeau, c.r., M. Beaudry Leman, M. A.-J. Major, l'hon. Jacob Nicol, l'hon. Alp. Raymond, M. Leo G. Ryan et M. Charles St-Pierre.

# Tout le Canada a les yeux tournés vers la capitale

Un différend qui doit être réglé au plus tôt

## Le standard de vie de 500,000 Canadiens touché par la décision de l'arbitrage

Le tribunal fédéral d'arbitrage chargé de régler le différend existant entre la Fraternité canadienne des cheminots et les chemins de fer nationaux a commencé hier matin son enquête. Les délibérations se sont poursuivies jusqu'à la fin de l'après-midi et au cours de cette première journée de sessions, la Fraternité a présenté au complet son plaidoyer en faveur d'une augmentation de 7 cents l'heure et la semaine de 40 heures au lieu de celle de 48.

M. Frank Hall, président général de 15 unions internationales de travail, C.C.L.) présentait les requêtes des cheminots. Le tribunal est résidé par le juge J. O. Wilson, de la Cour Suprême de la Colombie-Britannique. Me I. Pitblado, de Winnipeg, représente les chemins de fer et Me A. J. Wickens représente les cheminots au sein du tribunal.

**Augmentation des salaires**

Pour ce qui est de l'augmentaion de salaires, le porte-parole des cheminots a tenté de prouver que depuis 1914, les salaires payés aux employés de chemins de fer au Canada et aux Etats-Unis ont été identiques au cours de la plupart des années. Cependant, au cours des dernières années, à cause des différences dans le coût de la vie dans les deux pays, les salaires des cheminots canadien sont devenus sensiblement plus bas. Les employés des chemins de fer canadiens souffriraient grandement de cette différence de traitement. En conséquence, les cheminots demandent donc une augmentation de salaires de 7 cents l'heure afin de parer à cette différence de salaires qu'ils traitent d'injustice.

En second lieu, on a présenté au tribunal le fait que les salaires des cheminots sont tellement bas comparés aux salaires payés aux autres ouvriers canadiens en général que l'augmentation de salaires demandée ne ferait que partiellement combler cette inégalité de traitement.

En troisième lieu, on déclare que le coût de la vie est monté de 7.5 points depuis le dernier rajustement de salaires et que l'augmentation demandée ne restaurerait pas les véritables salaires, ou le pouvoir d'achat des employés de chemins, obtenus lors des derniers rajustements.

Enfin, on a présenté au tribunal le fait que l'industrie canadienne et le peuple canadien ont réalisé de grands progrès au cours des dernières années et que le standard de vie est amélioré d'autant. Cependant, les employés de chemins de fer, à cause de leurs salaires inadéquats ne seraient pas en mesure de jouir d'un standard ou d'un niveau de vie aussi élevé que le reste des Canadiens.

**La semaine de 40 heures**

Pour cette requête, les cheminots ont basé leur évidence sur les faits suivants:

1) Les employés de chemins de fer en obtenant cette requête deviendraient sur un même niveau que les employés de la plupart des industries canadiennes qui jouissent de la semaine de 40 heures.

2) La semaine de 5 jours a été adoptée par la majorité des nations industrielles du Commonwealth britannique; en Australie et en Nouvelle-Zélande, la semaine de 5 jours a été définitivement adoptée par toutes les industries alors qu'elle devient de plus en plus en vogue en Grande-Bretagne.

3) La très grande majorité des salariés des Etats-Unis s'en tiennent à la semaine de 5 jours. Même les employés des chemins de fer de ce pays ont obtenu depuis l'an dernier la semaine de 5 jours. De plus, les cheminots travaillant sur les lignes du C.N.R. et du C.P.R. en opération aux Etats-Unis jouissent de la semaine de 40 heures, de même que les cheminots américains travaillant et demeurant au Canada.

4) Les autorités économiques et la majorité des employeurs désireux d'obtenir un rendement supérieur de leurs employés ont adopté la semaine de 5 jours.

**Règlement immédiat exigé**

Le porte-parole de plus de 100,000 cheminots canadiens a demandé, à la fin de son plaidoyer devant le tribunal fédéral, que le différend entre les employés et les chemins de fer canadiens soit réglé immédiatement.

Les compagnies de chemins de fer ont déclaré que si l'augmentation de 7 cents l'heure était accordée aux cheminots, elles devraient débourser $80,000,000 par année.

Les employés des hôtels du Pacifique Canadien ne sont pas concernés par le présent différend; ceux des hôtels du Canadien National le sont. La demande au sujet des employés des hôtels du C.N.R. a été faite par M. I. C. McNeill, vice-président du personnel de la compagnie.

Pour donner plus de poids à ses requêtes, M. Frank Hall, porte-parole des cheminots, a déclaré que la décision du tribunal touchera le mode de vie de 500,000 personnes qui dépendent directement des compagnies de chemins de fer pour leur entretien.

Il a de plus déclaré que 13,000,000 de Canadiens étaient directement intéressés à l'efficacité des services des chemins de fer et que cette efficacité ne pouvait être maintenue qu'avec les conditions de travail adéquates demandées présentement par les cheminots.

Après la présentation du plaidoyer, la séance fut suspendus jusqu'à ce matin alors qu'au cours de la journée les chemins de fer présenteront à leur tour leur plaidoyer.

Siège d'une conférence historique

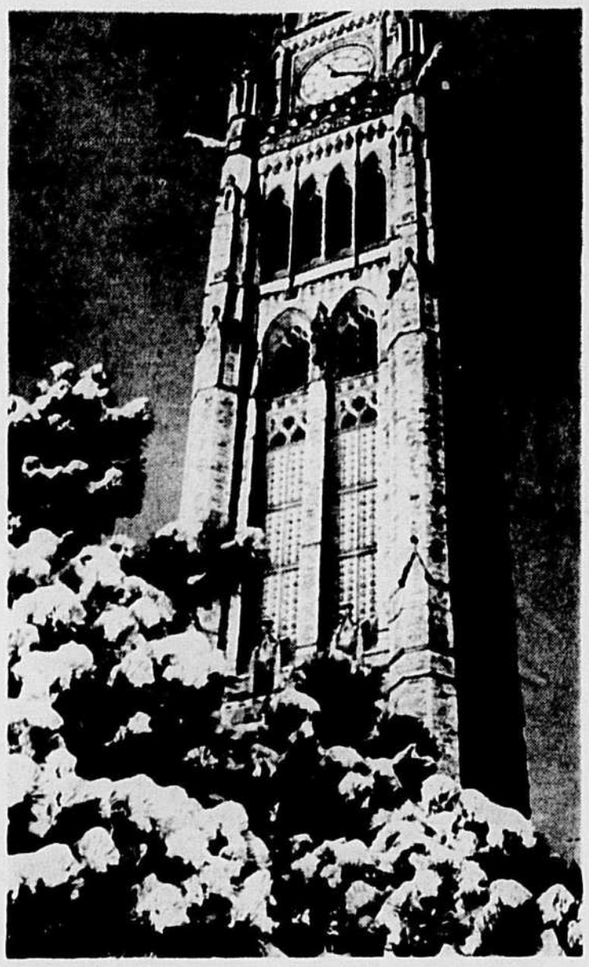

*La Tour de la Paix, dominant les édifices du Parlement canadien, à Ottawa, a vu de nombreuses pages d'histoire s'écrire. Depuis quelques années, elle a vu le Canada évoluer à pas de géant. Elle a vu notre pays prendre une place prépondérante au sein des nations du monde. Depuis hier matin, les hommes qui gouvernent notre nation tiennent, toujours à l'ombre de la Tour, une conférence qui passera à l'histoire. La conférence fédérale-provinciale qui vise à faire du Canada une nation de plus en plus souveraine marquera un tournant dans notre évolution.*

## Rôle de premier plan de MM. Saint-Laurent et Duplessis

**OTTAWA (D.N.C.) — Tous les milieux politiques des dix provinces du Canada ont actuellement les yeux tournés vers Ottawa, où a débuté hier matin l'historique conférence fédérale-provinciale. Le but de cette conférence est d'étudier la possibilité d'établir une procédure visant à amender la constitution du Canada.**

L'attention est cependant concentrée sur deux figures transcendantes qui sont appelées à jouer des rôles de premier plan dans ces discussions qui passeront à l'histoire. Le premier de ces personnages est le très hon. Louis Saint-Laurent, premier ministre du pays, préconisateur de l'indépendance du Canada et déterminé à sauvegarder les droits des provinces.

L'autre point d'attraction est le premier ministre du Québec, l'hon. Maurice Duplessis, qui a déclaré que les droits de chacun doivent être sauvegardés et que sa province entend coopérer avec tous, dans le respect mutuel.

**Le discours de M. Saint-Laurent**

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les délégués, M. Saint-Laurent a défini le but de la conférence qui est de chercher à élaborer une méthode satisfaisante de confier à des autorités canadiennes et à la population canadienne, la compétence de décider des amendements qu'il peut être nécessaire d'apporter, de temps à autre, aux disposition fondamentales de la constitution qui intéressent à la fois les autorités fédérales et provinciales.

Le premier ministre déclara que des divergences de vues étaient inévitables et qu'il faut les respecter car ces disparités enrichissent notre vie nationale. Cependant, tout en respectant ces disparités, il s'impose que nous ne les érigions pas en obstacles au progrès de notre nation. "Pour conserver les progrès réalisés au Canada au prix de grand efforts, il faut que notre régime constitutionnel prévoie les moyens d'effectuer les changements que les circonstances peuvent exiger".

**But de la conférence**

M. Saint-Laurent précisa qu'il a défini clairement l'objet de la conférence lorsqu'il écrivit à tous les premiers ministres, le 14 septembre dernier, leur indiquant que la procédure de recourir au Parlement du Royaume-Uni pour modifier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique était devenue une sorte d'anomalie. L'autorisation de procéder selon la suggestion du premier ministre a été donnée par Londres.

Le Parlement peut maintenant amender la constitution du Canada, sauf en ce qui a trait aux cinq exceptions suivantes: 1) les matières exclusivement attribuées aux provinces par l'Acte de 1867; 2) les lois ou les privilèges accordés à la législature d'une province par une loi constitutionnelle quelconque; 3) les droits au sujet des écoles; 4) les dispositions constitutionnelles à l'égard de l'usage de l'anglais ou du français et 5) la disposition constitutionnelle qu'une élection générale doit être tenue

*(Suite 2e page, 1ère col.)*

Conférencier

*Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, prononcera une causerie ce soir sur son récent voyage en Europe. Il sera l'hôte de la Société de Géographie, à une réunion qui commencera à 8 h., à la salle H'404 de l'Université de Montréal.*

## Première séance d'arbitrage de la Cie des tramways

C'est vendredi le 13 janvier que sera tenue la première séance d'arbitrage des employés de la Compagnie des Tramways de Montréal et de cette dernière, sous la présidence de l'honorable juge Georges Héon.

Cette séance sera tenue aux bureaux du gouvernement provincial, 84 est, rue Notre-Dame, à Montréal, et les représentants pour la Compagnie et pour la Fraternité seront respectivement Me Robert Lafleur et Me Guy-M. Desaulniers. Il est probable que cette séance ne soit consacrée qu'à l'assermentation des intéressés.

Le Comité général d'ajustement, présidé par M. Eucher Corbeil, sera secondé par son aviseur légal, Me Jacques Perrault.

**Autres négociations**

Le Comité doit très prochainement entrer en négociations avec la Compagnie des Tramways, concernant l'ancienneté des employés de transport.

M. Eucher Corbeil nous a déclaré que "le Comité général d'ajustement est bien déterminé à faire établir un plan d'ancienneté qui, une fois pour toutes, réglera la date d'ancienneté sur une base équitable et à la satisfaction de tous les employés".

La conférence d'Ottawa

## "On a commencé à embrouiller le problème", dit l'hon. M. Lapointe

L'hon Hugues Lapointe, c.r., Soliciteur général du Canada, a déclaré hier soir qu'il ne faut pas que la conférence fédérale-provinciale devienne une tribune pour défendre la thèse de l'autonomie provinciale ou pour exposer des vues centralisatrices.

M. Lapointe a fait cette déclaration dans un discours prononcé sur tout le réseau de Radio-Canada. Il parlait alors à l'émission "Les affaires du pays". M. Lapointe prend part à la conférence historique qui a débuté hier dans la capitale canadienne.

"Le but de la conférence, dit-il, n'est pas de décider si une partie de votre revenu ira en taxes au gouvernement fédéral ou au gouvernement provincial. Ce n'est pas non plus de décider si des problèmes difficiles comme le logement, le chômage et la sécurité sociale relèvent de la juridiction fédérale ou de la juridiction provinciale. Toutes ces questions et d'autres seront discutées à une autre conférence, qui aura lieu à l'automne".

M. Lapointe a ajouté que le but de la conférence — un but bien précis, dit-il — c'est la consultation entre le gouvernement fédéral et tous les gouvernements provinciaux en vue d'adopter à l'unanimité une formule pour amender la constitution, lorsqu'on le jugera nécessaire.

"Il ne s'agit pas, dit-il, d'amender la constitution; il s'agit d'approuver unanimement une procédure qui permettra, quand on le voudra, d'amender la constitution.

"En certains milieux, dit ensuite M. Lapointe, on a commencé, volontairement ou non, à embrouiller le problème. Qu'on ne perde pas de vue le but précis de la conférence: l'adoption à l'unanimité d'une formule pour amender la constitution dans les domaines intéressant à la fois le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Si on s'entend unanimement au sujet d'une procédure, seront définitivement finis les voyages à Londres au sujet des problèmes constitutionnels canadiens".

## Les importations du pays élevées de $14 millions par mois en 1949

**OTTAWA, 10, (C.P.) — Une augmentation moyenne mensuelle de $14,000,000 dans les importations canadiennes, au cours des 10 premiers mois de 1949, a été aujourd'hui attribuée principalement au relâchement des régies sur l'importation.**

**Un relevé de l'Office national de la Statistique a démontré que la diminution des régies a influencé les achats canadiens pour $2,308,200,000 pendant cette période. C'est là une augmentation de $141,400,000 sur la même période en 1948. On n'a pas encore publié les chiffres sur les deux derniers mois de 1949, quant aux importations.**

**Avec la levée de l'embargo sur les importations de fruits et de légumes en provenance des Etats-Unis, il y a un an, les importations de fruits ont augmenté de $13,000,000 et celles des légumes, de $10,000,000, selon l'Office national.**

**L'abandon des restrictions sur les achats des touristes canadiens aux E.-U. a occasionné une hausse de ces achats, à $24,900,000, pour les 10 mois. En 1948, on a défendu presque dans tous les cas, l'achat de moins de $100 de produits américains avec le privilège de ne payer aucun droit douanier.**

**L'Office national de Statistique a ajouté qu'en plus de la levée de certaines régies, imposées d'abord en 1947 pour conserver l'encaisse-dollar du Canada, la plus grande quantité de produits sur le marché l'an dernier a causé en partie l'augmentation des achats du Canada.**

**D'un autre côté, le Canada n'a eu besoin en aussi grandes quantités de produits qu'il achetait pendant la guerre et cela a réduit ses achats de combustibles, de fibres et de textile.**

**Il y a donc eu un bouleversement des sources d'approvisionnement et cela peut avoir influencé les pays où le Canada achetait auparavant.**

**Ainsi, en 1949, alors que le Canada augmentait ses achats aux Etats-Unis et quelque peu au Royaume-Uni, il achetait moins en Amérique latine et cela peut y avoir influencé son marché.**

## Les principaux félicitent la Commission

L'Association des principaux de langue française de Montréal félicite la Commission scolaire des améliorations apportées, ces derniers, à l'enseignement dans la région métropolitaine.

Par un vote unanime, les principaux ont en effet adopté récemment une résolution en ce sens qu'ils ont portée à la connaissance des commissaires, hier après-midi.

Les principaux constatent dans une lettre envoyée au président de la commission, M. Eugène Doucet, que l'on a "innové en plusieurs domaines" et "comblé plusieurs lacunes."

Ils signalent notamment l'octroi de bourses d'études aux premiers de neuvième année, les ajustements de traitements, le service de téléphone dans les écoles et les comités de titulaires pour les récompenses scolaires et l'amélioration du matériel de classe.

Ce sont, dit le signataire de la lettre, M. L. Veilleux, des réalisations dont nous sommes les heureux bénéficiaires."

On s'en doutait un peu

## Le parti conservateur est un personnage fictif, légalement

Peu ou pas de curieux, devant l'hon. juge Théodule Rhéaume, de la Cour supérieure, hier, pour écouter les plaidoiries dans cette affaire d'élections, et où M. Jean-Paul Chauvin, ancien candidat progressiste conservateur, à l'élection générale du 27 juin dernier, réclame $1,152.96 de nul autre que Me Yvan Sabourin, c.r., dans le temps grand manitou du colonel Drew dans le Québec. Me J.-A.-Paul Gravel représentait le demandeur alors que Me Yvan Sabourin, revêtu de sa toge, présenta sa propre défense avec son frère, Me André Sabourin. Le tribunal a décidé de délibérer sur le tout.

Le demandeur Chauvin dans son témoignage a expliqué avoir été choisi comme candidat du parti progressiste conservateur pour la division électorale de Montréal-Hochelaga, lors d'une convention tenue le 29 novembre 1948 et à laquelle assistaient 500 délégués, représentant les différentes paroisses de cette division.

Le défendeur, Me Yvan Sabourin, présidait cette convention et prit la parole pour déclarer à la foule que le candidat choisi serait le porte-étendard du parti. Puis, en décembre 1948 Me Yvan Sabourin, dans son bureau politique, au 266 ouest, rue St-Jacques, s'est engagé, en présence de plusieurs témoins, à payer toutes les dépenses encourues par les candidats.

Le demandeur ajoute que le défendeur s'est endetté personnellement, ainsi qu'en sa qualité de leader ou chef provincial de son parti, envers le demandeur pour la somme de $1,152.96.

Me Gravel a mis devant le tribunal une lettre de Me Yvan Sabourin, en date du 27 mai 1949, contenant ce qui suit:

"Je compte que M. Morin vous "a remboursé. Je crois avoir autorisé M. Dontigny, il y a déjà "plusieurs semaines, à faire le nécessaire pour que Morin vous "paie. A tout événement, ceci est "une autorisation, si autorisation "est nécessaire. Votre compte est "légitime. (Signé) Yvan Sabourin"

Le demandeur M. Chauvin a aussi relaté au juge Rhéaume qu'il avait envoyé son compte de dépenses chaque mois. Puis, fatigué des promesses de paiement, il décida d'abandonner la lutte.

Dans son argumentation Me Gravel a expliqué que le parti progressiste conservateur, étant un personnage fictif, ne peut pas être poursuivi, puisqu'il n'a pas d'existence légale. Alors c'est au mandataire qui s'engage envers les tiers, ici c'est le défendeur Me Sabourin, qui devient responsable de la dette et doit la payer.

Voilà un jugement qui sera attendu avec grand intérêt et pour cause. (Dossier No 274,000 de la Cour supérieure.)

## *Les enfants de Montréal ont épargné $80,000 en 4 mois*

Les caisses d'épargne des écoles catholiques de Montréal, par suite de la campagne intensive lancée l'automne dernier, ont connu un succès sans précédent, pour les quatre premiers mois de l'année scolaire.

On anticipe que plus de 50% des enfants inscrits dans les écoles seront des épargnants et qu'un montant total de $80,000 d'épargne aura été atteint avec la compilation des rapports complets de la période d'activités.

C'est ce qu'a annoncé, hier après-midi, M. Emile Girardin, responsable des caisses scolaires à la direction supérieure des études.

Les résultats annoncés par M. Girardin ont été compilés d'après les rapports fournis par 188 des 241 écoles de la Commission. Une proportion de 47.6% des élèves inscrits ont fait des dépôts. Le total relevé est de $72,304.52, soit une moyenne de $1.93 par déposant.

Le total des dépôts se répartit comme suit par rapport au montant prélevé: Plus de $1,000, 10 écoles; plus de $750, 10 écoles; plus de $500, 33 écoles; plus de $250, 57 écoles; plus de $100, 51 écoles; moins de $100, 27 écoles.

Par district, on rapporte les montants avec moyennes et les proportions de déposants au nombre total d'enfants inscrits: district No 1, $12,390 ($2.00), 49.3%; district No 2, $7,984 ($1.82) 46.6%; district No 3, $10,702 ($2.08), 48.2%; district No 4, $14,788 ($2.24), 56.9%; district No 5, $11,217 ($1.98), 47.3%; district No 5, $9,112 ($2.29), 37.8%; district No 7 (écoles de langue anglaise) $5,343 ($1.15), 45.4%; écoles supérieures, $763 ($2.05), 49.4%.

Pour le total enregistré et la meilleure moyenne, c'est le district No 4 qui l'emporte, ainsi que pour la proportion des déposants. Bien que présentant une moyenne de dépôt égale à celle du district No 4, le district No 6 s'avère le plus faible. M. Girardin explique dans ce district l'organisation n'est pas encore complétée. La moyenne des déposants chez les élèves de langue anglaise souffre très bien la comparaison avec les districts de langue française, puisque 45.4% des enfants ont déposé à la caisse scolaire.

M. Girardin a ajouté que ces résultats pour 4 mois d'opération pouvaient se comparer avec un total de $45,000 d'épargne pour 1948-49 et $35,000 pour 1947-48.

Le commissaire John E. Sullivan a félicité le président de la commission de son initiative en matière d'épargne scolaire et M. Girardin du travail accompli depuis le début de l'année.

Le 15 janvier, les dépôts de la caisse seront versés dans les banques et les caisses scolaires.

### Le vice-président de McKim Advertising décédé

KINGSTON, Ont., 10 — M. Philip Daniel Macarow, vice-président et directeur de McKim Advertising, Limited, compagnie montréalaise, est décédé à l'âge de 53 ans, à la suite d'une brève maladie. Ses funérailles ont eu lieu à la cathédrale St. Mary's, ici.

M. Macarow s'est dévoué durant plusieurs années pour la Société d'aide aux enfants infirmes de la province de Québec. Il était membre de l'Advertising & Sales Executives Club of Montreal.

### M. Morgan Eastman est décédé à Toronto

TORONTO, 10. — Morgan Eastman, 59 ans, homme d'affaires bien connu, est décédé à l'hôpital ici à la suite d'une hémorragie cérébrale. Il était vice-président de la compagnie de publicité McConnell & Eastman et il était président de l'Association canadienne des agences de publicité.

Au cours de la dernière guerre, il a été l'un des principaux artisans des campagnes d'emprunt de la victoire. M. Eastman s'est beaucoup intéressé au tourisme et il consacrait une grande partie de son temps aux oeuvres de charité.

## Messe pour les gens d'affaires à Notre-Dame

Les hommes d'affaires et tous les employés de bureaux du quartier d'affaires de Montréal auront dorénavant l'occasion d'assister à la messe sur semaine, à Notre-Dame.

Cette messe, célébrée tous les jeudis à 12 h. 15 de l'après-midi, sera célébrée demain pour la première fois, M. l'abbé Vinet, curé de Notre-Dame, officiera.

Cette initiative a été prise par la Ligue des Professionnels catholiques qui ont demandé au curé de Notre-Dame que cette messe soit offerte à leurs intentions. La principale de ces intentions est le succès de l'Année Sainte.

Les patrons sont donc invités à assister à cette messe et à prendre les mesures nécessaires pour que leurs employés, hommes et femmes, puissent jouir de la messe sur semaine.


**A nos lecteurs**

**De nombreux lecteurs du "Canada" ne peuvent se le procurer régulièrement tous les matins. Pour ne pas être déçu, retenez votre exemplaire auprès de votre dépositaire.**

**BANDES HERNIAIRES**
SOUTIENS CHIRURGICAUX ET ATHLÉTIQUES
AJUSTEURS DES 2 SEXES
SALONS PRIVÉS
MARQUES CONNUES
BAS PRIX
PHARMACIE MONTREAL
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE
CHS. DUQUETTE, pharmacien, propriétaire
JOUR ET NUIT SIGNALEZ HA. 7251

OUVERTS DE 9 H. 30 A 5 H. 30, SAMEDI COMPRIS
OUVERTS JUSQU'A 9 HEURES LE VENDREDI SOIR

**DUPUIS**
**FAUTEUILS OCCASIONNELS**
ECONOMISEZ PLUS DE 4.00 MERCREDI CHEZ DUPUIS
PRIX ORD. 17.50
SPÉCIAL DUPUIS
AVANT L'INVENTAIRE
CHACUN
12.95
NE MANQUEZ PAS CETTE CHANCE EXCEPTIONNELLE. Procurez-vous un de ces beaux fauteuils pour votre salon, boudoir, même pour votre chambre à coucher. Ils sont fort confortables et de franc sculpté au fini noyer. Grand choix haute qualité . . . Haute qualité de bois de tissus d'ameublement aux riches coloris. Construction à ressorts pour plus de confort.



Dupuis Frères Limitée
RAYMOND DUPUIS président A.J. DUGAL v.p. et gér. gén.
DUPUIS quatrième (De Montigny)